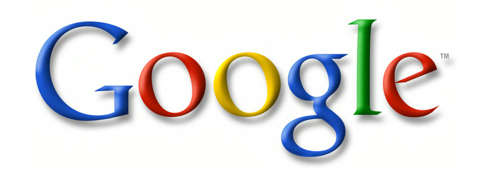
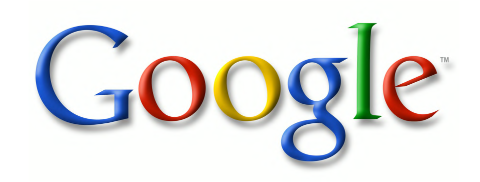
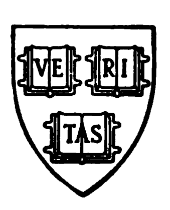







VE
RI
TAS

Alexandre BROU

LES JÉSUITES

DE

LA LÉGENDE

SECONDE PARTIE

—

DE PASCAL JUSQU'A NOS JOURS

PARIS
VICTOR RETAUX
Libraire-Éditeur
82, rue Bonaparte, 82
—
1907

LES JÉSUITES

DE

LA LÉGENDE

Alexandre BROU

LES JÉSUITES

DE

LA LÉGENDE

SECONDE PARTIE

—

DE PASCAL JUSQU'A NOS JOURS

PARIS
VICTOR RETAUX
Libraire-Editeur
82, rue Bonaparte, 82
—
1907

LIVRE SECOND

—

L'ANTIJÉSUITISME SECTAIRE

De Pascal jusqu'à nos jours

Il n'est peut-être pas inutile de le répéter au seuil de ce second volume : sur les questions que nous touchons, nous n'avons point la prétention de tout dire, pas davantage celle de tout réfuter. En établissant que les Jésuites ont été calomniés avec une insistance, une suite, une intensité sans exemple, nous n'entendons point non plus affirmer qu'ils aient été partout, et toujours, et en tout, au-dessus de tout reproche. Ils ne sont ni infaillibles, ni impeccables. Mais assez d'autres se chargent de souligner leurs fautes et leurs méprises pour que nous puissions nous dispenser de ce soin. Nous ne prétendons pas non plus être nous-même sans erreur et sans ignorance. Nous touchons à trop de questions disparates pour avoir sur chacune la pleine compétence de l'historien spécialiste. Mais nous croyons dire assez de choses certaines pour faire réfléchir ceux qui peut-être jusque-là pensaient que, sur les Jésuites, il n'y a plus de découverte à faire, que les jugements sont définitifs, que l'histoire, en les condamnant, a dit son dernier mot, et qu'on y peut donc aller les yeux fermés.

CHAPITRE PREMIER

La Morale pratique

(1656-1700)

CHAPITRE PREMIER

La Morale pratique

(1656-1700)

I. POUR ET CONTRE LES CASUISTES.
II. PASCAL ET HOSPINIANUS.
III. LES SOURCES DE LA *Morale pratique*. SCIOPPIUS, LE *Teatro Jesuitico*.
IV. LA *Morale pratique* (1669-1683). — RÉPLIQUE DU PÈRE LE TELLIER (1687).
V. ARNAULD.
VI. DEUX PAGES DE BOURDALOUE.
VII. DIFFICULTÉ DE RÉPONDRE (1).

I

Pascal n'est pas tout l'antijésuitisme janséniste; il s'en faut. On pourrait même dire qu'il le représente

(1) Il est impossible ici de donner une bibliographie tant soit peu complète. Voici seulement quelques indications : Antoine Arnauld, *Œuvres*, édition de Paris-Lausanne, 1775-1783, 43 vol. in-4°. *La morale pratique des Jésuites représentée en plusieurs histoires*

assez imparfaitement. Si les *Provinciales* ont servi la passion et l'injustice, l'auteur l'a fait avec intelligence, et il s'est tenu sur un terrain dont l'invraisemblance ne choquera que les gens avertis. Il y avait à glaner après lui. Aussi, tout en faisant son profit du magistral libelle, le parti n'en fut pas complètement satisfait. D'aucuns l'estimaient insuffisamment original. Nicole, qui, paraît-il, avait eu à se plaindre de l'esprit dominateur de Pascal, qui, en tout cas, avait assisté et collaboré à la confection des *Petites Lettres*, qui « les avait vues en déshabillé, sur de méchants chiffons, » et savait mieux que n'importe qui la provenance des citations, quand il se trouvait dans l'intimité, loin du public, traitait irrévérencieusement le grand homme de « ramasseur de coquilles » (1).

Un autre disait : « On ne peut guère compter sur son

arrivées dans toutes les parties du monde, Cologne, 1669-1695, 8 vol. in-12. (Les tomes I et II sont de Seb. Jos. de Camboust de Pontchasteau et les autres d'Ant. Arnauld. L'ouvrage est reproduit aux tomes XXXII-XXXV, des œuvres d'Arnauld; *Annales des soi-disant Jésuites;* Le Tellier, S. J., *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, contre deux livres : la *Morale pratique des Jésuites*, et l'*Esprit de M. Arnauld*, (par Jurieu), Paris, 1687, in-8°; Alph. Huylenbroncq, S. J., *Vindicationes adversus famosos libellos*, trois séries : Gand, 1711 ; Bruxelles, 1715; Bruxelles, 1715; Daniel, S. J., *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*. (*Recueil de divers ouvrages....*, Paris, 1724, 2 in-4°); D. de Colonia, *Bibliothèque janséniste* (Lyon), 1722, réédité en 4 vol. par le Père Patouillet sous le titre *Dictionnaire des livres jansénistes*, Anvers, 1752.

Cfr. Bayle, Sainte-Beuve, Maynard, Cretineau-Joly, B. Duhr (ch. 27), Pilatus, *Jesuitimus*; Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de théologie*.

(1) Sainte-Beuve, tome III, p. 384 et 457.

témoignage, soit au regard des faits qu'il rapporte, parce qu'il en était peu instruit, soit au regard des conséquences qu'il en tire et des intentions qu'il attribue à ses adversaires, parce que sur des fondements faux et incertains, il faisait des systèmes qui ne subsistaient que dans son esprit » (1).

On jugea donc que tout n'était pas dit, et qu'il y avait lieu de revenir à la charge.

D'autant que les Jésuites avaient répondu. Une assez vive polémique remplit l'année 1657. Les répliques des Pères Nouet, Annat, de Lingendes, avaient provoqué tout une éclosion de *Factums*, œuvres anonymes d'Arnauld, Nicole, Le Maître et d'un certain nombre de curés jansénistes (2).

Les détails de cette mêlée importent peu. L'histoire impartiale et complète n'en a pas encore été écrite. Il est si difficile, quand on touche à ces épisodes, de ne pas

(1) *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis*, du 15 juillet 1666, cité par Bayle, au mot *Pascal*. Notre premier volume était sous presse quand parut dans la *Revue de Paris* (1er et 15 avril, 1 mai 1906), le travail de M. Félix Mathieu sur *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme*, qui se terminait par cette déclaration : « La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices, par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique, etc. » 15 mai, p. 206. Cette étrange conclusion, si elle est maintenue, pourrait avoir ses conséquences jusque dans l'histoire des *Provinciales*. Déjà l'aventure du Père Noël et celle du professeur de Montferrand apparaissent sous un jour nouveau (voir notre t. I, p. 353 et *R. de P.*, 15 avril, p. 773 et 1er mai, p. 200).

(2) Lanson, *Gr. Encycl.*, p. 24; Michaut, p. 128, note; Maynard, t. II, p. 412; Sainte-Beuve, t. III, ch. XIII, etc.

se laisser éblouir et absorber par l'impérieuse personnalité de Pascal. Le contraste est si complet entre son génie et la médiocrité de ses adversaires. Comment veut-on qu'avec un style si traînant et si lourd, ils aient raison pour le fond? Disons seulement que, comme il arrive toujours en pareil cas, bien des coups furent portés à faux. Je ne parle pas que des jansénistes : ceux-là aussi qui soutenaient l'orthodoxie catholique et romaine, qui se plaignaient, et il y avait de quoi, d'être calomniés, eussent sagement fait parfois d'envisager les choses avec plus de calme, de laisser absolument de côté les polémiques personnelles, et surtout d'y regarder à deux fois avant d'accepter les bruits qui couraient et dont ils ne pouvaient toujours établir le bien fondé. Il était si facile alors de répliquer à ceux qui criaient à la calomnie, « calomniateurs vous-mêmes ! »

Quant à la malencontreuse *Apologie des casuistes*, par le Père Pirot, qui fit, en son temps, plus de mal aux Jésuites que les *Provinciales* elles-mêmes, elle démontre une chose : la proverbiale habileté de ces religieux, est, avec une foule d'autres assertions, à reléguer au nombre des fables. Etourdis sous le coup qui venait de leur être porté, ils n'ont pas vu où était le vrai danger, par où leur position était solide, par où ils étaient vulnérables.

Le casuiste voulut trop prouver et il gâta une cause qui n'était point si mauvaise. Son confrère, le Père de Champs, dans sa *Quæstio facti*, s'était contenté de venger, à grand renfort de citations, le probabilisme du

reproche de nouveauté : on ne lui donna guère la réplique. Mais Pirot, non content d'établir que les solutions reprochées à certains Jésuites ne leur étaient pas particulières, voulut encore les justifier : il n'arriva qu'à prouver, par un fait nouveau, qu'il y avait bel et bien du laxisme dans l'air; et immédiatement, censures, pamphlets, mandements, factums, de pleuvoir. A lui tout seul le Père Pirot en provoqua une soixantaine. L'orage se termina, pour lui, par la condamnation de son livre en cour de Rome (1).

Pour comble de disgrâce, exactement à la même date, le Père Pirot avait son émule en maladresse au-delà des Pyrénées.

Vers 1652 avait paru un pamphlet d'un certain Grégoire Esclapès, intitulé : « *Manifeste aux fidèles du Christ sur les doctrines perverses qu'enseignent, défendent,*

(1) Et. de Champs. *Quæstio facti. Utrum Theologorum Societatis Jesu propriæ sint istæ sententiæ duæ : Prima, ex duabus opinionibus probabilibus possumus sequi minus tutam. Secunda : Ex duabus opinionibus probabilibus licitum est amplecti minus probabilem.* Paris, 1659.

G. Pirot. *Apologie pour les casuistes contre les calomnies des jansénistes. Où le lecteur trouvera les vérités de la morale chrestienne si nettement expliquées et prouvées avec tant de solidité qu'il luy sera aisé de veoir que les maximes des jansénistes n'ont que l'apparence de la vérité, et qu'effectivement elles portent à toutes sortes de pêchés et aux grands relaschemens qu'elle blasme avec tant de sévérité.* Paris, 1657. Voir la liste des livres publiés contre le Père Pirot dans Sommervogel, t. VI, col. 857 et suivantes.

Sur la publication du livre, l'opposition qu'elle rencontra chez les supérieurs de Paris, et l'idée inexacte que se faisaient de la situation ceux de Rome, voir Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 14.

pratiquent universellement les Jésuites » (1). On répliqua par un opuscule ayant pour titre : « *Ladreme il Perro, y no me muerda*, le chien aboie mais ne mord pas » signé Juan del Aguila (1653). L'auteur — tout le monde alors avait le goût des pseudonymes, — était le Père Mathieu de Moya, professeur de philosophie et de théologie. Il soutenait, thèse indiscutable, que les doctrines mises sur le compte des seuls Jésuites, avaient été enseignées par d'autres, bien avant qu'il y eût des Jésuites au monde. Par respect, disait-il, pour ces anciens théologiens, il ne se permettait pas de les censurer. Mais croyant que l'auteur du *Manifiesto* était dominicain, il avait pensé pouvoir puiser surtout chez les dominicains. Cette fois ce fut bien un dominicain qui répondit. Le *Teatro Jesuitico*, que nous retrouverons plus loin, imprimé soi-disant à Coïmbre, parut en 1654, signé Francisco de la Piedade, de son vrai nom le Père Jean de Ribas.

On n'en resta pas là. De Moya reprit la plume, et, cette fois, sous le nom d'Amaedeus Guimenius, il opposa au *Teatro* son *Opusculum singularia universae fere theologiae moralis complectens*, qui reproduisait en l'accentuant, son premier ouvrage. Le point de vue était toujours purement apologétique et historique. Il rapprochait, comparait les propositions et ne les jugeait pas. Il se défendait dans la préface d'attribuer la moindre probabilité aux opinions qu'il exposait. Il s'en

(1) *Manifiesto a los Fieles de Christo, de las Doctrinas perversas que ensenan, defienden y practican universalmente los Jesuitas.*

expliqua lui-même nettement plus tard dans une lettre à Innocent XI (1681). Il eût sagement fait de s'en tenir là. Malheureusement, dans une troisième édition (Cologne 1665), il voulut discuter, condamner, absoudre et, il est bien difficile de le nier, certaines solutions sont empreintes de laxisme.

L'effet produit fut lamentable. Toute une littérature pullula autour du malencontreux *Opusculum*, comme en 1657 autour de l'apologie du Père Pirot. Condamné immédiatement en Sorbonne (1665), puis par Alexandre VII (1666), il fut traité de *cloaca*, *sterquilinium*, *latrina casuistarum*. Bossuet devait traduire ce latin dans sa formule célèbre « les ordures des casuistes ». Ce que Rome a condammé reste condamné, et de Moya est, avec Pirot, un des spécimens authentiques des tendances au relâchement contre lesquelles il était urgent de protester. Mais au lieu de montrer, ce qui était vrai du reste, que la soi-disant morale des Jésuites n'était pas plus la leur que celle des autres, que n'ont-ils plutôt, l'un et l'autre, établi la thèse que le Père G. Daniel, en 1694, se faisait fort de prouver : « Quand un docteur Jésuite a donné dans ses livres une décision (certainement) mauvaise..... le sentiment contraire..... a été aussi le sentiment commun des théologiens de la Société » (1). Cela n'eût point suffi pour arrêter le jeu intempérant des polémiques : la balle eût encore rebondi cent fois; du moins certains coups maladroits

(1) Daniel, *Seconde lettre au R. P. Alexandre; Recueil de divers ouvrages*, t. II, p. 27. Sur l'*Opusculum*, cfr. Sommervogel, t. V, col 1349-1355.

n'eussent pas été donnés, que les adversaires ne pouvaient manquer de souligner par leurs clameurs.

Ces deux aventures du Père Pirot et du Père de Moya ne sont que des épisodes dans la guerre intense qui se menait en ce temps là. Pascal avait terminé sa dix-huitième Provinciale en louant la patience des gens de Port-Royal « si religieux à se taire ». S'ils se taisaient alors, c'est que lui parlait, et qu'il parlait bien. Qui les eût écoutés? Mais Montalte avait cru devoir se taire; eux alors aussitôt de reprendre leurs clameurs.

L'année même des *Provinciales*, Port-Royal mettait sur le compte des « curés de France » *la Nouvelle théologie morale des Jésuites et des nouveaux casuistes.* En 1658, Nicole, sous le nom de Wendrock, donnait sa traduction latine annotée des *Petites Lettres* où ses meilleurs arguments contre le probabilisme sont empruntés, sans qu'il s'en vante, au Père Comitolo..., un Jésuite égratigné en passant par Pascal. Mais on prend son bien où on le trouve. Passons par dessus plusieurs années... En 1667 paraît la *Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs livres*, par un docteur de Sorbonne. Le docteur s'appelait Nicolas Perrault, le frère de l'architecte et de l'auteur des *Contes*. Dans la préface, il est dit qu'on se passe de l'imprimatur de l'Ordinaire, parce qu'il n'est pas à propos « d'exposer les approbateurs au ressentiment d'une Compagnie qui a pour maxime qu'elle peut en conscience tuer tous ceux qu'elle prétend nuire à sa réputation » (1). Le but

(1) Maynard, II, 308.

du sieur Perrault était de montrer par une prodigieuse collection de textes les Jésuites profanant tous les sacrements, détruisant toutes les vertus, autorisant tous les vices.

A ces quelques livres de morale, où les Jésuites sont directement pris à partie, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres. Les livres jansénistes pullulaient : *Lettres*, *Disquisitions apologétiques*, *Règles*, *Avis*, *Extraits*, *Illusions*, *Nullités*, pamphlets de toute forme et de tout titre. Le journal d'un de leurs imprimeurs portait qu'un seul personnage de leur secte avait pris un jour 3.000 exemplaires d'une de leurs lettres. Ils tenaient partout des imprimeries clandestines et des bureaux de distribution. Il y avait, dans cette insistance, de quoi énerver les gens les plus patients du monde. Sept ans à peine après les *Provinciales* les choses en étaient venues déjà à ce point que les Pères se demandèrent s'il était à propos de continuer cette lutte où l'on n'arrivait qu'à s'exaspérer les uns les autres, où après les raisons on en venait très vite aux injures, où toute accusation, précise ou non, de la part des « Molinistes » était immédiatement taxée de calomnie. Fallait-il continuer à écrire? La Compagnie n'en tirerait-elle pas plus d'inconvénients que de profit? Le Père Annat consulta le R. Père Général, J.-P. Oliva (16 avril 1663). Il lui disait : « Depuis trois ans, personne de nous n'a écrit, que je sache, contre les jansénistes. Depuis ce temps, ils ont publié une telle quantité de livres et de libelles que je pourrais à peine en faire le catalogue ». Et le Père Général assez embarrassé répondait : « Il est

certain qu'on écrit beaucoup, trop peut-être; mais enfin la prudence étant sauve, il faut passer par dessus les inconvénients possibles, nous exposer à être calomniés, injuriés, mais poursuivre à défendre l'Eglise. Tous les Saints Pères en face des hérétiques en ont ainsi agi » (1).

Les Jésuites allèrent donc de l'avant et continuèrent la lutte, moins pour se défendre eux-mêmes que pour défendre le dogme et l'autorité. Mais il se passa ce qu'ils avaient prévu, les ennemis n'étaient pas en humeur de désarmer.

Survint la fameuse paix de Clément IX (1669). On sait ce qui se cache sous cette formule. Lorsque ce Pape monta sur le trône pontifical, un groupe important d'évêques français le supplia de rendre la paix à l'Eglise de France. Or cette paix ne dépendait que de la signature par les jansénistes du formulaire d'Alexandre VII. Seuls, quatre évêques résistaient encore. Enfin l'on put croire que tout était fini. Clément IX avait expédié une lettre de pacification. Mais s'il y eut dans l'Eglise une Journée de Dupes, ce fut celle-là. Le premier dupé fut le Pape en personne. On lui fit croire que les récalcitrants avaient signé purement et simplement, quand leurs procès-verbaux portaient les restrictions dont Rome ne voulait pas. Il y eut là, jouée par tel et tel prélat, une petite comédie qui étonne de la part de ces rigoristes scandalisés de la moindre

(1) Voir dans *Port-Royal*, I, p. 545-547, la consultation du P. Annat, et la réponse du général J.-P. Oliva, 1663. (*Mémoire du Père de Montezon*). Maynard, II, p. 381.

restriction mentale. Les autres, espérons-le, furent plus dupés que dupeurs. Mais les vrais dupes furent surtout les Jésuites, en cachette de qui l'on avait mené l'affaire, qui en avaient cependant soupçonné quelque chose, et l'avaient dénoncée à Rome, et qui, un beau matin, se réveillèrent, ayant perdu sans combat le fruit de vingt ans de travaux (1).

Mais déjà, le 23 octobre 1668, pour assurer cette paix un peu étrange, un ordre du roi avait interdit les polémiques. Il défendait de ranimer les querelles, de se jeter à la tête les épithètes d'*hérétiques, jansénistes, semi-pélagiens* et autres noms de parti, et même de publier des libelles sur les matières contestées. Arnauld lui promit à lui-même, en audience privée, de ne plus écrire, de ne plus parler, de ne plus rien dire qui put troubler la paix. Il y eut donc une sorte de trêve dans les discussions doctrinales. Chacun, par ailleurs, gardait ses positions. Les jansénistes s'abritaient derrière un dernier stratagème de leur invention, le « silence respectueux ». Quant aux Jésuites, ils rongeaient leur frein. Il est vrai qu'en ce temps-là Dieu leur donnait une belle compensation. Bourdaloue commençait à prêcher (1669).

Ses brillants débuts inquiétèrent les jansénistes. Ce fut pour eux le revers de la médaille. A voir les foules assiéger les églises où parlait le vigoureux apôtre, ils sentirent d'instinct que leurs adversaires venaient de

(1) Voir dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. III, col. 89-90, l'article de J. de la Servière sur Clément IX.

trouver un puissant renfort. Leurs craintes devaient être dépassées. Bourdaloue n'avait qu'un tort, il venait douze ans trop tard, car il était « une revanche, la revanche des *Provinciales* ».

Mais les Jésuites pouvaient-ils avoir leur part dans la pacification? C'est une loi de leur histoire que, lorsqu'ils ont été engagés, simples soldats, dans une lutte où toute l'Eglise donnait, et que l'heure sonne de signer une trêve, presque toujours les adversaires mettent à la paix cette condition que la Compagnie de Jésus en sera exclue. Ce fut le cas en 1669.

Cette année de la « paix Clémentine » n'était pas écoulée que les jansénistes lançaient un nouveau pamphlet : *La morale pratique des Jésuites, représentée en plusieurs histoires arrivées dans toutes les parties du monde, extraitte ou de livres bien autorisez et fidellement traduite, ou de mémoires très seurs et indubitables.*

II

Depuis vingt ans qu'on servait au public les casuistes jésuites, mis en hachis, et accommodés avec plus ou moins de littérature, il y avait lieu, semblait-il, de varier un peu le menu, d'autant qu'on n'avait pas toujours un Pascal pour lui donner de la saveur. Donc, après les doctrines, les anecdotes, et après les *Théologies morales*, la *Morale pratique*.

On eût sans doute à Port-Royal exploité beaucoup

plus tôt ce genre d'accusation sans les événements qui amenèrent à interrompre les *Provinciales*. Tout était prêt, Pascal avait ses notes prises. Il en avertissait les Jésuites : « Les lettres que j'ai faites jusqu'ici ne sont qu'un jeu avant un véritable combat! Je n'ai fait encore que me jouer, et vous montrer plutôt les blessures qu'on peut vous faire que je ne vous en ai fait » (11e Prov.). Il devait examiner leurs Constitutions, et montrer que, faute de les suvre, les Jésuites en étaient venus au dernier degré de la décadence. Cent ans plus tard, on les accusera de les observer avec excès; mais il importe peu de quelle arme on les frappe, pourvu qu'on les frappe. Déjà, Arnauld avait lu pour lui un recueil de lettres des Pères Généraux, et noté les passages à exploiter. En des termes fort éloquents, Aquaviva et Mutius Vitelleschi signalaient les infractions aux règles et les abus à réprimer. Un ami eût admiré l'active vigilance des supérieurs, et leur zèle pour le maintien de l'Institut. Il eût conclu que les déficits étaient personnels, et que l'Ordre tout entier, par l'organe de ses chefs, ne s'y résignait pas. Il eût fait la part aussi d'un certain pessimisme inévitable chez ceux qui ont le zèle de la justice, et qui leur fait accentuer les défauts contre lesquels ils combattent. Il eût noté enfin avec quelle franchise, dans l'intimité, les Jésuites faisaient leur examen de conscience, et prenaient au sérieux les plaintes qu'on articulait contre eux au dehors. Mais comment demander aux Port-Royalistes, cet effort de sympathie qui n'eût été ici que loyauté d'historien?

Voici plus grave. Pour lui permettre d'étudier les

méfaits de l'hérésie jésuitique, quel auteur Port-Royal met-il entre les mains de son secrétaire? Un pamphlet allemand. C'est dans l'*Historia Jesuitica* du sacramentaire Rodolphe Hospinianus que Pascal — nous avons, page par page et de sa main, l'indication des renvois — va prendre ses idées sur les Jésuites et leur histoire. Certaines de ses notes sentent à plein leur provenance protestante; ceci par exemple : ils soutiennent que tout roi ou prince, déclaré hérétique par des hommes graves, c'est-à-dire par eux, Jésuites, peut être mis à mort; ils avaient, pendant la Ligue, un bref du Pape qui les dispensait d'obéir au roi; l'un d'eux avait enseigné qu'on pouvait alors lui obéir provisoirement, par feintise; leur pauvreté n'est qu'un trompe l'œil, etc. etc. C'est donc là, dans ce singulier document, que Pascal et ses amis lisaient les *Constitutions*. C'est Hospinianus qui leur apprenait à voir, dans les *Déclarations* qui les commentent et les expliquent, une œuvre de mensonge, contredisant et falsifiant le texte, là enfin qu'il devait puiser de quoi remplir le chapitre qu'il intitulait à l'avance : « Lettre des établissements violents des Jésuites partout » (1).

(1) *Pensées*, t. III, p. 389, 398, 399, etc.
R. Hospinianus, *Historia Jesuitica, hoc est de origine, regulis, constitutionibus, privilegiis, incrementis, progressu et propagatione ordinis Jesuitarum. Item de eorum dolis, fraudibus, imposturis, nefariis facinoribus, cruentis consiliis, falsa quoque et sanguinolenta doctrina.* Tiguri (Zurich) 1619, in-f°. Cet ouvrage fut repris et augmenté un peu plus tard par Ludovicus Lucius, *Hist. Jes.. de Jesuitarum ordinis origine, nomine*, etc. Bâle, 1627, in-4°
On devait aussi connaître à Port-Royal, à cette date le *Teatro Jesuitico*, dont nous parlons plus loin.

Ce projet de *Provinciales* nouvelles fut abandonné; mais il était trop riche de promesses pour n'être pas repris. Une douzaine d'années plus tard, c'était chose faite. Le premier volume de la *Morale Pratique* paraissait en 1669. Cette fois il s'agissait de montrer qu'il n'y avait plus lieu de distinguer entre Jésuites et Jésuites, casuistes sévères et casuistes relâchés; cette concession de Pascal est abandonnée : tous se valent, et ils font bloc. « Ce qu'il y a de plus effrayant dans la conduite de ces Pères, disait la Préface, est de voir qu'ils suivent dans la pratique toutes ces maximes corrompues, et qu'ils ne permettent rien aux autres contre la loi de Dieu.., qu'ils ne fassent eux-mêmes pour satisfaire leur propre convoitise ou pour l'agrandissement de leur Société ». Que si on les poursuit ainsi, à Dieu ne plaise que ce soit par animosité, c'est charité pure, c'est « par la douleur qu'on a de les voir en de si malheureux engagements... On désire de tout son cœur que ce travail puisse leur être utile, car, quoi qu'ils puissent dire, on les aime, et l'on a pour eux toute la charité que l'on doit. Mais on n'ose l'espérer ».

III

Où les jansénistes avaient-ils été chercher la matière de leur charitable avertissement? La chose vaut peut-être la peine de s'y arrêter un peu.

Nous venons de parler du théologien suisse Hospinianus. Singulière autorité dans la questien : mais voici

plus singulier encore. Gaspard Scioppius a laissé un nom retentissant dans la littérature de diatribes. Triste sire qui passa sa vie à diffamer savants et princes, abrité derrière de sonores pseudonymes. Par ailleurs, vaniteux comme on ne l'est pas, quémandeur inlassable et ayant de quoi se venger quand on faisait la sourde oreille, d'une violence de langage inouïe, avec le goût des obscénités les plus révoltantes, converti au catholicisme par politique, et peut-être retourné au protestantisme sur ses vieux jours. Cet ennemi d'Henri IV et de Jacques I[er], qui trouvait des excuses au crime de Ravaillac, se prit contre les Jésuites d'une haine folle. Il déclarait les haïr au point d'en perdre le sommeil. Ils étaient pires que les Turcs, ennemis de Dieu, n'adorant que le Pape, empoisonneurs, magiciens, rebelles, régicides. La litanie n'est pas nouvelle. Il fit tant qu'on finit par lui attribuer, je ne dis pas en toute certitude, mais avec vraisemblance, la confection d'un certain nombre de pièces fausses qui, pendant cent ans, vont circuler surtout dans le public janséniste, contre la Compagnie, et circulent encore. Les titres seuls de ses élucubrations donnent quelque idée du genre — à l'obscénité près : *Actio perduellionis in Jesuitas*, 1632; *Flagellum Jesuiticum*, 1632; *Anatomia Societatis Jesu*, 1633; *Jesuita exenteralus*, 1635 (1).

(1) Sur Scioppius, cfr. Huylenbroncq, *Vindicationes...* Bruxelles 1715, ch. I, p. 19. Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, t. v. p. 475. Pilatus, *Der Jesuitismus*, p. 493-495. Ch. Nisard, *Les gladiateurs de la République de Lettres*, t. II, p. 1-206. Paris, Levy, 1860. Sommervogel, t. III, au mot L. Forer.

Ce « fouetteur », cet « éventreur » des Jésuites, est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre et à fixer la fable des *Monita secreta*, découverts par hasard dans le portefeuille du Recteur de Paderborn, après le pillage du collège. On lui doit plus encore. Au temps où l'on discutait sur ce qu'il y avait à faire des immeubles dont, au cours de la guerre de Trente ans, certains ordres religieux avaient été dépossédés, il proposait qu'on les donnât aux Jésuites pour en faire des séminaires et des collèges (1630). Il les ménageait encore en ce temps là. Mais voici qu'une requête présentée par lui à la Diète, en vue d'une pension qui récompensât ses bons et loyaux services, n'obtient pas de réponse. La faute évidemment en est aux Jésuites, confesseurs de l'Empereur et de ses Electeurs, qui ne l'ont pas appuyée, comme il y comptait. *Inde iræ*. Et si aujourd'hui les Pères passent encore en Allemagne pour d'infatigables accapareurs de monastères et autres maisons, ils le doivent à Scioppius (1).

Les Jésuites n'étaient pas restés sans se défendre. « Forer, Alberti et Inchofer, entre autres, l'avaient fait

(1) On lui attribue, par exemple, le texte courant et classique de cette fameuse lettre du franciscain Sotello, dont on a tant abusé contre les Jésuites du Japon (Cfr. L. Forer. *Mantissa Ant-Anatomiæ Jesuiticæ*, Œniponte 1645, L. Pagès. *Hist. de la Relig. Chr. au Japon*, 1869, t. II, 137). Le fond peut être authentique; ce missionnaire, qui pourtant devait mourir confesseur de la foi, ne paraît pas avoir été très équilibré. Mais certains détails, relevés par les Jésuites, trahissent un homme ignorant des choses japonaises, et semblent interpolés.

Cette question a été examinée en détail par le Père B. Duhr, op. cit. n. 20, p. 582.

avec vigueur et avec esprit. Ils dépouillèrent Scioppius de ses fausses apparences... ils parvinrent à détacher de lui tous ceux qui le protégeaient encore, et ils le réduisirent à passer le reste de sa vie dans la retraite... Ils purent se flatter au moins d'avoir triomphé de lui vivant : mais une fois mort, ceux à qui il avait légué sa haine et ses libelles, et qui les firent fructifier, le vengèrent bien » (1).

Ces vengeurs de l'intègre Scioppius furent les compilateurs de la *Morale Pratique*. Mais il avait, en Allemagne, en Italie, jusqu'en Espagne, des amis et des émules. Ici nous retrouvons le *Teatro Jesuitico*, un vrai trésor pour les Solitaires. Il comprenait partie doctrinale et partie historique. La première avait été exploitée déjà par Nicolas Perrault, dans son ouvrage de 1667. Restait la seconde qu'il ne fallait pas laisser perdre. On y reproduisait les feuilles volantes, dont un certain François Roales, prêtre, avait inondé l'Espagne. La fleur des calomnies de Scioppius et de ses amis y était soigneusement mise en œuvre. L'auteur y avait ajouté sa cueillette d'anecdotes. Tout cela était excellent pour les jansénistes de Port-Royal, d'autant que, partis sur une fausse piste, ils s'obstinaient à attribuer le pamphlet à un pieux évêque dominicain, qui s'indigna très fort quand il sut comment on exploitait son nom. Il fallut avouer qu'on s'était trompé : mais l'ouvrage restait. Ne pouvant plus arguer de la vertu de Don Ildephonse de Saint Thomas, on se rejeta sur l'honnêteté

(1) Nisard, op. cit., p. 141.

scrupuleuse du Père de Ribas, dominicain, que les Jésuites avaient l'audace de mettre en doute (1).

IV

Donc en 1669, en pleine paix clémentine, la *Morale pratique* parut; anonyme bien entendu, mais qui pouvait hésiter sur la provenance? Le nom de l'auteur importait peu, certainement le livre sortait de Port-Royal. Aujourd'hui nous sommes renseignés; le compilateur était un fervent solitaire, l'abbé de Pontchâteau, un « des grands convertis du siècle, un homme d'une humilité extrême, à qui l'on attribuait des miracles », mais aussi « d'une intolérance naïve et grossière. » Sainte-Beuve, dans le portrait qu'il nous en fait, a soin d'insister fort peu sur sa collaboration à la *Morale pratique :* un mot, et c'est tout. Il est vrai qu'il a dans le texte une note qui peut suffire : « C'était un homme instruit; mais qu'il me soit permis d'ajouter qu'on n'en vit jamais de moins éclairé : entendez-le dans le sens que vous voudrez depuis le sens où l'entend Nicole, jusqu'à celui où Bayle le prendrait » (2). Façon discrète de nous dire qu'il n'avait, mais à aucun degré, ni le sens psychologique ni le sens critique.

Les Jésuites se turent. Ils savaient que le roi voulait

(1) Œuvres d'Arnauld, t. XXXII, p. ij, 469, 483, etc. etc. Huylenbroucq, *Vindicationes alternæ*, ch. II.

(2) Tome IV, p. 528, 248, note, 250, 255, 266-67, etc.

le silence. Du reste, le fond du pamphlet n'était guère neuf et parfois si complètement absurde!

A quoi bon discuter les diatribes de Melchior Cano, prouver que la prophétie de sainte Hildegarde contre les Jésuites était un faux, comme aussi son commentaire gratuitement attribué au dominicain Jérôme-Baptiste de la Nuza? A quoi bon réfuter un auteur qui prend au sérieux et argent comptant les hyperboles filiales de l'*Imago primi sæculi*? Quant à chercher où était la vérité dans l'histoire du prieuré de Saint-Valentin-de-Ruffach, enlevé par les Jésuites avec violence « en vertu de bulles contre des bulles », ou encore de l'abbaye d'Aula-Regia volée par eux, ou dans celle de la banqueroute des Jésuites de Séville, et cent autres épisodes d'accaparement, persécutions, intrigues, encore une fois, à quoi bon? Une calomnie est vite lancée, il suffit d'une demi-page : il faudra un volume pour la réfuter et nul ne le lira. Qui les croira quand ils apporteront des lettres attestant qu'ils n'ont point été pêcheurs de perles à Cochin, marchands, banquiers et voituriers à Carthagène, accapareurs de tous les transports depuis cette ville jusqu'à Quito, qu'ils n'ont pas détourné de canal à Grenade et en une nuit bâti un moulin par dessus, fabriqué de la fausse monnaie à Malaga, etc., etc? Donc, pour cette fois, les Jésuites ne se mirent pas en frais de réfutation.

Quatorze ans se passèrent; la suite du pamphlet parut, toujours anonyme, intitulée : « *La morale pratique des Jésuites, second volume, divisé en sept parties, où l'on représente leur conduite dans la Chine, dans le*

Japon, dans l'Amérique et dans l'Ethyopie, le tout tiré de livres bien autorizés ou de pièces très authentiques. 1683. » La préface, continuant le même genre de plaisanterie que ci-dessus, déclarait que si l'on revenait à la charge, c'était parce que le premier avertissement n'avait pas atteint son but. Les Jésuites ne laissant voir aucune velléité de conversion, « on veut encore faire un nouvel effort pour leur procurer cette confusion salutaire » sans laquelle il n'y a pas de salut pour les pécheurs.

Cette fois, les Jésuites crurent avoir assez patienté. C'est qu'un certain nombre de faits nouveaux étaient mis en avant sur lesquels il importait de ne pas laisser les ombres s'accumuler. Nous parlons de la question des rites chinois et malabares qu'on portait devant le public français, précisément à l'heure où Louis XIV se préparait à envoyer des Jésuites le représenter à Pékin. Donc, en 1687, le Père Le Tellier, le futur confesseur du roi, publia l'apologie des missionnaires. On trouvera peut-être qu'on avait mis bien du temps à préparer la réplique. Mais il s'agissait de ce qui se passait jusqu'en Extrême-Orient, et pour peu qu'on ait eu besoin de renseignements, la correspondance pouvait prendre au bas mot deux années (1).

(1) La mission française de Pékin fut fondée en 1684.

Défense des nouveaux chrestiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes. Contre deux livres intitulez : La morale pratique des Jésuites et l'Esprit de M. Arnauld. A Paris, 1687, in-12° Une seconde partie parut en 1690. Le troisième volume de la *Morale pratique*, concerne la *Défense*. Sommervogel, VII, col. 1913.

Or, le grand Arnauld, depuis la paix clémentine, après ses formelles promesses au roi, avait pris sur lui de se taire. Il n'avait personnellement rien écrit contre les Jésuites. Son humeur batailleuse s'était tournée ailleurs, et ce fut le tour des calvinistes de l'exercer. Il faut avouer qu'il fit alors assez bonne besogne. Les Molinistes pouvaient bien continuer à trouver dans la doctrine chère à Port-Royal une saveur protestante marquée. Du moins les intentions étaient sauves. On n'attaque pas avec tant de furie ceux avec qui l'on est accusé de pactiser. Reste que le champ des inconséquences humaines est immense. Pour ce qui était des Jésuites, le docteur se réservait : il se contentait de regarder ses amis fourbir leurs vieilles armes ou en forger de nouvelles. Mais il est à croire que la réponse du Jésuite au second volume de la *Morale pratique* n'était pas à dédaigner. Dans ses assertions, le Père Le Tellier avait l'air si sûr de lui quand il établissait que la plupart des pièces reproduites par le compilateur étaient archifausses, qu'il devenait nécessaire d'intervenir. Pour sauver l'honneur du parti, il ne fallait rien moins que la rentrée en ligne du docteur. De là un troisième volume en 1690, suivi de quatre autres jusqu'en 1693, sans parler d'un huitième qui devait paraître en 1695 après sa mort.

Aucun n'était signé, et l'on hésite un peu sur la part exacte que d'autres, comme Nicole, purent prendre à cette compilation. Sur quoi M. Brunetière faisait naguère cette remarque : « Les historiens ne manquent pas de fort bonnes raisons pour les excuser de ce mys-

tère; mais les bibliographes aimeraient qu'à toutes leurs vertus nos messieurs de Port-Royal eussent cru pouvoir joindre celle de la franchise » (1).

V

Cependant la *Morale pratique* figure dans les œuvres complètes du grand Arnauld, et c'est justice. Ce qu'il n'écrivit pas, il l'inspira, et il n'est besoin que de feuilleter sa volumineuse correspondance avec ses agents de Rome, pour voir quel mal il se donna; et, ici encore, j'admire avec quelle discrétion Sainte-Beuve se dispense de souligner cette œuvre du plus remuant des Port-Royalistes.

Nous avons déjà dit un mot d'Arnauld dans notre premier volume. Si nous y revenons c'est que le docteur, par sa mentalité très particulière, nous semble représenter fort bien l'antijésuitisme janséniste après Pascal, celui des luttes contre la bulle *Unigenitus*, celui de la Régence et du XVIIIe siècle. Non que les disciples n'aient fort depassé le maître en tous ses excès. Mais le maître a donné un modèle qu'on a copié, sans se lasser, pendant cent ans en l'exagérant toujours. Essayons de le saisir dans sa simplicité première et demandons nos renseignements à des historiens dont, par ailleurs, nous sommes très loin de partager toutes les idées.

(1) *Grande Encyclopédie*, t. III, p. 1062.

Et d'abord, comme il convient, à Sainte-Beuve. Il nous dit très finement de son héros : « Il y a un mot dont Arnauld, s'il l'avait connu, n'eût jamais senti la valeur. C'est au XVe livre de l'Iliade, lorsque la messagère Iris s'efforce de persuader à Neptune de ne pas s'opiniâtrer à résister en face au courroux de Jupiter : « Ne te laisseras-tu pas fléchir un peu? car l'esprit des bons n'est pas inflexible. » C'est souvent une marque de force et de grandeur que de changer. Le cœur, l'esprit des hommes de bien, des hommes sensés est susceptible de se modifier, de se rendre aux bonnes raisons. Ce n'est pas toujours une supériorité d'être et de rester tout d'une pièce, *inentamable, irramenable*. Entêtement n'est pas constance. » Sainte-Beuve est dur pour ses amis (1).

Voici maintenant le dernier historien de Richard Simon. « Arnauld, nous dit-il, est le type accompli du dogmatisme pointilleux et atrabilaire. Qu'attendre d'un homme pour lequel, des trois concupiscences, la plus dangereuse est celle de la science « libido sciendi »; qui fait un mérite à saint Augustin d'avoir ignoré l'hébreu, qui estime que pour l'intelligence de l'Ecriture sainte la méthode de charité supplée amplement à la connaissance des langues et de la grammaire? »

Qu'Arnauld ait été vertueux, mortifié, prêtre digne et pieux, à Dieu d'en juger. La qualité de son esprit nous importe seule ici, et, de l'avis de tous ceux qui y ont regardé d'un peu près, cette qualité est médiocre.

(1) Tome V, p. 452.

« C'est une opinion généralement admise, nous dit le même auteur, depuis Sainte-Beuve, et passée de son Port-Royal dans la plupart de nos histoires de littérature ou de philosophie, que la scholastique a été tuée en théologie par Port-Royal aussi bien qu'elle l'a été en philosophie par Descartes. La hardiesse de leur pensée, assure-t-on des disciples de saint Cyran, a égalé la mortification de leur vie, et leur influence réformatrice s'est étendue jusqu'à leurs ennemis théologiques dont ils ont malgré eux transformé les méthodes. Richard Simon pensait exactement le contraire, et, pour lui, les traités des Arnauld et des Nicole contre le protestantisme étaient le type achevé de la plus médiocre scholastique. » Candeur et crédulité, voilà qui résume l'état d'âme de ces Messieurs, Tillemont mis à part bien entendu. La *Perpétuité de la Foi* témoigne d'une ignorance complète des règles critiques les plus élémentaires. La dialectique remplace la science. « Jamais, même aux plus beaux jours de la scholastique, l'insuffisance de sources ne fut marquée par un plus imposant appareil d'argumentation » (1).

Cet entêtement aveugle, cette impuissance critique du docteur vont se transporter tels quels dans son

(1) Margival, *Richard-Simon*, Paris, 1900, p. 63, 68, 73.

Voici, par manière d'antithèse, l'appréciation de M. Gazier : « Nulle trace de scholastique, mais une exposition lumineuse et une érudition puisée aux meilleures sources ». (*Pascal et les écrivains de Port-Royal*, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérat. franç.* t. IV, p. 575). Parmi les ouvrages d'Arnauld, le savant auteur ne mentionne pas la *Morale pratique :* c'est une œuvre peu littéraire, il est vrai, une simple compilation, mais si caractéristique !

antijésuitisme, et, comme tout passe par une âme incroyablement rigide autant que passionnée, on devine ce que vont devenir les faits.

Il faut avoir parcouru son œuvre énorme et surtout sa correspondance, pour se rendre compte de la place que tenaient les Jésuites dans ses préoccupations. Mais cette hantise même chez le polémiste, n'est pas sans inquiéter. Cela touche à l'idée fixe. En même temps qu'il faisait fouiller dans les bibliothèques de Rome pour y trouver de nouvelles pièces à conviction, ou de quoi justifier des pièces déjà publiées par Pontchâteau, mais sans preuves suffisantes; partout où il y avait des Jésuites, ses amis le tenaient au courant de ce qui se passait. Pas un professeur obscur qui, dans un collège lointain, laissât échapper une thèse critiquable, sans qu'il en fût averti. De la Hollande où il était réfugié, il lançait aussitôt une dénonciation, et — c'était l'usage depuis les *Provinciales*, — l'Ordre tout entier était responsable de l'imprudence d'un seul. Des rétractations, ou désavœux, on ne tenait aucun compte. Et par exemple, tout le monde croyait bien enterrée l'affaire du « péché philosophique », thèses condamnées par le Père Général, dès 1619, puis attaquées par Pascal dans sa quatrième lettre, puis condamnées de nouveau en 1659. C'était fini. Mais quand il s'agit des Jésuites, on peut toujours recommencer; la bille rebondit toujours. Donc en 1686, un professeur de Dijon, le Père Musnier eut l'air de vouloir réveiller les controverses. Averti, Arnauld se dresse et dénonce l'Ordre obstinément hérétique. Musnier s'explique. Le Père Le Tellier prouve

dans un opuscule (1691) que l'erreur en question est combattue par nombre de Jésuites. Arnauld insiste : il a, dit-il, les cahiers du professeur, et les propositions incriminées y sont en toutes lettres. On lui réplique que ces cahiers dûment légalisés sont au collège de Clermont à Paris, qu'on peut les y consulter et qu'on défie d'y lire ce qu'Arnauld prétend y voir. Arnauld, mis au pied du mur, s'en tire en disant qu'il a fait parler le Père Musnier par « figure de rhétorique ». On croit peut-être qu'il en reste sur cette jolie plaisanterie. Pas du tout, il reprend la prétendue doctrine des Jésuites, lui donne une mine bien hérétique, le dénonce à Rome, le fait englober par Alexandre VIII dans sa condamnation de 1690, et voilà les Jésuites convaincus d'une hérésie monstrueuse. On voit le genre (1).

Ou bien encore, si le docteur a quelque sujet de se plaindre, et qu'il ne sache à qui s'en prendre, sur le moindre indice, il dénonce les Jésuites.

(1) Huylenbroncq *Vindicationes*... Gand, 1711, p. 222. Maynard, I, p. 142. Sommervogel, au mot *Musnier*, t. V. p. 1470. La proposition condamnée est celle-ci : « Le péché philosophique, quelque grief qu'il soit dans celui qui ignore Dieu ou ne pense pas actuellement à Dieu est bien un péché grave; mais ce n'est pas une offense de Dieu, ou un péché mortel qui fasse perdre son amitié, et mérite la peine éternelle »... Voir dans le *Dict. de Théologie catholique*, l'article *Alexandre VIII*.

Un piquant sujet d'étude pour qui ne se laisse pas éblouir par la renommée d'Arnauld serait le suivant : les efforts du docteur pour faire condamner à Rome le plus qu'il pourra de livres jésuitiques, et la différence qu'il y a à ses yeux entre les condamnations de l'Index selon qu'elles visent des jansénistes ou des molinistes. Rien ne montrerait mieux le très curieux état d'esprit du grand homme.

Par exemple, un livre parait en Hollande, très injurieux pour M. de Rancé, abbé de la Trappe. De qui peut-il être? « Il y est parlé, écrit Arnauld, tant de fois et si hors de propos du Père Bouhours, et de ses divers ouvrages, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'il en soit l'auteur » (1). L'auteur était le ministre protestant Larroque.

Un inconnu voulant forcer cinq docteurs de l'Université de Douai soupçonnés de jansénisme à se déclarer plus ouvertement, et à trahir leur hérésie cachée, leur écrit des lettres qu'il signe Antoine A..... Les destinataires traduisirent Antoine Arnauld Flattés de la confiance du grand homme, ils ouvrent leur cœur. Le correspondant impose à ceux d'entre eux qui veulent bien se laisser faire, la démission de leurs bénéfices, l'envoi de leurs livres, écrits, papiers, la vente de leurs meubles, etc... On devine la suite et le coup de théâtre. Mais on devine aussi la colère, bien justifiée cette fois, d'Antoine Arnauld. Cet abus de confiance dépassait par trop les limites des mystifications permises. Qui avait pu monter le coup? Les Jésuites évidemment. De preuves, il n'y en a point. Mais Arnauld l'a crié sur tous les toits, et aujourd'hui encore on l'en croit sur parole (2).

(1) Lettre du 24 août 1685, cfr. Crétineau-Joly, t. IV, ch. I.

(2) Voyez par exemple Fr. H Reusch, *Beiträge zur Geschichte des Jesuitenordens* (Munich, 1894), p. 169 et suiv.: tous les arguments pour conclure à la complicité des Jésuites sont tirés d'Arnauld.

Sur la foi du janséniste Grosley, Sainte-Beuve (t. V, p. 464-465) tient pour le Père Lallemand (sic) que Grosley aurait vu chez le Père Tournemine, cassé de vieillesse, sourd, etc., et qui racontait

Du reste, vers ce temps là, les productions jansénistes avaient un trait commun. Bon gré mal gré, il fallait dénoncer partout la main des Jésuites. A force d'en

avec jubilation les détails de la fameuse fourberie qu'il avait imaginée, filée et conduite à la fin qu'il se proposait. Ce récit est invraisemblable de tout point. Le seul Jésuite qui, vers 1730, portant le nom indiqué, pourrait répondre au signalement était Philippe Lallemant; c'était, il est vrai, un ardent adversaire des jansénistes. Il avait, quand Grosley prétend l'avoir vu, 70 ans, mais n'était pas tellement cassé de vieillesse qu'il n'eût encore dix-huit ans à vivre, à combattre et à écrire. En 1690, date de la fourberie de Douai, il était à Paris et termina l'année au collège d'Eu. Arnauld se trouvait alors dans les Pays-Bas, et c'est dans les Pays-Bas que toute l'affaire fut menée.

Du reste, au premier moment, les soupçons s'étaient égarés sur le Père J.-B. Waudripont, recteur au noviciat de Tournai, et ensuite sur le Père Gislain Payen, recteur à Douai, puis à Liège. Mais d'autres historiens affirment que le coup fut monté par les collègues mêmes des théologiens suspects de jansénisme (d'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. III, p. 350, 1739). Picot (*Bibliogr. universelle*, au mot *Tournely*) nomme le D[r] Tournely qui, de fait, se trouvait alors à Douai. L'éditeur des œuvres d'Arnauld semble être du même avis (Reusch, p. 187). Mais Tournely protesta contre cette allégation, tout en paraissant ne point trop blâmer la mystification (*Praelect théolog. de Gratia Christi*, Paris, 1738, t. I, p. 452, q. 3. Epoc. 3).

Le Père Sommervogel écrit : « Le Cardinal de Bissy, que ses relations continuelles avec Madame de Maintenon et Louis XIV avaient mis au courant de bien des détails secrets, devait connaître l'auteur des lettres du faux Arnauld; car, dans une critique qu'il fit de l'*Histoire de la Constitution Unigenitus*, par D. Thuillier..... il reprend cet auteur d'avoir attribué ces écrits aux Jésuites ». (*Etudes religieuses*, 1683, p. 793).

En somme, le véritable faussaire est encore à découvrir (Reusch, p. 188). On eût peut-être pu trouver quelque chose dans les archives de l'université de Douai : elles ont été détruites à la Révolution. Ceux qui continuent à rejeter l'affaire sur les Jésuites, n'ont d'autre autorité que les affirmations réitérées d'Arnauld. On estimera que c'est insuffisant.

faire une tactique, c'était devenu dans le parti une vraie monomanie. Ils voulaient faire croire au public, qu'il n'y avait au monde que les Jésuites à les dénoncer. Supprimez les Jésuites, la paix renaîtra comme par enchantement. Si quelque prélat était opposé aux jansénistes, s'il leur décochait quelque mandement, il n'y avait qu'un responsable, les Jésuites. De cet entêtement, habile peut-être, mais peu honnête, Fénélon, entre beaucoup d'autres, devait faire l'expérience personnelle. « Le parti dira, tant qu'il lui plaira, écrivait-il en 1711, que je me livre aux Jésuites par politique. C'est ce qu'ils ne manquent jamais de dire de ceux qui ne favorisent pas leur doctrine. Ils veulent que personne ne puisse parler autrement qu'eux, qu'en trahissant sa conscience, pour plaire à une Société qui a du crédit. Mais les personnes équitables verront sans peine combien je suis éloigné de rechercher les Jésuites par politique. Je suis véritablement ami de ceux-ci, comme il convient que je le sois; je leur fais plaisir en ce qui dépend de moi, comme je tâche d'un autre côté d'en faire aux gens qui sont prévenus contre eux, etc. » Et ailleurs : « La passion va si loin que la haine des Jésuites devient une raison décisive pour aimer le jansénisme malgré l'Eglise qui le foudroie. Si les Jésuites devenaient jansénistes, leur perversion convertirait bientôt un grand nombre de leurs ennemis. On ne veut voir que les seuls Jésuites dans tout ce qui s'est fait contre eux. Ecoutez le parti : Les Jésuites ont fait les censures des facultés de théologie dont ils sont exclus. Ils ont présidé aux assemblées pour régler les délibérations de l'Eglise de France. Ils

ont conduit la plume de tous les évêques dans leurs mandements. Ils ont donné des leçons à tous les Papes pour composer leurs brefs; ils ont dicté les constitutions du Saint-Siège. L'Eglise entière, devenue imbécile malgré la promesse de son époux, n'est plus que l'organe de cette Compagnie pélagienne » (1).

Et maintenant, revenons à la *Morale Pratique*. Avec une mentalité semblable, s'étonnera-t-on que ses divers auteurs jansénistes, se soient montrés, en face de leurs adversaires, d'une crédulité sans exemple? Entassement de pièces et de documents, de prophéties et d'histoires, de relations et de lettres, de controverses et de répliques, d'où il appert que l'esprit jésuitique est un esprit d'orgueil et de cupidité; que les Jésuites sont juifs à Gênes, idolâtres en Chine, hérétiques au Japon, généraux d'armée et souverains au Paraguay, négociants partout, et souvent banqueroutiers, acharnés persécuteurs de leurs rivaux en pays de mission.

Et le fondement de tout cela? De fausses pièces ou bien des pièces vraies mais faussées, des histoires réelles mais dénaturées, petits cancans devenus en route des calomnies énormes : voilà le fond du gros pamphlet. On faisait flèche de tout bois. Courait-il une lettre de missionnaires franciscains ou dominicains, défavorable aux Jésuites, très vraisemblablement arrangée et interpolée par on ne sait qui, on l'enregistrait comme un trésor, quitte, lorsque les Jésuites dénonçaient le

(1) *Œuvres complètes*, Paris, Leroux, 1850, t. VII, p. 680. *Lettres diverses*, lettre CCXLII (CXCV), à M***, 1711. *Instr. pastorale sur le système de Jansenius*. Avertissement.

faux, à se mettre en quête de l'original qui restait introuvable (1).

Et alors, pour peu que les Jésuites voulussent répliqner, suivait une polémique sans fin, énervante, où le docteur mettait toute sa mauvaise scolastique à prolonger la lutte en déplaçant la question. Telle avait été la tactique au temps des *Provinciales*, telle elle resta jusqu'au bout de tradition chez les jansénistes.

Existait-il quelque part un livre de Jésuite apostat contre ses anciens confrères, on acceptait les accusations, et si l'auteur — ce Jarrige dont nous avons parlé — se rétractait et déclarait avoir menti, on épiloguait sur les termes de cette rétractation, pour n'avoir pas à sacrifier ce beau document (2).

Une calomnie avait-elle pour garant un homme taré et les Jésuites arguaient-ils de l'immoralité du témoin? On faisait l'impossible pour le blanchir. Ainsi l'intègre Scioppius : Arnauld le défend, il trouve mauvais qu'on taxe de zèle hypocrite et bizarre ses ostentations d'orthodoxie, il ne souffre pas qu'on nous le montre à la fin retournant au protestantisme; surtout il ne se fait pas faute d'emprunter beaucoup contre l'ennemi commun à ce pharisien, commentateur de Priapées (3).

L'invraisemblance absolue n'arrêtait pas ces défenseurs de la pure morale. Depuis longtemps on colportait une pseudo-prophétie de sainte Hildegarde. Elle avait

(1) Je fais allusion surtout à la fameuse lettre du franciscain Sotello.

(2) *Morale Pratique*, t. I.

(3) Ch. Nisard, op. cit., p. 55, 147. *Morale Pratique*, t. III, p. 124, 125.

été composée au XIIIe siècle contre les Ordres mendiants. C'était l'époque où dominicains et franciscains, trois cents ans avant les Jésuites, éprouvaient combien il était difficile de forcer les portes de l'Université. Plus tard, les hérétiques la modifièrent et l'appliquèrent aux Jésuites : « Il s'élèvera des hommes qui s'engraisseront des péchés du peuple; ils feront profession d'être du nombre des mendiants. Ils se conduiront comme s'ils n'avaient ni honte, ni pudeur..... Ils s'étudieront à inventer de nouveaux moyens de faire le mal... Le diable enracinera dans leur cœur quatre vices principaux : la flatterie, dont ils se serviront pour engager le monde à leur faire de grandes largesses; l'envie, qui fera qu'ils ne pourront souffrir qu'on fasse du bien aux autres et non à eux; l'hypocrisie, qui les portera à user de dissimulation pour plaire aux autres; et la médisance, à laquelle ils auront recours pour se rendre plus recommandables en blâmant tous les autres, etc., etc. ».

On enregistra la prophétie, moins peut-être pour sa valeur intrinsèque, que pour le commentaire très hostile qu'on avait l'audace de faire courir sous le nom d'un pieux évêque dominicain, Jérôme-Baptiste de la Nuza (1).

Il faut être juste et tout dire : il est certaines calomnies dont Arnauld refusa de se faire le colporteur. Jamais il

(1) T. I, p. 8; t. III, p. 335. Œuvres d'*Arnauld*, t. XXXII, p. XXI. L'authenticité du commentaire est niée par l'historien de l'évêque, Jer. Fusser, O. P.; cfr. Huylenbroncq, t. II, ch. VII, etc. Il était assez habile de mettre en avant le savant dominicain : il s'était montré très hostile aux théories de Molina, lors de la controverse de *Auxiliis*.

ne crut aux *Monita Secreta*. Défendant les catholiques anglais contre les accusations protestantes, il sut faire participer les Jésuites à son œuvre d'équité. On citerait peut-être de lui d'autres faits semblables. Mais cela même ne fait que compliquer ce caractère étrange de batailleur. Derrière cette passion, cette étroitesse d'idées, ce manque absolu de critique, cette crédulité, cet entêtement, tout au fond de l'âme, au jour du jugement, qu'est-ce que Dieu a pu trouver, lui qui « discerne l'âme de l'esprit, et porte le scalpel entre les tendons et les moelles, les pensées du cœur et les intentions » (1)?

VI

Triste ouvrage en somme. Bayle, le sceptique, qui vers ce temps-là s'amusait à faire un dictionnaire des sottises et contradictions des historiens, en notait la profonde maladresse : « Leurs ennemis (aux Jésuites) leur feraient beaucoup plus de mal, disait-il, s'ils mesuraient mieux les coups qu'ils leur portent... Il faut être bien aveugle pour ne pas prévoir que plusieurs libelles qui paraissent tous les jours contre la société, lui fourniront de belles armes; si elle payait les auteurs pour publier telles histoires, on pourrait dire qu'elle emploierait bien son argent » (2).

(1) Hebr. IV, 12.
(2) Au mot *Loyola*.

Sainte-Beuve en est agacé, un peu à cause de l'évidente injustice, beaucoup pour le manque absolu de talent. On pardonne tout au talent, et même la calomnie. « Après la victoire décisive des *Provinciales*, dit-il, cela me fait l'effet du gros train et des fourgons qui, en traversant le champ de bataille, achèvent les blessés et broient sous leurs roues les morts... Ces livres manquaient par trop d'esprit d'équité, ou tout au moins de malice intelligente; ils me dégoûtent et m'ennuient à n'en pouvoir parler. Que vous dirai-je? Il y eut la *queue* de Pascal, comme il y eut la *queue* de Voltaire » (1).

Mais écoutons un réquisitoire autrement grave. Au moment où paraissait la *Morale pratique*, Bourdaloue était en pleine possession de sa gloire. Il attaquait le mal et le faux sous toutes ses formes, mais à visage découvert et en face. On pouvait s'en plaindre, mais il avait le droit, lui, de tout oser. Ce n'était point vaine recherche de l'actualité : mais il y avait des erreurs dans l'air, et quelle erreur veut-on que le prédicateur démasque, quel vice veut-on qu'il attaque si ce n'est l'erreur et le vice du moment? Il disait donc dans son sermon sur la *Sévérité chrétienne* : « On est sévère, mais, en même temps, on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables,

(1) *Port-Royal*, III, p. 216. « Ils me dégoûtent à n'en pouvoir parler »; toujours le même procédé chez Sainte-Beuve : il fait son choix dans les faits à mettre en œuvre, et se croit en règle avec sa conscience d'écrivain, en nous avertissant, par manière de prétérition, qu'il y a des choses qu'il omet : elles gâteraient le bel ensemble du portrait.

des inimitiés dont on ne revient jamais; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part on le rend odieux par les plus fausses interprétations. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais par un secret que l'Evangile ne nous a point appris, on prétend sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne jamais vouloir les connaître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de *Mémoires* scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images » (1)!

Cela, c'était contre le parti en général. Bourdaloue alla plus loin, et c'est bien Arnauld qu'il visait quand il s'exprimait ainsi :

« Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir

(1) Dominicales, 3e dimanche après la Pentecôte, *Sur la sévérité chrétienne*, 2e partie.

informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres, animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs; cependant cet homme meurt et sur tout cela l'on ne voit, de sa part, nulle satisfaction; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et sans hésiter on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu : il est mort dans les sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie; mais, après tout, trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et devait l'être, devient dès lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible et un secret que j'ignore » (1).

(1) Dominicales, 11e dimanche après la Pentecôte, *sur la Médisance*, 2e partie.

VII

Dans la *Morale pratique*, il est vrai, tout n'était pas de la même invraisemblance; il s'y rencontrait plus d'une histoire qui était pour embarrasser les Jésuites.

Arnauld, en effet, exploitait habilement toutes leurs contestations avec les prélats et les autres religieux, surtout en pays de mission et c'est là le fond original de sa compilation. « Tout le monde sait comment les querelles de ce genre, où les deux parties souvent obéissent à d'excellents mobiles et peut être ont également raison à des points de vue différents, peuvent influencer des esprits pieux, honnêtes, jusqu'à les rendre témoins peu sûrs et rapporteurs inconsciemment infidèles de ce qu'ils ont vu et entendu, ou cru voir et entendre. Cette observation d'expérience suffit pour infirmer la valeur des autorités les plus sérieuses qui appuient les accusations de la *Morale pratique*. Inutile de parler des autres (1). »

Donc tout n'est pas faux dans les « histoires » accumulées par le docteur. Il était vrai que les Jésuites avaient eu des procès avec d'autres religieux et qu'ils les avaient perdus; que de graves démêlés avaient mis la mésintelligence entre eux et l'évêque Palafox; que, dans la question des rites, ils étaient bien près d'être abandon-

(1) Jos. Brucker, article *Ant. Arnauld*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*.

nés par les congrégations romaines. Mais en toutes ces querelles on oubliait par trop l'adage juridique : *Audiatur et altera pars.*

Or, l'autre parti pouvait-il toujours se faire entendre? Le Père Le Tellier avait, sur le fait des missionnaires, répondu à la *Morale pratique.* Son ouvrage avait paru, avec l'approbation de l'évêque de Québec, Mgr de Laval, de sainte mémoire, lequel, ayant vu à l'œuvre les Jésuites du Canada, appelait le livre d'Arnauld un grand scandale (1). L'auteur expliquait pourquoi l'on avait tardé à répondre. A quoi bon? disait-il. Cela empêchera-t-il la calomnie d'aller son train? Faisons comme le roi qui laisse crier ses ennemis de Hollande et ne se met pas en peine de les réfuter.

« Que servira-t-il aux Jésuites de la Chine d'avoir esté les premiers, et presque les seuls, qui se soient soumis, et sans la moindre résistance, aux Vicaires apostoliques dès qu'ils y ont paru en 1684; si cela n'a pas empêché leurs ennemis de publier encore l'été passé par la plume de leur secrétaire, le Gazetier de Hollande, que le Saint-Père était extrêmement irrité contre eux? etc... (2).

« Que servira-t-il aux Jésuites d'Allemagne d'avoir une attestation signée par quatre des principaux conseillers de M. l'électeur Palatin, tous protestants, dans laquelle ils témoignent que l'histoire du Jésuite,

(1) C. de Rochemonteix, *Les Jésuites de la Nouvelle-France*, t. I, p. XXII, Paris, 1895.

(2) Sur cette question des Vicaires apostoliques, voir *Etudes*, 1896, t. I, p. 504, article du Père Jos. Brucker, *Histoire des Missions*.

contrefaisant une voix du ciel pour tromper ce prince et l'animer à la destruction de l'hérésie, n'est qu'une pure fable? Le Gazetier hollandais continuera à parler de la fourberie des Jésuites. Il continuera à dire que ce sont les Jésuites qui, par leur avarice et leurs conseils, ont engagé l'empereur dans sa guerre contre les Hongrois; que le peuple de Vienne irrité en a massacré plusieurs qui voulaient se sauver à l'approche des Turcs; que c'est eux, et non pas, comme il l'avait dit un peu auparavant, quatre Turcs déguisés, qui ont brûlé Stockolm l'an dernier.

« Il y aura toujours, continue Le Tellier, des Barnets en Angleterre, des Jurieux en Hollande et des XXX en France pour adopter de semblables histoires » (1).

Ce qui le rassure, c'est que, pour un qui les attaque, il y en a vingt qui les défendent. Pour un Melchior Cano, il y a Louis de Grenade, Jean d'Avila, Thérèse de Jésus, Barthélemy des Martyrs. Henri IV peut les consoler de l'avocat Arnauld, et Innocent X de Palafox.

Et puis il y a cette piquante constatation : leurs ennemis ne s'entendent guère. Ecoutez les protestants : les Jésuites, c'est la moelle et la quintessence du papisme; — mais écoutez les jansénistes : le plus grand malheur pour l'Angleterre catholique, c'est d'avoir des missionnaires Jésuites. En France, on les trouve trop espagnols et trop français en Espagne. L'auteur du livre intitulé la *Politique du clergé de France* (Jurieu) les montre tout dévoués à la maison d'Autriche, par con-

(1) Pages 28, 29, 32.

séquent il faut les bannir et protéger les huguenots. Un autre, ailleurs, publie une brochure : « *L'empereur et l'empire sont trahis, comment? et par qui?* » par les Jésuites. En Angleterre, ils sont les émissaires du Pape; en France, le Saint-Siège n'a pas de plus grands ennemis et ils ne cherchent qu'à lui susciter des affaires. « Et, ce qui est merveilleux, c'est que toutes leurs entreprises pour le Pape, contre le Pape, en France comme en Angleterre, en Espagne comme en Hollande, sont animées de l'esprit de la Société entière, sous les ordres et par la direction du Général » (1).

Dès lors, à quoi bon tant se mettre en peine de répondre : on n'y suffit pas. Le Tellier avait essayé cependant une réplique. Du même coup, il réfutait Arnauld le janséniste et son ennemi le calviniste Jurieu, insistant sur les calomnies lancées contre les missionnaires.

Mais Le Tellier jouait de malheur. Il oubliait une chose, c'est que pareille publication lui était interdite. A la suite des controverses entre missionnaires, en vue de la paix, pour mettre fin à ce déluge d'écrits pour ou contre les Jésuites, Clément X par son bref *Creditae nobis*, du 19 décembre 1672, avait interdit de publier des livres ou écrits *de missionibus vel de rebus ad missiones pertinentibus*. L'ordre était universel. Les Jésuites se soumirent, ils interrompirent, par exemple, leurs *Relations de la Nouvelle-France*. Tous les autres les suivirent-ils dans leur obéissance, nous n'avons pas à

(1) Pages 40, 41.

l'examiner. Mais l'ouvrage du Père Le Tellier tombait sous la prohibition de Clément X, il fut mis à l'Index, *donec corrigatur*. Les jansénistes purent continuer à attaquer les missionnaires : il ne restait personne pour leur donner la réplique (1). Du reste, il n'y avait pas que Rome à mettre ainsi des entraves à la défense ; à l'heure où les Jésuites étaient le mieux en cour à Versailles, le Père G. Daniel, 1694, publiait ses *Entretiens* de *Cléandre et* d'*Eudoxe*, la meilleure des réfutations de Pascal qui ait paru au XVIIe siècle. Le succès avait été immédiat. En un clin d'œil l'édition disparut. Mais Bayle nous apprend qu'un ordre venu du roi suspendit la vente. Les exemplaires qui se payaient 50 sols se revendaient 14 francs. Que s'était-il passé? On voulait ménager Nicole ; or Daniel le malmenait assez vigoureusement, et l'archevêque de Paris s'était plaint. Mais surtout le roi voulait qu'on se tût. Le Père de la Chaize intervint et l'ouvrage fut arrêté (2).

(1) De Rochemonteix, op. cit. ; lire toute l'*Introduction*. Bien entendu, la prohibition n'était pas absolue ; mais on exigeait une permission écrite de la Propagande. On se demande si l'ordonnance fut suffisamment promulguée. Voir encore sur les difficultés spéciales que l'exécution du Bref rencontrait en pays gallican, J. Brucker. *Etudes, Partie bibliographique* LIII, p. 513.

A la condamnation du livre il y avait une autre cause. Les dominicains se disaient diffamés à l'occasion de ce qu'on y racontait du Père Collado O. P. qui avait exploité contre les Jésuites du Japon les dires, vrais ou faux, du franciscain Sotello.

(2) Bayle, art. *Pascal* ; Maynard, I, p. 47.

CHAPITRE II

La querelle des Rites

CHAPITRE II

La querelle des Rites

I

Plus d'une fois, dans les pages qui précèdent, nous avons côtoyé, sans y entrer, la fameuse et tumultueuse question des rites. Le lecteur s'étonnerait peut-être que

(1) Ceux qui, dans cette querelle des rites, seraient curieux de connaître l'opinion justifiée des Jésuites actuels devront consulter avant tout l'article *Rites chinois*, par J. Brucker dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (Letouzé), t. II, col. 2364 et suiv. Nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire dans notre travail que de le suivre de près.

Voir encore, du même, dans les *Etudes fondées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, 1896, t. I, p. 498, *Histoire des Missions*, où il rectifie certaines erreurs de M. Launay dans son *Hist. géner. de la*

nous n'en disions davantage et il attribuerait notre discrétion à l'embarras. L'embarras existe en effet. Non pas que le fond des choses soit aussi honteux pour les Jésuites que le laisseraient croire certaines diatribes, ou même des restrictions qui se croient charitables (1). Ce qui pourrait arrêter, c'est d'abord qu'il entend rester soumis aux décisions du Saint-Siège, interdisant de soulever à nouveau ces brûlantes controverses. Ensuite, il voudrait bien pouvoir défendre les uns, non dans leurs erreurs bien entendu, mais dans leurs procédés, sans accuser les autres. Or cela est parfois difficile; car si,

Soc. des Miss. Etrangères; 1901, t. III, p. 44. *Les Missionnaires catholiques aujourd'hui et autrefois*, sur la légende du Père A. Schall.

C. de Rochemonteix, *Les Jésuites de la Nouvelle France*, Paris, 1895, 4 in-4°, Introduction; dans les *Etudes*, 1903, t. I, p. 26. *Le Père Amiot et la mission française de Pékin à la fin du XVIII*e *siècle.*

Sur l'Inde, mais avec précaution, Jos. Bertrand, *La Mission du Maduré d'après les documents inédits*, 1847-48, 4 vol. in-8°; *Mémoires historiques sur les Missions des Ordres religieux*, etc., Paris, 1862, 8°.

Bibliographie assez complète des sources imprimées dans Carayon, op. cit., n. 1108-1225 (Rites Chinois et Malabares), et pour la Chine, H. Cordier, *Bibliotheca Sinica*. 1878-85, 2 vol.

(1) Cette phrase, par exemple : « Si l'on pouvait faire un reproche à M. Launay sur la façon dont il a exposé cette question des rites, ce serait d'avoir laissé dans l'ombre quelques actes grandement répréhensibles de certaines personnes qui, pour essayer de faire triompher leur opinion, ne craignirent pas de recourir aux expédients les plus odieux ». Nous voulons bien croire qu'il s'agit ici des calomnies de Angelita, Norbert, Favre et consorts, sur lesquels en effet, l'estimable historien de la Société des Missions étrangères, se tait le plus souvent et peut-être un peu trop. Mais d'autres croiront qu'il s'agit des Jésuites. (*L'Univers*, 5 oct. 1895, cité par J. Brucker. *Etudes*, t. I, p. 498).

parmi « les autres », il y en a qui n'ont été guidés que par le pur amour de la vérité, ils ont eu, non le tort, mais le malheur d'avoir les jansénistes pour alliés de circonstance; et, entre les deux extrêmes, vrais orthodoxes et hérétiques notoires, combien de nuances intermédiaires! Je ne voudrais pas assurer que, sur ce point les anciens Jésuites, apologistes de leurs confrères, n'aient pas commis plus d'une confusion regrettable (1). Mais on avouera que l'erreur était facile. Enfin, dernier embarras, sur des questions aussi complexes, pour faire la pleine lumière historique, et rendre à chacun selon ses œuvres, il faudrait des développements que notre cadre ne comporte pas. Cependant il y a dans ce long et douloureux épisode un cas d'antijésuitisme sectaire trop notable pour être laissé complètement dans l'ombre.

La question des rites, soulevée tout d'abord aux Indes, à propos de l'apostolat des Brahmes au Maduré, ne sortit guère pendant longtemps du huis clos des tribunaux ecclésiastiques et des congrégations romaines. Elle n'avait point été portée devant le public. Le 31 janvier 1623, Grégoire XV avait conclu provisoirement l'affaire par un décret de tolérance. On ne se prononçait pas sur le fond; on admirait ce que certaines condescendances pour les autres, cachaient l'héroïsme personnel chez les missionnaires. Si l'on se réservait de revenir sur les concessions faites, a tout le moins on respectait les intentions, le zèle ardent, non seulement pour le

(1) Brucker, loc. cit, p. 510.

salut des âmes, mais pour la pureté de la foi. Tout se passait entre honnêtes gens, sans passion trop vive. Et, chez ces apôtres que, plus tard, on accusera de pactiser avec l'idolâtrie, il s'en trouva que l'Eglise a placé sur les autels. On objectait à la béatification de Jean de Britto sa pratique des rites malabars. Benoît XIV, celui-là même qui allait, en des termes parfois durs, mettre un terme à la querelle déjà plus que séculaire, déclara que l'objection ne valait pas (1).

Les missionnaires de Chine furent les premiers mis en cause devant l'opinion; et, dans sa cinquième *Provinciale*, sur la foi d'un décret de la Propagande mal compris, et d'un mémoire adressé à Philippe IV, disait-on, par les Franciscains des Philippines, mais œuvre d'un faussaire, Pascal apprit au monde scandalisé, que les Jésuites permettaient de se prosterner devant une idole, en rapportant mentalement l'acte d'adoration à une image de Jésus-Christ cachée sous leurs habits.

Il fallait être bien prévenu pour admettre une histoire de ce genre chez les frères de ceux qui, au Japon, avaient si vaillamment donné leur sang pour la foi. Quelque chose aurait dû avertir intérieurement l'écrivain que cela, en ces termes du moins, était absurde. A coup sûr, pareille crédulité de sa part lui enlevait tout droit de crier à la calomnie, quand les Jésuites voyaient dans le jansénisme un peu plus de calvinisme conscient et voulu qu'il n'y en avait. Mais autour de

(1) Ben. XIV., de *Servorum Dei beatificatione*... Lib. III, cap. XV, n. 19, cfr. Lib. II, cap. ult, n° 11. Bertrand, *La mission du Maduré*, t. IV, p. 409.

lui on n'y regardait pas de si près. « Et voilà, s'écrie M. Molinier, où l'esprit de parti peut mener un homme sincère ». C'était évidemment par trop fort, et les plus déterminés admirateurs du pamphlétaire, comme Sainte-Beuve, ont soin ici de ne pas trop insister (1).

Pascal, bien entendu, n'inventait rien. Il était l'écho lointain, et déformé d'une vive alarme qu'on avait eue aux Philippines en 1635. Des religieux dominicains et franciscains, qui avaient fait en Chine une apparition, en avaient, sans mauvaise foi, mais sans discernement, rapporté certains bruits étranges. Les Jésuites autorisaient de vraies superstitions, ils n'osaient prêcher Jésus crucifié, etc. Les autorités s'émurent. On fut

(1) Allusion très discrète dans Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 349, cfr. Maynard, t. I, p. 221, note, et Molinier, *Provinciales*, t. II, p. 230. Le Tellier (*Défense des nouveaux chrétiens*, t. I, p. 210), et G. Daniel (*Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, suite du 5ᵉ entretien), rejettent la responsabilité du mémoire sur « un certain Diego Collado, qui s'était déjà servi de semblables artifices pour publier d'autres pareilles Satyres, un esprit brouillon et inquiet, convaincu d'une infinité de contradictions et d'impostures dont ses mémoriaux sont remplis et à qui l'histoire même de son Ordre, en racontant les grandes brouilleries qu'il y causa, fait assez justice. » Le Père Forer (*Mantissa Anatomiæ*, p. 134), parlant de la lettre de Sotelo, où Collado avouait avoir changé quelques mots, écrivait : « *Illius testificatio non pluris quam cassa nux facienda (est)* ».

A la base de ces calomnies, souvent on trouve un fait réel, mal compris ou défiguré par la passion. Voici, dans le cas présent, ce dont il s'agit.

Le culte du dieu Chen-Hoan (le Chacim-Choan de Pascal), ou dieu des remparts, n'était point de ceux qui, civil dans leurs origines, semblaient, pour être tolérés, n'avoir besoin que d'être dégagés de leurs superfétations superstitieuses. Il était nettement idolâtrique. Le Père Sambiasi, à Nankin, crut y reconnaître le culte des saints Anges, mais dégénéré. On lui assura que jadis ce qui en faisait l'objet, c'était

d'autant plus prompt à prendre feu que les accusateurs étaient espagnols et les inculpés protégés du Portugal. Mais on finit par s'expliquer et les dénonciations furent rétractées. Il en resta quelque chose pourtant, et le Père Moralès, dominicain, crut devoir, non sous forme de plainte, mais par manière de cas de conscience poser quelques questions en cour de Rome, questions telles que la réponse ne pouvait être douteuse; et par exemple, non, il n'était pas admissible qu'on adressât à un crucifix caché, les adorations qui semblaient aller à une idole. (Décret de septembre 1645). Pourtant comment empêcher la mauvaise foi et la passion de voir là une condamnation discrète mais nette, des missionnai-

non une idole, mais le génie tutélaire de la cité. Il résolut de lui opposer le culte des Anges Gardiens. Une chapelle fut consacrée à ces esprits bienheureux. Une affiche mise à la porte exposait la doctrine catholique et le gardien de l'immeuble était chargé de l'expliquer aux visiteurs. Mais les sacrifices à Chen-Hoan accompagnaient une foule d'actes de la vie publique. Evidemment les mandarins chrétiens n'y pouvaient participer. Pourtant, quand il leur était moralement impossible de s'abstenir de la cérémonie civile, pouvait-on, de leur part, tolérer une présence purement matérielle à l'acte religieux? Les missionnaires se rappelèrent le cas de conscience analogue posé au prophète Elisée par Naaman : « Il est un point seulement sur lequel je vous demande de prier pour moi le Seigneur : quand mon maître entrera au temple de Remmon pour se prosterner (*ut adoret*) et que, lui s'appuyant sur ma main, je me prosternerai (*adoravero*) dans le temple de Remmon, lui se prosternant (*adorante*) dans le même lieu, que le Seigneur me pardonne, à moi son serviteur. » Et Elisée lui dit : « Va en paix ». (IV, Rois, V, 18, 19). C'est la réponse que fit le missionnaire de Nankin, ajoutant toutefois : Dispensez-vous en le plus possible; et, en tout cas, manifestez toujours quelle est votre croyance. Collombel, *Hist. de la mission du Kiang-Nan*, (autogr., Zi-Ka-Wei), t. I, p. 361; t. II, p. 505. Voilà, croyons-nous, l'origine de la légende.

res Jésuites? On n'y manqua pas. On y manqua d'autant moins que le décret portait une incise qui dut paraître écrasante aux ennemis de la Compagnie. Il s'adressait *omnibus et singulis missionnariis cujuscumque ordinis et instituti etiam Societatis Jesu*. Ces derniers mots ne soulignaient-ils pas assez la culpabilité des Pères? Or un peu de familiarité avec la littérature canonique eût appris aux pamphlétaires que la formule n'a rien d'exceptionnel; elle est courante dans les décrets relatifs aux ordres religieux.

Les Jésuites se virent donc obligés de poser eux aussi des questions au Saint-Siège. Leurs explications furent agréées. Ici qu'on veuille noter dans les dates une curieuse coïncidence. Le 20 mars 1656, Pascal signait sa cinquième *Provinciale* où, sur la foi de ses oracles, il rééditait et popularisait la fable en question. Trois jours après, 23 mars, à Rome, le Saint-Office donnait raison aux Jésuites et portait le décret de tolérance sur lequel ils allaient vivre un demi siècle.

La querelle se ranima, beaucoup plus vive et plus générale, vingt ans après. Un ancien missionnaire de Chine, Fernand Navarette, rentré en Europe, publiait ses *Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la monarchia de China*, in-folio, Madrid, 1676. C'était, pour une bonne part, une charge à fond contre les Jésuites d'Extrême-Orient, leurs œuvres, leurs méthodes. Un second volume parut en 1679. Les Pères de la Compagnie étaient accusés de ne prêcher là-bas qu'un christianisme bâtard, mêlé de superstitions et de con-

descendances injustifiables. Ce gros réquisitoire était comme un fait nouveau qui permettait de renouveler à fond, et de rendre piquant le vieux procès contre la morale relâchée. Les jansénistes, on le pense bien, ne furent pas les derniers à en tirer parti, et Navarette eut le triste honneur d'être une des grandes autorités de la *Morale pratique*, en attendant d'être exploité par Voltaire.

De quoi s'agissait-il donc? Aux Indes et en Chine, les Jésuites avaient essayé de ne rien imposer aux néophytes qui ne fût certainement exigé par la loi chrétienne. Un jour, le Saint-Siège avait donné aux missionnaires cette règle très sage : « Ne point obliger ces peuples à changer leurs cérémonies, leurs coutumes et leurs manières, à moins qu'elles ne soient très manifestement contraires à la religion et aux bonnes mœurs. *Nulla ratione suadete illis populis ut ritus suos, consuetudines et mores mutent modo non sint apertissime religioni et bonis moribus contraria* (1) ».

C'était précisément la loi que les missionnaires de la Compagnie prétendaient suivre, lorsque, dans les mœurs locales, ils cherchaient à discerner les éléments civils, les éléments superstitieux, les éléments mixtes ou douteux. Mais souvent, où trouver, entre ces divers domaines, la limite précise? En Chine, par exemple, où tant d'usages se réclament de Confucius, où l'on fait rentrer

(1) *Collectanea... ad usum Soc. Missionum ad Exteros* (1880, gr. in-4°), p. 76. 1659. Ex Instruct. S. C. de Prop. fid. ad primos Vic. apost.

dans la piété filiale et le culte des ancêtres tant de choses disparates; dans l'Inde encore, où tout repose sur le système des castes, il fallait y regarder de très près avant d'affirmer qu'une coutume était ou n'était pas superstiteuse. Pour nous en tenir à la Chine, dans les honneurs rendus à Confucius et aux morts, il y en avait d'évidemment superstitieux, par exemple lorsqu'on brûlait de la monnaie de papier en leur honneur; ils furent proscrits par les Jésuites, et ils ne pouvaient pas ne pas l'être, tout comme l'évidente idolâtrie bouddhique. D'autres rites prêtaient à controverse; ils avaient leurs analogues dans la vie civile; on se prosternait devant l'image de Confucius, mais on en faisait autant pour honorer des magistrats, des professeurs; cela ne pouvait-il passer pour simple marque de politesse? Avant de rien décider, les Jésuites examinèrent la question avec soin : elle n'était pas de celles, pensaient-ils, qui pouvaient se trancher à la légère, car il ne s'agissait de rien moins que d'aller attaquer de front des coutumes considérées par beaucoup dans le pays comme fondamentales.

Ils étudièrent la langue, les livres, les mœurs. Ils s'informèrent auprès des gens éclairés, les convertis par exemple, sur la manière dont ils entendaient ces rites. Ils remontèrent aux origines et crurent pouvoir affirmer qu'à une certaine époque ils étaient nettement et exclusivement civils : ils l'étaient encore aux yeux des Chinois instruits. Il est vrai que le populaire y mêlait des éléments répréhensibles, de vrais sacrifices par exemple. Ne pouvait-on pas épurer ces pratiques, les ramener à

leur institution première, élaguer complètement la superstition? Restaient les éléments neutres, jugés tels après sérieux examen : si l'on pouvait s'en dispenser sans grave détriment, mieux valait, eux aussi, les élaguer. Ceux dont l'omisssion serait préjudiciable, on pouvait essayer de les christianiser. Mais comme, après tout, ces rites étaient de ceux dont les ignorants seraient toujours tentés d'abuser, ou que les gens peu avertis risquaient de mal comprendre, il fallait préparer le jour où l'on pourrait les supprimer complètement.

Telle fut la règle de conduite, la politique, si l'on tient à ce mot, des Jésuites et de bon nombre d'autres missionnaires. Elle rencontra, elle devait rencontrer des contradicteurs. Ceux-là estimaient que c'était faire trop de fond sur l'archéologie. L'avis des lettrés ou des Brahmes instruits était suspect, comme aussi les décisions les plus officielles de l'empereur. Il fallait voir les réalités concrètes, immédiates. Le Saint-Siège fut consulté. Grégoire XV, en 1623, avait répondu pour les Indes; Alexandre VII le fit en 1656 pour la Chine. Rome se réservait d'examiner les choses plus à fond dans l'avenir. En attendant, les Jésuites pouvaient garder leurs méthodes. Si donc ils se trompaient, ils le faisaient de bonne foi.

Les choses en étaient là : on vivait au Céleste Empire sous ce régime de tolérance consacré par l'autorité suprême. Les deux partis, représentés surtout par les Jésuites et les Dominicains, se faisaient des concessions réciproques qui devaient aboutir à une entente complète quand, en 1665, une persécution survint. Des religieux

des deux ordres, avec un franciscain, au nombre de 23, furent internés à Canton. Fernand Navarette était parmi eux. Pendant les loisirs prolongés qu'on leur faisait, ils examinèrent et discutèrent les points sur lesquels il leur sembla que la discipline ecclésiastique devait s'adapter aux mœurs chinoises. Or, un des articles par eux rédigés, le 41e, portait qu'il fallait s'en tenir au décret d'Alexandre VII, comme « très probable », et qu'on n'avait rien de sérieux à lui opposer. L'accord se faisait donc et dans le sens favorable aux Jésuites. Le 26 janvier 1668, tous les missionnaires, sauf un franciscain, signaient cette espèce de convention, Navarette comme les autres. Plus tard il se ravisa et fit effacer son nom. Alors, la controverse ayant repris avec lui, il lut de longs mémoires sur les questions en litige, se déclara convaincu et signa une seconde fois (29 septembre 1669). A quelque temps de là, il parvenait à s'échapper de Canton, au risque de compromettre ses compagnons de captivité. Pour parfaire le nombre des détenus, un Jésuite resté en liberté, le Père Grimaldi, dut se constituer prisonnier.

Navarette était un homme de bien, on n'a aucune raison d'en douter. On ne peut dire qu'il eût de l'aversion pour les Jésuites. Nommé archevêque de Saint-Domingue il se montra leur ami et protesta quand, craignant de lui être à charge. ils voulurent se retirer de son diocèse. Mais il était passionné, versatile, homme d'impression. Rentré en Europe, il posa au Saint-Office un certain nombre de questions sur les affaires de Chine (1674). La réponse ne venant pas, il sembla vouloir en

appeler au public et son premier in-folio parut (1676).

Le public répondit par la voix des jansénistes, et les missionnaires Jésuites furent accusés une fois encore de tolérer l'idolâtrie, sans parler de beaucoup d'autres méfaits. Passant par l'imagination ardente de l'ancien missionnaire, les réalités, que ses confrères et lui avaient approuvées pourtant, se déformaient. Elles se déformèrent bien plus encore quand la haine systématique du parti s'en fut emparée; tant et si bien que ceux-là même qui, en Chine et à Rome, désapprouvaient les procédés des Jésuites étaient contraints de protester contre ces odieuses calomnies. Dans un mandement de 1693, Mgr Maigrot, des Missions étrangères, les justifiait d'avoir autorisé l'idolâtrie. Le 20 novembre 1704, le Saint-Office défendait de faire passer pour fauteurs d'idolâtrie les missionnaires qui, avant son décret, avaient cru pouvoir permettre ce qu'il réprouvait. Mais la légende servait trop les passions pour ne pas faire son chemin.

Abrégeons. En 1693, Mgr Maigrot interdisait dans son vicariat ce qu'avait autorisé Alexandre VII en 1656, affirmant que le décret de ce Pape avait été rédigé sur des rapports fautifs et peu véridiques. L'affaire fut portée au Saint-Office en 1697. A son habitude, Rome prit son temps; et comme la décision à donner dépendait de questions techniques dépassant la compétence ordinaire des consulteurs et des théologiens; surtout, comme la solution, quel qu'en fut le sens, devait avoir des conséquences fort graves, on crut qu'un examen de plusieurs années ne serait pas de trop. Un légat,

Mgr de Tournon, fut même envoyé en Chine faire une enquête sur les lieux. Il partit en 1701.

II

Pour eux, les jansénistes ne s'arrangeaient pas de ces lenteurs. Le Saint-Office, dont on eût respecté l'autorité s'il condamnait les Jésuites, s'il les absolvait n'était plus rien pour l'Eglise gallicane. Il importait de le prévenir et l'on soumit la question à la Sorbonne. La discussion fut chaude; elle remplit trente séances et les Jésuites furent condamnés (18 octobre 1700).

La décision n'a rien qui doive étonner. On peut se demander, il est vrai, quelles étaient les connaissances sinologiques des théologiens qui examinaient les assertions des Pères Le Comte et Le Gobien relatives à la religion des anciens Chinois; question d'histoire pure et d'exégèse chinoise que, gratuitement, on transformait en question de morale. Mais Pascal, un laïque, s'était improvisé théologien, portant au tribunal du grand public des problèmes où le public et lui étaient parfaitement incompétents. Pourquoi, de son côté, un théologien ne se serait-il pas constitué juge de problèmes purement philologiques? En somme, tout s'explique par le besoin de trouver les Jésuites en faute. Parmi ces docteurs qui les condamnaient, beaucoup étaient pour inspirer une juste défiance. « Les adversaires de la tolérance des rites chinois ont eu pour auxiliaires ardents

tous les ennemis des Jésuites, notamment les jansénistes qui exploitèrent les « idolâtries chinoises », avec autant d'habileté et aussi peu de souci de la vérité qu'ils avaient fait de la « morale relâchée ». Assurément, les pamphlets jansénistes n'ont eu aucun effet sur les décisions du Saint-Siège; mais, comme jadis les *Provinciales*, ils ont grandement influencé l'opinion publique, et d'autant plus facilement qu'à partir de 1710 l'obéissance ne permettait plus aux Jésuites de parler, même pour se défendre, tandis que les accusations lancées par des gens qui n'avaient cure de l'*Index* se répétaient et se propageaient sans relâche » (1).

Que si l'on examinait, en cette matière, l'attitude de Bossuet et celle de Fénelon, la comparaison tournerait-elle complètement à l'avantage de l'homme de génie? A coup sûr l'*a priori* et le préjugé ne sont pas du côté de Fénelon, et voici quelques lignes de lui dont on peut se demander si jamais Bossuet les eût écrites. Les jansénistes se plaignaient que Rome fût d'une lenteur désespérante.

« On connaît mal l'autorité de l'Eglise-mère, réplique l'archevêque, et la sage fermeté du Pape quand on espère lui faire ainsi la loi. Il ne s'agit, en cette affaire, comme nous l'allons voir, d'aucun point doctrinal, mais seulement d'une très importante question de fait, sur des missions dont tous les ouvriers sont envoyés immédiatement par le Saint-Siège. N'est-il pas naturel que le Pape règle ses propres missions? N'est-ce pas

(1) J. Brucker, *Etudes*, 1896, t. I, p. 509, cf., 1905, t. III, p. 113.

le moins qu'on puisse donner à un juge dont le tribunal est si élevé que de lui laisser le temps qu'il croit nécessaire pour instruire exactement le procès qu'il doit juger?...

« Il ne s'agit point de condamner les opinions des missionnaires de la Chine; on ne dispute sur aucun point dogmatique. D'un côté, les Jésuites ne croient pas moins que leurs adversaires que ce culte doit être retranché s'il est religieux; d'un autre côté leurs adversaires ne reconnaissent pas moins qu'eux que ce culte ne devrait point être retranché, de peur de troubler tant d'églises naissantes et de casser le décret d'un Pape comme favorable à l'idolâtrie, supposé que ce culte fût purement civil. Tout se réduit donc à une pure question de fait. Les uns disent : Un tel mot chinois signifie le ciel matériel; les autres répondent : il signifie aussi le Dieu du ciel. Les uns disent : Voilà un temple, un autel, un sacrifice; les autres répondent : Non, ce n'est suivant les mœurs et les intentions des Chinois qu'une salle, une table et qu'un honneur rendu à de simples hommes sans en attendre aucun secours. Qui croirai-je? Personne. Chacun, quoique plein de lumière, peut se prévenir et se tromper. Les relateurs non suspects assurent qu'il faut une très longue étude pour bien apprendre la langue chinoise. Les mœurs et les idées de ces peuples, sur les démonstrations de respect, sont infiniment éloignées des nôtres. D'ailleurs nous savons par notre propre expérience que les signes qui expriment le culte religieux peuvent varier selon les temps et les usages de chaque nation. Le même encens qui exprime

le culte suprême, quand on le donne à l'Eucharistie, ne signifie plus le même culte, dans le même temple et la même cérémonie, quand on le donne à tout le peuple et aux corps même des défunts. On rend dans nos églises, le vendredi-saint, à un crucifix d'argent ou de cuivre des honneurs extérieurs qui sont plus grands que ceux qu'on rend à Jésus-Christ même dans l'Eucharistie, quand on l'expose sur l'autel. L'officiant ôte ses souliers le vendredi-saint, et tout le peuple se prosterne dans la cérémonie de l'adoration de la croix. Ainsi, on donne de plus grands signes de culte en présence du moindre objet, et l'on donne des signes de culte qui sont moindres en présence de l'objet qui mérite le culte suprême. Quel Chinois ne s'y méprendrait pas s'il venait à examiner nos cérémonies? Les protestants eux-mêmes qui sont si ombrageux sur le culte divin, et qui auraient horreur de saluer en passant une image du Sauveur crucifié, ont réglé cependant que chaque proposant se mettra à genoux devant le ministre qui doit lui imposer les mains, etc. Il est donc évident par tant d'exemples que les signes du culte sont par eux-mêmes arbitraires, équivoques et sujets à variation en chaque pays : à combien plus forte raison peuvent-ils être équivoques entre des nations dont les mœurs et les préjugés sont si éloignés.

« Toutes ces règles ne prouvent point que le culte chinois (plus exactement, que telle cérémonie non proscrite par les Jésuites) soit exempt d'idolâtrie : mais elles suffisent pour faire suspendre le jugement des personnes neutres... Que ceux qui savent à fond la

langue et les mœurs chinoises aient impatience de voir ce culte condamné, s'ils le croient idolâtre; pour moi, qui ne sais aucune de ces choses, je suis édifié de voir que le Pape veut s'assurer sur les lieux, par son légat, des faits qui sont décisifs sur une pure question de fait » (1).

III

Rome ne se pressait donc pas. L'enquête du Saint-Office commencée en 1697 dura jusqu'en 1700. Le décret ne fut signé qu'en 1704, et promulgué seulement en 1709 par Clément XI. De son côté, le légat Maillard de Tournon, aux Indes et en Chine, avait enjoint aux missionnaires de supprimer un certain nombre de pratiques. A-t-il toujours procédé avec toute la circonspection voulue? Plusieurs en ont douté. Quoiqu'il en soit des formes dont son entourage est peut-être plus responsable que lui, ses actes, pour le fond, furent confirmés en 1710, et, du même coup, défense fut faite aux divers partis de rien publier désormais sur la querelle des rites sans l'imprimatur de l'Inquisition. Décisions fort graves. Le Saint-Siège devait savoir que, de l'humeur dont, en ce temps là, était l'empereur de

(1) *Œuvres complètes*, Paris, 1850, t. VII, p. 556 et suivantes. Lettres du Père de la Chaize à Fénelon, 12 septembre 1702; réponse de Fénelon, septembre 1702; lettre du même aux directeurs du séminaire des Missions étrangères, 5 octobre 1702.

Chine, Kang-Hi, l'on pouvait s'attendre, si les prohibitions du légat étaient maintenues, à la persécution, et probablement aussi à la ruine des églises Mais il y allait d'une question de principes : à l'Eglise universelle il fallait épargner, en matières doctrinales, l'ombre même d'un soupçon. Ce qu'un Pape avait toléré, un autre Pape l'interdit. Les Jésuites étaient condamnés.

Dans tout le cours de cette pénible controverse, aucune insulte gratuite, aucune diffamation ne leur avait été épargnée. Que leurs contradicteurs catholiques et eux-mêmes, aient apporté à soutenir leurs idées une ardeur singulière, que l'irritation se soit fait jour d'une façon superflue à notre gré, qui pourra s'en scandaliser de bonne foi? Tous croyaient défendre, avec la vérité, le bien des âmes et la gloire de Dieu. Mais derrière ceux dont l'opinion, en fin de compte. devait avait gain de cause au tribunal suprême, les intrigants ne manquaient pas, et les calomnies allaient leur train.

Les Jésuites ne faisaient rien que pour des vues humaines. Le succès avant tout, c'était leur programme. Ils dispensaient les néophytes des lois de l'Eglise, jeûne, communion pascale, confession annuelle : en revanche, ils les autorisaient à contribuer de leur argent aux fêtes païennes. Ils permettaient, non seulement de faire devant les tablettes de Confucius, des prostrations et des encensements, mais de prier le philosophe, le « Saint », de lui demander esprit, science, sagesse, de le remercier des grâces reçues. Et puis quelles méthodes apostoliques! Avait-on idée de saint Paul, se présentant

pour convertir les Césars avec des cartes de géographie, des globes, des sphères, des miroirs, des horloges, des épinettes !

« C'est avec ce nouveau genre de filets évangéliques qu'ils allaient à la pêche des âmes... Reconnait-on à ces filets des ministres du Dieu des chrétiens? » Les estampes venaient en aide au texte. Et voici par exemple, dans une gravure magnifique, le triomphe du Père Martini. En grand costume de mandarin, il se prélasse dans un trône superbe, porté sur les épaules de ses satellites. A ses pieds, un grand coffret avec cette inscription, le « sceau du roi ». En avant le grand parasol de cérémonie. Devant, derrière, une interminable file de soldats, de bannières, d'insignes. Qui aura l'idée de faire le sceptique devant une si belle estampe? (1)

On pense bien que l'arrêt de Clément XI, et le Décret qui interdisait de poursuivre les polémiques, s'il ferma la bouche aux Jésuites, ne fut pas pour gêner beaucoup certains adversaires. Une campagne nouvelle commença sur nouveaux frais. Les obstinés appelants de la Bulle *Unigenitus*, se voilèrent la face devant l'exemple d'insubordination donné, disaient-ils, par les inventeurs de l'obéissance aveugle. Et ils décòuvrirent « un complot insensé contre la Bulle *Ex illa die*, un concert impie pour ne se soumettre jamais, une désobéissance ouverte et scandaleuse, une révolte enfin devenue aussi naturelle à la Société que la nécessité de respirer pour

(1) *Annales des S. d. Jésuites*, t. III, vij et suiv., 320 et suiv.

vivre. » On prêta au cardinal de Tournon cette parole : « Quand tous les démons seraient sortis de l'enfer, pour venir à Pékin, ils n'y auraient rien fait de pire contre la religion que ce qu'ont fait les Jésuites » (1).

La vérité, disons-le tout de suite, c'est que les Jésuites furent attérés. Certains que la mission était condamnée à mort, que cent trente années de travaux allaient être frappées de stérilité, ils voulurent croire que tout cela n'était qu'un mauvais rêve. Si d'autres en avaient appelé d'Alexandre VIII à Clément XI, ne pouvaient-ils, de leur côté, en appeler de Mgr de Tournon à Clément XI, et même du Pape mal informé, pensaient-ils, au Pape mieux informé? Ils n'étaient pas les seuls à juger ainsi. Le vicaire apostolique de Nankin Mgr de Benavente, augustin, avait déjà réclamé en cour de Rome. L'évêque franciscain de Pekin, Mgr Della Chiesa, en avait fait autant, interdisant aux religieux de son obédience de suivre les décisions du légat. Puis, l'empereur ayant exigé que, pour pouvoir prêcher l'Evangile, les missionnaires lui demandassent un diplôme, et ayant déclaré qu'il l'accorderait à la condition expresse de continuer à tolérer les rites, l'évêque de Pékin sollicita le diplôme, et beaucoup de religieux crurent pouvoir l'imiter. Ce fut un tort sans doute. Il eût fallu obéir au légat d'abord, puis aux directions de Rome, plus pleinement, plus vite, sans tant chercher à détourner un coup désormais inévitable. C'est facile à

(1) *Anecdotes sur l'état présent de la religion en Chine*, t. V, p. 435 et passim cf. *Lettres édifiantes et curieuses*, Chine, 2e lettre du Père de Goville. Edit. de Lyon, 1819, t. XII, p. 43.

dire, de loin, quand il s'agit des autres, et qu'on n'a soi-même aucune responsabilité à courir.

Clément XI vit alors qu'il fallait parler plus clair. Dans sa constitution *Ex illa die* (1715), il déclara que les arguments mis en avant pour éluder les prohibitions pontificales ou en retarder l'exécution étaient sans valeur, et pour en finir, il exigea de tous les missionnaires, quels qu'ils fussent, un serment d'obéissance.

Le serment fut prêté et tenu. Le Père de Goville pouvait écrire un peu plus tard, répondant à l'auteur des *Anecdotes sur l'état présent de la religion en Chine*, qui l'avait personnellement mis en cause : « Depuis la publication du décret *Ex illa die*, les Jésuites n'ont plus qu'un seul et même sentiment, qui est celui de la soumission. Les calomnies et les satyres de leurs ennemis n'ont servi qu'à la rendre plus authentique et plus solennelle. Le Saint-Siège a la signature de chaque misssionnaire Jésuite » (1).

Les missionnaires avaient courbé la tête. Il fut plus malaisé de faire entendre raison aux chrétiens. Dès que les Jésuites leur parlèrent d'abandonner les rites proscrits, le désarroi prévu commença. Beaucoup parmi ces néophytes n'eurent pas l'héroïsme de faire le sacrifice qu'on leur demandait. Les uns promirent tout ce qu'on voulait et n'en firent ni plus ni moins. D'autres refusèrent, aimant mieux se priver des sacrements. Vint la persécution violente et, avec elle, les apostasies. Les

(1) *Lettres édif. et curieuses*. Deuxième lettre du Père de Goville. Edit. 1819, t. XII, p. 28.

missionnaires hésitaient sur la conduite à tenir. Il y en eut qui, désorientés devant l'attitude des chrétiens, cessèrent d'administrer les sacrements. « Leurs lettres de cette époque, écrit M. J. Brucker, (nous en avons beaucoup), respirent, avec la soumission résignée, mais complète aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ, une poignante tristesse, presque le désespoir. Eux-mêmes emploient ce terme, pour caractériser le sentiment qui les oppresse, en voyant, témoins impuissants, s'accomplir la ruine de cette belle mission, comme le marin qui sentirait son navire s'enfoncer sous ses pieds en vue de la terre désirée » (1).

On s'en fût tenu là, et les Jésuites, obéissant à la parole certaine et authentique du Pape, eussent continué leur œuvre, persécutés, emprisonnés, menacés de mort, du moins unis à leurs confrères d'apostolat dans une concorde achetée très cher. Le silence se serait fait peu à peu : la querelle des rites chinois, qui n'avait que trop duré déjà, pouvait être considérée comme close. Elle se ranima soudain.

Clément XI avait autorisé dans les funérailles chrétiennes certains usages chinois, à la condition qu'ils fussent vraiment civils. Restait à déterminer lesquels : aux prélats de régler les détails. Ce fut l'origine de controverses nouvelles, et il se trouva que les plus larges furent parfois ceux qui avaient mis le plus d'insistance naguère à réclamer pour d'autres les sévé-

(1) *Dict. de théol.*, II, col. 2384.

rités pontificales. Puis, en 1770, arrivait à Canton un nouveau légat, autorisé sous main par le Pape, on le sait maintenant, à faire certaines concessions, mais que Rome se réservait d'approuver ou de rejeter. De là ce qu'on a appelé les huit *permissions* de Mgr Mezzabarba. Les Jésuites crurent pouvoir en user : d'autres les condamnèrent et se plaignirent à Rome, où pour le moment on ne les écouta pas. Sur quoi Clément XII ordonna une grande enquête qui se prolongea jusqu'en 1742. Alors enfin Benoît XIV, dans sa Bulle *Ex quo*, trancha définitivement la controverse. Deux ans après, la Bulle *Omnium sollicitudinum* en faisait autant pour les rites Malabars. Il ne s'agissait pas, comme on l'a dit, de réduire à l'obéissance des religieux révoltés. Le Pape savait très bien, et il le déclare dans le second de ses documents, qu'il a reçu des missionnaires, dès le début de son pontificat, des preuves de filiale obéissance (1). Mais ils ne pouvaient s'empêcher d'espérer que Rome adoucirait ses rigueurs. La sentence, pensaient-ils, n'était pas tout à fait sans appel. Les dernières concessions ne semblaient-elles pas leur donner raison? Ils avaient tout fait, dans la mesure licite et par les voies légales, pour écarter le coup. Ils s'étaient efforcés d'obtenir les prolongations de tolérance pour des rites où ils ne parvenaient pas à voir une idolâtrie certaine. Leur insistance s'était accrue de la résistance même qu'ils rencontraient en Europe. Ils le savaient fort bien, si les plus estimables de leurs adversaires étaient mus

(1) S. D. N. Benedicti XIV, *Bullarium.* (Malines, 1826), t. II, p. 370.

par un zèle très pur pour la gloire de Dieu, et en même temps avaient des choses de Chine une expérience sérieuse et personnelle; combien d'autres, en Italie et en France, parlaient de ce qu'ils ne connaissaient pas! En combien de cas des éléments entraient en jeu, beaucoup moins avouables, rivalités corporatives ici, et là parti pris janséniste! On peut se le demander, les Jésuites eussent-ils défendu leur opinion avec cette constance, si les jansénistes n'avaient été là, sans cesse occupés à aviver la querelle, à exaspérer les oppositions, à dénaturer les faits, à mêler aux réalités des calomnies intolérables?

Maintenant c'était bien fini; le Pape avait dit le dernier mot, et nous avons déjà cité la parole de deux missionnaires de Pékin; elles traduisent les sentiments de tous leurs confrères : « *Accepimus, juravimus, servabimus* », disait le Père de Hallerstein; et le Frère Attiret : « Le Saint-Père a parlé, cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire, on ne se permet pas même un geste. Il faut se taire et obéir » (1).

Tels sont les faits. L'attitude des Jésuites en toute cette affaire, à la considérer de sang-froid, est-elle si condamnable? « Sans doute, leur obéissance n'a pas toujours été joyeuse : quelques-uns ont pu manifester trop vivement la grandeur du sacrifice que cette soumission coûtait à leur zèle apostolique bien plus qu'à leur amour-propre; je ne veux pas même nier des actes d'insubordination isolés, quoiqu'il n'y en ait jamais eu

(1) De Rochemonteix, loc. cit., p. 34.

de clairement prouvés; mais, après avoir recueilli et confronté une masse de témoignages, soit des amis, soit des ennemis ou des neutres, j'ose affirmer que l'obéissance des missionnaires Jésuites de Chine, dans leur ensemble, a été ce qu'elle devait être » (2).

IV

Or, c'est précisément ce qu'il ne fallait pas laisser croire au public, et l'infatigable jansénisme se hâta d'ajouter un chapitre nouveau à sa littérature antijésuitique, déjà si chargée pourtant, et que, pendant tout le XVIII[e] siècle, il ne cessa d'allonger de productions nouvelles.

C'est le temps où, toutes les semaines, les *Nouvelles ecclésiastiques*, petite feuille fondée en 1727, et qui ne disparaîtra qu'en 1803, mène la campagne en faveur de la secte et cueille par toute la France tous les faits divers « molinistes ». Jean-Antoine Gazaignes, ou l'abbé Philibert, compile ses *Annales des soi-disant Jésuites*, cinq gros volumes in-4°, contenant, par ordre chronologique, et enrichis de notes incroyables, « tous les Actes et Ecrits authentiques, Dénonciations, Avis doctrinaux, Requêtes, Ordonnances, Mandements, Instructions pastorales, Décrets, Censures, Bulles, Brefs, Edits, Arrêts, Sentences, Jugements émanés des Tribunaux

(1) Jos. Brucker, *Etudes*, 1896, t. I, p. 509.

ecclésiastiques et séculiers contre la doctrine, l'enseignement, les entreprises et les forfaits des soi-disant Jésuites depuis 1552, époque de leur naissance en France ». Le recueil devait aller jusqu'en 1762; il s'arrêta à l'année 1668 et c'est presque dommage, l'encyclopédie antijésuitique eût été complète.

On ne s'en tenait plus alors aux faux documents, on multipliait les fausses histoires.

Les protestants avaient donné l'exemple des romans bâtis de toutes pièces. En 1598, ils avaient inventé l'histoire du Père Henri Mangot, Jésuite, brûlé à Anvers pour crimes infâmes. Enquête faite et publiée, c'était une pure calomnie (1).

Les jansénistes du XVIIIe siècle ne dédaignèrent pas de la relever. Mais voici qui est de leur crû. C'est en 1724, l'histoire d'Ambroise Guis, assassiné par les Jésuites de Brest qui convoitaient sa fortune; en 1731, celle du Père Girard, de Toulon, brûlé à Aix comme sorcier, libertin et quiétiste; en 1732, l'histoire, — ceci est la perle de l'écrin, — du Père Chamillard, mort janséniste impénitent, appelant de la bulle *Unigenitus*, thaumaturge, et... qui ressuscita tout à coup pour tout démentir (2).

(1) Sommervogel, au mot *Coton* (t. II, col. 1540, in-4°) et Richeome (t. VII, col. 1818, in-6); Prat, *Recherches*, t. I, p. 673; Crétineau-Joly, t. V, ch. 3.

(2) Crétineau-Joly, t. V, ch. III, fin. Le Père Girard avait eu le tort de trop croire aux vertus d'une de ses pénitentes, nommée la Cadière, et il en parlait sans discernement. Alors elle feignit les extases. Le

Quand on sert au public de pareilles histoires, après tout faciles à vérifier, car Brest, Aix ou Toulon ne sont pas au bout du monde, on peut bien lui en préparer d'autres dont on mettra la scène en Chine, aux Indes, aux Antipodes. Il n'y aura personne pour y aller voir; et si les missionnaires incriminés s'avisent de répondre, comme il faut un an pour qu'on leur porte la calomnie et un an pour que la réplique soit renvoyée, le roman aura eu tout le temps de faire son chemin. On ne renonce pas facilement à une fable qu'on a crue pendant deux ans. A ces féconds inventeurs, la question des rites, et tout spécialement la légation du cardinal de Tournon, va fournir un excellent terrain. La grosse calomnie y germera touffue, pullulante, indéracinable. Naturellement on n'avance rien que sur pièces authentiques, autographes, que l'on peut aller voir à Rome, aux archives de la Propagande.

Et voici, par exemple, l'auteur anonyme des *Anecdotes de l'état de la religion dans la Chine*, Villermaules, dit l'abbé de Villers. Le fond de son pamphlet en sept volumes est composé de la relation de Mgr de Tournon. Un autre légat, Mezzabarba, l'a vue, nous assure-t-il, corrigée et approuvée; on doit l'en croire sur parole, car on ne montre pas l'approbation. Lui-même se donne pour ancien missionnaire (il l'a été, mais au Canada, d'où on l'a chassé), ce qui ne l'empêche pas d'écorcher les mots chinois, d'ignorer les mœurs et la géographie,

confesseur se défia et chercha à s'en débarrasser. Les ennemis des Jésuites s'emparèrent de l'histoire pour l'exploiter. Girard fut accusé de plusieurs crimes énormes, examiné par le parlement d'Aix et absous.

tout comme un vulgaire docteur de Sorbonne. A coup sûr, il a lu et médité la *Morale pratique*, car pour lui les Jésuites sont l'Antéchrist en personne, à preuve une vieille prophétie du xive siècle qui les a clairement désignés. Pour lui encore, et cette déclaration équivaut à une signature, la constitution *Unigenitus* n'a pas de pires ennemis, « comme on est en état de le démontrer à tout le monde chrétien, avec la clarté des rayons du soleil » (1).

Jugeons de la valeur de l'ensemble par un détail, mais caractéristique. L'auteur crut pouvoir s'en prendre personnellement au Père de Goville. A l'en croire, ce missionnaire avait bien signé le formulaire de Clément XI, mais il avait ensuite déclaré que ces actes de Rome étaient sans conséquence, qu'on pouvait, comme si de rien n'était, continuer à offrir des présents aux tablettes de Confucius. Il avait donné des consultations en ce sens, et cela par écrit. Une copie en avait été envoyée à la Propagande où l'on pouvait la voir. Sur quoi, ordre du Pape au Père Général d'avoir à faire revenir le Jésuite parjure. Comme il n'obéissait pas, on envoya de Canton l'autographe même du Père de Goville. Nouveaux ordres de renvoi, nouvelles tergiversations.

(1) *Anecdotes de l'état de la religion dans la Chine*, ou *Relation de M. le cardinal de Tournon, patriarche d'Antioche, visiteur apostolique, avec pouvoir de légat* a latere *à la Chine*, écrite par lui-même, 7 vol. in-12, 1734-1742. Les accusations contre le Père de Goville sont au tome IV. On trouve ses réponses dans les *Mémoires* de Trévoux, décembre 1735, p. 2625 et 1736, p. 2412. Elles sont reproduites dans plusieurs éditions des *Lettres édifiantes et curieuses*, par exemple, édit. 1819, t. II, p. 1-45.

Cela dura plusieurs années pendant lesquelles intervinrent, l'un après l'autre, le Père Général, le Père Visiteur, la Congrégation de la Propagande. Durant ce temps, lui se faisait l'accusateur d'un ecclésiastique, et il se livrait au commerce de l'or. Contraint enfin à s'embarquer sur le premier vaisseau en partance il avait trouvé le moyen de prolonger indéfiniment son voyage.

Pour entrer en des détails aussi précis, il fallait être ou bien audacieux dans le mensonge, ou bien sûr de ses preuves. Car, au moment où Villermaules imprimait tout cela, le religieux par lui mis sur la sellette était en France, où il s'occupait des affaires de sa mission.

La réponse ne tarda pas. Pour ce qui est du commerce de l'or, le Père de Goville apporta diverses attestations de gens qui l'avaient connu à Canton, et le justifiaient complètement, entre autres celles du directeur de la Compagnie des Indes. On pouvait aller voir les originaux chez un notaire où ils étaient déposés. Il ajoutait un détail intéressant. Ainsi qu'il arrive souvent, à la base de la calomnie il y avait un fait réel. Souvent, comme il était très au courant des poids et mesures de Chine, il avait prêté son concours aux marchands dans leurs transactions pour les empêcher d'être dupés. Sur tout le reste il opposait le démenti le plus catégorique, soulignait jusqu'à dix contradictions dans le récit qu'on faisait de ses crimes, mettait l'auteur des *Anecdotes* au défi de prouver une seule de ses allégations. En particulier jamais l'Archiviste de la Propagande ne pourrait produire la consultation dont on parlait, pour cette

simple raison qu'elle n'existait pas. Et quant à l'ecclésiastique par lui déféré devant les tribunaux, il demandait quand cela avait eu lieu, devant quelle juridiction, pourquoi, quel avait été le juge et quelle la sentence. « Si je l'ai accusé hautement il n'a pas dû manquer de se défendre hautement. »

V

Mais, en fin de compte, d'où venaient ces accusations? En Extrême-Orient, les Jésuites ne rencontraient pas que des rivaux et de loyaux contradicteurs. Ils avaient de francs ennemis dont les relations avec la secte ne sont plus un secret (1). Ils en trouvèrent jusque dans l'entourage immédiat du pieux cardinal de Tournon.

Certes, nous ne voulons pas nier que les missionnaires de la Compagnie n'aient eu avec ce prélat de pénibles difficultés (2). Ils ne repoussaient pas, ainsi que le fai-

(1) J. Brucker, *Etudes*, 1896, t. I, p. 510.

(2) « Pour ce qui concerne l'affaire des rites chinois et les incidents des légations de Mgr de Tournon et de Mgr Mezzabarba, la réponse la plus complète est dans un mémoire présenté par le Général de la Compagnie de Jésus au Souverain Pontife en 1723 et 1724. L'auteur des *Anecdotes* a donné une traduction partielle et infidèle du texte italien de ce mémoire (la copie manuscrite dont il s'est servi est à la bibliothèque nationale). Les pièces justificatives (lettres et relations des missionnaires, Jésuites et autres), qui en forment la portion la plus considérable et la plus intéressante, existent en copie dans la célèbre bibliothèque Inguimbert de Carpentras (Ms. n° 151) ». Ibid. 509, 510, note.

saient les évêques Portugais, sa juridiction comme attentatoire au *Patroado* du Roi très fidèle. Ils se mirent à sa disposition pour lui fournir des renseignements utiles, lui favoriser l'entrée de la Chine, lui ménager une audience de l'empereur. Par ailleurs ils ne purent s'empêcher de trouver fâcheux certains procédés. Ils se demandaient si le légat parfois n'excédait pas les limites de son autorité. Et par exemple, avait-il vraiment le droit, comme il le soutenait, voulant fournir la Chine de bons évêques, de dispenser les Jésuites du vœu qui leur interdit d'accepter l'épiscopat sans ordre exprès du Pape? Ses exigences sur ce point délicat prouvent à elles seules, croyons-nous, qu'il ne voyait pas dans les Jésuites d'aussi obstinés adversaires qu'on l'a dit. Pour eux, à ces prétentions, qu'ils jugeaient exorbitantes, ils répondaient par des réserves expresses, auxquelles il finit par opposer des menaces d'excommunication.

Il y eut donc des conflits. Mais, aux côtés du légat, se trouvaient des subalternes qui faisaient tout, semble-t-il, pour les aviver. Un témoin non suspect, M. Appiani, lazariste, interprète de la légation, les accuse « d'avoir en partie provoqué les incidents lamentables où échoua la mission, par leur orgueil, par leur infatuation d'eux-mêmes, et surtout par leur hostilité déclarée contre les religieux » (1). On eût dit qu'ils se fussent donné la tâche de tout faire avorter.

Avides, par ailleurs, de recueillir et d'exploiter tout

(1) J. Brucker, loc. cit.

ce qui pouvait être retourné contre les Jésuites. Ainsi c'est au secrétaire du légat, le chanoine Angelita, que nous devons la légende du Père Adam Schall.

Ce missionnaire, en mourant (1669), s'accusait humblement d'avoir eu trop d'indulgence pour un employé de la mission, au grand détriment de la pauvreté, de la paix et du bon renom de ses frères. Il avait poussé la condescendance pour l'intrigant jusqu'à donner, à la mode chinoise, le titre d'enfant adoptif à son petit fils. A leur passage en Chine, les gens de la légation purent recueillir cette histoire déjà vieille, et avoir confidence des ennuis qui en étaient résultés pour le Père. Dans l'imagination du chanoine, cette imprudence prit des proportions énormes, et l'on apprit, soixante-quinze ans après la mort du missionnaire, que le célèbre Adam Schall, dont les Jésuites vantaient les services et le courage dans la persécution, avait bel et bien terminé obscurément ses jours, apostat, marié, père de deux enfants. La légende, archifausse, démentie aujourd'hui par des documents de toute provenance, et même chinois, a été acceptée d'emblée par certains doctes historiens, comme le vieux catholique Huber, qui font autorité en matière antijésuitique (1).

Mais pourquoi Angelita se serait-il refusé de broder sa calomnie sur les racontars recueillis au cours de la mission, lui qui devait sérieusement affirmer que

(1) Huber, *Histoire des Jésuites*, trad. Marchand, 3e édit. 1875, t. I, p. 246. Voir sur cette affaire, J. Brucker, *Les missionnaires catholiques autrefois et aujourd'hui*. Etudes, 1901, t. III, p. 62-68. Duhr, *Jesuiten Fabeln*, édit. 1904, p. 240-244.

Mgr de Tournon, chassé de Pékin par les intrigues des Jésuites, était mort à Macao empoisonné par eux? Et, sur son autorité, on devait bientôt écrire : « Il est certain très certain, indubitable, que la maladie et la mort du cardinal de Tournon ont été causées par le poison que lui ont fait donner les Jésuites; et pour que l'on sache bien que cet acte était le fait du corps entier et peut-être même de leur chef (le Père Général!), on a observé que les trois Jésuites qui allèrent à Tan-Chan, sous prétexte de l'assister et de le servir dans sa maladie, étaient tirés de toutes les trois maisons de Pékin, le Père Suarez, de celle des Portugais; le Père Parennin, de celle des Français; et le Frère Baudino, pharmacien, de celle du feu Père Adam Schall » (1).

Sur quoi Voltaire haussait les épaules, mais les jan sénistes se signaient d'horreur (2).

Nous ne sommes pas au bout, et, après la Chine, voici

(1) ***Memorie storiche della legazione e morte dell' Em. Mons. Cardinale di Tournon***, Venise, 1761-1763, tome Ier, p. 227-228.

Le Père Duhr réfute cette légende, p. 776, 786. Pour tuer le cardinal, il n'était point besoin des Jésuites : il suffisait de sa déplorable santé, éprouvée par un voyage de deux ans et plus, durant lequel il fut toujours malade.

(2) « Les ennemis des Jésuites leur imputèrent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil ». (*Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXIV, édit. Rebelliau, p. 745). Voltaire croit-il vraiment que le légat fut exilé par les intrigues des Jésuites? ou bien, ne veut-il que donner une petite leçon de vraisemblance aux jansénistes? L'exil du prélat s'explique assez par les déclarations publiques qu'il avait cru devoir faire à Pékin. (Seconde lettre du Père Goville, fin. *Lettres édif. et cur.*, loc. cit., p. 44).

les Indes. En 1744 l'ex-capucin Norbert, donnait à la *Morale Pratique*, une autre suite formidable, dans ses *Mémoires historiques sur les Missions des Jésuites aux Indes Orientales* (1).

Triste personnage que ce Norbert, de son vrai nom Pierre Parisot, et qui complète bien notre collection d'anti-Jésuites; procureur de son Ordre à Pondichéry, mais déjà faussaire sans vergogne, et fabriquant des approbations épiscopales pour en orner ses libelles. Son Supérieur, le Père Thomas de Poitiers, ne demandait qu'à se défaire de ce « brouillon, de ce mauvais génie, de cet orgueilleux qui avait perdu la tête ». Il s'éloigna, et, après un tour aux Antilles, il vint à Rome, chargé de pousser un procès depuis longtemps pendant entre ses confrères et les Jésuites de Pondichéry. Benoît XIV nous le montre alors se plaignant à lui : le vin de son couvent lui faisait mal à l'estomac. « Nous lui fîmes, dit le Pape, par charité, assigner 15 *paules* par mois : il ne lui en fallut pas davantage pour écrire en France qu'il avait obtenu de nous une pension ». Il n'est que d'oser. Vers ce temps-là, il faisait imprimer hors de Rome de gros mémoires contre les Jésuites des Indes. Aux vieilles calomnies sur leur insubordination, leur esprit envahisseur et commercial, leur morale relâchée, il en ajoutait un certain nombre de son crû, toutes, à l'en croire, appuyées sur les témoignages les plus irrécusables. Il avait l'*imprimatur* de l'archevêque de Lucques. Il lui fallait mieux encore.

(1) Deux in-4°, Lucques, 1744, Besançon, 1747.

Peu auparavant, ayant envoyé au Pape un mémoire sur le procès de Pondichéry, il en avait reçu un accusé de réception avec l'ordinaire bénédiction apostolique. Cela lui suffit; il mit sur son titre : « *Mémoires*, etc., *présentés au Souverain Pontife Benoît XIV.* »

Le livre, introduit à Rome, c'est toujours le Pape qui nous fournit ces détails piquants, dans la brouette qui servait aux Capucins pour leurs quêtes, eut un grand débit. Norbert y gagna un millier d'écus. Sur quoi, plaintes des Jésuites. Le capucin s'enfuit, se réfugia chez son protecteur le cardinal Corsini, qui obtint la permission de l'héberger une nuit, à la condition de le faire filer sur Florence. En 1745, les *Mémoires* furent mis à l'Index. Benoit XIV donnait bien tort aux Jésuites et à certaines de leurs méthodes, mais il n'entendait pas qu'on les calomniât.

Cependant Norbert, qui continuait à faire imprimer ses libelles contre les Jésuites, crut devoir se réfugier en Suisse; puis, quittant l'habit religieux, il passa en Hollande et en Allemagne, où il se fit l'hôte et l'ami des jansénistes et des protestants. Là, payant d'audace, il se met à écrire au Pape, se donne comme un apôtre de l'orthodoxie auprès des appelants, se fait fort de leur arracher une soumission que Rome juge dérisoire. Il va jusqu'à demander de l'argent, « afin, disait-il, de sauver le scandale que causerait nécessairement aux hérétiques la vue d'un homme comme lui, qui, après s'être sacrifié pour l'Eglise et le Saint-Siège, serait réduit à la mendicité ». Bref, Benoît XIV avertissait son nonce à Bruxelles d'avoir à se défier du personnage,

intrigant, apostat de la vie religieuse, et qui, s'il n'était pas janséniste, était scandaleusement lié avec les jansénistes (1).

Il n'était pas au bout de ses aventures. Ayant obtenu de Clément XIII des lettres de sécularisation, et étant devenu l'abbé Platel, il finit par échouer en Portugal, où il mit au service de Pombal sa plume de malhonnête homme. A quelque temps de là, un vieux Jésuite, ancien missionnaire au Maragnon, Gabriel Malagrida, en prison depuis trois ans, était cité comme hérétique devant l'Inquisition, pour une *Vie de sainte Anne* et une *Histoire de l'Antéchrist*, pleines de divagations, et qui n'eussent prouvé qu'une chose, c'est que, dans l'horreur de sa captivité, le Jésuite était devenu fou. Le Saint-Office, dûment remanié par le ministre, et instrument docile de ses haines, condamna le vieillard au feu. L'odieuse exécution eut lieu le 21 septembre 1761. Or de qui étaient les deux manuscrits, dont les blasphèmes exigeaient un tel supplice? On les a attribués à l'abbé Platel. Est-ce exact? *Videant eruditi.* Il est certain qu'il n'en était pas à son premier faux (1).

Angélita et Norbert-Parisot-Platel eurent des compères.

(1) Lettre de Benoît XIV à l'archevêque de Césarée, nonce à Bruxelles. Feller, *Journal historique et littéraire*, 1er juillet 1787, p. 340.
Voir dans la *Theologische Quartalschrift*, de Tübinge, 1904, t. 80, p. 364-78, l'article de P. A. Kirsch, *Zur Geschichte der Zensurierung, des P. Norbert.*

(1) Sommervogel, t. V, col. 395. Feller, *Dict. hist.*, au mot *Malagrida.* — Son supérieur de Pondichéry l'accuse, entre autres choses, d'avoir contrefait une signature. Kirsch, op. cit.

Pas une de leurs missions où les Jésuites n'aient ainsi trouvé des ennemis, acharnés à calomnier, à inventer des scandales, à envenimer les démêlés, et à en étourdir le public d'Europe. Il n'y a pas trop à les plaindre : après tout c'est une de leurs meilleures gloires d'avoir rencontré de tels adversaires. Je plaindrais plutôt leurs rivaux catholiques d'avoir eu à subir de pareils alliés. Un détail caractéristique donnera la mesure morale de certains de ces personnages. Un des rares capucins qui soutinrent Norbert dans sa lutte, et poursuivirent les Jésuites des Indes pour désobéissance au Pape dans la question des rites, se fit chasser d'Italie par Benoît XIV. Il avait traduit en italien une brochure..... en faveur des rites (1)!

Quant aux jansénistes, avec leur candeur coutumière, ils enregistraient, compilaient, commentaient les réquisitoires. Ils y ajoutaient une foi d'autant plus enthousiaste, que, dans leur illuminisme, ils restaient persuadés que tout cela était prédit. Sans se lasser, ils rééditaient la prophétie de sainte Hildegarde ; et sans rire, ils écrivaient des pages comme celle-ci :

« L'an 1541, peu de mois après l'institution de cet Ordre, il s'éleva tout à coup dans plusieurs endroits de l'Europe une quantité prodigieuse de sauterelles extraordinaires. Elles étoient petites d'abord et n'avoient point d'ailes : mais peu à peu il leur en vint quatre et elles devinrent de la longueur et de la grosseur du doigt; elles étoient en si grand nombre qu'elles

(1) Kirsch, op. cit.

formoient quelquefois des nuages de la longueur d'un mille, si épais qu'elles obscurcissaient la lumière du soleil. Ces insectes firent un grand dégât partout, dévorans tout ce qui étoit sur la terre jusqu'à la racine. Ils voloient par dessus les arbres, les maisons, les édifices les plus élevés, d'où ils s'élançoient avec force sur les bleds et sur tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes. Enfin, depuis la playe des sauterelles dont Dieu punit Pharaon et les Egyptiens on n'en avait point vu de pareilles. Elles consumèrent ainsi, sans qu'on y pût remédier, toute la récolte, et ce ne fut que vers la fin de l'automne qu'elles moururent, laissant après elles une quantité prodigieuse de petits œufs noirs, qui produisirent l'année suivante un nombre infini de vers, qui servirent de nourriture aux pourceaux » (1).

(1) Abbé Quesnel, ***Hist. des religieux de la Comp. de Jésus***, t. II, p. 72. Utrecht, 1741, 3 in-12. L'auteur, qu'il ne faut pas confondre avec Pasquier Quesnel, mourut en 1774. En 1738, sous le nom de Rasiel de Selva, il avait publié son ***Histoire de l'admirable don Inigo de Guipuscoa, chevalier de la Sainte Vierge et fondateur de la monarchie des Inighistes***. La Haye, 1738, 2 in-12. Il y comparait saint Ignace à Don Quichotte, célèbres l'un dans la chevalerie errante spirituelle, l'autre dans la mondaine.

CHAPITRE III

Autour de Voltaire

CHAPITRE III

Autour de Voltaire

I. Saint-Evremond.
II. Bayle. Montesquieu.
III. Voltaire.
IV. D'Alembert.
V. Diderot. Frédéric II. (1)

I

Ces luttes stériles et énervantes entre les Jésuites et leurs adversaires avaient des spectateurs amusés qui comptaient bien en tirer profit. Et certes, pour les incrédules comme les libertins contemporains de Bossuet, ou les philosophes à la suite de Voltaire, la

(1) Saint-Evremond, *Œuvres mêlées*, Amsterdam, 6 in-12; Bayle, *Dictionnaire*, édition Desoer, Paris, 1820; Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris, Didot, 1843, in-4°; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édition Rebelliau, Paris, Colin, 1894; *Correspondance*, *Essai sur les mœurs*, *Dictionnaire philosophique*, *Pamphlets et facéties*, dans les œuvres complètes (édition Moland, Paris, 1877-83, 52 vol. in-8°), cfr. Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, Paris, Didier, 1866; abbé U. May-

comédie n'était pas banale de ces hérétiques que l'Eglise persistait à chasser, et qui persistaient à rester; qu'on ne cessait d'anathématiser, et qui ne cessaient de répéter : nous sommes l'orthodoxie même. Il leur plaisait de voir les forces de l'Eglise s'épuiser dans une polémique sans grandeur, sans issue et sans autre profit qu'un déclin marqué de la foi et des mœurs.

Eux aussi étaient entrés en ligne, timidement d'abord et comme à huis clos, puis ouvertement. Un autre combat s'engageait, préparé par le premier et dont les conséquences devaient avoir autrement de profondeur. On eut alors le spectacle curieux de trois partis alliés ou ennemis selon les circonstances et les besoins de la cause. Jésuites contre jansénistes pour la foi catholique et la bulle *Unigenitus;* Jésuites et jansénistes pour la foi chrétienne contre les philosophes; les philosophes s'en prenant tout d'abord aux Jésuites, sûrs que, ceux-là renversés, les autres feront peu de résistance; les jansénistes attaquant les philosophes pour faire diversion et mieux préparer leurs coups contre les Jésuites.

On dit parfois que les philosophes se fussent mieux accommodés de ces derniers; et l'on apporte cette mauvaise raison que les Jésuites, étant pélagiens, donnaient

nàrd, ***Voltaire, sa vie et ses œuvres***, Paris, 1867, 2 in-8°; Crouslé, ***la Vie et les Œuvres de Voltaire***, Paris, Champion, 2 in-8° 1899, etc.

D'Alembert, ***Correspondance*** (Lettres de Voltaire et de d'Alembert dans la correspondance de Voltaire); ***Sur la destruction des Jésuites en France***, par un auteur désintéressé, 1765, in-12, cfr. J. Bertrand; ***d'Alembert***, Paris, Hachette, 1889.

Diderot, article ***Jésuite***, dans l'***Encyclopédie***, et les ***Œuvres complètes***, édition Assezat, 1875-1879, 20 vol. in-8°.

tout à la nature et fort peu à la grâce. Inutile de réfuter cette allégation; toute classique qu'elle est dans l'Université, ce n'est que l'écho docile et irréfléchi des prétentions jansénistes à l'orthodoxie. Les Jésuites maintenaient le surnaturel catholique; c'en était assez pour que les philosophes les comprissent dans la haine dont ils enveloppaient la religion révélée. Seulement les Jésuites, dans leur affirmation du surnaturel, gardaient une mesure qu'ignoraient leurs adversaires. Ils ne maudissaient pas la nature. Ils avaient pour eux la largeur d'esprit; on leur savait gré d'aimer les sciences et les lettres, tout en leur reprochant de ne pas assez les aimer pour elles-mêmes et de les transformer en arme d'apostolat.

Les folies de Saint-Médard, les convulsions, les extases hystériques, étaient le fait de leurs adversaires. Les jansénistes, aux yeux des philosophes, passaient pour des fous, des exaltés, intrigants, remuants, intolérants, implacables dans leur haine, et poussant leur fanatisme de secte jusqu'à de vraies aliénations mentales. De part et d'autre, les philosophes trouvaient un obstacle à briser. Que le coup partit des Jésuites ou des Médardiens, du *Journal de Trévoux* ou des *Nouvelles ecclésiastiques*, dès qu'on les attaquait, ils criaient au fanatisme. Fanatisme, entendez conviction religieuse agissante et prosélytisme.

Après cela, l'on peut dire avec quelque vraisemblance que, s'ils avaient peut-être plus de mépris foncier pour les jansénistes, ils avaient plus de haine profonde contre les Jésuites. Mais tout se fondait en un suprême dédain à l'égard du christianisme, quel qu'il fût.

Le dédain, c'était déjà au XVII[e] siècle l'attitude de Saint-Evremond, un de leurs ancêtres authentiques. On connaît sa fameuse *Conversation du Père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt*, dont Sainte-Beuve, non sans forte exagération, disait qu'elle peut passer pour une dix-neuvième *Provinciale*. Ce n'est qu'une assez grosse charge, avec plaisanteries de corps de garde, sur un Jésuite qu'il fait plus sot que nature, et qui, en réalité, fut un religieux très méritant (1).

On voit ce Père, vrai collègue du Jésuite de Pascal, qui, naïvement, se réjouit de ce que d'Hocquincourt, passé aux jansénistes par boutade, revient aux Jésuites par dépit de libertin. Il le félicite de croire sans raison, comme un enfant, comme un pauvre d'esprit, et finit dans un dernier moment d'épanchement par dire à Saint-Evremond, son ancien élève : « Quelle folie de croire que nous nous haïssons (Jésuites et jansénistes) pour ne penser pas la même chose sur la grâce! Ce n'est ni la grâce, ni les cinq propositions qui nous ont mis mal ensemble; la jalousie de gouverner les consciences a tout fait. Les jansénistes nous ont trouvés en possession du gouvernement, et ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la

(1) Le Père Canaye fut presque toute sa vie aumônier militaire. A 70 ans, il suivait encore les armées sur les champs de bataille. Quand en 1658, Dunkerque fut enlevé aux Espagnols et cédé pour quatre ans aux Anglais, Mazarin exigea que le Père y restât pour défendre le catholicisme, avec le titre de *rerum catholicarum moderator*. (Creti-neau-Joly, t. IV, ch. 5, p. 303).

douceur et l'indulgence, ils affectent l'austérité, etc., etc. Je vous parle tout autrement que je ne parlerais à M. le Maréchal. J'étais purement jésuite avec lui et j'ai la franchise d'un homme de guerre avec vous. »

Tournez la page, vous trouverez un janséniste qui fait écho. Toute cette guerre, dit-il, n'est doctrinale que pour le gros public. Au fond, simple rivalité de confessionnaux.

La plaisanterie est facile et lourde. Ce n'est plus Pascal, ce n'est pas encore Voltaire. Je me trompe, c'est déjà Voltaire, au moins par ce parti pris de ne voir dans les luttes religieuses qu'intolérance égoïste et sottise.

Passons donc aux philosophes.

II

Et d'abord leur père à tous, Pierre Bayle.

Ce paisible et impertubable sceptique, qui fut tour à tour, et avec la même conviction, protestant, catholique, encore protestant, et enfin athée, dès 1680, alors que Bossuet était dans toute sa gloire, commençait à jouer son rôle « d'assembleur de nuages ». Sous couleur de corriger, compléter, critiquer les autres dictionnaires, il accumula des notes farcies de citations et de renvois, y mêla des obscénités exigées, dit-on, par le libraire, pour assurer la vente, mit le tout par ordre alphabétique, et l'on eut le *Dictionnaire historique et critique* (1697).

Tout y passe : ce qui a été, depuis cent cinquante ans, élaboré par les érudits de toute robe et de toute confession contre le dogme, le culte ou l'histoire du christianisme est détaillé, jeté par notes épaisses tout le long de deux in-folio. Quelle que soit l'opinion qu'il rencontre, il expose le pour et le contre, sans système apparent, sans théorie, sans autre préjugé que la défiance *a priori* pour tout ce qui a été dit, cru, affirmé. Et tant pis si, après l'avoir lu, le catholique est tenté de conclure dans le sens hétérodoxe; tant pis si le protestant est convaincu d'erreur et d'inconséquence. Lui va toujours son chemin, ne concluant sur rien, mais partout soulevant le doute.

C'est là, dans ce répertoire massif, que, sans assez le dire, les démolisseurs du XVIII[e] siècle, puisèrent leur érudition philosophique, théologique, philologique, historique. « Avec l'indigeste, substantielle et copieuse pâte que leur fournissait Bayle, ils firent ce qu'on appela en ce temps-là « les petits pâtés chauds de Berlin »; ils découpèrent dans les effrayants et peu maniables in-folio de petits livres portatifs, amusants, lus de tout le monde » (1).

Les Jésuites, — ses anciens maîtres au temps où il était catholique, — devaient plus d'une fois se trouver sur son chemin. Il les traite ni mieux ni plus mal que le reste de l'humanité. Leur histoire, les polémiques sans cesse allumées autour d'eux, ne sont-elles pas un argument péremptoire en faveur de sa thèse, le seul

(1) Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 629-630.

principe solide du philosophe, à savoir que les hommes sont d'une facilité prodigieuse à tout croire?

Eux aussi les Jésuites ont parfois été crédules, et il sait le leur faire voir; mais à leur égard, le monde a été d'une naïveté qui passe toute permission.

« Ils peuvent dire, écrit-il, que bien des gens les condamnent par prévention... Il est certain que tout ce qu'on a publié contre eux est cru avec une égale certitude à peu près par leurs ennemis, tant catholiques que protestants. Il est même vrai qu'on en renouvelle l'accusation toutes les fois que l'occasion s'en présente dans quelque livre nouveau. Cependant ceux qui examinent avec quelque équité les apologies innombrables que les Jésuites ont publiées, y trouvent à l'égard de certains faits d'assez bonnes justifications... »

Il admet donc, au moins en général, la fausseté des grosses calomnies courantes. Mais en même temps il constate l'inutilité pratique des apologies. Voyez en effet quel compte les pamphlétaires tiennent des réfutations qu'on leur oppose. Bayle apporte deux exemples récents.

Un pamphlétaire raconte sur les Jésuites une histoire absurde. Est-elle vraie? Est-elle fausse? Mais là n'est pas la question. « Quoi qu'il en soit, conclut le libelle, que l'historiette soit une histoire ou une fable, on sait ce qu'ils savent faire et c'est assez pour rendre la chose vraisemblable ». Autre spécimen d'entêtement dans la calomnie : les Jésuites sont accusés d'avoir voulu empoisonner l'Empereur. Encore une fois, est-ce vrai? est-ce faux? Cette histoire, « on ne la donne pas pour vraie, et même, pour tout dire on n'a pas

grande disposition à la croire; mais quelque fausse qu'elle puisse être, jamais les Jésuites n'empêcheront qu'elle ne paraisse vraisemblable à cause du caractère de la Société qui est connue de toute la terre ». Suivent plusieurs remarques qui tendent à persuader aux lecteurs que cette histoire de Vienne est certaine; et puis : « Cela peut donc être faux, mais jamais on ne cessera de le regarder comme probable, vu la conduite ordinaire des bons Pères, etc. ».

Bayle arrête la citation, et c'est heureux, car il n'y a pas de raison pour ne pas recommencer la même critique de bascule. Pour lui, il se contente d'avertir « ces Messieurs » les Jésuites, qu'ils auront beau faire, les préventions qui règnent contre eux sont telles que leurs apologies ne désabuseront jamais le monde. Ils se taisent depuis quelque temps, ils laissent passer le flot des calomnies sans les réfuter, ils savent même en tirer parti, en quoi ils sont fort sages (1).

Il se tourne ailleurs vers leurs adversaires. Qu'ils tâchent donc d'être plus adroits. Et voici, à propos de Bellarmin et des charges sottes portées contre ce grand homme, de menus avis fort piquants.

« C'est chose remarquable, dit-il, qu'y ayant une infinité de personnes possédées d'une démangeaison insurmontable de publier des satires, il y en ait si peu qui sachent l'art de les bien empoisonner ». D'où trois règles : 1° n'avancer rien qu'on ne puisse prouver; 2° s'abstenir des accusations trop faciles à détruire;

(1) Article, *Loyola*, Q.

3° ne pas s'obstiner à reprendre ce qui a déjà été réfuté. Et il ajoute un quatrième conseil, ne pas y mettre de passion (1).

Un homme qui, lui, ne devait point mettre de passion à la polémique — il n'en mettait à rien, — et que Bayle eût certainement goûté en le critiquant, s'il l'eût connu, ce fut Montesquieu. Mais faut-il mettre Montesquieu au rang des philosophes adversaires des Jésuites? Il eut des amis parmi les Jésuites, et par exemple ce Père Castel, célèbre en son temps pour ses théories scientifiques parfois aventureuses. Montesquieu lui avait confié l'éducation de son fils, et le pria de corriger le texte des *Considérations* (2). En somme cependant les Jésuites lui sont peu sympathiques.

Dans ses *Pensées diverses*, il prétend les redouter : « J'ai peur des Jésuites. Si j'offense quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai : je passerai dans une autre province, dans un autre royaume; mais si j'offense les Jésuites à Rome, je les trouverai à Paris. Partout ils m'environnent; la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient leurs inimitiés ». Mais là s'arrête son antipathie. Homme du monde, craignant infiniment la grimace, l'antijésuitisme est un ridicule qu'il ne pouvait se donner. Il lui en a pris juste ce qu'il fallait pour écrire, dans ses *Lettres persanes*, quelques tirades plaisantes et superficielles.

(1) Art. Bellarmin. E.
(2) Sommervogel, au mot Castel.

Et par exemple il dit son mot sur les casuistes. Il n'est pas très neuf quand il les représente tout occupés à donner un tour excusable aux actions les plus équivoques. Mais on peut trouver drôle l'invention de son médecin, qui, ayant vu toute une famille dormir à la lecture d'un livre ascétique, s'avise de transformer les bibliothèques en pharmacies, les oraisons funèbres en vomitifs, les interminables périodes du Père Maimbourg en remèdes contre l'asthme, Aristote et les théologiens en tisane purgative. Voici maintenant les casuistes. « *Lenitivum : recipe Molinae anodyni chartas duas; Escobaris relaxativi paginas sex; Vasquii emollientis folium unum; infunde in aquae communis libras iij, ad consumptionem dimidiae partis colentur et exprimantur; et in expressione dissolve Bauni detersivi et Tamburini abluentis folia iij. Fiat clyster.* » C'est Pascal traduit par M. Purgon (1). Mais c'est déjà Voltaire aussi avec son égal dédain pour tous les partis.

Dans ses grandes œuvres, il n'a guère l'occasion de parler des Jésuites. Au livre IV de l'*Esprit des Lois* cependant, il consacre à leurs missions de Paraguay une de ces pages tout-à-fait caractéristiques de son genre, qu'on ne sait par quel bout prendre, et où de beaux et sincères éloges encadrent de discrètes épigrammes (2).

(1) Lettres, CXLIII, cfr, LVII.

(2) Livre IV, ch. VI. « *De quelques institutions des grecs.*

« La *Société* qui regarde le plaisir de commander comme le seul bien de la vie... son zèle pour une religion qui humilie bien plus ceux qui l'écoutent que ceux qui la prêchent... ».

III

Enfin nous arrivons à Voltaire.

Voltaire est le véritable élève de Bayle. Il en a le scepticisme irréligieux avec l'esprit en plus, et une forme de passion que le maître n'eût peut-être pas désavouée, moins emportée que nerveuse et laissant toujours à l'intelligence sa lucidité.

Voltaire sait toujours ce qu'il fait.

L'histoire de ses rapports avec les Jésuites n'apprend pas grand chose de nouveau sur le personnage : on y voit seulement qu'il ne se piquait ni de constance ni de franchise. Ses lettres ostensibles contredisent ses lettres confidentielles. Ses ouvrages signés et avoués ne rendent pas le même son que les gros ou petits pamphlets anonymes. S'il y eut jamais opportuniste déterminé, ce fut Voltaire. Enfin, sur ce point comme sur d'autres, il y a le Voltaire d'avant l'*Encyclopédie* et celui d'après.

Lors de ses débuts, l'ancien élève de Louis le Grand savait très bien faire patte de velours et caresser par exemple son bon Père Porée. Il lui écrivait : « Regardez-moi comme un fils qui vient après plusieurs années présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il a appris autrefois de lui. Si la *Henriade* vous plaît, etc. » (1728). « Adieu, mon cher et Révérend Père, je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois, et que ceux qui ont

été élevés par vous ne vous conservent pas toujours » (1730)... « Je vous devais Mérope... Il s'en faut bien que l'ouvrage soit digne d'être présenté; je ne vous l'ai fait lire que pour le corriger, etc. » (1739).

Il est vrai que, en ce temps-là, les Jésuites comptaient encore un peu à la cour et que Voltaire avait parfois besoin d'eux.

En 1746, il veut forcer les portes de l'Académie. Il a contre lui les Jansénistes. Donc il lui faut à tout le moins la neutralité des Jésuites. Et le voilà qui recommence ses petites comédies patelines. Il se pare à leurs yeux de la fameuse lettre de Benoît XIV, réponse diplomatique à sa dédicace de Mahomet. Il renie les *Lettres philosophiques*, auxquelles « il n'a aucune part », qu' « il condamne sincèrement ». Il attaque les Jansénistes. Il écrit au recteur de Louis le Grand, le Père de la Tour, une lettre qui sera imprimée et lue partout.

« Qu'on mette en comparaison, lui dit le bon apôtre, les *Lettres Provinciales* et les *Sermons* de Bourdaloue; on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles; celui d'insulter avec éloquence; on apprendra avec le Père Bourdaloue, etc. etc. Pendant des années, j'ai vécu dans leurs maisons (des Jésuites), et qu'ai-je vu chez eux? La vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, etc. J'en atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme moi... A l'égard de l'autre libelle de Hollande qui me reproche d'être attaché aux Jésuites, je suis bien loin de lui répondre

comme à l'autre : *Vous êtes un calomniateur;* je lui dirai au contraire : *Vous dites la vérité*... Depuis quand veut-on qu'on soit sans reconnaissance pour ses maîtres? Quoi! il sera dans la nature de l'homme de revoir avec plaisir une maison où l'on est né, etc. », et ainsi de suite pendant plusieurs pages. Le besoin le rend éloquent (1).

Cette grande amitié proclamée à son de trompe, j'aime à croire que les Jésuites n'y crurent pas outre mesure. Au fond, il ne tenait pas autrement à eux, et c'est d'un cœur léger que, dans son *Siècle de Louis XIV* publié en 1752, mais préparé depuis vingt ans, il les renvoie, dos à dos, avec les jansénistes. Ce qui lui déplaît dans leurs controverses, ce qui lui déplaira toujours, c'est la lutte pour les idées, qui, à ses yeux, ne peut être que fanatisme. Il consacre aux *Provinciales* quelques lignes célèbres, et, en somme assez justes, quoique superficielles (2).

Mais il s'étend sur le Père le Tellier, et réédite toutes les accusations courantes, de violence, de rancune, de jalousie, de mensonge; il consacre un chapitre entier, le dernier, aux cérémonies chinoises, conflit dans lequel il ne voit que puérilité, et encore, et toujours le

(1) 17 fév. 1746.

(2) « Tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société des opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains. Mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs, etc.; mais il ne s'agissait que d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » Ch. XXXVII.

fanatisme. Même point de vue dans l'*Essai sur les mœurs* (1753, 1758) (1).

Nous sommes déjà loin de la lettre au Père de la Tour. Mais nous sommes aussi à quelque distance des jansénistes et des protestants. Voltaire accepte, mais il atténue leurs accusations. Il veut bien admettre que si les Jésuites ont commis des crimes — et ils en ont commis, — ce n'a pas été en vertu d'un plan concerté et général. Il ne donne donc pas trop dans les outrances des autres ennemis de la Société. Evidemment l'anti-jésuitisme à la mode lui semble ridicule. C'est une forme comme une autre du fanatisme, et, à aucun prix, Voltaire ne veut être fanatique. S'il s'en prend aux Jésuites, c'est au nom de cet idéal terre à terre de bon sens bourgeois qui domine toute sa philosophie, et qui le rend si fermé à tout ce qui est combat pour les idées, ou prosélytisme de la foi. Du reste, s'il souhaite leur destruction, à quoi bon tant se remuer? D'autres prennent la peine de faire toute la grosse besogne, et il n'y a qu'à regarder.

Aussi, lorsque vers 1760 commencera la guerre d'extermination, et que les pamphlets pulluleront, on pourra remarquer que Voltaire n'est pas des plus ardents contre les victimes. Il accepte, ou fait semblant d'accepter, les histoires livrées au public, mais sa part dans la polémique se réduit à deux ou trois petites facéties, anonymes bien entendu.

1760. *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, d'où il

(1) Ch. CXXXIX, CXLII, CLIV, CXCV, etc.

conste que le Père Le Tellier ne croyait pas en Jésus-Christ, sans quoi il n'aurait pas froidement commis tant de crimes, et spécialement tant de faux en écritures; que Malagrida (le missionnaire tenu alors en prison par Pombal) est un assassin, et que tout cela n'est pas une raison pour ne pas croire en Dieu.

1760. *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du Jésuite Berthier, suivi de la Relation du voyage du Frère Garassise, neveu du Frère Garasse, successeur du Frère Berthier, et ce qui s'ensuit, en attendant ce qui s'ensuivra.* On y apprend que ce qui damne les Jésuites ce n'est ni la luxure, ni la gourmandise, ni l'envie, ni la paresse, mais l'orgueil; et encore, que les Jésuites ont toujours été des assassins, et qu'en France, pour le moment, ils assassinent le public avec leur *Journal de Trévoux*.

Ce n'était pas encore bien méchant. Voltaire se grisait de ses propres drôleries, et quand il parle de *Frère* Guignard, de *Frère* Varade, de *Frère* Garnet, de *Frère* Oldcorn, de *Frère* Girard, de *Frère* Malagrida, tous régicides, ces régicides l'amusent trop pour qu'on le prenne au sérieux (1).

Feuilletons sa correspondance aux années que remplit la destruction des Jésuites. Croit-il, ne croit-il pas aux

(1) A quoi il faut ajouter quelques articles du *Dictionnaire Philosophique*, 1764, par exemple celui sur *Ignace de Loyola*, où le fondateur de la Compagnie est présenté comme un simple fou, sur *François Xavier*, où le grand missionnaire est transformé en exalté incapable de tenir en place, etc.

horreurs que l'on colporte? En tout cas, il les enregistre, comme il a toujours enregistré les folies humaines, avec une colère satisfaite et moqueuse?

Depuis quelque temps, la campagne de Pombal — un ministre philosophe mais qui allait un peu vite — est engagée à fond. Soudain, le roi de Portugal, *Chose,* comme l'appelle Voltaire, est l'objet d'une tentative d'assassinat. Vengeance d'une noble famille outragée par le prince libertin, disent les uns; véritable crime des Jésuites, proclame Pombal; simple machination du ministre qui veut perdre ces religieux, selon une troisième version.

Quoi qu'il en soit, sincère ou non, le premier mouvement de Voltaire est de croire le ministre sur parole. Donc les Jésuites ont bien fait le coup. Et le voilà à l'affut des nouvelles, impatient quand elles se font attendre ou qu'elles ne répondent pas à sa passion. Laissons-lui la parole :

10 fév. 1759, à M. Bertrand : « Les chefs de la conspiration contre le roi ont été exécutés. Le duc d'Aveïro avant de mourir a déclaré que c'étaient les Jésuites qui l'avaient encouragé à l'assassinat du roi. Ils lui ont dit que non seulement il ne commettait pas un crime, mais qu'il fesait une action méritoire. Ils ont fait des neuvaines avec l'exposition du Saint Sacrement pour le succès de l'assassinat. Les auteurs de ces conseils sont, suivant la déposition du duc d'Aveïro, un Jésuite italien, un du Brésil, le feu Provincial, les anciens confesseurs du roi et de la famille royale, le Père Malagrida et le Père Irance tous cordons bleus de l'Ordre ». Résumé

exact des nouvelles courantes. Voltaire ne dit pas, ou ne sait pas que, ces dépositions arrachées au duc d'Aveïro par la torture, avaient ensuite été rétractées.

26 mars, à M. Bertrand : « Point de nouvelles aujourd'hui du Portugal. Point de Jésuite de pendu, la justice est lente ».

15 avril, à Mme de Fontaine : « Les nouvelles varient sur la conspiration sainte du Portugal : nous ne savons encore si nous mangeons du Jésuite, ou si les Jésuites nous mangeront ».

29 juin, à Cideville : « Que dites-vous du Révérend Père *Poignardini* (Malagrida), qu'on prétend avoir été loyalement brûlé à Lisbonne? Malheureusement ces nouvelles viennent des jansénistes. Qu'on les brûle ou qu'on les canonise, peu m'importe à moi, patriarche, qui ne connais plus que mes troupeaux ».

Oui, peu lui importait, dès lors qu'il n'y avait pas profit pour lui à protester très haut contre ces iniquités judiciaires. Continuons.

23 sept., à M. Vernes : « Quelques curieux disent que les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus-Christ ont empoisonné le roi d'Espagne, et prétendent en avoir des preuves, *ipsi viderint*. Tout le monde crie dans les rues à Paris : *Mangeons du Jésuite! mangeons du Jésuite*. C'est dommage que ces paroles soient tirés d'un livre détestable (quelque livre janséniste) qui semble supposer le péché originel, etc. »

24 oct., à d'Argental : « On m'écrivait que le *Chose* de Portugal..., avait envoyé tous les Jésuites à l'abbé Rezzonico (Clément XIII), et en gardait seulement vingt-

huit pour les pendre : mais ces bonnes nouvelles ne se confirment pas ».

26 nov., à Mme d'Epinai : « *La mort et l'apparition du Frère Berthier*, si je ne mourais pas de misère, me feraient mourir de rire. Il m'a paru pourtant qu'il y a un peu de gros sel dans la première partie (n'oublions pas que le factum est de lui) mais tout est bon pour les Jésuites, et on peut leur jeter tout à la tête, jusqu'à des oranges de Portugal pourvu qu'elles ne coûtent pas trop cher ».

3 déc., à Mme du Deffand : « Lisez les gazettes, tout y est surprenant comme dans un roman. On y voit des vaisseaux chargés de Jésuites, et on ne se lasse point d'admirer qu'ils ne soient encore chassés que d'un seul royaume; on y voit les Français battus dans les quatre parties du monde, etc. ».

26 avril 1760, à Thiériot : « Il faudrait faire travailler aux grand chemins tous ces animaux là, Jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au cou, et qu'on donnât l'intendance à quelque brave et honnête déiste, bon serviteur de Dieu et du roi. Vous me demandez pourquoi je veux faire travailler ainsi Jésuites et jansénistes, c'est que je fais actuellement une belle terrasse sur le grand chemin de Lyon et que je manque d'ouvriers ».

« On dit qu'on a roué le Révérend Père Malagrida : Dieu soit béni! » Mais un seul, c'est peu. On parle bien de trois Jésuites brûlés, de vingt, de vingt-deux même pendus à Lisbonne. « C'est quelque chose; ce sont là des nouvelles bien consolantes », et qui lui feraient presque oublier la perte de Pondichéry; mais s'il « n'est

pas fâché qu'on ait brûlé le Père Malagrida, il plaint fort une demi-douzaine de juifs qui ont été grillés en même temps ».

Après l'attentat de Damiens, 26 octobre 1761, lettre au marquis d'Argens :

« Les convulsionnaires et les Jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste aura dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens. Les Jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et brûlés à Lisbonne, voilà nos maîtres! »

Voltaire y croit donc à toutes ces histoires de crimes jésuitiques! Laissez passer quelques semaines, il n'y croit plus :

« L'inquisition — c'est l'inquisition de Pombal — a trouvé le moyen d'inspirer de la compassion pour les Jésuites. J'aimerais mieux être né nègre que Portugais. Eh! misérables! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous êtes assez lâches, assez imbéciles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le fesant condamner pour des fariboles? » (1). Le bon sens a repris le dessus et l'histoire n'a qu'à enregistrer le jugement de Voltaire.

Apres les affaires de Portugal, celles de France.

Les jansénistes parlementaires poursuivent leur œuvre de proscription. Les philosophes, Voltaire en

(1) Au duc de Richelieu, 27 novembre 1761.

tête, sont par derrière qui les encouragent, tout prêts à entrer eux-mêmes en scène quand le moment sera venu. Leurs sentiments intimes éclatent à chaque page de leur correspondance. Les Jésuites sont un prétexte, c'est à l'Eglise qu'on en veut.

Le Chalotais a publié son compte-rendu et en a fait hommage au patriarche. C'était bien le moins. Voltaire le remercie. « Voilà, dit-il, le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau ». Et il espère qu'après « avoir purgé la France des Jésuites on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis ». — Cette puissance ridicule est l'Eglise Romaine.

« Vous avez, lui dit-il encore, rendu à la nation un service essentiel en l'éclairant sur les Jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du Pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse »... Voltaire donnant une leçon de patriotisme! Mais où sont les lettres au Père Porée? Enfin les Jésuites partis, c'est, dans le pied, une épine de moins. Tout n'est pas fait cependant. « Gare qu'un jour les jansénistes ne fassent autant de mal que les Jésuites en ont fait! Que me servirait d'être délivré des renards si on me livrait aux loups? » (1).

Ainsi tout sera pour le mieux : aujourd'hui les uns, demain les autres. Agacé de les voir toujours aux prises, il voudrait, par manière de conciliation suprême qu'on envoyât chaque Jésuite dans le fond de la mer avec un

(1) 17 mai 1762, 11 juillet, 3 novembre.

janséniste au cou, « comme autrefois, dans certaines occasions, on y jetait des singes et des chats liés ensemble dans un sac » (1); ou encore qu'on « étranglât le dernier Jésuite avec les boyaux du dernier janséniste ». La plaisanterie lui plaît, car il y revient avec des variantes : « On accable les Jésuites, et on fait bien, écrivait-il en 1751 ; mais on laisse dormir les jansénistes et on fait mal; il faudrait, pour saisir un juste milieu, étrangler l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* avec les boyaux du Frère Berthier » (2).

Voltaire vieillit; ses accès de férocité nerveuse se multiplient. On ne sait trop s'il rage ou s'il s'amuse. Les deux sans doute à la fois. Il y a un certain Père Aubert qui, sur la place de Colmar, a osé faire brûler les œuvres de Bayle. Mauvais présage pour les œuvres de Voltaire. Aubert est mort depuis. « Ne sauriez-vous point où cet Aubert est enterré? Il faudrait au moins exhumer et pendre son cadavre. Il faut espérer que la philosophie reprendra un peu le dessus » (3).

Ne le prenons pas trop au tragique. Ordinairement, il est plus humain. Il eût voulu tout à l'heure avoir Jésuites et jansénistes pour terrassiers. Maintenant que les Jésuites sont dispersés, il y aurait moyen de leur venir en aide. « J'ai besoin de deux ou trois bouviers dans ma terre : si vous pouvez m'envoyer le Père Kroust et deux de ses compagnons, je leur donnerai de bons

(1) A Chabanon, 27 décembre 1765.

(2) 8 août 1751, à Lekain; 8 mai 1761, à d'Alembert; 11 mai, à Helvetius.

(3) 29 déc. 1764, à M. Dupont.

gages; et si, au lieu du métier de bouvier, ils veulent servir de bœuf, cela sera égal. Je trouve le Parlement très avisé d'avoir su enfin employer les gens aux fonctions qui leur conviennent ».

Il a fait mieux et, comme pour montrer à ses amis, les autres philosophes, qu'il y a de l'excès dans leur fureur antijésuitique, et se moquer d'eux tout aussi bien que des autres, il n'est pas fâché de rappeler qu'il a recueilli chez lui deux Jésuites, « dont l'un, dit-il, est mon aumônier — l'aumônier de Voltaire ! — et l'autre demeure dans un de mes petits domaines ». Il était prêt le brave homme, à prendre pour domestique un Jésuite portugais, sans crainte d'être par lui empoisonné. Mais Mme Denis avait peur... (1).

Un sentiment domine et surnage au milieu de ces contradictions, le mépris. Sous des formes diverses, son anti-jésuitisme, son anti-jansénisme, son anti-christianisme, tout se résout en cette formule : « Rendons au moins ces perturbateurs du repos public ridicules aux yeux des honnêtes gens; tous le moines une fois abolis » ou discrédités, « l'erreur (c'est la révélation) est exposée au mépris universel » (2).

Veut-on maintenant savoir le fond de sa pensée? En somme elle n'a guère varié. Jésuites ou jansénistes, molinistes ou convulsionnaires. tout cela lui est assez indifférent, pourvu qu'on *écrase l'inf*.... Car l'Eglise c'est le fanatisme. De tous les gens d'église les plus fana-

(1) A Bernis, 27 juin 1764.
(2) Maynard, *Voltaire*, t. II, p. 421.

tiques sont encore les jansénistes. Les Jésuites viennent ensuite. Il a à se plaindre d'eux aussi. Il leur sait gré d'aimer les sciences et les lettres. Mais pourquoi s'avisent-ils de l'attaquer? Le *Journal de Trévoux* est aux Jésuites. Le Père Berthier est Jésuite. Jésuites encore Nonotte et Patouillet, qui ont un si joli nom! Et voilà pourquoi, à certaines heures, il voudrait, tous, les envoyer pendre ou noyer.

Puis il se ravise. Le bon sens pratique a le dernier mot, et je crois bien qu'aux heures de calme, il ne rabattait rien de ce qu'il déclarait en 1762 dans son opuscule *Balance égale*.

« Non, tout bien considéré, ne détruisons rien. Dans un état philosophique bien constitué, Molinistes et autres ont leur utilité.

« On veut empêcher, dit-il, les Pères nommés Jésuites d'enseigner la jeunesse, et de remplir les vues de nos rois qui les ont admis à cette fonction. Les raisons que l'on apporte pour les exclure sont :

1° (une ignominie).

2° que plusieurs ont été d'ennuyeux écrivains.

3° que les Pères Jésuites, depuis leur fondation, ont excité des troubles en Europe, en Asie et en Amérique, et que, s'ils n'ont pas fait de mal en Afrique, c'est qu'ils n'y ont pas été. »

Suivent les éternelles accusations de régicïde, l'histoire du Père Le Tellier, etc.; douze numéros en tout.

Voltaire admet cela, et il ajoute : « Toutes ces raisons dûment pesées, nous concluons à garder les Jésuites, parce que, entre autres utilités, ils font la concurrence

à l'Université, et que l'émulation est une bonne chose; que, s'ils ont été régicides, ils ne le sont plus; que, s'ils contreviennent aux lois, on n'a qu'à les mettre au carcan, les envoyer aux galères ou les pendre selon les cas. Qu'on tienne donc la balance égale entre jansénistes et Jésuites.

« Il faut encourager et réprimer toutes les Compagnies, et contenir l'Université par les Jésuites, et les Jésuites par l'Université ».

C'est bien là sa pensée de derrière la tête, aux jours de réflexion : il la redit, le 14 avril 1764, à d'Alembert : « Vous serez les esclaves de l'Université avant deux ans. Les Jésuites étaient nécessaires. Ils faisaient diversion. On se moquait d'eux, et on va être écrasé par des pédants qui n'inspireront que l'indignation ».

Conclusion : gardons tout. Ces ennemis qui se battent entre eux ont leur utilité. Jésuites et convulsionnaires peuvent servir. Les uns sont des serpents, les autres sont des ours; mais « on fait de bons bouillons de vipères, et les ours fournissent des manchons » (1).

V

On comprend après cela que les amis de Voltaire le trouvassent un peu froid. D'Alembert ne se fait pas faute de le lui reprocher.

(1) *Facéties, Balance égale,* cfr. Faguet. *La politique comparée de Montesquieu et Voltaire*, p. 29 et suiv... Il est intéressant de

Chez le philosophe géomètre, point de ces fluctuations de surface qui trahissent l'homme nerveux, livré aux impressions du jour et de l'heure. Elève des jansénistes, il s'était vite détaché de ses maîtres. Les fureurs de polémique autour de la Bulle *Unigenitus*, les convulsions de Saint-Médard, le tombeau du diacre Pâris, et le reste, répugnaient à son esprit sec et froid. La secte avait voulu l'enrôler, faire de ce brillant élève un disciple, ennemi des Jésuites; on dépassa le but, et d'Alembert, fixé dans l'incrédulité agissante et combative, devint également hostile aux deux partis.

Ouvrons sa correspondance. Ce n'est plus le style léger de Voltaire; ce ne sont plus les boutades drolatiques où le patriarche se fait plus féroce que nature. Avec plus de méthode et de calme, c'est le même souverain mépris, cachant une haine plus profonde. Citons quelques passages.

8 septembre 1761. « Le Parlement se bat à outrance avec les Jésuites, et Paris en est encore plus occupé que de la guerre d'Allemagne; et moi qui n'aime ni les fanatiques parlementaires, ni les fanatiques de saint Ignace, tout ce que je leur souhaite, c'est de se détruire les uns par les autres, fort tranquille d'ailleurs sur l'évènement, et bien certain de me moquer de quelqu'un, quoi qu'il arrive... La philosophie touche peut-être au moment où elle va être vengée des Jésuites, mais qui la vengera des Omer et compagnie? Pouvons-

remarquer que, lui aussi, Richelieu, voulait balancer l'une par l'autre l'influence des Universités et celle des Jésuites, (*Testament politique* 1re partie, ch. II, sect. 20).

nous nous flatter que la destruction de la canaille jésuitique entrainera après elle l'abolition de la canaille jansénienne et de la canaille intolérante? »

31 mars 1762. « Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus; mais sa Compagnie est dans de mauvais draps. Ce que Pascal, Nicole et Arnauld n'ont pu faire, il y a apparence que trois ou quatre fanatiques absurdes et ignorés en viendront à bout : la nation fera ce coup de vigueur au dedans, dans le temps où elle fait si peu au dehors, et on mettra dans les abrégés chronologiques futurs, à l'année 1762 : « Cette année, la France a perdu toutes ses colonies et chassé les Jésuites »..... Mais laissons les pandours détruire les troupes régulières. Quand la raison n'aura plus que les pandours à combattre, elle en aura bon marché. »

4 mai 1762. « *Ecrasez l'inf....*, me répétez-vous sans cesse : eh! mon Dieu! laissez-la se précipiter ellemême; elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc? « Ce ne sont point les jansénistes qui tuent les Jésuites, c'est l'Encyclopédie, mordieu, c'est l'Encyclopédie ». Il pourrait bien en être quelque chose... Pour moi je vois tout en ce moment couleur de rose. Je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'infâme écrasée sans qu'on s'en aperçoive. »

25 sept. 1762. « Savez-vous ce qu'on me dit hier de vous? Que les Jésuites commençaient à vous faire

pitié, et que vous seriez presque tenté d'écrire en leur faveur, s'il était possible de rendre intéressants des gens que vous avez rendus si ridicules. Croyez-moi, point de faiblesse humaine, laissez la canaille janséniste et parlementaire nous défaire tranquillement de la canaille jésuitique, et n'empêchez point ces araignées de se dévorer les unes les autres. »

2 mars 1764. « Je suis si aise de les voir partir (les Jésuites), que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les retenir..... Le dernier Jésuite qui sortira du royaume, emmènera avec lui le dernier janséniste dans le panier du coche ».

D'Alembert ne s'en tint pas à ces déclarations entre amis. Lorsque les Jésuites furent chassés de France, il écrivait son célèbre opuscule, *Sur la destruction des Jésuites, par un auteur désintéressé*, 1765.

La brochure fit quelque bruit : c'est, de toutes les œuvres de d'Alembert, la seule qui soit descendue jusqu'à la foule. Ceux qui se plaignirent le plus furent les jansénistes. D'Alembert ne les épargnait pas : chasser les Jésuites, c'était bien ; chasser les jansénistes eût été mieux encore. « Ce qu'il y a de plaisant, écrivait-il, c'est que cette canaille trouve mauvais qu'on lui applique sur le dos les coups de bûche qu'elle se fait donner sur la poitrine ».

L'opuscule est d'un homme qui se possède, et dit ce qu'il veut dire. Il sait qu'il est habile d'unir les éloges au blâme et que l'un fait passer l'autre. Il reconnait aux Jésuites des mérites sérieux. « Aucune Société religieuse, écrit-il, ne peut se glorifier d'un aussi grand

nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres... Il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite; elle a même eu jusqu'à de bons écrivains Français..... »

On dirait que d'Alembert réfute ici les assertions de son ami La Chalotais, sur l'universelle médiocrité des Jésuites. Il loue ensuite certains traits des Constitutions et, par exemple, la durée du noviciat et des années de formation qui permettent aux supérieurs de mieux connaître leurs sujets. Ajoutez « la régularité de la conduite et des mœurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage; et, quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard ».

« Tout cela, dit M. J. Bertrand, son historien, n'est certes pas d'un adversaire fanatique et aveugle ». Je le veux bien; c'est par dessus tout d'un adversaire habile. Cette sorte de modération était un mérite en ce temps-là. Mais les grossières invraisemblances mises à part, bien peu des calomnies courantes manquent au tableau. Voici, par exemple, saint Ignace traité de fou, — Voltaire en dit bien d'autres! — puis les rengaines usuelles, le fanatisme, les Oratoriens persécutés, la morale relâchée, les excès du Père Le Tellier; par dessus tout, l'esprit d'invasion, le besoin de gouverner l'univers sous le masque du zèle et de la religion.

Encore faut-il s'entendre sur ce que c'est qu'invraisemblance grossière. Car que dire de cette assertion : « Les Jésuites reçoivent tout le monde; ceux dont ils attendent le moins, ils en font des missionnaires ou des

martyrs? » D'où il suit que ces missionnaires et ces martyrs sont, dans l'Ordre, les ignorants, les simples, les faibles d'esprit. Un de ces faibles d'esprit, à l'en croire, aurait, vingt ans durant, travaillé chez les sauvages du Canada, sans cesse bravant la mort et les tortures, cela, sans croire en Dieu. « Vous n'avez pas idée, aurait dit cet étrange apôtre, du plaisir que l'on éprouve à se faire écouter de vingt mille hommes, et à leur persuader ce qu'on ne croit pas ».

Il y avait dans la mentalité des encyclopédistes une lacune énorme; ils étaient incapables de comprendre la sincérité religieuse.

VII

Des autres encyclopédistes et philosophes, nous n'avons rien de bien intéressant à tirer. Ce que Grimm, Galiani, Helvétius et *tutti quanti* ont pu dire contre les Jésuites, à ce moment critique de leur histoire, ajouterait peu de chose à ce que nous savons déjà. Quant à Diderot, le plus agissant du parti et le plus passionné, on connaît son intempérance d'imagination. Ce n'est pas lui qui, comme d'Alembert, ferait la part de l'éloge, pour mieux asséner l'épigramme. Son anti-jésuitisme, tel qu'il s'étale dans l'*Encyclopédie* est de nature assez grossière. Un moment, il avait voulu se faire passer pour ami des Jésuites. « Au nom de Dieu, mon Révérend Père, écrivait-il au Père Castel, à quoi pense le Père

Berthier de persécuter un honnête homme, qui n'a d'ennemis dans la société que ceux qu'il s'est faits par son attachement pour la Compagnie de Jésus, et qui, tout mécontent qu'il en doit être — le journal de Trévoux venait de l'attaquer — vient de repousser avec le dernier mépris, les armes qu'on lui offrait contre elle? (Qui cela, *on?* le parti janséniste, assurément. Lui aussi, Jean-Jacques affirme avoir été sollicité d'écrire contre les Jésuites). Vous le dirai-je, mon Révérend Père? Sans doute, je vous le dirai, car vous êtes un homme vrai et par conséquent disposé à prendre les autres comme tels. A peine mes deux lettres eurent-elles paru que je reçus un billet conçu en ces termes : « Si M. Diderot veut se venger des Jésuites, on a de l'argent et des mémoires à son service. Il est honnête homme, on le sait; il n'a qu'a dire, on attend sa réponse ». Cette réponse attendue, la voici : « Je saurai bien me tirer de ma querelle avec le Père Berthier sans le secours de personne. Je n'ai point d'argent et je n'en ai que faire. Quant aux mémoires que l'on m'offre je n'en pourrai faire usage qu'après les avoir très sérieusement examinés, et je n'ai pas le temps » (1).

Diderot jouait-il ici la comédie? Ne voulait-il qu'acheter la neutralité de ses anciens maîtres? Pourquoi ne pas croire à sa sincérité? C'était un homme d'impression. Il était de Langres, et la tête des Langrois, c'est lui qui le dit, ressemble à la girouette de leurs

(1) Lettre sans date mais qui dut être écrite en 1761. Edition Assézat, t. XIX, p. 425. Voir la lettre de Jean-Jacques, 28 mai 1764, à M. M., édition Lequien, 1823. t. 18, p. 465.

maisons. Elle tourne à tout vent. Bientôt le vent tourna, et, à lire certaines pages tombées de sa plume, je me demande s'il n'a pas enfin reçu les mémoires qu'on lui offrait. C'est la pure quintessence des pamphlets jansénistes. Lui aussi accepte tout contre les Jésuites, tout, l'assassinat et l'empoisonnement y compris. « Ils marchaient, dit-il, entre l'hypocrisie et la tyrannie, l'évangile d'une main, le poignard dans l'autre. On les a vus rampants et séducteurs, despotes et menaçants. De là ce mélange bizarre de modestie et d'arrogance, de pauvretéet de richesse, d'édification et de scandale, d'étude et de négoce, d'artifice et de violence, de fraudes et d'usurpations, etc..., de vertus et de scélératesses » (1).

Tout à fait à part, il faut mettre Frédéric II. La philosophie l'amusait; mais, politique et homme d'état, il voyait les choses par leur côté réel, et jugeait les gens d'après l'utilité qu'il en pouvait tirer. Or les Jésuites lui étaient utiles. En Silésie, conquête récente et pays catholique, ils élevaient toute la jeunesse. Pour ne pas froisser les vaincus, le roi de Prusse résolut de leur conserver leurs maîtres. Il entendait, comme il disait, en garder la graine, avec l'approbation du « bon Cordelier du Vatican ». Les accusations qu'on portait contre ces religieux lui faisaient hausser les épaules. Après cela, les Jésuites l'intéressaient peu, et sans doute, s'il l'avait

(1) *Les Jésuites chassés d'Espagne*. *Œuvres*, t. VI, p. 458. Voir l'article *Jésuites* t. XV, p. 273, dans l'*Encyclopédie* et lettre du 12 août 1762, t. XIX, p. 98.

pu, après avoir pressé l'orange, il aurait volontiers jeté l'écorce (1).

En somme, dans le clan philosophe, au point de vue que nous étudions, l'on trouve un peu toutes les attitudes. Frédéric protège les Jésuites envers et contre tous, quitte à leur faire payer cher sa royale faveur. Il répond ainsi de la façon la plus efficace à toutes les accusations que l'on colporte alors et qui les représentent comme des anarchistes en surplis et bonnet carré. Pour Voltaire, tout bien examiné, qu'on les garde, qu'on les détruise, la chose lui est assez indifférente : tout dépend de son humeur et de l'état de ses nerfs; reste que la comédie jouée par d'autres ne laisse pas que d'être amusante. Diderot, c'est, à certaines heures du moins, l'anti-jésuitisme le plus crédule. Derrière lui se groupent les autres encyclopédistes de bas étage et de même esprit. Enfin d'Alembert, l'homme correct et froid, représente l'antipathie méthodique, savante, méprisante.

Mais quels qu'ils soient, les philosophes, au moins quand ils n'avaient pas le public pour confident, et qu'ils parlaient entre eux, gardaient sur les autres adversaires de la Compagnie de Jésus un certain avantage, ils étaient francs. Les moyens pour détruire l'ennemi n'étaient pas très loyaux, ils se l'avouaient, mais la fin restait bonne et justifiait le reste. Les Jésuites devaient disparaître parce que l'Eglise était condamnée

(1) Lettres du 7 juillet 1770, à Voltaire; du 4 déc. 1772, 7 janv. 1774, 15 novembre 1774, à d'Alembert, etc.

à mourir. Bien loin de les présenter, comme faisaient les jansénistes, pour les pires ennemis intérieurs du christianisme, ils estimaient qu'ils en étaient les plus vaillants et les plus intelligents défenseurs. Si les Jésuites sont fiers de certaines pages écrites dans leur histoire par les papes ou par les saints, ils peuvent y inscrire aussi avec orgueil telles et telles lettres de d'Alembert, de Frédéric II, de Voltaire. A leur manière, elles sont la contrepartie des *Provinciales*.

Dans les annales de l'antijésuitisme, le rôle des philosophes n'a donc pas été d'ajouter des traits nouveaux à une caricature déjà séculaire. Ils l'ont plutôt allégée; car, Diderot mis à part, ils n'étaient point hommes d'imagination, et n'aimaient que les mensonges utiles. Ils assistèrent satisfaits au travail de destruction opéré par d'autres; ils y aidèrent en dessous, intervinrent efficacement pour donner leur coup d'épaule au moment où ils jugèrent l'édifice assez bien ruiné pour ne pouvoir plus résister à une légère poussée, et ils le virent crouler en battant des mains.

CHAPITRE IV

La suppression des Jésuites

(1760-1773)

CHAPITRE IV

La suppression des Jésuites

(1760-1773)

I. POMBAL.
II. A PARIS. PRÉLIMINAIRES DE L'EXPULSION.
III. *Extrait des assertions.*
IV. DEVANT LE PARLEMENT. LES COMPTES RENDUS.
V. LA SUPPRESSION (1).

I

Cette comédie, qui amusait si fort Voltaire et ses amis, dura quinze ans. Elle avait commencé en 1759

(1) Sur les ouvrages pour ou contre les Jésuites publiés à l'occasion de leur suppression, on trouvera l'essentiel dans Carayon, pages 456 et suivantes.

1° ETUDES GÉNÉRALES.

Comte de Saint-Priest. *Histoire de la chute des Jésuites au XVIII[e] siècle*, Paris, 1844, 8°; (réplique de M. Paul Lamarche, Paris, 1845.

par les persécutions de Pombal. Elle se termina en 1773, quand Clément XIV supprima d'office la Compagnie de Jésus.

F. Collombet. *Histoire critique et générale de la suppression des Jésuites au XVIIIe siècle*, Lyon, 1846, 2 in-8° (favorable).

(Cahour). *Des Jésuites par un Jésuite*, t. II, ch. XI, 1843-44.

Picot. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. pendant le XVIIIe siècle*, édition 1855, t. IV.

Sidney Smith, S. J. *The suppression of the Society of Jesus*, articles du *Month*, 1902 et 1903.

Clavé. *Morts ou vivants? Suppression et survivance de la Comp. de Jésus*, Paris, Oudin, 1902.

2° Portugal et Espagne.

Carayon. *Documents inédits*, Doc. I. O. P.

Mémoires de Seb. Jos. de Carvalho et Mello, comte d'Oeyras, marquis de Pombal, 4 in-12, 1784, s. l.

Anecdotes du ministère de Pombal, Varsovie, 1784, 8°.

Comte S. du Hamel de Breuil. *Un ministre philosophe, Carvalho marquis de Pombal. Revue historique*, t. LIX et LX.

B. Duhr, S. J. *Pombal. Sein Charakter und seine Politik nach den Berichten der kaiserlichen Gesandten im geh. Staatsarchiv zu Wien*, Fribourg, 1891, 142 p. — *Jesuiten Fabeln* (1904) ch. IX et X, sur le Paraguay.

François Rousseau. *Expulsion des Jésuites en Espagne. Revue des Questions historiques*, 1904, t. I, p. 113-179.

3° France.

Pamphlets contemporains et réponses : *Extrait des assertions*, etc., 4 in-12, Paris, 1762; les *Comptes rendus* et *Arrêts* des divers Parlements (1762), les Lettres pastorales et Mandements des évêques, spécialement de Mgr Christophe de Beaumont; l'*Apologie générale de l'Institut*, par Cerutti, (voir Sommervogel, t. II, col. 1005); *Il est temps de parler* ou *Compte rendu au public des pièces légales de Me Ripert de Montclar*, etc., Anvers, 1763, par l'abbé Dazès, 2e édition, augmentée, Arles, 1764; du même, *Compte rendu au public des Comptes rendus aux divers Parlements*, etc., Paris, 1765, 2 in-8°;

Nous serions infinis si nous voulions remuer toute la littérature qui pullula en cette occasion. Le catalogue, très incomplet du Père Carayon, comprend entre les années 1758 et 1775, plus de 370 pièces pour ou contre les Jésuites, les pièces hostiles noyant les autres dans leur masse. Rome elle-même, au temps de Clément XIV, fut inondée de libelles. On y reproduisait, comme découvertes toutes récentes, les calomnies vieilles de deux siècles. Des religieux se mirent de la partie. Il y

Réponse au livre intitulé : Extrait des assertions, etc., 1763, 3 in-4° (par le Père N. Grou, — Sommervogel, t. III, col. 1870).

A. Carayon. *Notes historiques sur les Parlements et les Jésuites au XVIIIe siècle*, Poitiers, Oudin, 1867, 8°, p. CLXXII. — *Documents inédits*, Doc. H. N.

E. Regnault. *Christophe de Beaumont*, 2 in-8°, Paris, 1882.

F. Rocquain. *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, 8°, Paris, 1878.

G. Desdevises du Dézert. *L'expulsion des Jésuites* (*Revue des Cours et Conférences*, 10 mai 1906).

R. Duhr, op. cit., p. 631. (P. Lavalette).

4° Rome.

Carayon, *Documents inédits*, Doc. Q.

Theiner. *Histoire du pontificat de Clément XIV*..... Trad. Paul de Geslin, Bruxelles, 1853, 4 in-12.

Crétineau-Joly. *Lettre au Père Aug. Theiner*, Bruxelles, 1853, in-12; *Polémique sur le Pape Clément XIV*. Lettre au Père Aug. Theiner... Liège, 1853, in-12.

(Terwecoren). *Contradictions historiques du Père Aug. Theiner*, Bruxelles, 1853, in-18. (*Précis historiques*).

Maynard. *Des études et de l'enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression*, Paris, 1853, in-8°.

Ravignan, S. J. *Clément XIII et Clément XIV*, 2 in-8°, Paris, 1856.

Masson. *Le cardinal de Bernis*, 8°, Paris, 1884.

B. Duhr. *Jesuiten Fabeln*, 1904, ch. IV (mort de Clément XIV), ch. XIV, la suppression.

eut même un journal manuscrit, qui paraissait deux fois la semaine, intitulé *Anecdotes jésuitiques*, et qu'on lisait au Vatican. Un plaisant composait sur la Compagnie mourante une parodie de la messe de *Requiem* (1).

Mais personne alors n'égala en activité Pombal et ses agents. Des légendes nouvelles se firent jour. Pourquoi les Jésuites du Paraguay maintenaient-ils si soigneusement leurs néophytes à l'écart des Européens? Pour les préserver de la contagion des vices, disaient-ils. Non, ils étaient moins missionnaires que marchands : leurs réductions du Parana recélaient des mines d'or; voilà tout le secret. Le gouverneur de Rio-de-Janeiro, Gomez d'Andrada, avait fait cette belle découverte. On sait ce qui en advint. Un échange fut négocié entre les cours de Madrid et de Lisbonne. Pombal demandait les sept réductions de l'Uruguay, abandonnant en échange la belle colonie du Saint-Sacrement. L'Espagne, qui devait savoir à quoi s'en tenir sur les prétendues mines d'or, se hâta d'accepter. En même temps, pour laisser libre le terrain tant convoité, Pombal décida que les Indiens émigreraient. Les Jésuites furent chargés de l'odieux message. A eux de diriger la transplantation des tribus.

On devine la conséquence : obéissance des Jésuites, mais sans enthousiasme ni conviction, les Indiens à la fois irrités contre les missionnaires et contre les Portugais leurs nouveaux maîtres, la révolte des tribus, la guerre. Immédiatement les faits furent travestis. En

(1) *Confession d'un Jésuite ou anecdotes historiques de la C. de J. depuis sa naissance, 1521, jusqu'à sa destruction.* Rome, 1773, 8° Voir Carayon, *Documents inédits*, Q. p. 23.

tout cela, il n'y avait qu'un coupable : l'impeccable diplomate Pombal. Mais toute l'Europe apprit bientôt que les Jésuites avaient levé une armée d'Indiens et attaqué en même temps l'Espagne et le Portugal. Du même coup on ramassa une menue folie inventée par un grand d'Espagne; et l'on ajouta qu'à la tête de leurs troupes ils avaient mis un de leurs frères coadjuteurs, Nicolas I[er], empereur des Mamelucks.

L'histoire fit le tour de l'Europe, et, comme elle était absurde, elle eut l'honneur d'être crue. On la lisait encore en 1854 dans l'almanach de Gotha (1).

Pombal ne s'en tint pas là, et les libelles allèrent leur train. Parmi les écrivains à ses gages, il faut mettre en première ligne l'ex-capucin Norbert, devenu l'abbé Platel. Avant et après l'expulsion des Pères, puis quand leur suppression totale fut décidée, une légende prit corps qui leur attribuait tous les malheurs du Portugal depuis deux cents ans. Le seul titre d'un ouvrage paru

(1) *Histoire de Nicolas I, roi du Paraguay et empereur des Mamelus.* A saint Paul, 1756, in-12. *Relaçao abbreviada de Republica que os Religiosos Jesuitas, das Provincias de Portugal e Hespana establecerao nos Dominios Ultramarinos*, etc. (avec traduction française en regard). S. l. et a., 1757, in-12.

L'histoire de Nicolas I avait été inventée par le duc d'Albe. *Journal* de Chr. de Murr., t. IX, p. 222. Crétineau Joly, t. V, ch. IV. (In-12, p. 237, note). Cette fable est réfutée par le Père B. Duhr, n. 10, cf. V. Martin de Moussy. *Mémoire historique sur la décadence et la ruine des missions des Jésuites dans le bassin de la Plata*, Paris, 1864, p. 16. Ce prétendu empereur était un petit cacique indigène, Nicolas Languiru, corregidor de Concepcion, mort en 1756.

Notons qu'en Espagne, quand apparut le *Relaçao*, on s'indigna, et le livre fut brûlé par la main du bourreau. Crétineau Joly, t. V, p. 133.

en 1767, nous en donne toute la substance : *Déduction chronologique et analytique. Première partie, où l'on voit dans la série successive de chacun des règnes de la monarchie portugaise, depuis le gouvernement du seigneur roi D. Jean III jusqu'au gouvernement présent, les horribles ruines que la Compagnie dite de Jésus a causées dans le Portugal et toutes ses possessions, cela, en vertu d'un plan et système par elle suivi sans défaillance depuis le jour où elle entra dans ce royaume jusqu'à celui de sa proscription et expulsion, par la juste, sage et prévoyante loi du 3 septembre 1759.* Edité par le docteur José de Seabra da Silva, Lisbonne, 1767, in-folio (1).

Il fallait être bien aveugle en ce temps-là pour ne pas voir que le Portugal déclinait, et cela sans remède possible. Mais à qui s'en prendre? L'on eût pu se demander si cela ne tenait pas au trop d'étendue de l'empire colonial, qui ne se peuplait qu'aux dépens de la métropole; à l'apparition dans les Indes des terribles rivaux, l'Angleterre et la Hollande; à la détestable administration des colonies dont on se plaignait dès le temps de saint François-Xavier; au passage du Portugal sous la domination espagnole; toutes choses, dont, je pense, les Jésuites sont assez innocents. Ils ne sont pour rien dans la ruine économique et agricole de certaines provinces transformées en *latifondia* et exploitées par des esclaves nègres, dès les premières années du XVIe siècle. Si Jean III perdit tous ses enfants, si le roi D. Sébastien, monté à l'âge

(1) Carayon, *Bibliographie*, p. 486, n. 3714.

de trois ans sur le trône, était, avec de belles qualités chevaleresques, quelque peu déséquilibré (il descendait de Jeanne la Folle), s'il se lança dans ses expéditions d'Afrique, malgré les conseils de ses maîtres et directeurs, s'exposant à mourir sans laisser d'héritier mâle, les Jésuites n'y pouvaient rien. Mais à toute force, il fallait un responsable. Les Jésuites ont bon dos : on mit à leur compte, en bloc, la décadence nationale; on y ajouta de surcroît un complot contre la vie du roi Joseph Ier. Pour bien prouver qu'ils étaient coupables on brûla l'un d'entre eux, l'apostolique Père Malagrida, pour des écrits dont Pombal mieux que personne savait la provenance, et la preuve fut faite (1).

II

Mais laissons Rome, Lisbonne, Madrid, l'Allemagne et tenons-nous en à la France.

L'orage avait commencé l'année même où le Parlement frappait l'*Encyclopédie*, 1759. On eût dit que l'exécution des philosophes avait été ménagée pour faire

(1) Sur les Jésuites et don Sébastien, voir Crétineau-Joly, t. II, ch. II. On dit encore : Ils ont introduit en Portugal l'Inquisition, et l'Inquisition a ruiné le pays. Sur quoi il suffit de remarquer que l'Inquisition existait en Portugal quand y arrivèrent saint François-Xavier et Simon Rodriguez; un de leurs ministères fut d'évangéliser les prisonniers du Saint-Office. Seulement comme Jean III était, à ce propos, en conflit avec Rome. Saint Ignace intervint et obtint un accommodement.

Cartas de San Ignacio, Madrid, 1874-89, t. I, p. 496.

accepter l'exécution des Jésuites. Les magistrats défenseurs de la révélation, n'avaient-ils pas quelque titre à se faire aussi les défenseurs de la saine morale et des droits de la couronne?

Or en ce temps-là, les épisodes se multipliaient, qui présageaient aux Jésuites de France de mauvais jours. Leur crédit à Versailles était en baisse. Ils ne voulaient pas croire aux comédies de conversion de la Pompadour. Ils refusaient de se faire, entre le roi et sa maîtresse, les instruments d'une combinaison sacrilège qui devait concilier l'ambition de l'une avec la faiblesse et les restes de piété de l'autre. Sur quoi l'on s'étonne. intransigeance bien étrange chez ces bons Pères, si faciles, qui ne le sait? pour les passions royales (1).

Autre affaire. En 1757, 5 janvier, Damiens reprenait la tradition sinistre des régicides. Belle occasion pour remettre les Jésuites en scène. N'avait-il pas été domestique chez eux? C'en fut assez pour qu'on revint encore sur les meurtres d'Henri III et d'Henri IV. Des libelles furent aussitôt lancés. A la porte de leurs maisons on placarda des affiches qui réclamaient vengeance. Si nous en croyons les philosophes, ces attaques partaient du camp janséniste. « Je soulèverais la postérité en leur faveur, écrivait Voltaire en 1763, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne serais qu'un vil écho des jansénistes si je parlais autrement. » Et d'Alembert : « Ces jansénistes, si peu adroits

(1) Ces Jésuites furent le Père de Sacy que la marquise voulait prendre pour directeur, et les Pères Pérusseau et Desmarets.

d'ailleurs, mais très ardents et très acharnés, étaient venus à bout de persuader à la plus grande partie de la nation que le crime atroce dont il s'agissait était l'ouvrage des Jésuites. Cependant les réponses du criminel dans ses interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient nullement à la charge de ces Pères » (1).

Fallait-il s'en tenir là? N'y avait-il pas moyen d'exploiter d'une façon ou d'autre l'attentat contre les Jésuites? Pourquoi ne pas mettre en cause quelqu'un de leurs théologiens? La *Medulla theologiæ moralis* du Jésuite Busembaum était classique. Parue en 1645, elle comptait une cinquantaine d'éditions. Le Jésuite Lacroix avait, en 1707, autour du texte primitif, amassé des gloses qui, d'un bon in-12, avaient fait deux in-folio. En 1748, saint Alphonse de Liguori (2) en donnait une édition annotée. Que, dans un livre d'allemand, on découvrit des propositions très ultramontaines et mal sonnantes aux oreilles gallicanes et parlementaires, rien d'étonnant. Sous Louis XIV pourtant, l'ouvrage avait paru, avec l'approbation de magistrats français et privilège royal. De plus, écrit antérieurement aux censures d'Alexandre VII et d'Innocent XI, il contenait sur la question du meurtre, deux ou trois solutions trop larges. Mais depuis longtemps, on ne l'imprimait plus guère qu'avec la liste complète des condamnations pontificales. Or, cette année là, 1757, les magistrats de

(1) Voltaire, lettre du 3 mars 1763 à Damilaville. D'Alembert, *Sur la destruction des Jésuites*, 1765, p. 81. Rocquain, p. 202.

(2) « Le Jésuite Alphonso de Liguori » (!) *Biographie universelle* de Hoeffer.

Toulouse découvrirent avec horreur dans la *Medulla*, commentée par Lacroix la proposition suivante : « Pour défendre sa vie et l'intégrité de ses membres, on peut, fût-on fils, religieux, ou sujet, en venir à tuer ses agresseurs, père, abbé ou prince, dans le cas de nécessité ». A cette concession, l'auteur ajoute immédiatement une restriction importante, que souvent ses critiques omettent de reproduire : « A moins cependant que la mort de ce dernier ne dût être cause de grands désastres comme seraient des guerres ». On aurait lu la même chose, sans se croire obligé de crier au scandale, dans une foule de théologiens, de philosophes, de jurisconsultes. On eût trouvé même tel rigoriste comme Concina, pour la soutenir sans la restriction de Busembaum. L'*Encyclopédie* elle-même, à l'article *Defense de soi-même* avait adopté le même principe (1). Quel que soit donc l'agresseur, on n'est point forcé de se laisser tuer; et tant pis pour lui, si l'agresseur est le roi Denys de Syracuse, ou Caligula, l'empereur des rixes nocturnes.

Mais sous la plume d'un Jésuite, en l'an 1757, dans un livre ancien, il est vrai, mais réédité d'hier, loué sans réserve par les Jésuites du *Journal de Trévoux*, augmenté d'un index par le Père Montauzan, cela était intolérable, et l' « infâme Busembaum » fut condamné par le Parlement de Toulouse. « La réimpression de cet ouvrage, disait le réquisitoire, concourant avec l'exécrable attentat dont nous gémissons encore, est un crime de lèse-

(1) Edit. 1778. Genève t. X, p. 514, et t. XXIV, p. 813 (art. *Parricide*).

majesté ». Le Parlement de Paris fit chorus et le livre fut brûlé (1).

Une apologie du théologien Jésuite parut peu après. Nouvelle condamnation. Mais, il faut le dire, des gens soupçonneux se demandèrent si l'apologie en question n'était pas l'œuvre des jansénistes qui voulaient, autour de leurs ennemis, multiplier les affaires désagréables (2).

(1) Toulouse, arrêt du 9 septembre 1757; Paris, 6 décembre 1757. Les Jésuites purent jurer qu'ils n'avaient eu aucune part à la réimpression. Il suffit d'examiner les éditions de Lacroix-Busembaum, publiées à Lyon entre 1729 et 1757, pour noter une curieuse différence entre le titre et les premières feuilles d'une part, très bien imprimées, et le corps de l'ouvrage dont l'exécution est médiocre. Cela tient à ce que les Frères de Tournes, éditeurs de Lyon, s'étaient contentés d'acheter le stock d'un éditeur de Cologne; et aux exemplaires allemands de 1706, ils avaient mis un frontispice neuf. Il n'y avait donc pas eu de véritable réédition [A. C. Balbany]. *Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jésuites de France*, Bruxelles, 1762, in-12. (Sommervogel, I, col. 793).

Il y a plus; dès 1669, les Jésuites de France réunis en congrégation provinciale, avaient supplié le Père Général Oliva, de faire supprimer cette même proposition, non comme fausse, mais comme inopportune. Le Général répondit que l'ordre avait été donné depuis longtemps. Mais l'auteur était mort sur ces entrefaites. Le livre avait déjà un tel succès qu'on le réimprimait de tous côtés. Comment forcer les éditeurs à intercaler des cartons? Du moins, dans beaucoup d'éditions, la phrase fut élaguée. Ainsi Lyon, 1671, 1672, 1676, 1682, 1686, 1691, etc.

Voir l'article *Busembaum*, par J. Brucker, dans le *Dict. de théol. catholique*, t. II. Cfr., *Réponse au livre intitulé : Extrait des assertions*, suite de la 3e partie, 4° Paris, 1765, t. IV, p. LXII et p. 386.

(2) 2 janvier 1758. Rocquain, p. 108, note 2. L'apologie en question, condamnée le 10 mars 1758, était intitulée : *Lettre de N. N. au marquis N. N. Sur le supplément au nombre 41 du Messager de Modène : ou apologie de la Théologie morale des Pères Busembaum et Lacroix, Jésuites, contre les arrêts des Parlements*, etc. par le Père Zacche-

Ce qui est certain, c'est qu'avec insistance, ils réclamaient les mesures de rigueur. « On ne s'étonnera jamais assez, lisait-on dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*, que de tels hommes soient encore supportés en France et qu'on les y laisse jouir d'une impunité qui les enhardit toujours à de nouveaux forfaits ».

Pour qui suivait les mouvements de l'opinion ces coups inattendus étaient de mauvais augure. L'affaire Lavalette survenant deux ans après, les Jésuites étaient perdus. Ces Pères si habiles, d'après la légende, à se tirer de tous les mauvais pas, se montrèrent d'une insigne maladresse. Condamnés à Marseille, comme solidaires des fautes de leur confrère, ils en appelèrent au Parlement de Paris. C'était se jeter dans la gueule du loup (1).

ria (sic). Jésuite italien, avec la permission des Supérieurs. MDCCLVIII, 12°, pp. 38. Sommervogel, VIII col. 1398. Barbier, *Dict. des anonymes* II, 1188, 9.

(1) Les principales pièces relatives à l'affaire Lavalette sont énumérées dans Carayon, *Bibliographie*, n° 3453. (Cfr. 3436, 3454, 3549, 3590.

Cfr. *Biographie universelle* de Michaud; Artaud de Montor, *Notice hist. sur le Père A. de L.*, Paris, 1842, in-8°; Douarche, *Etudes historiques sur la banqueroute de L.*, Paris, 1880; A. Dubr, op. cit., ch. 12; Adrien Artaud, *Un armateur Marseillais, Georges Roux*, Paris, Champion, 1890, résumé, en ce qui concerne Lav., dans E. Soullier, *Les Jésuites à Marseille*, Avignon, 1899, ch. XVI. Crétineau Joly, t. V, ch. IV.

Il y a trois questions distinctes dans cette affaire.

1° Lavalette a-t-il été le malhonnête homme qu'ont dépeint ses adversaires? Sur ce point, l'étude de M. A. Artaud le justifie. Les accusations portées contre lui, trahissent, de la part des avocats, une complète ignorance des affaires commerciales. Il fut surtout desservi par les événements. Simple laïque, sa banqueroute n'eût passé que pour un malheur.

III

Il y avait beaucoup de jansénistes parmi les juges. Comment ne pas saisir au vol l'occasion qui se présentait d'en finir avec le vieil ennemi? Quelqu'un eut l'idée

2° Prêtre, religieux, Jésuite, il n'avait point le droit de se livrer aux opérations qui l'ont perdu. Elles dépassaient par trop les limites permises à l'administration des biens de la mission. Il a failli et contre ses règles particulières, et contre les règles universelles du droit canon.

3° Mais ses Supérieurs n'ont-ils pas failli, eux aussi, en ne s'opposant pas au désordre? Les lignes suivantes du Révérend Père L. Ricci, général de la Compagnie, en date du 20 avril 1762, répondront à cette question. (Voir le texte latin dans le Père Duhr, p. 633, note 2). « Je n'ignore pas qu'à la Martinique, tout va mal, et au spirituel et au temporel : j'ai tout fait pour y porter remède, mais je vois tous les jours des obstacles se dresser contre lesquels se brisent et mes projets et mes entreprises. Ces dernières années, j'ai nommé deux Visiteurs; le premier n'a pas reçu mes lettres, l'autre les a reçues au moment où il revenait en Europe. Quelques mois après, j'en ai désigné deux autres : ils ont été arrêtés par la maladie. Dieu fasse que le cinquième, que je viens d'envoyer, arrive heureusement au but. A lui comme aux autres, j'ai donné le détail des pertes spirituelles et temporelles; j'ai indiqué ce qu'il y avait à faire pour relever les ruines : vendre les terres, satisfaire les créanciers à quelque prix que ce soit, renvoyer en Europe le Père Antoine (de Lavalette). Ce sont là en partie des concessions, en partie des ordres, car il faut juger de l'opportunité des mesures d'après les circonstances. Bref, il me semble que je n'ai rien omis; j'ai confiance que je n'omettrai rien de ce qui peut écarter des malheurs. Il y a beau temps que tout serait fini si la guerre ne sévissait pas sur l'Océan. Mais, maintenant, voici que je suis arrêté par ce qui se fait et se machine à Paris; et je ne vois vraiment pas quelle mesure prendre. Les choses en sont venues à ce point qu'il y a danger

de dénoncer les statuts de la Société comme dangereux pour l'ordre public. Immédiatement une enquête fut décidée sur les Constitutions. L'affaire Lavalette passait à l'arrière-plan. A l'avance, les « appelants » battirent des mains. « Rien ne prouve mieux, écrivaient les *Nouvelles Ecclésiastiques*, qu'il est un Dieu dans le Ciel qui règle les temps et les moments de toutes choses, que le grand événement dont nous avons à rendre compte. Comment a-t-on ouvert les yeux si tard sur l'Institut des Jésuites, sur leur doctrine et sur l'esprit de leur gouvernement?... Ou, pourquoi n'a-t-on pas agi plus tôt? Pourquoi tant de faits éclatants, survenus depuis deux siècles, n'en ont-ils pas accéléré le mouvement? » (1).

Nous supposons connus les événements qui suivirent. L'examen des Constitutions fut confié à un conseiller-clerc au Parlement, l'abbé de Chauvelin, chanoine honoraire de Notre-Dame, un de ces étranges ecclésiastiques, comme il n'en manquait pas alors, qui déconcertent toutes les classifications. Digne confrère de ce

partout. Dieu pardonne à ceux qui ont donné commencement au mal, ou qui n'en ont pas empêché les progrès, n'ont pas suivi mes conseils à un moment où les périls mêmes que nous redoutons aujourd'hui m'empêchèrent d'agir par coups d'autorité. J'ignorais ce qu'on m'écrit du Père Moreau. Le Visiteur va être averti de faire à son égard ce que j'ai enjoint de faire pour le Père Lavalette ». Il disait encore : « Je n'ai jamais favorisé le Père Lavaleite, je n'ai jamais approuvé sa manière de faire, je l'ai même ouvertement blâmée avant d'être appelé au gouvernement de la Compagnie. J'ai souvent insisté pour que cet homme que je jugeais funeste à la Compagnie fût écarté; si je ne l'ai pas fait ayant l'autorité, c'est que, dans le trouble extrême où nous sommes, j'ai cru la chose impossible ».

(1) *Nouvelles Ecclésiastiques*..., pour l'année 1761, p. 161, col. 1.

Père Mansilla, visiteur général de son Ordre en Portugal, et mandataire de Pombal auprès de la compagnie des vins d'Oporto, Chauvelin était ultra gallican, janséniste, ami des philosophes, correspondant de Voltaire, membre d'un comité de théâtre, si nous en croyons Marmontel, et décidant avec la Clairon du mérite des pièces. Il fréquentait le salon de Mme Doublet, *la Paroisse*, comme on disait, où, au rapport de Grimm, on était janséniste ou du moins parlementaire, mais où l'on n'était pas chrétien, où aucun croyant n'était admis. C'était l'homme qu'il fallait pour pousser au nom de tous les partis le cri d'alarme, et dénoncer une fois de plus la morale pernicieuse des Jésuites (1).

Les Parlementaires se mirent donc à éplucher ce mystérieux Institut, jusque là, disaient-ils, tenu soigneusement caché, que pourtant, trois fois déjà, le gouvernement de France avait examiné, et dont au reste la cour suprême possédait un exemplaire (2).

Pendant ce temps d'autres compilaient, compilaient, compilaient. Ces manœuvres, aux gages du Parlement, étaient les moines jansénistes des Blancs-Manteaux, sous la direction du fameux Dom Clemencet, historien de Port-Royal. C'était encore l'abbé Goujet, éditeur des œuvres du grand Arnauld, et quelques autres. Il en

(1) Picot, *Mémoires*, p. 55 et 496.

(2) En 1560, 1565, 1603. (Dazès, *Compte rendu au public*, I, p. 10 et 11, Les Jésuites avaient été sommés de remettre un exemplaire de l'Institut au Parlement. Le roi voulut se le faire communiquer, pour examiner l'affaire en personne. Avant de se dessaisir du volume, le Parlement le fit collationner avec son propre exemplaire, déposé par les Jésuites en 1715. Picot, p. 55.

sortit un recueil intitulé : « *Extrait des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre, que les soi-disant Jésuites ont, dans tous les temps et persévéramment soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres, avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, vérifiées et collationnées par les commissaires du Parlement, en exécution de l'arrêté de la cour du 31 août 1761, et arrêt du 3 septembre suivant, sur les livres, thèses, cahiers, composés, dictés et publiés par les soi-disant Jésuites et autres actes authentiques* », *déposés au Greffe de la cour par arrêt du 3 septembre 1761; 5, 17, 18, 26 févr. et 5 mars 1762,* Paris, chez Pierre Guillaume Simon, imprimeur du Parlement, 1762.

C'est le dernier grand pamphlet antijésuitique d'ancien régime, le dernier avatar du catalogue de Du Moulin, gros in-4° de 542 pages sur deux colonnes, bourré de textes, de citations et de renvois. Bien entendu, rien de nouveau, ni dans le fond, ni dans les procédés. Seule la masse des documents entassés était plus imposante que dans les menues compilations d'autrefois. On avait accumulé et classé sous dix-neuf chefs principaux, probabilisme, péché philosophique, simonie, blasphème, etc., une multitude de propositions colligée dans les auteurs de la Compagnie. En tête on avait placé tous les indices qu'on prétendait tirer des Constitutions, pour conclure à l'uniformité officielle et effective de l'enseignement jésuitique. Comme toujours, citations de seconde main, attribution aux seuls Jésuites d'opinions répandues partout, responsabilité des moindres idées particulières étendue à tout l'Ordre. Il y avait plus : on

présentait comme perverses des doctrines accréditées dans toutes les écoles, et comme hérétiques les thèses simplement antijansénistes.

Il n'en fallait pas tant pour justifier de grandes exécutions. Jamais il n'y eut tant de papier brûlé. Par arrêt du 6 août 1761, 24 ouvrages de Jésuites furent condamnés au feu, puis, juste un an après, 163 autres livres (1).

Il eût fallu répondre sans retard. La chose n'était pas impossible. Les Jésuites avaient de belles bibliothèques. En se partageant la besogne, avec une bonne équipe de théologiens, une quinzaine de jours eût suffi à vérifier les textes, Mais on y avait pourvu. Les bibliothèques de Paris et de Lyon avaient été préalablement fermées dès avant la publication des *Assertions* (2). Et maintenant on invitait les Pères à se défendre. « Je crois bien, écrivait peu après l'abbé Dazès, qu'à la réquisition des Jésuites, leurs bibliothèques se seraient ouvertes, et qu'on leur aurait accordé la grâce de consulter quelques-uns des livres qu'on leur avait enlevés. Mais cette grâce eût été achetée par le dégoût de bien des formalités à essuyer. Il aurait fallu que le *Frère de Pontevez* (3), (on trouvait alors spirituel de traiter les Jésuites de *frères;* Voltaire, nous l'avons vu, ne se refuse pas cette innocente plaisanterie), toutes les fois qu'il aurait souhaité un livre, se rendit par *devant noble*

(1) Voir la liste dans Rocquin, p. 513-523.

(2) Dans le ressort de Paris, elles étaient sous scellés, depuis le 23 avril 1762.

(3) Un Jésuite d'Aix.

Messire Esprit-Emmanuel de Brun, baron de Boades, seigneur de Villepeix, Meaux et autres lieux, chevalier, conseiller du roi en la cour du Parlement du pays de Provence, que ce *noble Messire Esprit-Emmanuel de Brun, de Boades,* à la prière du *frère de Pontevez,* se revêtit des attributs de sa dignité, vint en grande cérémonie au collège des Jésuites, levât le scellé, présidât aux recherches que ferait dans la bibliothèque le frère de Pontevez, qu'il eût soin qu'aucun livre ne fût enlevé que sous *dû chargement,* et qu'après le scellé fût remis comme auparavant à la Bibliothèque (1). »

Impossible donc de fournir à temps la réfutation réclamée. Les Jésuites cependant se mirent à l'œuvre. Mais quand ils auront fini, il sera trop tard. Entre temps l'on triomphera de leur silence; et, à Rennes, par exemple, la Chalotais, qui devait pourtant savoir à quoi s'en tenir, affectera l'étonnement et s'écriera : « Si les Jésuites sont innocents, si les *Assertions* sont faussement imputées à leurs auteurs, le Général a dû s'unir au reste de la Société pour demander justice. Ils ont dû s'inscrire en faux contre les commissaires du parlement et contre le parlement même. Ils ont dû faire imprimer leur plainte et leur justification pour se laver de l'opprobre dont ces Assertions les ont publiquement couverts. Ils ne l'ont pas fait; ils demeurent atteints et convaincus sans retour » (2).

(1) Dazès. *Il est temps de parler*, Arles 1764, 2 in-12, t. II, p. 250.

(2) *Second compte rendu*, p. 82. Citons ici le jugement du Dr Doellinger sur les *Assertions*.

« Il parut, au siècle dernier, à l'instigation du Parlement de Paris,

Qu'y avait-il donc dans cet irréfutable recueil? Laissons le parlement lui-même nous résumer l'œuvre de ses secrétaires dans son arrêt du 6 août 1762. C'est une belle page de littérature antijésuitique. Après avoir

lequel se regardait comme autorisé et comme apte à juger des questions théologiques, un gros volume in-quarto renfermant la fameuse collection des *Assertions*... Tout ce factum était *une si grossière imposture qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de l'impudence ou de la déloyauté des auteurs.* Tantôt c'est le texte latin qui était falsifié, tantôt la traduction française; par le moyen d'additions, d'omissions, de changements de mots ou de ponctuation, on faisait dire aux écrivains de l'Ordre des choses auxquelles ils n'avaient jamais pensé, et souvent on leur faisait soutenir précisément ce qu'ils rejetaient ou réfutaient. Plusieurs des Jésuites dont les noms étaient cités n'avaient jamais écrit de livres; des assertions très vraies et irréprochables étaient présentées comme condamnables. Malgré le titre, on avait admis dans la collection un grand nombre de passages tirés d'écrits qui n'avaient jamais reçu d'approbation. Les propositions véritablement choquantes et fausses appartenaient presque toutes à des Jésuites du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe; elles ne leur étaient point personnelles, mais avaienl été soutenues tout aussi fréquemment, et d'une façon sonvent plus accentuée, par des théologiens d'autres Ordres, et il aurait été facile de ramasser tout autant d'erreurs dans les écrits des Dominicains, par exemple. Les Jésuites avaient emprunté ces assertions à d'autres qui les avaient posées avant eux, et les compilateurs du recueil avaient eu la déloyauté de supprimer les autorités auxquelles les Jésuites se référaient, quand c'étaient des théologiens d'autres Ordres. D'autres Jésuites avaient combattu ces propositions erronées, et plus d'une fois le nombre des adversaires de ces assertions, au sein de l'Ordre lui-même, était plus grand que celui de leurs défenseurs. Néanmoins, une assertion rapportée par deux ou trois Jésuites était immédiatement, dans le factum, présentée comme l'enseignement constant de la Compagnie entière. Et cette *œuvre de mensonge*, c'est elle qui, avec les reproches adressés aux Constitutions de l'Ordre, servit de prétexte à la suppression en France! (Dœllinger. Continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Hortig, t. II, 2e partie, p. 794, éd. allemande).

déclaré qu'il y avait abus dans ledit Institut, qu'il était contraire au droit naturel et canonique, non Ordre religieux, mais corps politique, on ajoutait que tous les Jésuites sont coupables d'avoir enseigné en tous temps et persévéramment avec l'approbation de leurs Supérieurs et Généraux « la simonie, le blasphème, le sacrilège, la magie et le maléfice, l'astrologie, l'irréligion de tous les genres, l'idolâtrie et la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, les prévarications des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide.

« Leurs doctrines de tous les temps ont été favorables au schisme des grecs; attentatoires au dogme de la procession du Saint-Esprit; favorisant l'Arianisme, le Socinianisme, le Sabellianisme, le Nestorianisme; ébranlant la certitude d'aucuns dogmes sur la hiérarchie, sur les rites du sacrifice et du sacrement; renversant l'autorité de l'Eglise et du Siège apostolique; favorisant les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du XVIe siècle; reproduisant l'hérésie de Wiclef; renouvelant les erreurs de Tichonius, de Pélage, des Semi-Pélagiens, de Cassien, de Fauste, des Marseillais; ajoutant le blasphème à l'hérésie; injurieuses aux Saint-Pères, aux Apôtres, à Abraham, aux Prophètes, à saint Jean-Baptiste, aux Anges; outrageuses et blasphématoires contre la bienheureuse Vierge Marie; ébranlant les fondements de la Foi chrétienne; destructives de la divinité de Jésus-Christ; attaquant le mystère de la Rédemption; favorisant l'impiété des déistes; ressentant l'Epicuréisme; apprenant aux hommes à vivre en

bêtes, et aux chrétiens à vivre en païens; offensant les oreilles chastes; nourrissant la concupiscence et induisant à la tentation et aux plus grands péchés; éludant la loi divine par de fausses ventes, des sociétés simulées et autres artifices et fraudes de ce genre; palliant l'usure; induisant les juges à la prévarication; propres à fomenter des artifices diaboliques; troublant la paix des familles; ajoutant l'art de tromper à l'iniquité du vol; ouvrant le chemin au vol; ébranlant la fidélité des domestiques; ouvrant la voie au violement de toutes les lois, soit civiles, ecclésiastiques ou apostoliques; injurieuses aux souverains et aux gouvernements, et faisant dépendre de vains raisonnements et systèmes la vie des hommes et la règle des mœurs; excusant la vengeance et l'homicide; approuvant la cruauté et les vengeances personnelles; contraires au second commandement de la charité, et étouffant même dans les pères et les enfants tous sentiments d'humanité; exécrables, contraires à l'amour filial; ouvrant le chemin à l'avarice et à la cruauté; propres à procurer des homicides et parricides inouïs; ouvertement opposés au Décalogue; protégeant les massacres; menaçant les magistrats et la Société humaine d'une perte certaine; contraires aux maximes de l'Evangile, aux exemples de Jésus-Christ, à la doctrine des Apôtres, aux opinions des Saints-Pères, aux décisions de l'Eglise; à la sûreté de la vie et de l'honneur des princes, de leurs ministres et de leurs magistrats, au repos des familles, au bon ordre de la Société civile; séditieuses, contraires au droit naturel, au droit divin, au droit positif et au droit des gens;

aplanissant la voie au fanatisme et à des carnages horribles; perturbatives de la Société des hommes; créant contre la vie des rois un péril toujours présent; doctrine dont le venin est si dangereux, et qui ne s'est que trop accréditée par de sacrilèges effets, qu'on n'a pu voir sans horreur » (1).

Ce fut sur ces considérants, que l'on croirait empruntés à quelque parodie, que le parlement de Paris condamna les Jésuites de son ressort (6 août 1762). Disons-le, celles des cours de province qui, elles aussi prononcèrent la dissolution de la Compagnie, du moins ne se montrèrent pas, dans les formes, aussi ridicules.

IV

Partout donc, en cette année 1762, s'imprimèrent des comptes rendus, arrêts, plaidoyers, réquisitoires, dont la collection comprend une vingtaine de volumes. Les plus célèbres sont signés la Chalotais, Ripert de Monclar, et Dudon, procureurs généraux aux cours de Bretagne, de Provence et de Bordeaux. Il serait intéressant, mais beaucoup trop long, de les suivre dans le détail de leurs griefs. C'est aux Constitutions surtout qu'ils s'en prennent, s'efforçant de les faire passer pour incompatibles avec les lois et libertés du royaume. En Portugal, on avait chassé les Pères sous prétexte qu'ils

(1) Crétineau-Joly, t. V, p. 224-225.

n'observaient pas leur *saint* Institut. En France, on les chasse parce que, bien que les individus soient bons, l'Institut lui-même est *dangereux, détestable, impie*. Le parlement de Rouen qualifiait les vœux des Jésuites de serment impie à une règle impie. Comme les Jésuites et leurs apologistes faisaient grand état du mot *pius*, employé à l'occasion de leur Institut par le concile de Trente, *pium corum institutum a Sancta sede approbatum*, et qu'ils le traduisaient par l'adjectif *pieux*, on les accusait « d'abuser grossièrement en leur faveur d'un mot du concile de Trente, captieusement interprété dans un sens contraire à la bonne foi ».

Où était donc l'impiété? Quand on y regarde de près, elle consistait surtout dans l'autorité exorbitante du Supérieur général.

Depuis Montesquieu on colportait, dans la littérature politique, un portrait du despote très poussé au noir. Les encyclopédistes avaient encore ajouté à ce tableau sombre : surtout ils en avaient fait l'application à l'ordre religieux. Despotique au premier chef, l'autorité papale, et usurpation sur les droits de la divinité. Plus despotique encore, et fanatique jusqu'au délire, l'autorité monastique. Mais le comble, c'est l'autorité jésuitique. Les magistrats philosophes se chargèrent d'en fournir la démonstration.

Comme tout despote, le général des Jésuites est élu à vie. Il se refuse à tout engagement, lie les personnes à sa personne, mais ne se lie à qui que ce soit. Ses contrats ne sont jamais réciproques. Il peut renvoyer les profès, sans examen, pour des causes légères, et qui

ne supposeraient aucun péché. Despote, le général des Jésuites est ambitieux, mais d'une ambition subtile : il cherche, non les grandes places, mais la domination sur les esprits. Despote, il a, à sa disposition, une morale versatile, dont les liens se serrent à volonté. Despote, il est inquisiteur, et règne par la délation; il entretient ses subordonnés dans la perpétuelle défiance les uns à l'égard des autres. Despote, il a vingt mille sujets dont il connaît à fond le génie, les humeurs, les talents, de la discrétion absolue des quels il est sûr. Le moindre signe de lui est une loi; la moindre lettre, un décret. Il dispose de tous les trésors de la Société. Cent soixante dix-sept fois par an il est instruit de l'état de tous les royaumes du monde. Il connaît le secret de toutes les familles, peut-être même des familles royales. Il dicte ses lois dans tous les royaumes, et n'obéit lui-même à aucun roi. Il peut, en un clin d'œil, armer contre les princes des mains dont ils ne sauraient se défier. Il peut être timide, lâche même, mais il aura toujours à sa disposition des fanatiques de bonne foi, dont la tête lui est connue, et dont la main lui est assurée (1).

Cela, c'est le général des Jésuites tel que le conçoit la Chalotais; le voici maintenant d'après Me Riquet de Bonrepos, du parlement de Toulouse.

Pourquoi les Jésuites ont-ils tant combattu pour le système absurde de l'infaillibilité du Pape? Afin que le

(1) Compte rendu des Const. des J., par M. Louis-René de Caradenc de la Chalotais... s. l. 1762, in-12, 288 p., p. 163, 215 et suiv. Cfr. Dazès, t. I, p. 161.

Pape, dans sa reconnaissance, consacre le despotisme du Général. Le Pape n'est que le vicaire de Jésus-Christ, mais quand le Général parle, c'est Jésus même qui parle par sa bouche. Aussi est-il supérieur aux lois : il les fait, les défait, les refait, y assujétit, en dispense. Il dispose et des personnes, et des idées, et des sentiments. A son gré, il emploie les talents, ou il les étouffe. Il est tout à la fois législateur, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire. Il gouverne par la crainte, l'ambition et le fanatisme, la crainte pour les lâches, l'ambition pour les forts, le fanatisme pour les faibles. Il expulse de la Société à son gré. Dès qu'il lui plaît, *on cesse d'être*. Il a le droit d'exil et d'expatriation. Pas d'autres bornes à son empire que celles de l'univers. Il y a pis, les esclaves de ce despote aiment son despotisme. Philippe II, sensible aux plaintes de quelques victimes, essaya de faire relâcher les ressorts de cette farouche domination. L'Ordre repoussa tout allègement.

Les paroles du despote sont les paroles de Dieu; ses ordres, des décrets de Dieu; ses desseins, des dogmes de foi; aussi l'aveuglement est de rigueur : l'examen est interdit, le doute est tentation dangereuse, la représentation serait un crime. Le Pape lui-même lui est soumis. Il ne lui est pas permis d'accorder aucune grâce à un Jésuite, sans le consentement du Général.

Abrégeons. Pourquoi le probabilisme? Pour étendre le pouvoir du Général. Dès lors qu'on peut rendre le régicide probable, ce n'est plus un péché évident, et le Général a droit de l'ordonner. A défaut d'une armée d'hommes, il a une armée d'opinions à son service.

Pas d'autres supérieurs que le Général, c'est le conseil souverain du Roussillon qui a fait cette découverte. Entre le Général et les sujets pas de degré intermédiaire de puissance. Dans la distribution des emplois et des pouvoirs, il trompe la confiance publique en ne communiquant jamais qu'une autorité vague dans sa mesure, incertaine dans sa durée, illusoire dans son exercice, souvent simulée et frauduleuse, établie par un titre public et anéantie dans le secret (1).

Le Général, dit de son côté Me Ripert de Monclar, est Dieu, ni plus ni moins; il voit tout, il entend tout, il fait tout. Il peut tout mouvoir d'un clin d'œil : son trône est au fond d'un cabinet, d'où il se plait à donner des lois par toute la terre. Ses sujets volent à sa voix. Lui seul crée des Jésuites, lui seul les expulse, et c'est l'arrêt de mort. Il tient dans sa main toutes les volontés et toutes les forces réunies, et sous sa volonté, que rien n'arrête, tous les êtres deviennent cadavres et bâtons (2).

Voilà, sur le fait du Général, un échantillon de ce qu'on trouve dans les célèbres réquisitoires. Ils permettent de juger le reste. On les cite encore aujourd'hui comme documents à consulter sur la Compagnie. Leur esprit revit toujours chez nos légistes, et chez plusieurs historiens contemporains. Des auteurs, que

(1) Riquet de Bonrepos. *Compte rendu des Constitutions... au parlement de Toulouse.* Toulouse, 1762, in-8°.

(2) *Plaidoyer de M. Rippert de Montclar... au parlement de Provence dans l'affaire des soi-disans Jésuites.* 1762, in-8°. Cfr. Dazès, op. cit., t. I, p. 170, 171.

l'on s'attendrait a trouver plus sérieux, répètent après eux, et cela sans rire le moins du monde, les plus grosses absurdités.

A quoi pensaient les magistrats, par exemple, et à quoi pense le rédacteur de la *Grande Encyclopédie,* quand ils nous assurent que le Général est libre de changer, casser, révoquer les Constitutions, sans craindre aucune inspection même de la part du Saint-Siège, tant et si bien que, au cas où le Saint-Siège imposerait une réforme, il pourrait, sans autorisation, de sa propre autorité, tout remettre en l'état primitif? Est-ce possible? se demande à ce propos Me Cantalauze, de Toulouse. C'est le scrupule spontané du bon sens. « Une puissance sape-t-elle les fondements sur laquelle elle est établie? Détruit-on soi-même ses propres titres? » Ecoutez la réponse : « Je réponds, poursuit l'avocat, que les faits parlent ici clairément et qu'il ne faut point contester la possibilité d'une chose dont l'existence frappe les yeux ». Voyons donc un de ces faits.

Des Papes ont eu l'idée de modifier, en des points essentiels, l'Institut que d'autres Papes avaient approuvé. C'était leur droit. C'était le droit aussi des Jésuites de faire tous leurs efforts pour éclairer le Saint-Siège sur les conséquences fâcheuses de ces changements, et ils en ont usé. Tel saint François de Borgia et saint Pie V. Le Souverain Pontife passe outre : le Général obéit. Sur ces entrefaites le Pape vient à mourir : on a recours à son successeur qui remet les choses en leur état primitif... Voilà le fait historique. Pour nos magis-

trats, il y ont vu la papauté, liée, enchaînée de ses propres mains, au profit de serviteurs ambitieux et sans scrupules (1).

Les textes ne sont pas mieux traités. Ces fameux comptes rendus accusent une lecture de l'Institut faite au galop, sans initiation préalable — quel est le code de lois qui n'exige cette initiation critique? — et surtout avec la préoccupation marquée de trouver les prévenus en défaut. Dès lors, pas de phrase, même la plus innocente, où l'on ne découvre une monstruosité.

Les contrats signés par les Supérieurs locaux sont soumis à l'approbation du Général. Ils ne peuvent être faits que conformément aux lois et coutumes de l'Ordre : c'est un abus. Le Général, en communiquant quelque chose de son autorité au Supérieur local, se réserve le droit d'approuver ou de casser ses décisions : pur despotisme. Un legs a été fait à une maison pour un usage déterminé : en cas de nécessité, le Supérieur a le droit de modifier la destination de ce legs, et, par exemple, d'employer à nourrir sa communauté, qui meurt de faim, l'argent laissé à une sacristie déjà bien fournie : mais à la condition qu'il n'en résulte aucun scandale de la part des gens intéressés : c'est intolérable (2).

Une conséquence presque nécessaire de cette manière de lire les textes, c'est que les comptes rendus fourmillent de contradictions.

(1) Voir P. Suau. *Saint François de Borgia*. Paris, 1905 (Collect. *Les Saints*).
(2) L. Chalotais, p. 122, 123.

Le Général, dit la Chalotais, p. 39, 40, et un peu tout le long de son factum, est absolu, il réunit en sa personne l'autorité suprême du Pape, de la Congrégation générale, de la Société tout entière; donc il peut tout. Et cependant, p. 43, 44, il est incapable de rien détourner du revenu des collèges. S'il le faisait au profit d'un de ses parents, ce serait un cas de déposition.

Que penser de l'obéissance jésuitique? A la page 155, l'avocat breton confesse que, « même où l'obéissance la plus aveugle est ordonnée, il y a quelques restrictions et quelques correctifs qu'il est juste de marquer ». Le devoir d'obéissance cesse là où l'on verrait trace de péché. Et à la page 157, il ajoute : « Il n'est pas question, lorsque le Général ordonne, d'examiner s'il y a péché ou s'il n'y en a pas. »

L'Institut lui-même, dans son ensemble, est-il moral? Page 167, le magistrat remarque que la morale des Constitutions est en général pure et sage; et p. 226, qu'elle est injurieuse à la Majesté divine, contraire au droit naturel, au droit divin, au droit des gens, injurieuse à l'Eglise, aux Papes, aux Evêques, à tous les corps d'état.

Les autres comptes rendus sont à l'avenant. Œuvres baclées, où tout manque, la justice, le sérieux, la critique. Nombre de légendes s'y retrouvent plus ou moins adoucies; que les Jésuites n'ont pas de patrie, que saint Ignace n'est pas l'auteur des Constitutions, que les individus sont bons mais que le corps est détestable, et les Jésuites commerçants, et les doctrines

régicides, et la chambre des méditations, et les Jésuites secrets.

V

Cependant les Jésuites ne manquaient pas de défenseurs. Tous les évêques, sauf deux ou trois, avaient protesté contre ces ingérences du Parlement en matière ecclésiastique. Plusieurs, sous forme de lettres pastorales, publièrent de vraies apologies de l'Ordre persécuté. Signalons spécialement celle de Christophe de Beaumont, que Voltaire trouvait modérée et raisonnable, et dont le seul défaut était de défendre des gens indéfendables (1).

Le Pape Clément XIII lui-même, par la bulle *Apostolicum,* 7 janvier 1765, protesta contre tant de calomnies.

Quant à eux, les Jésuites ne laissaient pas circuler ces factums officiels sans leur opposer de vigoureux démentis. Tout spécialement, en 1763, ils publièrent la *Réponse au livre des Assertions.* L'auteur, le Père Grou, dénonçait, pièces en main, dans l'œuvre janséniste, une foule de falsifications. Une table statistique résumait l'apologie : on y lisait par exemple :

I. — *Textes latins :*

1° Fautes contre la lettre et le sens du texte de l'auteur,

(1) 1er juin 1764, à Damilaville.

par addition de mots.	8
par omission de mots	19
par changement d'un mot ou d'une lettre . .	8
par le changement de la ponctuation . . .	6
Total.	41

2° *Suppressions de phrases dans le texte.*

Suppressions qui cachent ce qui est nécessaire pour entendre l'auteur	69
Suppressions qui ne laissent voir une décision qu'en partie	26
Suppressions d'explications, de limitations, d'exceptions essentielles	42
Total.	137

La liste continuait deux pages durant et le total des falsifications montait à 758.

Sur quoi d'Alembert dans son opuscule *la Destruction des Jésuites*, écrivait avec une candeur adorable : « Ces Pères ont osé prétendre, et plusieurs évêques, leurs partisans, ont osé l'imprimer, que le gros recueil d'assertions extrait des auteurs Jésuites par ordre du Parlement, recueil qui a servi de motif principal à leur destruction, n'aurait pas dû opérer cet effet ; qu'il avait été compilé à la hâte par des prêtres jansénistes, et mal vérifié par des magistrats peu propres à ce travail ; qu'il était plein de citations fausses, de passages tronqués ou mal entendus, d'objections prises pour les réponses ; enfin de mille autres infidélités semblables...

« La plainte des Jésuites et de leurs défenseurs fût-elle aussi juste qu'elle le paraît peu, qui se donnera le soin de vérifier tant de passages? En attendant que la vérité s'éclaircisse, (si de pareilles vérités en valent la peine) ce recueil aura produit le bien que la nation en désirait, l'anéantissement des Jésuites. Les reproches qu'on est en droit de leur faire seront plus ou moins nombreux; mais la Société ne sera plus : c'était là le point important » (1).

Et c'est aux Jésuites cependant qu'on attribue l'axiome : la fin justifie les moyens! Que dit-on encore de ce qui suit? Ils ont été condamnés : on a mis en avant des raisons. Mais ces raisons n'étaient que purs prétextes; on eût pu les tourner contre n'importe quel ordre religieux. Ils cachaient les vrais et sérieux motifs qu'on ne pouvait dire. « Ce n'est pas, écrit le philosophe sans désapprouver le moins du monde le procédé, parce qu'on croit les Jésuites plus mauvais Français que les autres religieux qu'il les faut disperser et détruire, c'est parce qu'on les sait plus redoutables. Ce motif, quoique non juridique, est meilleur qu'il ne faut pour s'en défaire ».

« La ligue de la nation contre les Jésuites ressemble à la ligue de Cambrai contre la République de Venise, qui avait pour cause les richesses et l'insolence de ces républicains. La Société avait fourni les mêmes motifs à la haine. On était justement indisposé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite

(1) Page 144.

et au silence, diriger la conscience des rois, élever la noblesse du royaume, etc.; ce crime dont on ne parlait pas, valait seul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs... »

Bref, et en clair français, on les a détruits, parce qu'on était jaloux. D'Alembert trouve cela tout simple et normal. Sachons-lui gré de sa franchise.

Les Jésuites pouvaient disparaître. Encore une dizaine d'années, de la Compagnie de Jésus il ne restera que des prêtres dispersés, silencieux, souffrant d'un coup qu'ils savent immérité, et tâchant, par leur vie sainte et laborieuse, de justifier celle qu'ils continuent à appeler leur mère, et que l'on a condamnée sans la juger, sans l'entendre.

L'édit royal qui les banissait de France était du 1er décembre 1764. En 1759, on les avait bannis du Portugal. En 1762, on avait fermé leurs collèges de France; et, deux ans plus tard, Louis XV signait l'édit qui les expulsait. En 1767, ce fut le tour de l'Espagne et de Naples; en 1768, celui de Malte et de Parme. Du grand arbre, quatre maîtresses branches étaient coupées : en 1773, Clément XIV portait le dernier coup et renversait l'arbre lui-même.

De ce dernier acte, nous ne voulons rien dire. Il n'appartient pas à notre sujet. Quelque discutables que puissent être les considérants du bref qui supprime la Compagnie de Jésus, c'est parole de Pape, et il n'y a

qu'à dire avec ce missionnaire de Pékin : « Le bref est en chemin, il arrivera bientôt, *Dominus est!* » (1).

(1) Lettre du Père Bourgeois, Crétineau Joly, t. V, ch. V. « Ce bref, dit le protestant Schœll, ne condamne ni la doctrine, ni les mœurs, ni la discipline des Jésuites. Les plaintes des cours contre l'Ordre sont les seuls motifs de sa suppression qui soient allégués, et le Pape la justifie par des exemples précédents d'Ordres supprimés pour se conformer aux exigences de l'opinion publique ». *Cours d'hist. des Etats Européens*, t. XLIV, p. 83. Qu'on lise de près le document : il enregistre les plaintes, les polémiques, les accusations; nulle part il ne dit clairement que, s'il supprime la Compagnie c'est à cause de ses fautes. Jamais peut-être de la chancellerie pontificale n'est sorti une pièce aussi embarrassée. Clavé, op. cit., p. 46. Sidney Smith, op. cit. *Month*, t. 102, p. 58.

CHAPITRE V

De Voltaire à Béranger

(1773-1830)

CHAPITRE V

De Voltaire à Béranger

(1773-1830)

I. Pendant la suppression. Les Jésuites Francs-Maçons en Allemagne.
II. En France. Réparations posthumes.
III. A la Restauration. Montlosier.
IV. La Congrégation.
V. Montrouge.
VI. Chansons et théatre.

I

Les Jésuites morts, l'antijésuitisme ne devait pas mourir pour si peu. Les ennemis de l'Ordre supprimé avaient intérêt à le poursuivre jusque dans sa mort. Rien d'original à prendre dans ces élucubrations. Notons seulement que le dossier criminel des ex-Jésuites se

grossit alors de quelques faits nouveaux. On les avait frappés; était-il admissible qu'il n'eussent pas cherché à se venger par l'intrigue, le fer ou le poison?

Et, par exemple, Clément XIV pouvait-il mourir autrement que de la main des Jésuites? Voyez les dates : le Général de la Compagnie avait été emprisonné le 22 septembre 1773, à 5 heures du soir, et à 5 heures du soir, le 22 septembre 1774, Clément XIV entrait en agonie! N'est-il pas clair que le pauvre pontife succombait au poison qu'ils lui avaient versé? D'Alembert feignait d'y croire, sur quoi Frédéric II, à son habitude, haussait les épaules (1).

La Chalotais, sur le réquisitoire duquel ils avaient été condamnés en Bretagne, au lendemain de son triomphe, tomba en disgrâce, fut arrêté par son ennemi le duc d'Aiguillon, jeté en prison; et on nous le montre, n'ayant pour écrire qu'un crayon trempé dans de la suie (1765). A qui fera-t-on croire que les Jésuites n'y étaient pour rien? D'Aiguillon était leur instrument. Ils avaient, à Rennes, organisé une conspiration pour perdre ce qu'il y avait là de magistrats vertueux; ils tenaient des assemblées clandestines, faisaient leurs informations secrètes contre leur ennemi. Du reste, ils étaient redevenus les maîtres, à Paris, des chaires et des confessionnaux, et on y voyait « la mère s'armer contre son fils, la femme contre son mari, le frère contre son frère. Toutes les familles, ajoute-t-on, sont en divorce,

(1) Œuvres posth. de Fréd. II, XI, Berlin, 1788, p. 199; Fréd. Masson. *Le Card. de Bernis*, Paris, 1884, p. 293 et suiv.; B. Duhr, op. cit. ch. 4.

et, si l'on sort de sa maison, on se voit environné de périls, assailli d'espions gagés pour trouver les coupables. Vos gestes, vos regards même vont devenir des crimes d'Etat » (1).

Cette invention des Jésuites dispersés, continuant à intriguer de plus belle, devenus par la force des choses conspirateurs et organisateurs de sociétés secrètes, étant fort sotte, ne pouvait que réussir. Et, je vous prie, que peuvent bien faire ces gens-là, maintenant que leur empire extérieur est détruit, sinon s'en créer un nouveau, *per fas et nefas*, mais occulte et souverain?

L'histoire vaut qu'on s'y arrête un peu.

Le nom des Jésuites devait, au XIXe et au XXe siècle, être aux mains des francs-maçons un épouvantail commode, qu'on agite à point nommé pour faire peur à ces grands enfants que sont les politiciens. Le procédé est aujourd'hui banal, il l'était moins vers 1780. Et, ce qui est moins banal encore, c'est que, pour cette fois, la dupe fut la Franc-Maçonnerie elle-même. Elle était jeune alors, et candide (2).

(1) Voir l'intéressant ouvrage de M. Carré, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon, Correspondance du chevalier de Fontette* (Paris, 1893, 8°) d'où il ressort que le parti du procureur général disgracié avait forgé toute cette légende, cfr. p. 14, 97, etc.

(2) Voir N. de Bonneville, *les Jésuites chassés de la Maçonnerie et leur poignard brisé par les Maçons. La Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du XIVe siècle*, 1re partie, Orient de Londres, 1788. — *Mêmeté* (sic) *des quatre vœux de la Compagnie de Saint Ignace et des quatre grades de la Maçonnerie de Saint-Jean*, seconde partie, Orient de Londres,

Donc, cette année-là, le bruit courut dans les Loges allemandes, que les Jésuites supprimés depuis sept ans, impatients de ressaisir leur domination perdue, ne pouvant plus s'immiscer dans les affaires temporelles sous le couvert des intérêts religieux, avaient eu l'idée de prendre le masque de la Franc-Maçonnerie. C'est en Bavière que la chose se faisait. Par bonheur l'Allemagne du Nord veillait et « elle poussa un cri d'alarme à réveiller les morts ». L'on apprit qu'on avait été doucement envahi par les Jésuites. Les Jésuites maintenant dirigeaient les loges. Ils étaient maîtres des rites, des secrets, des plans. Les maçons étaient les esclaves, les instruments d'un pouvoir plus occulte encore que le leur. Les gens clairvoyants eurent beau protester, comme dès cette époque les francs-maçons étaient très intelligents, la panique fut universelle. On laissa là Rose-Croix, chevaliers écossais, Franc-Maçonnerie anglaise, pour se jeter dans les loges dites éclectiques, d'où était parti le cri d'alarme et qui en profitaient : « *Is fecit cui prodest* ».

Mais il faut voir par quelles preuves on établissait ce jésuitisme des loges. C'est la cabalistique la plus grotesque : Mirabeau pourtant y croyait. Prenons le livre du franc-maçon Bonneville, *les Jésuites chassés de*

1788, suivi de notes et preuves. — Mirabeau, *de la Monarchie prussienne*, livre VIII, Londres, 1788, p. 77. — Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Hambourg, 1803, t. V, ch. IX. *Saint-René Taillandier*, *Un prince allemand au XVIIIe siècle*, (*Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1865 et 15 fév. 1866). *Etudes religieuses*, 1865, t. 1, p. 345; B. Duhr, p. 864, *Der Freimaurer Denis* (1785).

la Maçonnerie, ou leur poignard brisé par les Maçons. — *Mêmeté* (c'est-à-dire identité) *des quatre vœux de la Compagnie de Saint-Ignace et des quatre grades de la Maçonnerie de Saint-Jean*, Orient de Londres, 1788. Nous y trouvons ceci : la Maçonnerie écossaise a quatre degrés : apprenti, compagnon, maître, maître écossais; ayant respectivement pour mots de passe *Tubalcain*, *Schibolett*, *Chiblim* et *Notuma*. Ce sont exactement les quatre degrés Jésuitiques : et la preuve c'est que les mots *Tubalcain* et *Temporel* (coadjuteur temporel) commencent par un T; *Schibolett* et *Scolastique*, par un S; *Chiblim* et *Coadjuteur* (spirituel) par un C. Où trouver l'*N* de *Notuma* dans le Profès? Qu'à cela ne tienne. Les Profès, ce sont essentiellement ceux que les Constitutions appellent *Nostri*, les nôtres. Donc Jésuites = Francs-Maçons, c. q. f. d.

Autre preuve : dans le mot *Mason* (Maçon) les quatre premières lettres m. a. s. o. ont comme valeur numérique 45. C'est l'âge où, dit Bonneville, on arrive à être *Noster*, Profès. Quel dommage que, d'après l'Institut, on puisse arriver à ce grade dès 25 ans, si l'on a achevé ses études théologiques, et que, en général, on émette ses vœux vers 35!

Et il y a dans le livre, cinq ou six cents inepties semblables aboutissant toutes à la même équation : Jésuite = Franc-Maçon.

Or cette invasion de Jésuites dans les sociétés secrètes remonte assez loin. Bonneville assigne la date, 1682, et plus spécialement encore l'année et le jour où Jacques II d'Angleterre, chassé de son royaume vint se fixer (sic)

au collège des Jésuites à Paris (1). Ce fut alors que de ce collège sortirent les actes, les ordres et les nouveaux instituts qui gouvernent le monde maçonnique. Ainsi que de gens, bons francs-maçons, se trouvent Jésuites sans le savoir. « Voltaire, lui-même est mort Jésuite, en avait-il le moindre soupçon? » (2).

Et Mirabeau s'écrie : « Cet ouvrage, qui fait beaucoup d'honneur aux connaissances, à la sagacité et même au courage de M. de Bonneville n'est pas... un système. C'est un rapprochement très complet et très exact des principaux faits qui ont conduit en Allemagne à l'importante découverte sur laquelle nous appelons l'attention de tous les bons esprits et des vrais amis de l'humanité! » (3).

Le plus curieux de l'affaire, c'est que ceux-là mêmes qui lançaient dans le public maçon ces agréables choses « jésuitisaient » de leur mieux et à leur manière. Nous parlons des *Illuminés*. On sait que la secte de Weishaupt,

(1) Tout le monde sait que Jacques II habitait au château de Saint-Germain.

(2) Page 74.

(3) ***Monarchie prussienne***, livre VIII. p. 77, note. Cette légende n'est pas encore complètement détruite; on lit dans la ***Grande Encyclopédie***, t. XVII, p. 1192, art. ***Franc-Maçonnerie*** : « ...favorables au catholicisme, (les Rose-Croix) s'efforcèrent... etc... ***peut-être d'accord avec les Jésuites...*** » — Cfr. Saint-René Taillandier, loc. cit. 15 fév. 1866, p. 312, note. « Ces rapports des Jésuites et des Francs-Maçons d'Allemagne paraîtraient une invention ridicule et haineuse, s'ils n'étaient attestés sur mille points par l'impartiale histoire ». Même allégation dans le livre de Ch. William Heckethorn, ***Secret societies of all ages and countries***, Londres, 1897, 2 vol. (voir ***the Month***, 1903, I, p. 205.), J. Vinson, ***Les Religions actuelles*** (1888), p. 583.

laquelle, en dépit de son nom, n'avait rien de mystique, s'était donné pour mission l'émancipation totale, absolue, radicale de l'homme par la raison. Tout le mal de l'humanité venant de la religion et de l'autorité, on les supprimait. Les sociétés secrètes étaient les écoles où l'homme se dégageait de ses entraves, se refaisait une sorte de virginité sociale; et, toutes les distinctions factices une fois abolies, l'humanité devait sortir de la Franc-Maçonnerie, pure comme au premier jour, menant, sans rois et sans prêtres, une vie patriarcale. En gage de cette libération à venir, Weishaupt se donna le surnom de Spartacus.

Or Spartacus admirait fort le régime concentré et solide des Jésuites. Il lui parut qu'il pourrait organiser sa société secrète sur le plan que lui fournissait l'Institut. Lui donc, qui travaillait à détruire ici-bas toute autorité, commença par fortifier la sienne.

Prenant l'œuvre de saint Ignace, mais avec les commentaires calomnieux des jansénistes et des philosophes, il organisa une hiérarchie compliquée d'assistants, provinciaux, supérieurs, sous un général à vie. Rien n'y manque, ni l'obéissance aveugle, absolue, jusqu'au crime inclusivement, ni la confession générale qui fait connaître à fond les adeptes, ni la dénonciation du haut en bas de l'échelle, ni le compte de conscience, ni le dévoûment corps et âme à l'*idée,* ni les déguisements, faux en écriture, et le reste, ni l'accaparement des étudiants, ni la propagation d'une morale sans préjugés. Cela ressemblait, à s'y méprendre, au Jésuite de Diderot, de la *Morale pratique*, des *Monita Secreta.*

Or, entre autres innocentes ruses pour gagner des adeptes à l'*Idée*, les Illuminés imaginèrent d'embrigader à leur insu les vrais et authentiques ex-Jésuites. L'honneur de cette conception de génie revient au curé Brunner, de son nom d'illuminé, Pic de la Mirandole. L'Académie de Mayence devait, outre les membres initiés, compter des membres honoraires, parfaitement ignorants du secret des arrière-loges, parmi lesquels on ferait entrer les Jésuites en vue. On chargerait même quelqu'un de ces derniers de faire pour l'établissement la réclame indispensable. Pour la première fois dans l'histoire, ils allaient exister en chair et en os, les *Jésuites de la Légende* : à la devanture, de braves gens, naïfs et dupes; dans l'ombre de la boutique, les vrais Jésuites, politiques et intrigants.

Le procédé n'ayant pas réussi, l'on se remit à crier au Jésuite. Déjà, par ce moyen, l'on était parvenu à vider les loges suspectes au profit des loges d'Illuminés. Il s'agissait maintenant d'attaquer les catholiques, spécialement les convertis, et aussi tous ceux qui refusaient d'entrer dans la secte. Vers ce temps-là, dans l'Allemagne protestante, un mouvement notable se dessinait vers l'Eglise romaine. Les uns, comme Lavater, sans aucun dessein de se joindre à elle, lui demandaient du moins ce que la Réforme ne leur donnait pas, un peu de vie intérieure. D'autres allaient jusqu'au bout, et se convertissaient. Les Illuminés s'effrayèrent. Ils avaient émigré de Bavière à Berlin (1786). « Quiconque, écrivait le Père Augustin Theiner, se permettait de lutter le moins du monde contre ce

torrent (de l'Illuminisme) était traité de Jésuite, caché ou avoué. Le nom de Jésuite prit dès lors le sens le plus odieux. Il était synonyme de scélérat, d'assassin, d'ennemi de la religion, et de perturbateur du repos public. Il parcourut l'Allemagne d'une extrémité à l'autre et devint le mot d'ordre général, toutes les fois qu'on voulait faire du bruit et se débarrasser d'hommes dangereux. Celui que la propagande des Illuminés et des partisans de la lumière avait une seule fois traité de Jésuite était irrévocablement perdu : rien ne pouvait plus effacer chez lui cette tache et lui rendre son honneur et son crédit. Que de troubles affreux, de criantes injustices furent alors commises à l'aide de ce nom » (1).

Et l'on colporte des histoires saugrenues. Les princesses de Dessau et de Brandebourg ont abjuré le protestantisme entre les mains... de Lavater, un protestant, mais Jésuite caché. Il devient de mode, chez les femmes, de découvrir les Jésuites au flair. Femmes et savants s'en vont, par troupes, le nez au vent, à la chasse du Jésuite. Cela devint un passe-temps, comme plus tard les tables tournantes.

Mais Lavater lui-même donnait dans le ridicule général. Il prétendait que le Jésuite avait sa physionomie à part, et classique au premier chef. Il écrivait en 1777 : « Peut-être n'y a-t-il pas, dans les Ordres religieux, de physionomie plus facile à déterminer que celle d'un

(1) *Hist. des Institutions d'éducation ecclés.* Trad. Cohen, t. II, p. 32.

Jésuite. Les yeux jésuitiques sont proverbiaux : je me fais fort de donner leur signalement, et, non seulement des yeux, mais de toute la tête. Quel que soit le déguisement qu'adopte le Jésuite, l'observateur expérimenté, reconnaîtra le cachet de l'Ordre. Ce signalement comporte surtout trois points, le front, le nez, le menton. Le front : il est presque toujours fortement bombé, compréhensif, rarement proéminent, ferme, étroit. Le nez est presque toujours grand, ordinairement arqué, et cartilagineux sur le devant. Presque toujours, le menton est grand, pas gras, mais rond. Presque toujours encore les paupières sont abaissées, les lèvres nettement dessinées. Il est remarquable que parmi tant de Jésuites instruits, il y ait si peu d'exemples, peut-être pas un seul bien caractéristique, d'une tête vraiment philosophique » (1).

La défiance à l'égard des Jésuites allait si loin que des protestants très authentiques étaient sommés de prouver qu'ils n'étaient pas Jésuites et surtout profès des quatre vœux. Le chevalier de Zimmermann, qui nous donne la plupart de ces détails, fut lui-même poursuivi comme Jésuite par l'âme damnée de Weishaupt, le baron de Knigge, l'apôtre du Nord. De même Christophe de Murr; de même l'exégète libre et très libre Semler. Kant lui-même, pour avoir repoussé les avances de la secte faillit passer Jésuite. « Soyez Illuminé ou Nicolaïte, ou bien vous êtes Jésuite », c'était le cri de guerre des Berlinois.

(1) *Physiognomische fragmente.* Leipzig, III, p. 268.

Le libraire Nicolaï était à la tête du mouvement. Sa *Bibliothèque Universelle allemande*, faisait ce que, de l'autre côté du Rhin, avait fait l'Encyclopédie. Ses Diderot et ses d'Alembert s'appelaient Lessing et Mendelssohn. Il avait monopolisé journaux et revues, embrigadé poètes, romanciers, dramaturges, critiques. Malheur à l'auteur qui ne se laissait pas entraîner dans le courant; le silence et le vide se faisaient autour de lui. Malheur surtout au protestant qui s'avisait de l'attaquer. « Nicolaï l'accablait sous le poids des censures et des injures, — nous citons Mgr Pacca, plus tard cardinal et secrétaire d'Etat, alors nonce en Allemagne. Il eut même recours à une invention calomnieuse vraiment diabolique. Il annonça et soutint qu'un grand nombre de Jésuites s'étaient répandus dans les pays protestants d'Allemagne, feignant d'appartenir à la secte de Luther ou de Calvin, qu'ils s'étaient ainsi glissés parmi le clergé protestant, et que, devenus surintendants et prédicants, ils semaient à la sourdine les doctrines des papistes, leurs maximes de fanatisme et de superstition. Par cette malicieuse invention d'un Jésuitisme caché, on cherchait à mettre les populations protestantes en défiance contre les pasteurs qui conservaient encore une grande partie des dogmes du Christianisme » (1).

Il est intéressant de le noter, ces attaques n'empêchèrent pas les conversions; et l'Eglise put compter au

(1) *Œuvres complètes*. Traduct. Queyras. *Nonciature de Cologne*, t. II, p. 209.

nombre de ses nouveaux enfants des hommes comme Zacharie Werner, Frédéric Schlégel, Charles-Louis de Haller, Hurter et vingt autres.

Tel fut le dernier grand accès d'antijésuitisme sous l'ancien régime. Après l'odieux, c'était le grotesque.

II

Le grotesque, c'est encore ce que nous trouvons en France, quand l'antijésuitisme y reparut, sur les pas des Jésuites rappelés à la vie.

Pendant une quarantaine d'années il s'était un peu assoupi. N'avait-on pas vu, en 1790, l'Assemblée Constituante se faire, contre l'ancien régime et spécialement contre les parlements, une arme de la destruction des Jésuites. Il y avait là, disaient des orateurs qui, en d'autres temps et vingt-cinq ans plus tôt, eussent probablement pris place parmi les adversaires de la Compagnie, une injustice à réparer : « Parmi les cent mille vexations de l'ancien gouvernement qui a tant pesé sur la France, on doit compter celle qui a été exercée sur un ordre célèbre, sur les Jésuites; il faut les faire participer à notre justice. » Ainsi parlait le 19 février 1790, le célèbre abbé Grégoire, réclamant en leur faveur un acte de réparation. Plus d'une voix fit écho. On parla de ces infortunés qui avaient été sacrifiés, non pas à la liberté, non pas à la raison et à la patrie, mais à l'esprit de parti, mais à la vengeance, mais à des haines

implacables, « dont les torts furent peut-être un problème, mais dont les malheurs n'en sont pas un » (1).

Beaucoup d'écrivains, croyants ou incroyants, rendaient vers ce temps-là pleine justice aux Jésuites disparus. Rarement autant de témoignages flatteurs étaient venus les consoler des immémoriales calomnies. Que de Maistre, Bonald, Lamennais, l'abbé Emery, Chateaubriand fissent leur éloge, rien de plus naturel : de Maistre voyait en eux ses maîtres et ses amis; Bonald, les défenseurs du principe d'autorité; l'abbé Emery et Lamennais, les tenants de l'ultramontanisme; Chateaubriand, les missionnaires des sauvages ou les éducateurs de la jeunesse. Ajoutons Joubert qui leur donnait carrément raison contre les jansénistes dans la question de l'amour de Dieu. Mais voici Lalande, lequel n'était pas précisément un dévot, et qui regrette en eux les savants et les promoteurs des hautes études astronomiques; — le prince de Ligne qui, à la veille de la Révolution, écrit à Mme de Choisy : « Moi qui ne suis prophète ni dans ma patrie, ni dans celle des autres, je ne cesse depuis longtemps de le dire à qui veut l'entendre que, si les Jésuites n'avaient pas été chassés, on ne verrait point ce maudit esprit d'indépendance, de turbulence, de pédantisme, cette manie de faire de la politique si répandu comme un torrent qui menace tous les trônes de l'Europe »; — le *Journal des Débats*, qui, en 1804, annonçant la mort du Père Beauregard, conclut ainsi son article : « En déplorant de si grandes pertes,

(1) Cretineau-Joly, t. V, ch. 6.

on ne peut s'empêcher de se demander qui remplira ces vides que la mort cause chaque jour, et comment nous viendront d'autres hommes pour remplacer de pareils hommes ». — Napoléon lui-même, tout en les repoussant de son empire, comptait sur le prestige de leur nom, toujours vivant en pays de mission, pour faire accepter sa diplomatie à la cour de Perse (1).

L'antijésuitisme semblait donc en France un peu assagi. Aussi bien, l'on avait autre chose à faire en ce temps-là qu'à s'occuper de poursuivre une congrégation disparue. Pourtant lorsque, sous l'Empire, la police crut deviner, et elle ne se trompait qu'à moitié (2), dans certaines réunions de prêtres, un commencement de résurrection pour la Compagnie de Jésus, l'on vit bien que les vieilles haines n'étaient pas mortes. Elles se traduisirent par des mesures vexatoires et des dispersions momentanées. Mais elles ne reparurent au grand jour dans le public, et ne firent appel à l'opinion qu'en 1826. Dans l'intervalle, les Jésuites avaient été officiellement rétablis par Pie VII.

Ce rétablissement, il y avait longtemps qu'on le demandait. M. Emery, le savant et pieux supérieur de Saint-Sulpice, espéra un moment que Napoléon s'en ferait le promoteur. En 1803, il écrivait au cardinal

(1) Crétineau-Joly, t. V, p. 357, 360, 361; VI, ch. 1, p. 40; Maynard, *Des Etudes et de l'Enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression*, 8°, Paris, 1853, p. 259-260; Carayon, *Document U*, p. 2.

(2) Il y eut, vers ce temps-là, plusieurs tentatives pour ressusciter, sous un autre nom, la Compagnie de Jésus. Les *Pères de la Foi* n'étaient pas Jésuites, mais ils se préparaient à le devenir à la première occasion.

Fesch : « Si elle (la Compagnie) avait des défauts, elle doit en être bien corrigée »; et il ajoutait ces mots qui étaient pour faire réfléchir l'empereur, car la lettre devait passer sous ses yeux : « Aucune Société n'est plus favorable aux gouvernements, et c'est la plus puissante digue qu'ils puissent opposer au torrent de l'impiété » (1).

Pour eux, les jansénistes parlementaires étaient-ils bien corrigés de leurs défauts au sortir de la Révolution? Il en restait quelques-uns assez en vue et assez bruyants; étaient-ils de ceux qui n'avaient rien oublié, rien appris? On le dirait à voir entrer en scène le fameux comte de Montlosier (2).

III

Singulier personnage que ce cadet d'Auvergne, compatriote de Pascal et d'Arnauld, janséniste et gallican,

(1) Cité par Crétineau-Joly, VI, ch. 4.

(2) Pour ce qui suit voir Carayon, *Bibliographie hist.*, p. 496 à 518. Montlosier, *Mémoire à consulter*, Paris, 1826, 8°; *Lettre d'accusation contre les Jésuites*, 1826, in-32; *Pétition à la Chambre des Pairs*. 1827, 8° (cfr. Bardoux, *le comte de Montlosier*, Paris, 1881).

P. Guidée, S. J., *Vie du Père Varin*, 1854, in-12; de Pontlevoy, *Vie du Père de Ravignan*, 1860, 2 in-8°; Grandidier, *Vie du Père Achille Guidée*, Amiens, 1867, in-8°; Antonin Lirac (Ch. Clair, S. J.), *Les Jésuites et la liberté religieuse sous la Restauration*, Paris, 1879, in-18 : Thureau-Dangin, *Le Parti libéral sous la Restauration*, 1878, in-8° : Geoffroy de Grandmaison, *La Congrégation*, 1889, in-8°. Voir de plus les *Hist. de la Restauration*, par Nettement, Lacretelle, Vaulabelle, etc.

qui, vers ce temps-là, partait en guerre contre le « parti-prêtre » et les Jésuites. Chrétien et royaliste, faisant les affaires des libéraux; entêté dans ses idées, et cependant versatile au point de traverser successivement toutes les idées de son temps; très égoïste avec des élans de chevalerie; affectant les allures simples d'un montagnard, parlant avec emphase de son pain noir, du lait de ses chèvres, de sa cabane, et sourdement irrité de n'être rien; ayant fait de tout, essayant un jour du droit, l'autre jour de la médecine ou de la chimie, croyant à Mesmer et au magnétisme; tantôt affamé de solitude et étudiant la théologie, comme s'il voulait être prêtre, tantôt se livrant aux plaisirs mondains, se battant en duel, applaudissant Voltaire et Diderot; toujours en colère, incapable, alors qu'il siégeait à la Constituante, de faire un discours, non faute d'idées, mais parce qu'elles se présentaient à lui en tumulte; infatigablement pugnace, ayant besoin d'attaquer, de dénoncer, de se battre contre quelque chose ou quelqu'un; concevant le plus sérieusement du monde les projets les plus inattendus, comme le jour où il parlait de mobiliser tous les capucins d'Europe pour venir processionnellement en France, la croix en tête, exterminer le jacobinisme.

C'est en 1824 que cet original tumultueux part en guerre contre les Jésuites.

Du fond de ses montagnes, il assistait aux efforts du clergé pour refaire la vie chrétienne en France. Mais tout lui déplaisait dans ce mouvement; il n'y voyait qu'une chose, les efforts maladroits des prêtres pour

reconquérir leur place politique et sociale d'avant 89. De la révolution, il acceptait au moins une conquête, l'amoindrissement du clergé. Tout ce qui trahissait un relèvement du prêtre l'irritait. En gallican obstiné, convaincu, il voyait partout des actes d'intolérance cléricale, et il faisait appel contre eux au bras séculier. C'était un beau temps à ses yeux que le siècle où les parlements condamnaient les prêtres pour refus d'absolution. Par ailleurs, ce clergé qu'il voulait soumis jusque dans son ministère au pouvoir civil, devait s'y renfermer rigoureusement sans en jamais sortir. On se défiait de lui, et on lui imposait une vie timide et close. Quoi qu'il fît pour s'affranchir, quoi qu'il entreprît pour étendre le règne de Dieu, Montlosier, ce chrétien d'ancien régime, était prêt à le transformer en acte d'intolérable envahissement.

Donc, en 1824, par trois lettres au *Drapeau blanc*, il démasquait au public le triple péril de l'heure présente : les Jésuites, la Congrégation, la non observation de la déclaration de 1682. En 1826, il revient à la charge et lance son fameux *Mémoire à consulter sur un système politique et religieux tendant à renverser la religion, la société et le trône*. En moins d'un an, l'ouvrage eut sept éditions. Cette fois, le danger est quadruple : Jésuitisme, Congrégation, ultramontanisme et envahissement du parti-prêtre.

Le *Mémoire* fut suivi coup sur coup par une *Lettre d'accusation contre les Jésuites, à M. le Procureur général*, etc., précédée d'une notice biographique sur l'auteur du *Mémoire à consulter*; puis, en 1827, de la *Pétition*

à la Chambre des Pairs, précédée de quelques *Observations sur les calamités objet de la pétition;* — cette pétition, il fut le seul à la signer. Enfin, vint un *Mémoire* à M. de Villèle sur *les Jésuites*, *les Congrégations et le parti-prêtre* (1).

Une chose d'abord nous intéresse dans ces factums, la forme qu'y prend l'antijésuitisme. En Montlosier, cette forme ne pouvait être banale. C'était par amour pour les Jésuites qu'Arnauld leur adressait les huit volumes de sa *Morale pratique.* C'est la mort dans l'âme que le gallican de la Restauration s'en prend à la Société « odieuse et prohibée des Jésuites, ces prêtres d'autant plus dangereux qu'ils sont le plus souvent des modèles de sainteté ». — « Ah ! qu'ils me plaignent, s'écriait-il. En vérité, Chimène ne fut pas plus malheureuse des offenses qu'elle faisait à son amant... En m'adressant à toute cette troupe sainte que j'offense, je pourrais m'écrier comme l'amante de Rodrigue : « *Va, je ne te hais point* ». Il était sincère, nous n'en doutons point; sincère quand il déclarait qu'aux Jésuites il préférait les Cosaques; sincère, quand il leur disait : « Oh ! si jamais votre destinée vous amène dans cette montagne sujette aux orages et éloignée de toute habitation, ne craignez pas d'aborder mes bâtiments rustiques et de venir rompre avec moi... non pas des lances, mais le pain de l'hospitalité. Soyez sûrs que vous y trouverez non seulement abri et asile, mais que mon fils et toute ma tribu iront au-devant de vous, vous offrir

(1) Bardoux, p. 388.

leur respect. A cet égard, que ma nouvelle pauvreté ne vous effraye pas trop; j'ai du pain noir en abondance et mes troupeaux donnent du lait excellent » (1).

Quant au fond des accusations, il revient à ceci. La France n'est point aujourd'hui gouvernée par son roi, mais, comme l'Angleterre des Stuarts, par des Jésuites et des congrégations. Les Jésuites, « puissance mystérieuse qui prend corps ou devient une ombre selon que cela convient à ses desseins... », puissance essentiellement révolutionnaire : « partout où il y a du mouvement, des troubles, un théâtre (?), on peut être sûr de voir paraître des Jésuites. C'est leur aliment, leur élément. Dans un pays comme la France, que la Révolution a mis en pièces et qui s'agite au milieu des factions, c'est là qu'on peut opérer fructueusement. Sous Bonaparte, on n'était encore que quelque Père de la Foi, bien petit, bien humble, bien obscur. Dès que la Restauration survient, les congrégations, dont on a eu soin de jeter çà et là les semences, se mettent en mouvement. Jusque-là le nom de Jésuite avait été dissimulé; il se prononce ouvertement (2). Je sais, ajoute-t-il, qu'il y a sur ce point chez les uns un mouvement de douleur, chez d'autres un mouvement de dérision, chez le plus grand nombre un sentiment de honte qu'une nation ne peut longtemps supporter » (3).

Le *Mémoire* du janséniste auvergnat ne fut pas un événement littéraire isolé. Avant et après, les produc-

(1) *Mémoire*, pp. LXIII, p. 35, 216, etc.
(2) Page 40.
(3) Page 116.

tions antijésuitiques pleuvaient. Et si, avec Montlosier, on pouvait hésiter encore, tant l'homme sortait des cadres ordinaires, sur le sens exact de la nouvelle campagne antijésuitique, — jansénisme, parlementarisme, philosophisme? maintenant il n'y avait plus de doute possible, on était dans le voltairianisme de bas étage. Les Jésuites durent se sentir revivre; ils rentraient en plein dans leur tradition, c'est l'Eglise qu'on attaquait en eux. Les anciennes équivoques de Port-Royal avaient disparu. Entre le libéralisme révolutionnaire et la *réaction*, la guerre était déclarée. Ils étaient de la réaction. Donc ils furent attaqués comme les autres du parti catholique, et, à cause de leur nom, plus que les autres.

De là une littérature fort abondante. Tout d'abord comme il convenait, rééditions des *Monita Secreta,* dont une avec ce titre : « *Les soirées de Saint-Acheul,* Bruxelles, 1826. Puis *Histoire impartiale des Jésuites; Les Jésuites marchands, usuriers et usurpateurs, par G. de N., volontaire royal en 1815; Un Jésuite par jour; Histoire des conspirations des Jésuites contre la maison de Bourbon, en France; Etrennes aux Jésuites pour l'éducation des personnes pieuses attachées à la Société; Les Jésuites en miniature; Le petit Jésuite; Le Miroir des Jésuites; L'Argus des Jésuites, avis aux princes, dédié aux mânes de Henri IV, La Galère jésuitique; Encore un coup de patte aux Jésuites,* etc., etc... (1).

Bientôt deux mots résumèrent pour le public toute

(1) Carayon, op. cit., pp. 496 à 511.

l'affaire : Montrouge et la Congrégation. Montrouge, c'était pour le peuple naïf et romanesque; la Congrégation, pour les gens intelligents.

III

Qu'est-ce que la Congrégation? Montlosier, qui le premier poussa le cri d'alarme, est lui-même bien embarrassé de répondre : « Il m'est aussi difficile de dire avec précision ce qu'elle est, que de montrer au temps passé, comment elle s'est successivement formée, étendue, organisée. Je dis : organisée, avec cette restriction que quelquefois son corps est entier, et alors on voit un tronc et des membres; d'autres fois, une partie des membres s'est retirée, il paraît comme mutilé. Le corps lui-même s'est composé de manière à pouvoir, quand cela lui convient, se dissiper comme une ombre, et alors on s'interroge pour savoir s'il est vrai qu'il existe une Congrégation.

« Son objet n'est pas moins difficile à déterminer que sa nature; ce sera, quand il le faudra, de simples réunions pieuses; vous aurez là des anges; ce sera aussi, quand on le voudra, un Sénat..., vous aurez des sages. Enfin ce sera, quand les circonstances le demanderont, un bon foyer d'intrigue, d'espionnage, de délation; vous aurez des démons » (p. 20-21).

Son origine, son histoire? Montlosier découvre à la Congrégation des connexions avec la Compagnie de

Jésus, laquelle possède « le système d'affiliation le plus perfectionné depuis Pythagore ». Suit un exposé historique de haute fantaisie, d'où il conste qu'il « paraît certain que Louis XIV s'affilia » (p. 23); que les Congrégations de soldats s'engageaient à défendre jusqu'à la mort la bulle *Unigenitus*, les droits du Pape et, c'était sous la Régence, le testament du feu roi (p. 24); qu'en 1742, il y avait 200 villes ou bourgs de France, « infectés » par 700 institutions où il était recommandé, comme dans celles d'aujourd'hui, — écoutons, car là était le danger, — d'être soumis aux princes, aux magistrats, et de faire toutes sortes de bonnes œuvres » (p. 26); que Saint-Sulpice est une création et une affiliation des Jésuites (p. 27); qu'en 1808 (il faut dire 1801), la nouvelle Congrégation fut fondée sous l'invocation de la Vierge, « dénomination (horreur!) qu'elle portait au temps de la Ligue » (p. 28).

Quels engagements liaient ces congréganistes? vœux ou simples promesses? Il hésite. Mais « je suis assuré qu'au moins pour les hauts grades, les engagements étaient des serments; que ces serments étaient d'obéissance passive, et qu'ils étaient reçus par des Jésuites » (p. 29). *Je suis assuré!* Les Bourbons reviennent, et voilà ces associations si bien multipliées « dans les villes de second et de troisième ordre », « les postes si bien distribués » que la Congrégation savait certains événements avant le gouvernement. « *Je ne puis douter de ce fait.* » Sous Charles X, « on imagina de faire entrer tout à la fois le ministère dans la Congrégation, et la Congrégation dans le ministère..... La police, les postes

sont à des affiliés ». Les principaux ministres furent-ils congréganistes? Montlosier n'ose rien affirmer de positif.

Faut-il poursuivre? montrer ce gouvernement occulte, qui existe à la page 20, et qui n'existe plus à la page 30, enrégimentant les ouvriers, organisant pour eux un quatier général à Versailles, — dans un bâtiment, notez ce détail, peint à l'intérieur et au dehors, en blanc rosé (p. 35, 36), avec, pour chef, un Jésuite secret; s'inféodant de même les marchands de vin, leur apprenant à enivrer les gens tout en leur faisant tenir de bons propos et réciter des prières, plaçant les domestiques (p. 37), envahissant la Chambre des députés. Mais combien de députés congréganistes en cette année 1826? 130? 150? 105? il ne sait.

D'autres seront mieux renseignés, ils affirmeront qu'en 1815, la Congrégation, d'abord association pieuse, devenue assez vite réunion politique, dirigeait la « Chambre introuvable ». En 1826, instrument aveugle de son directeur, le Père Ronsin, elle est partout maîtresse. Il n'y a de faveurs, de places que pour les Congréganistes, ou leurs protégés. Ils ont en France 48.000 membres. Charles X et le duc de Bourbon en font partie. Les Chambres, la Cour, la famille royale, les ministères, elle a tout envahi (1).

Montlosier était un visionnaire — un peu, le talent en moins, comme Michelet. Ses rêveries ne sont qu'un

(1) Exactement, pendant 30 ans qu'elle a duré, la Congrégation a compté 1373 membres. En 1825, il y avait exactement sur ce nombre *cinq* députés. C'est le chiffre relevé par M. de Grandmaison sur les registres.

signe du détraquement des cervelles que hante l'antijésuitisme. D'où vient que d'autres plus graves, moins passionnés, moins imaginatifs, donnent dans la même folie et parfois ajoutent aux inventions du gallican rêveur? Je ne parle pas de la foule, je parle d'historiens en vue comme Lacretelle et Vaulabelle, d'hommes d'état fort graves, comme le chancelier Pasquier.

Le chancelier Pasquier se souvient un peu trop de son ancêtre Etienne; et c'est au *Catéchisme des Jésuites* (édition de Villefranche, 1602) qu'il nous renvoie pour nous rendre compte « des moyens employés, de la marche prudente et habile » qui permit à la Congrégation de dominer non seulement les ministres, mais le roi lui-même (1).

Si nous en croyons Lacretelle, on devenait congréganiste sans le savoir (2).

Au rapport de Vaulabelle, parmi ses membres, la Congrégation comptait Louis XVIII, le comte d'Artois, le duc de Bourbon, un prince, deux ducs, quinze marquis, trente-quatre comtes, huit vicomtes, vingt-et-un barons, trente-cinq chevaliers, ayant tous les premiers rôles; les congréganistes plus humbles étaient sous-chefs ou simples gardes du corps. — Notez que le seul *préfet* ou président, maintenu en exercice quatre ans durant, était un avocat, François Régnier. — La *Chambre introuvable* était inféodée à la Congrégation; on discutait à l'avance entre congréganistes dans le salon de M. Piet

(1) *Mémoires*, t. VI, p. 26.
(2) *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 143.

les propositions, amendements à faire, le choix des rapporteurs, la composition des commissions. — Or, dans cette Chambre de 1815, il y avait juste *un* congréganiste, Alexis de Noailles.

Au moyen d'un réglement portant en épigraphe *Ad majorem Dei gloriam* — vous voyez bien qu'il est de provenance jésuitique — Vaulabelle nous montre en action « cette association criminelle... La correspondance la plus régulière rattache entre elles les parties les plus éloignées de ce corps monstrueux. Au signal du Conseil supérieur les ordres partent, les instructions volent jusqu'aux extrémités du royaume. En quelques jours les sectaires ont reçu les commandements de Montrouge. L'activité des signaux du gouvernement cède à l'activité des télégraphes jésuitiques..... La France se trouvait positivement enveloppée dans un vaste réseau de sociétés religieuses secrètes, suscitées, dirigées par la Compagnie de Jésus, sociétés comptant dans leur sein des enfants, et des femmes, des écoliers, des cardinaux et des rois, et qui, sous des formes diverses et des titres variés, n'étaient en réalité que le jésuitisme lui-même » (1).

Hélas! l'historien n'a eu qu'une petite distraction : il a pris pour le règlement de la Congrégation, celui de la *Propagation de la Foi,* qui venait d'être fondée. Et ce qui aggrave son cas, c'est qu'en le citant, il supprime deux ou trois mots qui changent le sens. Là où il écrit : « XVI, chaque associé donne cinq centimes par semaine..... XX. Le Conseil supérieur distribue les

(1) *Histoire des deux Restaurations*, t. VII, p. 232, 234.

fonds et en fait la répartition, » il faut lire « donne *en aumône pour les missions* cinq centimes... il en fait la répartition *selon les besoins des diverses missions* ». Mais l'historien était-il coupable? Il se contentait de copier les articles du *Constitutionnel* ou les discours des députés de la gauche. La distraction et la mutilation du texte sont leur fait, et ils joueront bien d'autres tours aux historiens trop confiants (1).

Il n'y avait pas que les ignorants du gros public à croire au roman de la Congrégation. Des gens d'esprit, de fins lettrés, le prenaient très au sérieux. Tel M. Dupin. L'avocat politique, mordant et versatile, qui avait à se faire pardonner certaines coquetteries pour les Jésuites de Saint-Acheul — il y avait porté un cordon du dais à la procession du Saint-Sacrement — était de ceux qui soutenaient Montlosier dans sa campagne. Comme c'était un humaniste distingué, il trouva l'ingénieuse idée de traduire une page bien connue de Tite-Live, sous le titre alléchant de « *Procès fait à la Congrégation des Bacchanales* ».

Congrégation, affiliation, morale relâchée, tous les mots à effet revenaient, habilement adaptés au cadre latin. On lisait par exemple : « La *confrérie* des Bacchanales, sorte de dévotion grecque dont les mystères se célébraient la nuit, *séminaire* de toutes sortes de crimes et de débauches, ayant déjà engagé dans sa *congrégation* un grand nombre de citoyens, fut recherchée par le

(1) E. Biré, *La Congrégation* (Correspondant, 25 janv. 1890. Tout cet article est un examen des récits de Vaulabelle. Il complète d'une façon intéressante le livre de M. de Grandmaison.

consul, etc. » « Quoique ce ne fût, déclarait l'auteur, qu'une traduction presque littérale de l'historien latin, les analogies parurent frappantes ». La brochure eut l'honneur d'une réédition (1).

IV

Antijésuitisme de lettrés. Au bon peuple il fallait quelque chose de plus haut en couleur, et l'on inventa Montrouge.

Montrouge était le noviciat des Jésuites. Très modeste enclos de trois arpents à peine, y compris la maison et les dépendances, bâtiment à un étage avec mansardes, pauvre petite chapelle, jardin potager : rien de plus humble. Le supérieur était le Père J. B. Gury, frère du moraliste. Là s'étaient préparés à leur vie de travail et de dévouement des orateurs comme Mac-Carthy et Ravignan, des savants artistes comme Arthur Martin et François Lambillotte.

Or, du jour au lendemain, Montrouge devint célèbre. Pendant trois ou quatre ans, ce repaire des Jésuites défraya les faiseurs de brochures et les journalistes. On eut : *Halte-là! ou la terreur à Montrouge à l'occasion de la bataille des Jésuites perdue à Paris par l'abbé de Lamennais en avril 1826; Les Jésuites en goguette, ou*

(1) Presque tous les détails pour lesquels nous ne donnons pas de références sont pris au livre de M. G. de Grandmaison sur la *Congrégation*.

une scène à Montrouge, rondeau bachico-monastico politique, suivi de notes historiques et de réflexions orthodoxes; Le siège de Montrouge, ou le Jésuitisme détruit, poème héroïque en trois chants, par Bertu; *Esprit de la Compagnie de Jésus, tiré de la bibliothèque de Montrouge; L'antidote de Montrouge, ou six question à Mgr d'Hermopolis; Montrouge peint par lui-même et trois conseils de guerre tenus les 17, 18 et 26 juin 1826, par les RR. PP. Jésuites de la province de France* (en couplets); *L'artillerie de Montrouge; Les secrets de Montrouge; Le Huron de Montrouge*, etc.

Un vent de folie passa sur le public, soigneusement entretenu par le *Constitutionnel.* Cette feuille, d'un anticléricalisme — le mot n'existait pas encore, mais la chose est vieille — farouche et inventif, avait comme spécialité l'*article bête.* Entendez l'article où l'on racontait tous les méfaits, vrais ou faux, commis dans les paroisses rurales, qu'on avait bien soin du reste de ne désigner que par des initiales. Que si le nombre des abonnés baissait, on multipliait les articles bêtes, et le niveau de remonter. Tout naturellement, les Jésuites avaient leur juste part dans cette distribution gratuite. On a fait le relevé des morceaux de ce genre pour un mois pris au hasard. Il y en a une vingtaine : Les « Liguoristes », l'Inquisition, les missionnaires, les curés, les évêques, les communautés religieuses, tout y passe. Mais les Jésuites et la Congrégation y passent sept fois.

Partis de ce pied, et le spirituel public français payant pour se faire berner, les rédacteurs d'articles bêtes s'en

donnèrent à cœur joie. Le noviciat de Montrouge fut transformé par les imaginatifs rédacteurs en une forteresse ceinte de fossés, flanquée de bastions, hérissée d'artillerie. Toutes les nuits, dans les caves, d'innombrables Jésuites y faisaient des exercices de tir. Le Général des Jésuites y siégeait entouré de sa cour. Un souterrain communiquait avec les Tuileries. Là s'entassait l'or et l'argent de la France. On y fabriquait des armes pour les Turcs contre les Hellènes. On y élaborait les lois; on faisait et on défaisait les fonctionnaires. On y jugeait les ministres. Les nouveaux chevaliers des ordres du roi venaient y attacher à leur cordon bleu le scapulaire jésuitique. Quand la diligence, qui faisait le service d'Orléans à Paris, arrivait à la hauteur de Montrouge, le conducteur disait aux voyageurs : « Regardez cette plaine, ce parc, ce grand village, tout cela est aux Jésuites ». Et montrant le clocher de l'église paroissiale : « Cette tour est armée de je ne sais combien de canons ». Ce n'était pas tout. L'or entassé à pleins coffres dans les caves servait à bâtir ailleurs d'autres forteresses. « Avec ces richesses, disait le *Constitutionnel*, les Jésuites viennent d'acheter pour 1.100.000 fr. l'ancienne abbaye de Mont-Saint-Martin, près de Saint-Quentin. A Ecole, près de Besançon, ils font bâtir un palais où ils travaillent à diriger les élections..... » Le notaire, chargé d'administrer Saint-Martin, écrivait que l'abbaye n'était pas vendue. On prouvait que les Jésuites n'avaient pas un établissement en Franche-Comté. Mais les démentis ne servaient à rien; le *Constitutionnel* continuait à inventer, inventer encore.

Et le plan de Montrouge s'étalait en miniature sur la tabatière des bourgeois sérieux ; les enfants le contemplaient sur leurs boîtes de dragées. On mettait ce nom terrible en devinettes, en devises rimées, dans les papillottes à envelopper les bonbons.

Charles X, ajoutait-on, avait fait ses vœux de Jésuite : il disait tous les jours sa messe dans son appartement. Il pleuvait, c'était les Jésuites encore. Le pain était cher, la saison mauvaise, Chateaubriand déclarait la guerre à l'Espagne, et Don Miguel à son frère, toujours les Jésuites. Les cochers des petites voitures couraient à bride abattue dans les rues de Paris ; les Jésuites, par pure malice, les payaient pour éclabousser les passants.

Avec un public ainsi nourri chaque matin d'inventions saugrenues, on peut tout oser. Un jour, dans un livre à sensation, *Les Jésuites modernes, pour faire suite au Mémoire de M. le comte de Montlosier*, par l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud, on put lire une horrifique description de Montrouge, de ses habitants et de son farouche supérieur, le Père Gury. Faut-il dire que Martial Marcet était un novice défroqué?

« Sa volonté (du Père Gury), un seul regard même, peuvent faire mouvoir mille bras armés de poignards pour assassiner les princes et détruire les empires..... Dans un appartement obscur de Montrouge, tous les huit jours, à l'entrée de la nuit, les novices se rendent à la suite du Père Gury, aux pieds des statues d'Ignace et de François Xavier, pour entendre les mystères de la Société. Là, chaque novice est obligé de dénoncer toutes les fautes et les discours de ses confrères. Chaque

novice à genoux est obligé de déclarer ses goûts, ses penchants, ses défauts, son caractère et ses dispositions à l'égard de la Compagnie. Ils jurent tous d'immoler leur volonté propre, de n'épargner rien pour exterminer la race des méchants et d'abattre aux pieds de leur Père Ignace toutes les couronnes de l'univers. Ils vont à la suite de leur Père Maître fouler aux pieds les vanités du monde, représentées par un roi revêtu de ses ornements royaux, environné de sceptres brisés, de couronnes fracassées et de débris de trônes. Tout autour on voit les nations du monde chargées de chaînes, figurées par trois animaux : le taureau, le lion et l'aigle, et par un génie sublime qui représente en particulier les nations de l'Europe... On remplit de haine pour le monde tous ces jeunes cœurs déjà pervertis par le barbare fanatisme. On dit même, et je ne l'écris qu'avec effroi, que le Vendredi-Saint, après la cérémonie de la Passion de Jésus-Christ, tous les novices vont frapper d'un coup de poignard la statue de Ganganelli, qu'ils croient enchaîné par des liens de feu dans les enfers ; celles d'un roi de France et de son ministre Choiseul, et encore celles de Pombal et de son roi faible qui laissa opprimer la Société.

« Voulez-vous une idée de la puissance du Père Gury sur ces pauvres novices? Lisez l'histoire du Vieux de la Montagne. Encore trouverez-vous peut-être que ce Vieux de la Montagne avait de la modération ».

On reconnaît la description : nous l'avons lue déjà dans les pamphlets protestants. Mais elle est arrangée au goût moderne. N'oublions pas que le théâtre, en ce

temps-là, est en proie au mélodrame le plus exaspéré, tel que le drame romantique de 1830 sera presque un retour au bon sens.

Marcet ne devait pas s'en tenir là. On eut encore de lui : « *Mémoires d'un jeune Jésuite*, ou *Conjuration de Montrouge développée par les faits*, 1828; puis *Nouveau Mémoire à consulter du jeune Jésuite, sur l'état actuel des Jésuites en France, des évêques et des prêtres, suivi de la pétition à la Chambre des Députés*, 1829; *Les sept bêtes de Montrouge, prophétie et apocalypse, manuscrit trouvé dans le noviciat des Jésuites de Paris*, 1829. Disons-le, le dernier ouvrage du pauvre pamphlétaire fut un acte de réparation et son *Mémoire à consulter sur le rétablissement légal des Jésuites en France*, 1845, est le désaveu de toutes ses honteuses publications.

V

Tout cela, Montrouge et Congrégation, était absurde, et tout cela était bu comme l'eau par le peuple, la bourgeoisie, les politiques, par toute la société voltairienne, laquelle n'avait pas assez de haussements d'épaules devant la crédulité des « calotins ». Quand Mgr Frayssinous eut reconnu à la tribune que la Congrégation existait, ajoutant que lui n'en faisait pas partie, ce fut, chez les libéraux, un cri de triomphe et de colère. « Le nom sinistre des Jésuites, lisait-on aux *Débats*, est dans toutes les bouches, oui, pour y être

maudit; il est répété dans les feuilles publiques, mais avec l'expression de l'épouvante; il parcourt la France entière, mais sur l'aile de la terreur qu'il inspire... Le ministère n'a qu'un objet en vue : le rétablissement d'un Ordre dont l'orageuse carrière est renfermée entre la pyramide de Jean Châtel, et l'échafaud de Damiens; un Ordre dont le nom a retenti parmi les clameurs factieuses des Seize, les gémissements des dragonnades et les orgies de Mme Dubarry (1). »

Par-dessus tout ce bruit, ajoutons la musique moqueuse et parfois spirituelle de ce faux bonhomme, qui était Béranger.

« Hommes noirs, d'où sortez-vous?
— Nous sortons de dessous terre.
Moitié renards, moitié loups,
Notre règle est un mystère.
Un Pape nous abolit,
Il mourut dans les coliques;
Un Pape nous rétablit,
Nous en ferons de reliques.

Lui aussi, le théâtre se mit de la partie. A tout seigneur, tout honneur : Tartuffe était sans cesse redemandé, et malheur aux autorités qui avaient l'imprudence de l'interdire, c'était la plus belle réclame qu'on pût lui faire. Vers ce temps-là encore, un bon procédé pour faire salle pleine, c'était de mettre les Jésuites sur l'affiche. Le 23 août 1830, on jouait aux *Nouveautés* un drame en deux actes, prose et vers, de Dupont et Edouard Monnais, où il s'agissait d'héritage accaparé par un

(1) G. de Grandmaison, p. 320.

perfide parent. Sur le dos de ce parent, on jeta une soutane; on mit dans la bouche du mielleux abbé Serinet des paroles atroces, et dans sa poche un pistolet à vent, — notez, *à vent*, cela tue et ne fait pas de bruit, c'est plus jésuitique. Et la pièce intitulée la *Contre-Lettre*, reçut pour sous-titre, le *Jésuite*.

Aux *Variétés*, la *Demande en Mariage*, de Edouard Monnais et Emm. Arago, une petite comédie où la ruse cupide est vaincue par l'amour, prend pour sous-titre, le *Jésuite*.

A la *Gaîté*, dans le drame les *Trois filles de la Veuve*, trois actes et six tableaux, tiré d'un roman de Victor Ducange, par l'auteur lui-même et par Pixérécourt, le Shakespeare du boulevard, il y a un sieur Judacin, machinateur d'intrigues sombres; belle occasion de coudre en sous-titre, le *Jésuite*.

D'autres arrangeurs, Villeneuve et Anicet Bourgeois, avaient, eux aussi, tiré un drame du même roman; mais ils venaient trop tard. Ils en furent quittes pour le démarquer, et le sous-titre fut le *Congréganiste*. C'était un synonyme (1).

Les Jésuites, et le bon sens, n'avaient pas manqué d'éloquents avocats durant toute cette campagne : Bonald, Lamennais qui depuis... le duc de Fitz-James, Berryer, sans parler de l'Eglise elle-même qui se prononça par la bouche de Léon XII.

Mais que faire devant un public affolé? « Rien n'est

(1) Théodore Muret, *L'histoire par le théâtre*, t. III, p. 66, 71.

trop sot pour le public qu'on nous fait », écrivait Lamennais. Les conséquences pratiques suivirent de près. Le supérieur de Montrouge fut provoqué en duel; un saint prêtre, désigné par Montlosier comme Jésuite secret, fut presque assassiné, étranglé dans la rue; les insultes étaient continuelles; le Père Debrosse fut frappé en plein jour dans un faubourg de Paris, près du noviciat; les cérémonies du jubilé furent troublées par les énergumènes. Enfin, après les ordonnances de 1828 qui excluaient de l'enseignement les congrégations religieuses non autorisées et spécialement les Jésuites, le dernier acte de cette bouffonnerie tourna court vers le tragique : ce fut la révolution de 1830 et la chute des Bourbons.

CHAPITRE VI

Autour de Michelet

(1843-1845)

CHAPITRE VI

Autour de Michelet

(1843-1845)

I. La reprise des polémiques. Antijésuitisme universitaire.
II. Les leçons du Collège de France, avril-juin 1843. Le Jésuite d'après Quinet.
III. D'après Michelet. « L'homme vidé ».
IV. « *Le prêtre, la femme, la famille.* »
V. A la tribune, Cousin, Villemain, etc., 1844-1845.
VI. Eugène Sue et *Le Juif errant*, 1844.
VII. Echos hors de France. Gioberti (1).

I

Le *delirium Jesuiticum* avait duré quatre ans. La monarchie traditionnelle tombée et disparue, on sentit

(1) Michelet-Quinet, *Les Jésuites*, in-8°, 1843; Michelet, *Du prêtre, de la femme et de la famille*, 1844; *Histoire de France*, passim, spécialement, t. XI, ch. 4; XII, ch. 8, 25; XIII, ch. 6; Guizot, *Mémoires*, t. VI, ch. 43; Cousin, *Défense de l'Université et de la philosophie*,

le besoin de respirer un peu, et au reste on était assez occupé par ailleurs. C'est en 1839 seulement que Lamartine dit son mot historique : « La France est une nation qui s'ennuie ». Les Jésuites eurent donc une dizaine d'années pour se faire oublier. On ne les craignait plus et les braves se répétaient à l'envi qu'après tout ces hommes noirs n'étaient pas si redoutables (1). Mais les questions intéressantes finirent par s'user. L'émeute elle-même devenait chose banale. Il fallait du nouveau. « Quand on n'a plus rien, — le mot est attribué à Benjamin Constant, — eh bien ! il reste les Jésuites. Je les sonne comme un valet de chambre, ils arrivent toujours ». On les sonna en 1843.

Depuis deux ans déjà, de légers indices présageaient la tempête. Un certain antijésuitisme décent est de rigueur dans l'Université. Rivalité corporative, tradition

Paris, 1844; Thiers, *Discours*, t. VI, p. 617, (interpellation du 3 mai 1845); Montalembert, *Discours*, t. I, p. 471 (8 mai 1844); *Œuvres polémiques*, t. II, p. 93, 134, 189; (La liberté de l'enseignement au collège de France), etc.; Veuillot, *Mélanges*, 1re série, t. I et II; Berryer, *Discours parlementaires*, t. III, p. 543, (interpellation du 3 mai 1845); (Des Garets) *Le monopole universitaire*, Paris-Lyon, 1843; H. de Riancey, *Hist. critique et législative de... la liberté d'enseignement en France*, t. II, 4e époque, t. IV et V, 2 in-8, Paris, 1844; P. de Ravignan, *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*, 1844; (Cahour), *Des Jésuites par un Jésuite*, 1843-44; Nettement, *Etudes critiques sur le roman-feuilleton*, 1845; *Littérature française sous le gouvernement de juillet*, 2 in-8°, 1876; Pontlevoy, *Vie du Père de Ravignan;* Thureau-Dangin, *L'Eglise et l'Etat sous la monarchie de juillet*, 1880, in-12; *La monarchie de juillet*, 7 in-8°, 1886-1896, t. V et VI; Le Canuet, *Montalembert*, t. II, 1898; *Berryer*, ch. XII, Paris, 1893; E. Veuillot, *Louis Veuillot*, t. I, ch. XVII.

(1) Crétineau-Joly, t. IV, ch. 6.

trois fois séculaire, héritage à la fois de l'ancienne Sorbonne gallicane, de Port-Royal et de l'*Encyclopédie*, hostilité consciente pour toutes les formes d'ultramontanisme : il y a d'autres raisons encore peut-être. Quoi qu'il en soit, aux environs de 1840, l'antijésuitisme révolutionnaire entra en crise aiguë. Les premiers symptômes furent une admiration très soulignée pour Port-Royal.

Ce ne fut pas peut-être par amour pur du beau que Cousin mettait les *Provinciales* au programme. Un livre à l'*Index!* On s'en émut : on vit là une provocation voltairienne, une dérision aux lois de l'Eglise.

Mais il y avait autre chose et les grands universitaires ne s'en cachaient qu'à moitié. Si Pascal et les jansénistes étaient à l'ordre du jour, les Jésuites n'étaient pas étrangers à ce renouveau de popularité. On faisait recommencer à l'auteur des *Provinciales* sa campagne de 1656. Seulement, cette fois, ceux qui l'exploitaient étaient fils de ces libertins qu'il avait jadis combattus. « Pascal, disait M. Lherminier dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1842), écrivit les *Provinciales*, et le démon de l'ironie fut déchaîné sur les choses saintes. Les Jésuites reçoivent en apparence tous les coups, mais la religion en est frappée avec eux. Pascal a préparé les voies à Voltaire. » Voltaire, en 1842, s'appelait Villemain, Thiers, Cousin, Génin, Libri, Michelet, Quinet, Dupin, Mignet, et vingt autres.

Sur quoi, vers ce temps-là, un séminariste qui venait d'abandonner la soutane, le jeune Renan, écrivait dans son carnet : « Un des plus grands ridicules

de cette superficielle Université, et une des choses qui montrent le mieux sa manière de juger toute extérieure, toute réaction, toute fondée sur des considérations extrinsèques, c'est son engouement pour Port-Royal. D'ailleurs je mets en fait que rien de plus antipathique à l'esprit général de l'Université; jamais héritage ne fut plus illégitime. Mais il y a communauté de haines, et cela suffit. Il faut trouver contre le clergé et les Jésuites des ancêtres dans le passé : il y a les jansénistes et Port-Royal. Cela suffit : nous sommes frères.. »

Suit une charge à fond irritée, excessive, contre les écrivains trop vantés du jansénisme : « Rien de plus creux, de plus plat, de plus mat, de moins savant... Oh! en vérité, poursuit-il, ceci est inimitable! Des têtes creuses, des hommes à bluettes, Jules Janin, Sainte-Beuve (*Histoire de Port-Royal*, par Sainte-Beuve, etc.), Garnier même, qui se mettent de la partie et tombent en pamoison devant Port-Royal. Voilà des hommes! des travailleurs! Si ç'avaient été des Jésuites! ah! certes, quelle différence! On eût assombri les couleurs. C'eût été un repaire de rebelles, de fakirs, de sombres et moroses rigoristes (oui, oui), de froids écrivains. Mais ce furent les récalcitrants contre Rome et les Jésuites; cela suffit. Ah! que ne puis-je rendre la rage que je conçois contre ces idiots, ces bêtes, ces imbéciles... » Arrêtons la citation : cette colère toute en gros mots est d'un jeune homme grisé de science allemande qui ne pardonne pas aux solitaires leur dédain transcendant de la critique. Elle s'atténuera : un jour, Renan comme les autres, et à la suite de Sainte-

Beuve, cette « tête creuse », admirera la grande école de « fakirs ». Mais nous avons son témoignage, la haine des Jésuites était pour beaucoup dans cet enthousiasme universitaire. Sans leur haine des Jésuites, ils n'eussent pas eu assez de mépris et d'indignation envers les grands contempteurs de la nature humaine (1).

Villemain donna le signal. Deux professeurs avaient proposé à leurs rhétoriciens, comme sujet de discours, Arnauld défendant l'Université contre les Jésuites. L'allusion aux polémiques du jour était transparente. Il y eut des réclamations et le Grand-Maître crut devoir rappeler ses jeunes subordonnés à plus de circonspection. Mais s'il interdisait à d'autres les attaques intempestives, lui-même se réservait d'entrer en scène à son heure. Il le fit deux mois après, à propos d'un concours sur Pascal. « Quel souvenir plus instructif aujourd'hui même, s'écriait-il, et quelle polémique plus intelligible pour notre temps que la résistance de tant d'hommes éclairés et vertueux, dont Pascal était l'âme et la voix, et leurs combats passionnés contre cette Société remuante et impérieuse que l'esprit de gouvernement et l'esprit de liberté repoussent également!... »

Le mot d'ordre fut compris et la crise antijésuitique de 1843-1845 commença.

Mais pourquoi cette soudaine reprise de la vieille maladie qu'on croyait endormie?

(1) Les parenthèses sont de Renan. *Cahiers de jeunesse*, III. (*La Revue*, 15 avril 1906, p. 450-451). Ces fragments ne sont pas datés : ils ont dû suivre d'assez près la sortie du séminaire (1845). Le premier volume de Sainte-Beuve est de 1840. *Nouvelles études d'histoire religieuse*, 1884.

C'était l'époque où, sous la conduite de Montalembert et de quelques évêques, les catholiques montaient à l'assaut du monopole. Or, par la brèche, les Jésuites allaient passer, peut-être. C'eût été pour l'Université la défaite et la honte.

On se rappelle si l'attaque fut vive et la résistance acharnée. L'Université se sentait menacée dans ses chers privilèges. De tous les côtés on lui disait des vérités dures. Je n'ai pas à voir si le ton parfois n'eût pas gagné, chez les défenseurs de la foi et de la morale chrétiennes, à être moins vif, s'il n'eût pas été en même temps et plus habile et plus prudent de s'interdire certains éclats de voix. C'est une grande force que la froideur et la possession de soi; sans compter qu'elle donne le droit de se faire écouter, quand vient l'heure des colères. L'exemple de Pascal est à méditer. Dans cette lutte où les intérêts les plus saints étaient en jeu, ne l'a-t-on pas quelquefois oublié? Plusieurs et des plus vénérés l'ont cru (1).

Ce qui fit déborder la coupe, ce fut un livre anonyme qui parut alors sous le titre : *Le Monopole universitaire*, 1843. Un chanoine de Lyon, l'abbé des Garets, avait prêté à l'ouvrage ses initiales. Les Jésuites furent accusés d'en être les vrais auteurs. Cela ne prouvait pas que le réquisitoire fût sans fondement. Mais il est toujours habile de faire dériver l'orage sur les autres (2). Cette

(1) *Vie du Père de Ravignan*, par le Père de Pontlevoy, t. II, p. 272.

(2) On ne se trompait pas du reste. Le *Monopole* était du Père Deschamps; Sommervogel, t. II, col. 1955.

fois ce fut au tour des gens d'esprit d'être pris du fameux *delirium*.

Quelques années auparavant, le *Journal des Débats* s'était agréablement moqué de ces terreurs intéressées qui, périodiquement, affolent le public :

« Nous sommes les disciples du siècle qui a donné Voltaire au monde, et nous craignons les Jésuites !

« Nous vivons dans un pays où la liberté de la presse met le pouvoir ecclésiastique à la merci du premier Luther venu qui sait tenir une plume, et nous craignons les Jésuites !

« Nous vivons dans un siècle où l'incrédulité et le scepticisme coulent à pleins bords, et nous craignons les Jésuites ! » (1).

La litanie ne laissait pas d'être sensée. Mais voilà que le vent a tourné, et, comme certaines folies sont contagieuses, en 1844 c'est au tour des *Débats* d'agiter le vieux spectre que tout le monde croyait usé (2).

Comme toujours, la guerre au Jésuite avait pour caractère de manquer de franchise. En réalité leur en voulait-on autant qu'on le disait? Les attaquer, n'était-ce pas une manière habile d'en attaquer d'autres? En ce temps-là, à part quelques enfants terribles du parti voltairien, les politiques n'osaient trop attaquer l'Episcopat à visage découvert. « Soyez donc plus francs, disait au *Journal des Débats* le *Globe,* autre feuille ministérielle, ne lancez plus vos attaques obliquement;

(1) 4 janvier 1839.
(2) Crétineau-Joly, t. VI, ch. VII, p. 358.

laissez là les épithètes de Jésuites et de casuistes. Allez droit au but : ayez la hardiesse de votre inconsidération. Osez dire aux évêques : « Les injures sont pour vous ». « Le jésuitisme, lisons-nous encore dans la *Revue indépendante*, n'est ici qu'une vieille formule, qui a le mérite de résumer toutes les haines populaires contre ce qu'il y a de rétrograde et d'odieux dans les tendances d'une religion dégénérée... Tout le monde voit bien ce qui est au fond de cette querelle : il s'agit en réalité de savoir qui l'emportera du catholicisme ou de la liberté » (1).

Chacun y allait donc de sa tirade, de sa brochure ou de son discours : Mignet, à l'Académie, dans la séance du 8 décembre 1842; Lacretelle, l'année suivante, ouvrant son cours à la Sorbonne; les deux procureurs généraux, Ch. Dupin à la Cour de Cassation, et Borely à la Cour d'Aix, dans leurs discours de rentrée. « Les Jésuites, s'écriait Charles Dupin, voilà le mal intérieur qui nous travaille, le mal qui mine le gouvernement, qui harcelle, qui dénigre, qui fatigue le ministère, qui l'attaque sous mille formes diverses. » Ce fut le thème uniforme de toutes ces déclamations (2). A la même date, le comte Alexis de Saint-Priest, dans son *Histoire de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle* (3), innocentait presque Choiseul et rendait les victimes seules responsables de leurs malheurs.

(1) Cité par Thureau-Dangin, V, p. 507.
(2) Cité par Lecanuet. *Montalembert*, II, 205. Thureau-Dangin, V, p. 502.
(3) Paris, 1844.

En même temps, la morale relâchée suscitait de nouveaux Pascals. Un anonyme ouvrit le feu. Les *Découvertes d'un bibliophile, ou Lettres sur différents points de morale enseignés dansles séminaires de France*, avaient pour auteur le protestant Frédéric Busch (1). Comme on le voit, il s'agissait des séminaires et non des collèges, de l'enseignement de l'Eglise catholique et non spécialement des Jésuites. Mais bien vite, la querelle dériva.

Un professeur de la Faculté des Lettres de Strasbourg, François Génin, philologue aventureux, qui, dans ses loisirs, composait pêle-mêle des opéras et des messes en musique, s'empara de l'accusation et en remplit les colonnes du *National* (mai 1843). Cela devint. l'année suivante un fort in-8° de 488 pages, bien oublié aujourd'hui, *Les Jésuites et l'Université*. Puis le *Journal des Débats*, le *Semeur*, le *Constitutionnel* firent chorus, et aussi la *Revue des Deux-Mondes* avec des *Lettres sur le clergé et la liberté d'enseignement* (15 juin 1843).

Ici nous rencontrons Libri Carucci, un gros personnage, et qui avait des droits spéciaux à se faire le vengeur de la morale outragée. Son père, un réfugié italien, avait été, par la cour d'assises de Lyon, condamné aux travaux forcés et à la marque pour faux en effets de commerce. Le fils était membre de l'Institut, membre du conseil académique de Paris, officier de la légion d'honneur, inspecteur général des bibliothèques de France et, comme tel, grand fureteur de livres. Les révélations de Fr. Busch furent un trait de lumière. Il

(1) Strasbourg, 1843.

se demanda : « Il y a donc encore des Jésuites? Ah! je crois bien qu'il y en a encore. Ils sont partout. » Rien ne se fait sans qu'ils y prennent part. Et il les montre s'insinuant dans toutes les classes de la société, particulièrement dans le boudoir des jolies femmes; détournant le produit des quêtes pour former « *les fonds secrets de la Congrégation* »; propageant la morale relâchée dans le clergé, à preuve les églises, que l'on commence à chauffer. Guerres, révolutions, tout ce qui s'accomplit dans le monde est leur œuvre. Ils ont dans leur maison-mère, à Rome, un immense livre de police qui embrasse l'univers entier et où est admirablement racontée la biographie de tous les hommes auxquels ils ont eu affaire. « Un de mes amis a vu le livre », affirme M. Libri. A ce compte, et dans les conditions que décrit le facétieux bibliomane, le registre devait bien avoir 120.000.000 de pages. Ce détail horrifique se trouvait déjà équivalemment dans les comptes rendus de la Chalotais. Nous le retrouverons plus loin. Il a tout l'air d'être allemand d'origine. « Contes pour les grands marmots! » déclarait Henri Heine.

L'*honnête* Libri parlait avec une horreur décente de cette théorie du probabilisme, qui, « subversive de toute société, tend à établir que, lorsqu'un homme croit à peu près également probable que la loi est bonne ou mauvaise, il peut enfreindre la loi, car une loi douteuse ou incertaine ne pouvait donner lieu à aucune obligation »... d'où il résulte, dit-il, que, si un voleur n'était pas excessivement persuadé de la justice de la loi qui lui défend d'enlever le bien d'autrui, et le cas pouvait

arriver, il ne serait nullement tenu à être honnête homme ». Faut-il rappeler que, quatre ans plus tard, Libri était condamné pour détournements dans les bibliothèques publiques et dégradé de la légion d'honneur (1850) (1).

« Je ne sais si l'humilité chrétienne, disait M. Rossi, est parmi les vertus de cette congrégation, mais elle aura quelque peine à ne pas céder aux séductions de l'orgueil, tant est grande la place qu'elle a occupée dans cette controverse » (2).

Cette place devait s'élargir encore et on allait en servir bien d'autres aux « grands marmots ! » Michelet et Quinet entrent en scène. Jamais depuis Pascal, l'antijésuitisme n'avait reçu de pareilles recrues; et cette fois des traits presque nouveaux vont être ajoutés au Jésuite de la légende. Ceux-là du moins eurent le mérite de la franchise, et c'est bien ouvertement l'Eglise qu'ils attaquaient en attaquant les Jésuites.

II

Deux bonnes gens en somme, ayant un fonds de naïveté, de poésie, d'hallucination spontanée, qui explique bien des choses. Point chrétiens, mais jusque-

(1) Thureau-Dangin. *Monarchie de Juillet*, t. V, p. 501.
Pierre Clauer (P. Ch. Clair, S. J.), *L'innocence de M. Paul Bert démontrée par un bibliophile*. Paris, 1879. (Lecoffre), brochure.
(2) Cité par Thureau-Dangin. *L'Eglise et l'Etat*, p. 253.

là peu agressifs, gardant au fond de leur âme une réserve de tendresse esthétique pour le moyen âge des cathédrales, travailleurs déjà très unis par la communauté des études et des idées.

Quinet passait pour un penseur, cherchant le Dieu qu'il souffrait d'avoir perdu, peu pratique, révolutionnaire, en 1830 et 1840, par un accès qu'on s'expliquait mal, point mêlé aux questions du jour, peu soucieux, croyait-on, des applaudissements populaires; mais, sous ces apparences placides, cachant un fonds d'amertume et de ressentiment contre le pouvoir et la société.

Michelet, baptisé à 18 ans, n'était pas croyant; les catholiques le comptaient pourtant comme un allié : il devait son premier avancement à Mgr Frayssinous; il était antivoltairien, goûtait le christianisme pour son côté poétique, et il écrivait en 1843 : « Les choses les plus filiales qu'on ait dites sur notre vieille Mère l'Eglise, c'est peut-être moi qui les ai dites ». Epris d'amour pour ses élèves et ses vieux documents, tendre et enthousiaste, H. Heine l'appelait « le doux et paisible Michelet, homme au caractère placide comme le clair de lune ».

Mais il avait son côté faible, une sensibilité douloureuse, des blessures d'amour-propre toujours à vif, un caractère concentré, une sorte d'exaltation intérieure que la solitude avait exaspérée, un grand orgueil et une vanité plus grande encore (1).

Michelet, depuis 1838, occupait au Collège de France

(1) Thureau-Dangin, op. cit., V, p. 505.

la chaire d'histoire et de morale. Quinet venait de l'y rejoindre (1842) pour l'enseignement des littératures du Midi.

Quand le livre « *le Monopole Universitaire* » tomba comme une bombe dans le camp des libéraux avancés, tout ce qu'il y avait d'anticléricalisme et d'antijésuitisme plus ou moins latent chez les deux professeurs fit éruption. Il y a là, dans leur vie, un épisode qui ne laisse pas que d'embarrasser les plus sérieux de leurs admirateurs, et sur lequel ils se gardent d'insister (1).

On a vingt fois raconté les scènes de désordre qui eurent lieu au Collège de France en cette année-là. Simultanément Michelet et Quinet faisaient leur cours sur les Jésuites. Michelet avait ouvert le feu le 27 avril, par une leçon sur le *Machinisme moral*, c'est-à-dire sur les *Exercices* de saint Ignace; il le continua le 4 mai, et parla sur le *perinde ac cadaver*. Le 10, Quinet débuta par des généralités : *De la liberté de discussion en matière religieuse*. Puis les conférences se succédèrent :

11 mai, Michelet : *Education contre nature.*

17 mai, Quinet : *Origine du jésuitisme. Ignace de Loyola.*

18 mai, Michelet : *Stérilité des Jésuites.*

24 mai, Quinet : *Pharisaïsme chrétien.*

26 mai, Michelet : *Stérilité de l'Eglise asservie.*

31 mai, Quinet : *L'Evangile déguisé. Les missions.*

1er juin, Michelet : *L'esprit de vie, l'esprit de mort.*

(1) Par exemple M. Monod. *Renan, Taine, Michelet*, 1896, p. 204. Voyez même *Cinquante ans d'amitié*, par Mme Edgar Quinet, 1899, p. 119.

7 juin, Quinet : *Politique des Jésuites. Ultramontanisme.*

14 juin, Quinet : *Du jésuitisme dans l'ordre temporel.*

Dès les premiers cours le tumulte commença. Les uns applaudissant les professeurs qui ouvertement identifiaient jésuitisme et catholicisme, et disaient — c'était Quinet — « Je suis un homme qui enseigne ici publiquement au nom de l'Etat ». Les autres, les jeunes catholiques, venaient siffler ou couvrir de bravos ironiques la voix de Michelet. Le bruit fut tel à certains jours que l'administrateur accourait pâle d'effroi supplier Quinet de lever la séance. « Je ne sais pas si ce soir il restera une pierre du collège. » Bientôt les catholiques en vue intervinrent et les jeunes gens de leur parti se retirèrent. Les autres restèrent maîtres de la place et en profitèrent largement : interpellations, bousculades, chansons de Bérenger, *Marseillaise*, couplets obscènes, que Michelet prenait pour des explosions patriotiques. Que pouvaient être des leçons faites en pleine bagarre? Celles de Quinet se tenaient encore un peu; il y apportait une sorte de fanatisme mystique, se croyant un apôtre et presque un martyr, mais enfin il parlait. Le bruit le grisait, et il a tenu à ce que l'édition de ses cours enregistrât les *applaudissements, interruptions, ricanements, murmures, cris, sifflets, tumulte.*

Pour Michelet, il arrivait là, porté par la foule, le regard ardent, le geste fébrile. Il commençait d'un ton saccadé, en style haché. Les mots ne venaient pas, il se grattait le menton, il attendait l'idée. Savait-il même

de quoi il allait parler? Il parlait de tout. « Nul moyen d'analyser ses leçons. Il y règne une animosité violente, une colère furieuse, une sorte de terreur grotesque que tout révèle, jusqu'au trouble inouï du style et de la composition. Le plus souvent le professeur s'attaque aux hypothèses que crée son imagination, aux perfidies, aux égarements, aux corruptions qu'il suppose possibles, que dès lors il prend comme réels... Tout défile et se mêle en désordre, passé, avenir et présent, philosophie, politique, peinture, Pologne, bals du quartier latin, architecture, façon dont les babies mangent de la bouillie, et presque toujours il aboutit à parler de soi.

« Je suis sûr de ne pas rester court, disait-il, parce que ce que je raconte, c'est moi. » C'est lui qui a tout fait, qui a tout vu : il est la personnification de l'humanité : il est le précurseur d'un nouveau Messie, s'il n'est ce Messie lui-même..... Chacune de ses leçons est un poème; il déclare « n'avoir jamais eu un sentiment plus religieux de sa mission, n'avoir jamais mieux compris le sacerdoce, le pontificat de l'histoire » (1).

Sainte-Beuve, indulgent, trouvait cela « un peu burlesque, *ægri somnia* » (2).

L'œuvre des deux étranges professeurs a cependant trop marqué dans l'histoire de l'antijésuitisme pour ne pas nous arrêter un instant. Beaucoup des idées cou-

(1) Thureau-Dangin, p. 507-508. *L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet*, p. 269. Voir une lettre de Mgr Freppel, alors professeur aux Carmes, dans les *Etudes*, 1898, t. III, p. 669, note (*A propos d'un centenaire. L'œuvre de Michelet*, par C. de Beaupuy.)

(2) *Chroniques parisiennes*, p. 88.

rantes sont-elles autre chose que du Quinet et du Michelet, légèrement atténué et appuyé de citations quelconques?

Et d'abord le Jésuite d'après Quinet.

Son programme de cours lui donnait à étudier l'*Histoire des littératures et des institutions du midi de l'Europe*. « Le sujet n'était pas fait pour lui. Ces races latines dont il ne cessera guère de s'occuper, au fond, il ne peut ni les comprendre, ni les aimer. Il n'a ni leur foi, ni foi en elles. A l'Allemagne protestante son admiration; aux peuples méridionaux, qui se traînent dans la poussière en récitant leur chapelet, son mépris. Leur infériorité ne faisant pas de doute à ses yeux, il en cherche la cause, et il découvre..... la Compagnie de Jésus. De cette trouvaille est sorti le fameux cours sur les Jésuites,... un de ces cours, écrit un admirateur, qui « font époque dans l'histoire de l'esprit humain » (1).

Pour lui, le fond du jésuitisme c'est la prétention de subjuguer le monde en subjuguant les âmes, à quoi l'on arrive en substituant partout l'esprit de servitude à l'esprit de liberté et de démocratie. Le point de vue général n'est peut-être pas très neuf, les développements le sont davantage, et les preuves plus encore.

Le premier soin de l'Ordre est donc de briser les individus qui voudront bien se laisser faire, volonté et raison. Tel un cavalier qui dompte un cheval.

(1) Valès, *Notice biographique*, en tête des *Extraits* de Quinet, Hachette, 1903, in-12. H. Chérot, *Etudes*, 1903, II, p. 233. *Les fêtes du centenaire de Quinet.*

C'est à quoi servent les *Exercices spirituels* de Loyola. L'auteur du livre mystérieux « a passé par toutes les conditions de l'extase, de l'enthousiasme, de la sainteté. » Par un calcul « dont je ne parviendrai jamais, dit l'orateur, à exprimer la profondeur, il entreprend de réduire en un corps de système, les expériences qu'il a pu faire sur lui-même jusque dans le feu des visions. » Il impose à ses disciples, comme opération, des actes qui, chez lui, ont été spontanés. Faire des extatiques automates, voilà le but. Pour réduire ainsi une âme, il ne faut que trente jours. On la disloque avec méthode, et elle sort du traitement à l'état de machine, capable de soupirer, sangloter, gémir, s'écrier, suffoquer à l'instant marqué, dans l'ordre donné (p. 165, 167).

Après l'automate, le cadavre, *perinde ac cadaver;* après les *Exercices*, les *Constitutions*. L'âme, une fois brisée, broyée, ne demande plus qu'à s'abandonner, s'aliéner à jamais. Pour elle, liée qu'elle est par son obéissance cadavérique, il y a des provinciaux, des préposés, des examinateurs, consulteurs, admoniteurs, procurateurs, etc., mais où est Dieu? Le nom de Dieu apparaît à peine dans les *Constitutions*. Il y est partout, partout on parle de la gloire de Dieu; mais Quinet ne l'a pas vu. En revanche, il a lu un texte interdisant de parler de Dieu dans les cours de philosophie « *Quæstiones de Deo prætereantur* » (1). Il y a des règles et très minutieuses, mais pas ombre de vie morale. Il y a des rouages d'une complication extrême, mais aucune éléva-

(1) Nous reviendrons plus loin sur ce fameux texte.

tion; des combinaisons industrieuses, peu de confiance dans les ressources de l'âme (p. 185). Les grands instincts sont réprimés, et les petits développés. Plus d'enthousiasme, mais la délation, mais l'esprit de police (p. 186-187). Le cri de la conscience n'existe plus; à la place, le cas de conscience : le prêtre n'est plus que l'avocat patelin au tribunal de Dieu (p. 190). Vrais pharisiens du christianisme, les Jésuites ne voient en tout que la lettre et la surface (p. 195). Stérilisant tous les sols où ils se fixent (p. 195), échouant successivement dans toutes leurs entreprises, n'aboutissant dans leurs missions des Indes qu'à ouvrir la voie à l'Angleterre (p. 217), héroïques d'un héroïsme machiavélique qui s'enlace dans ses propres pièges, ou qui ne laisse après soi que le silence des morts, leur histoire n'est qu'un gigantesque avortement. Tous les gouvernements les repoussent : car ils ruinent la monarchie au nom de la démocratie, et la démocratie au nom de la monarchie (p. 225). Les théologiens Jésuites se sont faits, contre la Réforme, les défenseurs du libre arbitre : on devrait les en bénir. Ne vous y fiez pas! Leur politique « a passé de bien loin celle de Machiavel ». Ils n'ont voulu qu' « asservir l'esprit humain au nom de la liberté! » (p. 259). Il y a chez eux des docteurs qui célèbrent les bienfaits de la monarchie; d'autres ont des principes démocratiques. Regardez-y de près : ils veulent anéantir la monarchie au nom du peuple, enchaîner le peuple au nom des rois, et cela fait, régner seuls sur le monde esclave (5e leçon). Ils ont prêché à ciel ouvert, bien plus nettement que les autres, le régi-

cide : puis, quand le régicide n'est plus de mode, on ne tue plus l'homme, on se contente d'anéantir le roi, et c'est le règne des confesseurs (p. 236). Dernier aboutissement du jésuitisme : la théocratie, l'ultramontanisme à la façon de Grégoire VII.

Tel est le Jésuite de Quinet : cela établi d'après un système de citations le plus extraordinaire, mots omis, contresens, textes introuvables, renvois impossibles à vérifier. Ce n'est plus de la négligence, c'est de la haute fantaisie. Et que dire des interprétations? (1)

Où a-t-il vu dans les *Exercices* qu'il fallait tracer des lignes de différentes grandeurs, qui répondent à la grandeur des pensées? (p. 166). Saint Ignace recommandant la discrétion dans l'usage des pénitences corporelles, déclare préférer par exemple les disciplines de corde qui ne font qu'effleurer la chair à d'autres qui risqueraient de blesser; cela devient pour Quinet « contrefaire froidement, frauduleusement les stigmates et les meurtrissures des anachorètes »; c'est « jouer avec le martyre, ruser avec l'héroïsme, frauder la sainteté ». Et il conclut : « De cette première fraude ne voyez-vous pas naître le sanglant châtiment et le fouet véridique des *Provinciales?* » (p. 178-179). On en citerait des vingtaines de cette force.

Les leçons de Quinet sur les Jésuites ont été traduites

(1) Ceux qui voudront s'édifier en détail sur cette érudition de Quinet, liront avec fruit le livre du Père Cahour : ***Des Jésuites par un Jésuite***, 2 in-12, Paris, 1843-1844. Voir encore de l'abbé Delfour, ***Univers***, 18 février 1903, l'article ***Quinet et les Jésuites;*** de H. Chérot, dans les ***Etudes***, 1903, t. II, p. 213, ***Les fêtes du centenaire de Quinet.***

en anglais, allemand, italien, hollandais. En 1873, elles en étaient à leur dixième édition. On les réimprima en 1873, sous ce titre : *Les Jésuites et l'ultramontanisme*, avec une préface où l'auteur rejetait les désastres de 1870 sur l' « esprit jésuitique et clérical ». De son œuvre considérable, c'est la seule partie qui lui ait donné une ombre de popularité, la seule qu'en dehors du monde érudit on lise encore quelquefois. Je me demande même si elle ne serait pas complètement oubliée aujourd'hui sans le voisinage des leçons de Michelet.

IV

A l'étrange érudition de son « plus que frère », Michelet ajoutait ses métaphores, ses visions, ses soubresauts de pensée, son lyrisme malade. A cela près le fond est identique.

Chez lui, l'antipathie pour les Jésuites n'était pas, comme on l'a cru, de fraîche date. Dès 1830, voici ce qu'il enseignait à l'Ecole normale :

« Les Jésuites avaient tout pour eux, même des martyrs. C'est une merveille que cet ordre intrigant ait su en faire. En Chine, au Japon, en Amérique, s'il reste quelques souvenirs des Européens, c'est un souvenir des Jésuites qui y ont pénétré au péril de leur vie. Plus que tous les autres Instituts, ils ont été les Christophes Colombs et les Hercules de la civilisation moderne. Voici ce qu'on peut dire contre eux. C'était un ordre d'intri-

gants. Le caractère de la Société était l'intrigue. Une autre chose les condamne, c'est qu'ils n'ont pas eu un homme de génie. Tous ont eu le mérite de l'instruction, quelques-uns ont été des héros d'une persistance et d'un courage admirables; mais au milieu de tout cela aucun grand talent. Les Jésuites n'ont pas bon cœur. Le vilain cœur perçait partout. C'étaient de vilaines gens..... Ils avaient donné leur âme. Que voulez-vous attendre d'un homme qui a donné son ame? C'est un homme vidé » (1).

On sait qu'une des originalités du système historique de Michelet, c'est l'abus du symbole. Il cherche l'âme d'une race ou d'une époque, l'étudie en toutes ses manifestations, et l'enferme dans une formule. Puis il l'incarne en des hommes qui en soient le symbole. Et si l'âme du vieux peuple romain, c'est d'être patiente et tenace, rangée et régulière, avare et avide, avidité qui, sous l'influence de la guerre, se transforme en esprit de conquête, Caton le censeur sera la sagesse italique en ce qu'elle a d'étroit, Caton d'Utique, l'attachement obstiné au passé. En revanche, César c'est l'homme de l'humanité, ennemi de l'esprit austère de la République.

Le Jésuite, lui, mis en face de la Réforme qui est liberté, ou de la Renaissance qui est épanouissement de la vie, en face de la Révolution qui sera l'affranchissement par l'amour, que sera-t-il? Michelet a trouvé la formule : « l'homme vidé de son âme », donc esclave et stérile.

On sait aussi que, devant une de ces simplifications

(1) Cité dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1894, t. VI, p. 910.

a priori, les faits contraires à la thèse ne sont pas pour le gêner beaucoup. Les martyrs, les missionnaires sont-ils aussi des hommes vidés? Vieira, par exemple, le défenseur des Indiens, l'ennemi de l'esclavage au Brésil, Pierre Claver, l'esclave des esclaves, et Bourdaloue et François Régis, et vingt autres. Michelet les a entrevus, puisqu'il se les objecte, mais il passe : ces gens-là ne comptent pas. Ils ne comptaient pas davantage pour Pascal (1).

A chaque instant, il est dupe de ses intuitions, et jamais ne songe à en faire la critique. Ce qu'il y a de pis c'est que, imaginatif comme il l'est, tout le monde le confesse, on le croit encore sur parole, et on répète, quand il s'agit des Jésuites, ses affirmations sans les contrôler. « Ils n'ont pas eu, en trois cents ans, un homme de génie, pas même un homme de grand talent. » De génie, soit; et l'on ne se demande pas combien il y en a dans l'histoire de l'humanité, je dis de ces génies incontestés, reconnus comme tels par tout le monde, non pas des génies d'école ou de coterie. Au

(1) Le martyrologe de la Compagnie de Jésus enregistre plus de 900 noms. Sur ce nombre, il y a 71 victimes du protestantisme en Angleterre, 12 en France, 42 en pays allemands, 8 dans les Pays-Bas, 6 en Suède; 55 furent tués en mer par des pirates protestants français, anglais ou hollandais; 9 le furent en pays de missions : Canada, Antilles, Pérou, Ceylan, etc. En Pologne, 31 victimes des schismatiques, plus 4 en Allemagne et tout le collège d'Ostroq en Moravie (1649). Un mourut des haines gallicanes. Lors des expulsions ordonnées par Pombal et d'Aranda, 169 périrent de misère dans les cachots ou à fond de cale. La grande Révolution tua 46 anciens Jésuites; et, au cours du XIXe siècle, 23 furent assassinés par la révolution cosmopolite. Presque tous les autres moururent dans les missions.

gré de Michelet, depuis 1540, où sont les hommes de génie? On dirait à le croire qu'ils se comptent par douzaines? Les Jésuites n'en ont pas eu, c'est fâcheux; mais, dans le même laps de temps, où sont les hommes de génie dans l'Université, dans l'ordre de saint Dominique? Et s'il n'y a eu là que des hommes de talent, qu'est-ce que cela prouve contre les dominicains et les universitaires?

Tel fut le point de départ de Michelet, déjà passablement injuste. Quand viendra le *delirium* de 1843, il n'aura qu'à broder sur ses vieilles impressions. Le Jésuite sera toujours l' « homme vidé de son âme ».

Voyez plutôt; ce sont des formules que je cueille au hasard dans les leçons du Collège de France, que M. Faguet trouve éloquentes, que Sainte-Beuve jugeait absurdes.

Les *Exercices spirituels,* « admirable mécanique où l'homme n'est plus qu'un ressort qu'on fait jouer à volonté. Seulement ne demandez rien que ce qu'une machine peut produire; une machine donne de l'action, mais nulle production vivante... Il lui a manqué constamment ce qui, pour toute société, est le plus haut signe de vie, il lui a manqué le grand homme... Pas un homme en trois cents ans! » (p. 32).

Dévotion jésuitique. « On montre une pomme à un enfant pour le faire venir à soi. Eh bien! on a montré aux femmes de gentilles petites dévotions féminines, de saints joujoux inventés hier; on leur a arrangé un petit monde idolâtre..... Quels signes de croix ferait saint Louis, s'il revenait et voyait?... Il ne resterait pas

deux jours. Il aimerait mieux retourner en captivité chez les Sarrasins » (p. 12).

Education jésuitique. « Les éleveurs anglais ont trouvé l'art de faire d'étranges spécialités, des moutons qui ne sont que suif, des bœufs qui ne sont que viande, d'élégants squelettes de chevaux pour gagner des prix; et pour monter ces chevaux, il leur a fallu des nains, tristes créatures à qui on défend de grandir... » (p. 56).

Les Constitutions : « Edifice plus grand que grandiose qui fatigue à voir parce qu'il n'offre nulle part la simplicité de la vie, parce qu'on y sent avec effroi que les forces vivantes y figurent comme des pierres. On croirait voir une grande église, non pas comme celle du moyen-âge, dans sa végétation naïve, non! une église dont les murs n'offriraient que têtes et visages d'hommes, entendant et regardant, mais nul corps, nul membre, les membres et les corps étant cachés pour toujours et scellés, hélas! au mur immobile » (p. 70).

Le péril jésuitique. « Hier encore, je l'avoue, j'étais tout entier dans mon travail, enfermé entre Louis XI et Charles le Téméraire et fort occupé de les accorder... lorsqu'entendant à mes vitres ce grand vol de chauves-souris, il m'a bien fallu mettre le nez à la fenêtre et regarder ce qui se passait.

« Qu'ai-je vu? Le néant qui prend possession du monde... et le monde qui se laisse faire, le monde qui s'en va flottant comme le radeau de la Méduse, et qui ne veut plus ramer, qui délie, détruit le radeau, qui fait signe,... à l'avenir? à la voile de salut? Non, mais à l'abîme, au vide...

« L'abîme murmure doucement : Venez à moi, que craignez-vous? Ne voyez-vous pas que *je ne suis rien*. Et c'est parce que tu n'es rien justement, que j'ai peur de toi » (p. 76).

Vidés, stériles, réduits à l'état de machine, répugnants comme les « fils aînés du limon... qui aujourd'hui pétrissent de leurs membres équivoques la fange tiède du Nil » (p. 40), « monstres chimériques, mensonges vivants » (p. 41), « laids et aimant leur laideur » (p. 41), etc., voilà les Jésuites. Ils sont, par excellence, l'*esprit de mort*.

N'y a-t-il cependant en eux aucune vie, aucune âme? Ecoutons encore Michelet : « Ce que l'avenir nous garde, Dieu le sait... seulement je le prie, s'il faut qu'il nous frappe encore, de nous frapper de l'épée.

« Les blessures que fait l'épée sont des blessures nettes et franches, qui saignent et qui guérissent. Mais que faire aux plaies honteuses qu'on cache, qui s'envieillissent et qui vont toujours gagnant?

« De ces plaies, la plus à craindre, c'est l'esprit de police mis dans les choses de Dieu, l'esprit de pieuse intrigue, de saintes délations, l'esprit des Jésuites » (p. 1).

La délation : il n'y a pas d'autre vie intime, organique, dans ce grand corps ambigu, crocodile et chauve-souris, qui est la Compagnie de Jésus. C'est une accusation à laquelle Michelet tient, sur laquelle il revient à plusieurs reprises (p. 2, 71) et sur laquelle aussi on le croit sans plus d'examen.

Qu'on nous permette de remettre les choses au point. Il s'agit de la « dénonciation fraternelle ».

Dans une communauté, ou une école, quelqu'un a commis une faute grave; ou bien, par ses imprudentes démarches il s'expose à quelque chute lamentable, qui compromettra son honneur ou celui de ses frères; ou encore, il est un ferment de corruption ; ou même, sans aller si loin, il a un défaut, dont peut-être il ne se rend pas compte, qui le fait insupportable, stérilise son action, diminue son influence. Un parti bien commode est de ne rien dire : « *Num custos fratris mei sum ego?* » Heureux en ce cas si le silence est absolu et si je ne vais pas colporter le scandale d'oreille en oreille. Un autre parti, bien délicat, celui-là, consistera à faire soi-même à l'intéressé des observations. Le plus souvent ce sera en pure perte; aurai-je l'autorité personnelle suffisante pour me faire écouter? A quoi se résoudre alors? La règle le dit au religieux; le simple droit naturel en fait à tous un devoir : il faut avertir celui qui, seul sans doute, peut porter remède au mal, le supérieur.

Voilà la « dénonciation fraternelle ». Evidemment on en peut abuser; de quoi n'abuse-t-on pas? Il y faut discrétion, à propos, bon sens, charité, zèle sincère. Voyez à ce propos et lisez sans parti-pris ce qu'en disent les moralistes parlant au point de vue strict du devoir, et les ascètes élargissant la question et l'examinant dans les applications à la vie parfaite, et, à ces réalités, comparez l'hallucination de Michelet.

« Le jésuitisme, l'esprit de police et de délation, les basses habitudes de l'écolier *rapporteur*, une fois transportées du collège et du couvent dans la société entière,

quel hideux spectacle! Tout un peuple vivant comme une maison de Jésuites, c'est-à-dire de haut en bas occupé à se dénoncer. La trahison au foyer même, la femme espion du mari, l'enfant de la mère..... Nul bruit, mais un triste murmure, un bruissement de gens qui confessent les péchés d'autrui, qui se travaillent les uns les autres et se rongent tout doucement.

« Ceci n'est pas, comme on pourrait le croire, un tableau d'imagination. Je vois d'ici tel peuple que les Jésuites enfoncent chaque jour d'un degré dans cet enfer des boues éternelles » (1).

On devait bien rire, en lisant ces tirades, chez les voisins de Michelet, les Jésuites de la rue des Postes.

Un des résultats de cet enseignement fut qu'on les menaça de mort. Ils purent un jour, sur leur porte, lire cette affiche : « Mort aux Jésuites! Mort à ceux qui veulent semer le trouble et la désunion dans la France!... Mort à ceux qui traitent Molière d'excommunié!... Si les Jésuites continuent à faire la mauvaise tête, on les fera danser, eux et leurs boutiques. Avant huit jours ils rôtiront; on leur fera gagner le ciel par le martyre. Il faut un exemple qui épouvante cette canaille et les étudiants se chargeront de venger l'Université, puisque le gouvernement ne veut pas s'en charger. Gare à eux! » (2).

Au fond, était-ce bien aux Jésuites qu'on en voulait

(1) Page 2. Hélas! non, ce n'est pas un tableau d'imagination. Seulement ce ne sont pas les Jésuites qui enfoncent ainsi, par le moyen de la délation, la France dans la boue.

(2) Grandidier, *Vie du Père Achille Guidée*, Amiens, 1865, p. 207.

au Collège de France? Des leçons de Quinet et de Michelet, serait-il difficile de détacher une foule de traits qui, tout droit, atteignent le clergé et l'Eglise? Les deux amis ne prenaient même pas la peine de dissimuler. Ils se rangeaient franchement, — mais où était le courage en l'an de grâce 1843? — du côté de la révolution, du côté de ceux qui, à quelque époque que ce fût, avaient combattu l'Eglise; et l'on sait le résultat. Il dépassa de beaucoup les intentions. Derrière les Jésuites, l'Eglise; mais derrière l'Eglise on atteignait le trône. Grâce en grande partie aux deux professeurs, la jeunesse des écoles avait cessé d'être catholique et était devenue républicaine. Le gouvernement existant, celui de Guizot, Cousin, Villemain, Dupin, Rossi, n'était pas le moins à plaindre en toute cette affaire. En attaquant les Jésuites, ennemis-nés, disait-on, de toute autorité qui n'est pas la leur, on avait mené les passions à l'assaut de l'autorité légale et existante. Ce n'était peut-être pas prévu : était-ce illogique? (1).

Pour ce qui est de Michelet, cette date 1843 lui fut fatale. Elle marque le commencement de la décadence. « L'une des extravagances de sa dernière manière sera de prétendre distinguer deux François Ier, l'un *avant*, l'autre *après l'abcès;* deux Louis XIV, l'un *avant*, l'autre *après la fistule;* comme on l'a dit spirituellement, on serait mieux fondé à distinguer deux Michelet, l'un *avant*, l'autre *après les Jésuites* » (2).

(1) Thureau-Dangin, V, p. 509-510.
(2) Thureau-Dangin, V, p. 508.

V

Les leçons du Collège de France sont d'une extravagance sans mélange. Mais l'exaltation tomba. Deux ans après, on eût dit que Michelet essayait de se ressaisir. Son nouveau livre, *Le prêtre, la femme, la famille,* tout aussi odieux, est un peu moins fou. Le fond est le même, plus accentué encore peut-être, la forme n'est plus d'un halluciné. C'est une longue diatribe contre la confession, instrument du prêtre pour accaparer la famille par la femme. Livre immonde par certains côtés. Michelet en est venu à ne plus pouvoir toucher aux choses les plus saintes sans les salir. Je fais allusion à ce qu'il ose écrire de sainte Chantal et de saint François de Sales (1).

Quant aux Jésuites, ils sont les docteurs de ce clergé malsain et malfaisant.

« Intrigants, brouillons, insolents sous forme rampante. Leurs pénitents mêmes qui les trouvaient fort commodes ne laissaient pas par moments d'en prendre dégoût ». Sceptiques en morale. « Leur mine seule était une satire. Ces gens, si habiles à s'envelopper, suaient le mensonge; il était tout autour d'eux, visible et palpable. Comme un laiton mal doré, comme les saints joujoux de leurs églises pimpantes, ils luisaient faux à cent pas : faux d'expression, d'accent, faux de geste et

(1) Nous citons d'après l'édition Flammarion, in-8°.

d'attitude, maniérés, exagérés, souvent mobiles à l'excès. Cette mobilité amusait, mais elle mettait en garde. Ils pouvaient bien apprendre une attitude, un maintien; mais les grâces apprises, les allures savamment obliques, onduleuses et serpentines, ne sont rien moins que rassurantes. Ils travaillaient à se faire simples, humbles, petits, bonnes gens... La grimace les trahissait ».

Une chose pourtant gagnait les femmes : ils avaient pour les enfants des caresses de grand-mères. Et c'était leur suprême habileté. « Ils aimaient tant les enfants qu'ils auraient voulu les élever tous ». Artificieuse politique qui fait employer des moyens tout opposés en des questions semblables, ici la férocité, là une étrange douceur : férocité, car les Jésuites sont d'impitoyables plagiaires : *plagiarius*, voleur d'hommes (1).

Devant les âmes se pose la terrible question du salut. Le théologien, le vrai, répond : « C'est la grâce du Christ qui nous tient lieu de justice, et sauve qui elle veut. » Ce principe, Rome n'en veut pas, et par là, bannit le christianisme de son dogme; survient le *juriste*, c'est-à-dire le Jésuite : « Ce qui vous sauvera, ce seront vos œuvres, l'emploi que vous ferez de votre libre arbitre ». Et voilà, semble-t-il, qui est juste. Vous péchez et vous expiez. Mais le juriste jésuite trouve moyen d'anéantir l'expiation. La faute est petite, elle n'existe même pas. « Au pis, si elle reste faute, elle sera lavée par les bonnes œuvres; or, de toutes, la meilleure, c'est de se vouer aux Jésuites, à l'intérêt ultra-

(1) Pages 50 à 54.

montain. » On a l'air de sauver la liberté, en réalité, on la confisque au profit de l'autorité. Rome avait livré le christianisme : le Jésuite livre la morale, en attendant que le monde — le monde gagné par les confesseurs, — livre la famille (1).

« L'essentiel pour les Jésuites, c'est d'affaiblir, d'amoindrir, de rendre les âmes faibles et fausses, de faire les petits très petits et les simples idiots : une âme nourrie de minuties, amusée de briborions, devait être facile à conduire. Les emblèmes, les rébus, les calembours moraux étaient très propres à cela... Toutes ces petites sottises réussissaient à merveille chez les femmes désœuvrées, en qui l'esprit était faussé de longue date par la galanterie sans idées. Pour leur plaire, en tous les temps, il n'a fallu que deux choses : premièrement les amuser, partager leur goût pour le petit, le romanesque et le faux; secondement les flatter, les gâter, dans leurs faiblesses en se faisant plus faible, plus mol, plus femme qu'elles (2).

Faut-il continuer? montrer à la suite de notre auteur qui a « pris ses preuves historiques chez les plus purs et les meilleurs de ses adversaires, qui cite peu, mais exactement et toujours après avoir minutieusement vérifié » (3), les Jésuites faisant la chasse au péché, cherchant toujours un moyen d'aller plus loin dans l'indulgence, de renchérir sur le prédécesseur, si bien que le péché « ne savait plus où se réfugier dans la vie

(1) Pages 77-81.
(2) Page 86.
(3) Page 45.

humaine »? Ce fut le tort de Pascal de ne pas accentuer ce développement progressif par où les casuistes allaient renchérissant l'un sur l'autre (1).

Voici pour terminer, le Jésuite calomniateur : « Un chœur de trente mille hommes, répétant tous les jours la même chose dans le monde chrétien! qui résisterait à celà? C'est là proprement l'art jésuite, et ils y ont été incomparables. Il leur fut dit à leur naissance à peu près comme Virgile dit à son Romain dans le passage si connu (*Excudent alii spirantia mollius aera...*) : « D'autres animeront l'airain, ou donneront la vie au marbre; ils excelleront dans d'autres arts... toi, jésuite, souviens-t'en, ton art est la calomnie (2). »

Laissons de côté les Jésuites corrompus eux-mêmes, pour avoir trop corrompu le monde, et arrêtons-nous, pour n'avoir pas à dire les blasphèmes que le culte du Sacré Cœur amène sous la plume du visionnaire. Michelet trouve quelque part que Eugène Sue, « notre admirable romancier, a eu tort d'idéaliser à ce point les Jésuites, de les peindre comme de fortes têtes, des calculateurs profonds ». Lui certes, n'a rien idéalisé, et son Jésuite — 30.000 hommes, c'est son chiffre — est bien absolument et complètement monstrueux (3).

« Michelet, écrit M. Lanson, lira dans les textes tout ce qu'il voudra; avec une subtilité féroce d'inquisiteur, il n'y aura bassesse ou crime qu'il ne prête à ceux qu'il n'aime pas. Il exprimera aussi des faits tout ce

(1) Pages 88-89.
(2) Page 99.
(3) Pages 108, 216, note.

qu'il voudra, par le plus outré, le plus intempérant symbolisme qu'on puisse voir. Son imagination dominée par sa foi et ses haines devient une machine à déformer la réalité. Son histoire, dès lors, débordant de diffamations et de calomnies fantaisistes, tournant à l'hallucination délirante, nous donne à chaque instant, l'impression d'être du même ordre que la *Légende des siècles* ou les *Châtiments* » (1).

En ce qui regarde les Jésuites, ces « diffamations et calomnies fantaisistes » de Michelet, ont cependant une importance capitale. Qu'on y regarde un peu de près, sous les réquisitoires savants que nous aurons à analyser plus loin, il ne faut pas gratter beaucoup pour trouver du pur Michelet (2).

VI

Après ces enfants terribles du Collège de France, qui osaient bien se donner comme les interprètes autorisés du monde officiel, voici les grands universitaires et les grands politiques.

Par deux fois, en 1844 et 1846, Cousin, Villemain, Thiers, et d'autres encore auxquels il faut bien ajouter Guizot, furent amenés à parler de la Compagnie de Jésus. C'était toujours pour lui faire son procès, et

(1) *Histoire de la littérature française*, 5e édition, p. 1011.

(2) Voilà pourquoi nous ne nous attardons pas à réfuter ces folies : nous en retouverons plus loin la substance.

montrer quels dangers sa présence dans un pays, à bien plus forte raison son éducation, feraient courir à l'Etat et à la société. En tout cela, peu de faits, mais, c'était alors la mode oratoire, beaucoup d'idées générales, ce qui veut dire, quand on est sur un terrain faux, beaucoup d'idées creuses et de déclamations.

Ajoutons, pas mal de mauvaise foi.

Le cardinal de Bonald venait de condamner le *Manuel de droit public ecclésiastique*, œuvre ultra gallicane de M. Dupin. Soixante évêques adhérèrent publiquement à l'acte de l'évêque de Lyon. Fureur des parlementaires. Dans un conciliabule secret, les chefs de la gauche, Thiers, Odilon Barrot, Dupin, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, décidèrent d'opérer « une sortie » sur la situation légale des Jésuites en France. De là les interpellations des 2 et 3 mai 1845. Toujours même tactique : dériver sur l'odieuse congrégation, les coups que l'on n'ose porter directement à l'Eglise et à l'épiscopat (1).

Mais enfin, pourquoi faire payer aux Jésuites ce qui était le fait des évêques? M. Thiers nous le dira. Il demandait qu'on appliquât « les lois existantes ». Il protestait, bien entendu, de son profond respect pour l'auguste religion de son pays, mais une autre chose l'enflammait d'un égal amour, remarquait L. Veuillot, « les augustes lois qui proscrivent les ministres de cette auguste religion ». Le péril, c'était la lutte acharnée des évêques contre l'université. Les évêques, ces derniers temps, ont beaucoup écrit. Les Jésuites, notez le

(1) Lecanuet, t. II, p. 250. Thureau-Dangin, t. V, p. 548.

malicieux adverbe, en sont *probablement* coupables. Donc... Ambitieux et intrigants, il ne réclame d'ailleurs contre eux ni la mort, ni la prison, ni l'exil, ni même l'amende. Seulement qu'on les disperse par voie administrative (1). On sait la suite, la mission Rossi et son échec.

Une petite pointe de ridicule ne manqua pas à certains orateurs, Victor Cousin, par exemple. Il y avait du comédien en lui : son éloquence était « truquée », sa mise en scène avait pu réussir en Sorbonne, devant un auditoire juvénile. Mais, à la Chambre des Pairs, devant ces hommes rassis, mûrs et plus que mûrs, il n'eut pas le bon goût de comprendre qu'il fallait parler un autre langage. Il est vrai qu'il défendait sa chère Université. Sur ce *Pro domo sua*, il faisait d'inlassables variations.

Orateur politique assez terne jusque-là, on eût dit que le dieu l'avait saisi. Mais le dieu lui jouait de mauvais tours. Cousin se livrait à des lamentations pathétiques. Il adjurait, pleurait, posait en victime. L'accent, le geste, la mimique, tout faisait sourire. Prononçait-il le nom des Jésuites? sa voix tremblait, il s'éloignait avec horreur du verre d'eau sucrée..... du poison peut-être! Ecoutons le terrible Veuillot, rendant compte de la séance du 14 avril 1845.

« M. Cousin a commencé d'un ton dolent. Il se meurt; il n'est sorti que pour observer ce qui se passe; il

(1) Thiers, *Discours*, t. VI, p. 617. Veuillot, *Mélanges*, 1re série, t. II, p. 86. Lecanuet, *Berryer*, p. 194. Il n'est que juste d'ajouter que M. Thiers, en 1850, parla tout autrement et défendit les droits des Jésuites.

supplie ses collègues d'avoir pitié de lui, et de permettre qu'il parle de sa place, car il va rendre l'âme : tout cela d'un air à fendre les rochers, et avec une télégraphie qui fait sourire les pairs, les huissiers, les spectateurs. Le garçon qui porte l'eau sucrée va le dire à ses camarades; les portes s'entre-baillent; de tous côtés des têtes curieuses viennent contempler les évanouissements de M. Cousin. Ces petites grimaces achevées, notre moribond entre en matière, et d'une voix de stentor, pendant près d'une heure, il se livre aux emportements du zèle universitaire le plus fougueux. Ce qu'il dit, c'est... qu'il faut chasser les Jésuites ».

« Il est notoire, s'écrie-t-il, qu'en présence de tant de lois anciennes et nouvelles qui se fortifient et se confirment les unes par les autres, il est, dis-je, notoire qu'une fameuse congrégation.....

M. LE COMTE BEUGNOT. — Ah! nous y voilà!

M. COUSIN. — Oui, nous y voilà : avez-vous donc cru que j'hésiterais à dire hautement ma pensée? Oui, une fameuse congrégation existe et marche tête levée, en opposition aux lois... Je n'hésite pas à me déclarer l'adversaire de la corporation; il en arrivera ce qui pourra..... ».

Rire général, note discrètement le Moniteur. Veuillot commente : « Un éclat de rire, une sorte de huée unanime a salué encore cette parole : ç'a été la dernière punition de ce genre infligée à tant de bizarrerie » (1).

(1) *Mélanges*, 1re série, t. I, p. 27; Lecanuet, t. II, p. 205, 206. Thureau-Daugin, t. V, p. 552, etc.

Quant au fond des choses, ne signalons qu'un détail. A ceux qu'il s'agissait de maintenir hors du droit et de la liberté commune, Cousin refusait toute aptitude pédagogique. Reproduisant, en style d'honnête homme, les réquisitoires de Quinet, auquel il faisait, nous aurons à le signaler, d'étranges emprunts : « On fait sourire ou frémir, déclarait-il, ceux qui ont quelque connaissance en ces matières, lorsqu'on parle du génie des Jésuites pour l'éducation. Ce génie n'a jamais consisté que dans l'art de s'insinuer par une bonhomie réelle ou affectée dans les esprits et dans les âmes, et de discerner assez bien les vocations surtout dans leurs novices ». Chose curieuse cependant, ce même V. Cousin, quelques années auparavant, avait emprunté, pour l'imposer aux lycées, le plan d'études des Jésuites en leur collège de Brugelette (1).

Un autre aussi eut en cette affaire sa part de ridicule, qui, hélas! tourna au tragique. Ce fut le pauvre Villemain. Il était très écouté alors. Entre tous les grands universitaires du temps, c'était le charmeur. Nous le trouvons aujourd'hui superficiel. Mais ses auditeurs ne voyaient que l'orateur brillant, facile, fin, spirituel, harmonieux, qui, dans une promenade légère, vous emportait à fleur des faits et des œuvres. Abrité derrière Pascal, il avait le premier lancé son coup de clairon, et chacun y était allé, à sa suite, de son petit air où de sa fanfare. Lui-même était revenu à la charge,

(1) Cretineau-Joly, t. VI, ch. VIII. Cousin, *Défense de l'Université*, p. 26, 27.

et les Jésuites avaient peu d'adversaires aussi obstinés.

Or le pauvre grand-maître, en ce temps-là, harcelé de chagrins intimes et de déboires politiques, vit sa haine littéraire pour les Jésuites se changer en idée fixe, en manie de la persécution. Les Jésuites le harcelaient. Il les voyait partout. Sortant de la chambre des Pairs après un discours brillant, soudain, sur la place de la Concorde, il s'arrête. — « Qu'avez-vous? — Vous ne voyez pas? — Non. » Et montrant un tas de pavés : « Tenez il y a là des Jésuites, allons-nous en ».

A la fin de 1844, il fallut lui donner un successeur au ministère de l'Instruction publique. Quant au *Constitutionnel*, avec son intelligence coutumière, il montra dans cette maladie une trame des Jésuites. Naturellement..... (1).

VII

Cependant, parallèlement à cet antijésuitisme de haut vol, il s'en développait un autre de bas étage. Les vieilles traditions de 1828 n'étaient pas perdues, et l'on trouvait moyen de reproduire les légendes de Montrouge et de les élever presque à la hauteur de l'épopée. .

Le *Constitutionnel*, en ce temps-là, végétait. Devenu de par le triomphe des libéraux journal conservateur et gouvernemental, n'ayant plus à faire de l'opposition,

(1) Thureau Daugin, V., p. 546, 547. *Eglise et Etat*, p. 256.

il déclinait. Le nombre des abonnés en 1830 était de 22.000; en 1837 il descendit à 6.610; en 1843 il n'était plus que de 3720. C'est alors qu'il passa aux mains de Louis Véron (15 mars 1844) (1).

C'était une puissance que le docteur Véron, de médecin devenu journaliste. Le scrupule le gênait peu. Aussi avait-il pour spécialité de lancer ou de relancer les affaires. Il fit ses preuves dans la direction de l'Opéra (1831-1835); fonda la *Revue de Paris* (1829), et en 1843 entreprit de sauver le *Constitutionnel*, où il était rédacteur. Il y parvint si bien qu'en 1852 il le pouvait revendre à Mirès 1.900.000 francs.

L' « article bête » avait réussi quinze ans auparavant. Il fallait trouver quelque chose d'analogue. On venait d'inventer le journal à 40 francs, c'est-à-dire à bon marché. Le prix ayant baissé, le niveau littéraire devait baisser aussi. Donc, pour allécher les lecteurs, on résolut de leur servir des romans par tranches quotidiennes. Tout le secret consistait à ne jamais laisser languir le lecteur. Dans cet art un peu grossier, Alexandre Dumas passa maître du premier coup. Mais il eut vite des émules.

L'arme était neuve encore, pas usée par cinquante ans de service; on résolut de la tourner contre les Jésuites. Le roman-feuilleton permettait de reprendre la guerre interrompue et, de son côté, le Jésuite donnerait un peu de saveur au roman.

Eugène Sue qui venait d'avoir un succès aux *Débats*

(2) Hatin, *Histoire de la Presse en France*, t. VIII, p. 589.

pour les *Mystères de Paris,* fut attiré au *Constitutionnel* et commença le *Juif errant.* Résultat tangible : les actions du journal montèrent; Eugène Sue en tira 100.000 fr.; Véron gagna 25.000 abonnés et M. Thiers, patron politique de la feuille, espérait y trouver un ministère (1).

Qu'y avait-il donc dans ce fameux roman qui faisait tourner toutes les têtes, qu'on lisait par toute l'Europe, qui se multipliait en éditions illustrées sur tous les points du globe, qui, le mot est de Ballanche « voyageait plus rapidement que le choléra? ».

Le Juif errant avait une sœur, Hérodiade, dont les descendants vivent encore, les de Rennepont. Ils étaient protestants; le chef de la famille, à la révocation de l'édit de Nantes, se fit catholique. Il s'était depuis redonné au protestantisme : on le disait du moins. D'où, grande colère des Jésuites et dénonciation de l'hérétique relaps. Leur vilenie leur fut payée de la fortune du coupable. Mais il parvint à leur soustraire 150.000 francs. Cela se passait en 1690. Cette somme rondelette, placée à intérêts, devait, d'année en année, s'accroître des intérêts capitalisés jusqu'au 13 février 1832. Cette année-là, les héritiers de Rennepont, avaient, mais bien exactement, le 13 février, à se réunir dans une maison, 3, rue Saint-François, pour l'ouverture du testament. Aussi, depuis un siècle et demi, les Rennepont, toujours par ordre du testament, portent

(1) Thureau-Dangin, t. VI, p. 77, 78 : Nettement, *Roman-feuilleton,* p. 121. Veuillot, *Mélanges,* série I, t. I, p. 345, 353. *Les libres-penseurs.* p. 242.

tous au cou une médaille où figure, avec l'effigie de la semelle du Juif-errant, sept clous en croix, la date et l'adresse ci-dessus.

Or on touche à l'année 1832. Les Rennepont sont dispersés. Il se passe bien des choses en deux cent cinquante ans. Parmi les héritiers éventuels, il y a deux filles d'un maréchal de l'Empire, un prince indien, un artisan débauché et ivrogne, la fille du comte de Rennepont et le Père Gabriel Rennepont, missionnaire catholique. Reste à se trouver au rendez-vous, à la date fixée, dans la maison restée murée depuis 1690. Mais les Jésuites sont là.

Donc, vulgaire histoire de captation de testament, cette fois pour un héritage gigantesque. Voilà près de deux siècles — Eugène Sue négligeait la suppression de la Compagnie pendant cinquante ans — que les Jésuites, avec une méthode et une suite effroyables surveillent aux quatre coins du globe cette intéressante famille, guettant les gens, le lieu et l'heure. A tout prix, il faut empêcher les héritiers de se trouver au rendez-vous à la date fixée — sauf un, préalablement enrôlé dans la Compagnie. Il est pour le moment aux Montagnes rocheuses, et, seul, se trouvera là, le 13 février 1832, rue Saint-François, nº 3. Et c'est une lutte épique entre les madrés Jésuites et le Juif errant en personne, qui vit toujours, aidé d'Hérodiade, à qui il donne parfois des rendez-vous au bord du détroit de Behring.

Et la scène se transporte d'Amérique à Paris, puis aux Indes, et durant quatre volumes, c'est, au sujet tantôt d'un Rennepont, tantôt d'un autre, la même

question obsédante : « Arrivera-t-il? n'arrivera-t-il pas? » Emprisonnements, évasions, trahisons, internements dans les maisons de santé, chantage, réclusion à Clichy, naufrages; et toujours et partout, faisant tout et profitant de tout, les Jésuites.

La Compagnie de Jésus est une gigantesque bande de scélérats, avec des agents aveuglément dévoués dans le monde entier, n'ayant qu'un but, avancer les intérêts de la Société *per fas et nefas*, c'est le mot d'ordre, par le crime si c'est nécessaire. Il y a une scène qui est classique, celle où l'immortel Rodin rend compte à l'abbé marquis d'Aigrigny des affaires de la Société. On y apprend que l'enlèvement ordonné par les Jésuites en Espagne a réussi; qu'ils font faire pour l'Italie par un écrivain perdu de mœurs, un infâme à leurs gages, un écrit incendiaire contre les Français; qu'ils entretiennent auprès d'un prince, qui n'est pas nommé, un agent qu'ils exercent au régicide, et comme l'assassin éprouve encore un dernier scrupule, le supérieur des Jésuites de Paris ordonne de continuer à agir sur son imagination par le silence et la solitude, et de lui faire relire la liste des cas où le régicide est autorisé et absous. Passons par dessus quelques malpropretés, car les Jésuites mettent la main à tout. Ils donnent vingt-cinq louis de gratification à Fra Paolo qui, par les calomnies, a réduit Boccari, chef célèbre des patriotes italiens, au désespoir et au suicide.

Perfides, mais aussi tout-puissants. Et avec quel orgueil Rodin contemple le globe terrestre sur lequel de petites croix rouges marquent tous les endroits où

la Société a des agents puissants. Avec quelle satisfaction d'Aigrigny dit à la marquise de Saint-Dizier : « Ce voyage à Rome m'a donné une idée formidable de notre pouvoir. C'est un curieux spectacle que de voir, de si haut, le jeu régulier de ces milliers d'instruments dont la personnalité s'abrite continuellement dans l'immuable impersonnalité de notre Ordre. Quelle puissance nous avons ! Je suis saisi d'un sentiment d'admiration presque effrayée en songeant qu'au bout de quelques mois l'homme n'a plus de l'homme que l'enveloppe ; intelligence, libre-arbitre, conscience, tout est chez lui atrophié par l'habitude d'une obéissance muette et terrible ».

Débauche d'imagination qui soulevait le cœur aux fins lettrés du temps, et qui, le mot est de Louis Veuillot, était littéraire comme un combat de chiens. Qu'en restera-t-il ? Un nom et un type : Rodin.

Si d'Aigrigny est le Jésuite grand seigneur viveur et élégant, Rodin est le Jésuite de bas étage, crasseux, crapuleux, l'espion en chapeau cabossé, en redingote grasse, en souliers huilés, tour à tour sinistre et bouffon, pittoresque et tragique. Il a un compère, Morok, qui tient une ménagerie. Ce dompteur de fauves, solide, massif, fait travailler la panthère noire, *ad Majorem Dei gloriam*. A la porte de la baraque, on distribue crucifix, paroissiens, chapelets, images pieuses. Ce genre de déguisement est assez dans la tradition antijésuitique : mais il y a mieux.

Rodin, petit, maigre, sec, toujours en mouvement est le « mouchard » par excellence. Au sortir d'un

cabaret, où il espionnait un ivrogne, il grimpe dans une mansarde pour espionner une femme. Il passe son temps à changer d'habits et de perruques. Il est sans le moindre usage du monde, sale et laid, c'est un cuistre. Mais c'est un cuistre dont l'habileté touche au génie. Sans l'ombre d'un scrupule, bien entendu, et tout près à saluer le choléra comme un allié. Mais qui devinera jamais quelle ambition ce Jésuite populacier roule dans sa tête? Il veut être pape, ni plus ni moins, non pas le « pape noir », mais le « pape blanc ». Les cardinaux le lui ont promis, et il a sur le chantier ses encycliques. Invraisemblable? Pas du tout. Eugène Sue connaît ses auteurs, et il cite en note Sixte Quint.

Or, à travers toutes ces invraisemblances bouffonnes, Rodin donne l'illusion de la vie. On a vu ce type là quelque part, mais où? Eugène Sue l'a pris en pleine réalité, mais dans quel monde? Avec assez de vraisemblance on à répondu : dans le monde maçonnique. Nous aurions alors une réédition originale du Jésuite franc-maçon déjà rencontré plus haut. Le romancier était homme des Sociétés secrètes. Ce qu'il voyait dans ce milieu très particulier qui était le sien, il l'a transporté dans son roman, mettant simplement S. J., où il faudrait trois points.

Sur la mappemonde où Rodin plante ses petits drapeaux, une des villes jésuitiques se trouve être Charlestown, la Rome des francs-maçons. Simple hasard peut-être. Mais la ménagerie du Jésuite dompteur et distributeur de chapelets remet en mémoire ces *Musées*

des horreurs, qu'on voit dans les foires, où l'on va s'édifier sur l'inquisition et la Saint-Barthélémy, et à la porte desquels on vous inonde de petits papiers multicolores anticléricaux. Ces tracts, vraies « planches » maçonniques, où, à défaut de trois points, on retrouve toutes les idées des basses loges sur l'obscurantisme, la liberté, l'égalité, la fraternité, l'immortelle révolution, qui en fait les frais? Ce n'est pas le pauvre diable d'artiste forain, à coup sûr. Quant au grotesque Rodin, le crapuleux voyou, l'espion répugnant, lui aussi est assez reconnaissable. « Chacun pourrait citer tel membre du « Collège des rites » qui se fait régulièrement ramasser ivre-mort au moins une nuit sur deux chez les mastroquets de son quartier. Personne n'ignore que la maçonnerie ne regarde pas toujours à revêtir de ses titres les plus flamboyants les plus stupéfiantes fripouilles et que tel de ses plus gros dignitaires empeste volontiers le gros vin et la crapule sous ses plus reluisantes ferblanteries (1). »

Quoi qu'il en soit de ses origines, Rodin hanta les imaginations pendant quelque temps. Dans les hospices d'aliénés, les gardes-malades s'entendaient appeler parfois « vil Rodin ! » Aujourd'hui encore le héros d'Eugène Sue est resté comme l'incarnation du jésuitisme. Il y a plus, quand un érudit quelque peu distrait écrit un nom de Jésuite ayant quelque lointaine analogie avec celui-là, Alexandre de Rhodes, par exemple, c'est Rodin qui

(1) Maurice Talmeyr, *Un type*, dans le *Gaulois*, 18 septembre 1906. Comme le journaliste que nous citons, nous donnons ces rapprochements à simple titre d'indication.

obstinément vient se mettre sous sa plume (1). Le roman lui-même n'est point absolument démodé. Après soixante ans, quand le vent souffle d'un certain côté, l'on réédite le *Juif errant*, à l'usage du bon peuple qui aime les fortes boissons. Quant aux *histoires littéraires* elles ont définitivement banni l'auteur de leurs listes d'immortels. On le cite seulement parmi les plus audacieux des industriels de lettres : c'est tout ce qui reste de sa gloire de mauvais aloi.

VIII

Michelet, Quinet, Libri, Eugène Sue, V. Cousin, Villemain, Thiers; la liste est déjà imposante, des écrivains ou orateurs qui, vers 1845, se donnent la tâche de discréditer, et s'il est possible, de détruire la Compagnie de Jésus. Elle est loin d'être complète.

Et, par exemple, il nous faut bien ici sortir de France un instant, et signaler au passage Vincent Gioberti (2).

(1) Nettement, *Roman-feuilleton*, p. 168. C'est M. Rabbe, qui, dans la *Revue historique*, Nov. Dec. 1899. p. 282, a transformé le Père Alex. de Rhodes en Père Rodin (cfr. *Etudes*, 1899, t. IV, p. 541, art. de H. Chérot).

(2) Gioberti, *Il Primato morale e civile degli Romani*, 1843; *Prolegomeni del Primato*, 1845; *Il Gesuita moderno*, 1848. — Voir les réfutations de Curci, *Fatti e argomenti*, 1845; *Una Divinazione sopre le tre ultime opere di V. Gioberti*, 1849. *Correspondant*, 1847, tomes 19 et 20, articles de C. Lenormant. Kannengieser, *Les adversaires du pouvoir temporel*, p. 250 et suiv., 1893. — Crétineau-Joly, t. VI, ch. 8. Cantu, *Les hérétiques d'Italie*, t. V, p. 274, etc.

Ce prêtre piémontais, alors réfugié en Belgique, se faisait en ce temps-là l'apôtre d'une utopie généreuse et patriotique; rêve gigantesque de grandeur humaine pour la papauté et l'Italie. Il appelait de ses vœux l'heure prochaine, où, comprenant enfin sa vraie vocation, l'Italie au lieu d'être humiliée, émiettée, sans force et sans gloire, reprendrait sa place d'autrefois en tête des peuples. Une ère nouvelle de civilisation allait commencer. Une fois de plus l'Italie se retrouverait maîtresse et flambeau du monde. Elle se grouperait donc en fédération. Et comme, pour elle, le progrès religieux est inséparable du progrès civil et moral, c'est la papauté, mais une papauté plus italienne que jamais, qui présiderait à ses destinées. Telle est la thèse, qu'en 1843, de Bruxelles, il lançait dans son *Primato morale e civile degli Italiani,* ouvrage coloré, enthousiaste, éloquent; magnifique façade cléricale, qui cachait assez bien ses arrière-plans révolutionnaires, pour que beaucoup, dans le bas clergé, en aient été séduits.

Or, dans les éloges que l'auteur distribuait un peu à tout ce qui était italien, les Jésuites avaient eu leur part. Plus tard, il s'en expliqua : « J'aurais voulu, disait-il, me risquer à les convertir, si c'était possible, c'est-à-dire, à les rendre en Italie ce qu'ils sont en Irlande et en Amérique : d'excellents citoyens ». Bref, il voulait les enrôler dans le mouvement qui, en ce temps-là, entraînait aux révolutions la jeune Italie. Les Jésuites ne le suivirent pas comme il l'eût voulu. Aussi, deux ans plus tard, 1845, dans un nouvel ouvrage, *Prole-*

gomeni del Primato, il les attaqua de front, faisant retomber sur eux toutes les fautes de la papauté. L'année suivante, il rééditait son *Primato*, avec une page belliqueuse à leur adresse. Et comme les Jésuites, par la plume mordante de Curci avaient répliqué, il lança, mai 1847, *il Gesuita moderno*, qui fut suivi en 1848, d'une *Apologia del Gesuita moderno*.

Le *Gesuita moderno* est un pamphlet monstre, 2837 pages en cinq volumes.

Que reproche aux Révérends Pères ce prêtre ultra-moderne? Tous les crimes. Il est clair que s'ils avaient consenti à accepter le programme de la « jeune Italie », on eût passé l'éponge; mais, puisqu'ils s'obstinaient dans leur mouvement rétrograde, rien ne leur était pardonné.

Ils sont cause de la décadence italienne du XVII[e] siècle. Ils ont empoisonné Clément XIV, ou si ce n'est pas eux, c'est du moins quelqu'un de leurs amis. Ils ont provoqué les récents massacres de Lucerne, etc., etc.

Quant aux injures, s'il y avait, selon le maître de philosophie de M. Jourdain, cinq ou six manières de dire : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour », il y en a deux mille peut-être, suivant M. Gioberti, pour exprimer cette pensée : Les Jésuites sont des scélérats, ennemis de la civilisation, des lumières, de la liberté. A chaque page on lit les aménités suivantes : « stupide ignorance, ignoble et vile nature, menteurs effrontés. ignorants, blasphémateurs iniques, sans foi ». Leurs écrits « sont des chefs-d'œuvre de mensonge et d'insolence; leur conduite, un

composé de colère, de haine, des artifices les plus honteux et les plus criminels. Les Jésuites sont des âmes dures et cruelles, des âmes de fer, impénétrables aux sentiments les plus sacrés, aux plus nobles affections : monstres d'orgueil, insatiables, d'un égoïsme révoltant; enclins à la fraude, à l'imposture, à la calomnie, sans entrailles, ministres de perdition, apôtres de l'enfer, en somme le fléau le plus funeste et le plus terrible qu'on ait vu de toute vie humaine et chrétienne ». Il nommait et diffamait des personnes réelles et vivantes, comme lui ayant été dénoncées par des amis; et, entre autres accusations, il avançait que, dans les écoles des Jésuites, « on prêche une morale relâchée qui n'a du christianisme que l'apparence; des mœurs dont les païens honnêtes rougiraient; une justice contraire aux lois publiques, et qui ne peut avoir d'autre sanction que celle que lui donnent des brigands » (1).

Ce ne sont pas les livres les mieux faits qui ont le plus d'action sur les événements. Le *Gesuita moderno* était une œuvre de passion et de colère, diffuse et déclamatoire; elle n'en eut pas moins son résultat presque immédiat; les Jésuites furent chassés du Piémont et du royaume de Naples, en attendant d'être expulsés de Rome.

(1) Cantu, p. 276. Lenormand, loc. cit., t. XX, p. 13 et suiv.

CHAPITRE VII

Chez les protestants

CHAPITRE VII

Chez les protestants

I. En Suisse au temps du *Sonderbund* (1845-1847). — La conférence de Chiéri.
II. Nouveaux empoisonnements et assassinats.
III. Les Jésuites laïques et protestants.
IV. Lyrisme antijésuitique.
V. Le Kulturkampf.
VI. « *La fin justifie les moyens* ». — Le procès Hoensbrœch.

I

Gioberti n'agissait pas seulement sur l'Italie. Il écrivait aussi pour la Suisse protestante (1).

La lutte était aigüe, en ce temps-là, entre catholiques et réformés. Passant par dessus le pacte fédéral de 1815, on avait décrété la suppression des couvents dans le canton d'Argovie (1841). Les catholiques tinrent tête

(1) Voir la bibliographie dans Hergenrœther, *Hist. de l'Eglise*. Traduction française, t. VII, p. 405, 423. Crétineau-Joly, t. VI, ch. VII, et *Hist. du Sonderbund*, 2 in-8°, Bruxelles, 1850.

à l'oppression, se groupèrent autour du nonce et des évêques, défendirent pied à pied leurs libertés. Un incident, très simple, transforma en conflit armé la résistance légale. En 1844, les Jésuites, depuis longtemps établis à Fribourg et à Schwytz, étaient invités à rentrer à Lucerne. Evidemment, la patrie suisse était perdue : les protestants se soulevèrent. Leurs corps francs furent battus par les Lucernois. Ils se vengèrent en assassinant le conseiller paysan, Joseph Leu d'Ebersol, responsable du retour des Jésuites. Sur quoi les cantons catholiques se liguèrent pour le maintien de la liberté religieuse. Ce fut le *Sonderbund*. La guerre éclata aux cris de « Vivent les Jésuites, à bas les Jésuites! » (1845-47). Naturellement, aux batailles d'épée, répondaient les batailles de plume. Les historiettes allèrent leur train, et, parties de Suisse, firent leur tour d'Europe. On parla beaucoup du grand massacre de Lucerne, où les catholiques vainqueurs, auraient égorgé leurs prisonniers (avril 1845). L'épisode tient bien des pages dans le *Gesuita Moderno*. Le *Constitutionnel* en remplit ses colonnes entre deux feuilletons du *Juif errant*. Les disciples de Loyola avaient tout conduit, ils étaient responsables du sang versé. Par malheur pour la légende : 1° à cette date, avril 1845, il n'y avait pas encore un Jésuite sur le canton de Lucerne; ils n'y arrivèrent qu'en juin, et, 2° s'il y eut une bataille de Lucerne, il n'y eut aucun massacre de prisonniers (1).

(1) Crétineau-Joly. *Sonderbund*, t, 1, p. 279.

Les Jésuites furent expulsés. A grands cris, Gioberti réclamait une enquête juridique sur leurs crimes. Rien de plus aisé; à Fribourg, tous leurs papiers étaient confisqués, et déjà l'on annonçait, sous le titre de *Neuester Jesuitenspiegel*, une publication qui ne pouvait manquer d'être piquante. « Dans la principale forteresse de l'ennemi (collège Saint-Michel), on avait déterré des monticules d'actes que l'incroyable assurance de la victoire avait empêché d'anéantir ». Un premier fascicule parut; il comprenait un catalogue de noms, quinze compositions d'élèves de quatrième en l'honneur de la Sainte Vierge, qu'ils avaient l'audace d'appeler *Mater pulchrae dilectionis*, et quelques lettres sans date, signature, ni adresse. Ce fut tout, il n'y eut pas de second numéro, et Gioberti en fut pour ses frais d'imagination (1).

Tout cependant ne fut pas perdu de cette campagne. Nous ne parlons pas de l'exclusion des Jésuites, ajoutée à la constitution fédérale; mais, dans la littérature radicale, de cette agitation irréligieuse, il reste une phrase, un bout de discours que, depuis cinquante ans, les pamphlétaires et auteurs francs-maçons, se passent de confiance, et dont il nous faut raconter ici la curieuse histoire, à simple titre de spécimen.

Le 17 juin 1904, à la Chambre des Députés, lors de l'interpellation de M. Prache sur la franc-maçonnerie, l'orateur officiel des loges, M. Lafferre, essaya de répondre, et le dialogue suivant s'établit :

(2) Cretineau-Joly, *Sonderbund*, t. II, p. 251.

M. Lafferre. — ... Vraiment, Messieurs, quand on jette un reproche pareil à une association, il faut au moins que les citations qu'on apporte à la tribune soient empruntées à des sources autorisées.

Que dirait M. Prache de ce passage que je relève dans les comptes rendus du Congrès de Chieri? C'est une déclaration du Père Roothaan, général des Jésuites...

M. Prache. — Je n'ai pas à répondre des Jésuites ici! parlez donc des francs-maçons.

M. le comte de Pomereu. — Vous les avez chassés, les Jésuites! laissez-les tranquilles!

M. Lafferre. — Voici le discours du Père Roothaan: « Vraiment notre siècle est étrangement délicat! S'imaginent-ils donc que la cendre des bûchers soit totalement éteinte? qu'il n'en soit pas resté le plus petit tison pour allumer une seule torche? Les insensés! En nous appelant Jésuites, ils croient nous couvrir d'opprobre! Mais ces Jésuites leur réservent la censure, un bâillon et du feu. Et un jour ils seront les maîtres de leurs maîtres. »

M. Gayraud. — D'où avez-vous tiré cela?

M. Lafferre. — De la conférence du Père Roothaan, général des Jésuites, conférence antimaçonnique qui a eu lieu, il y a quatre ou cinq ans. Vous devez connaître cela.

M. Gayraud. — Le Père Roothaan est mort il y a un demi-siècle!

M. Lafferre. — Eh bien! que penserait M. Prache, si j'attribuais à tous ses amis, à tous les amis de son parti, de pareils sentiments?

M. PRACHE. — Les hommes de mon parti n'appartiennent pas à la congrégation des Jésuites, tandis que vous, vous êtes le chef du Grand-Orient.

M. LAFFERRE. — Je dis simplement, M. Prache, — comprenez mon allusion — qu'il est imprudent d'apporter ici les citations puisées n'importe où, empruntées à n'importe qui.

M. MASSABUAU. — Elles sont prises dans vos livres.

M. JULIEN GOUJON. — Elles sont empruntées à vos procès-verbaux.

M. LAFFERRE. — Je comprends que la citation que j'ai faite vous gêne... *(Interruptions à droite)*.

M. GAYRAUD. — Je nie le propos, purement et simplement.

M. LAFFERRE. — Je dis, Monsieur Prache, que je ne rends pas le parti catholique tout entier responsable des paroles prononcées par le Général des Jésuites, etc. (1).

Où le député franc-maçon avait-il été chercher cette ineptie? On l'avait déjà servie à la Chambre en janvier 1901 (2). Nous la trouvons dans les *Châtiments* de Victor Hugo, servant d'épigraphe à une série d'alexandrins féroces, assénés sur le dos des Jésuites (3).

Pour en avoir la première origine, il nous faut remonter jusqu'aux environs de 1847. En ce temps-là, comme pour faire écho à la littérature de Michelet,

(1) *Journal officiel*, samedi 18 juin 1904, p. 1510.
(2) *Ibid.*, janv. 1901, p. 199.
(3) *Châtiments*, liv. I, n. 7. *Ad Majorem Dei gloriam.*

Quinet, Libri, Sue, Gioberti, les protestants suisses publièrent à Berne, sans nom d'auteur, une brochure intitulée : *Conférence secrète tenue par le Général et d'autres supérieurs de l'Ordre des Jésuites, dans la maison du noviciat de Chieri en Piémont, en septembre 1824* (in-12, xxviii-104 pages). On jugea sans doute que l'opuscule pouvait avoir sa petite utilité, même en France, car l'année suivante, on le rééditait, considérablement grossi, sous le patronage de Victor Considérant, avec ce nouveau titre : *Conjuration des Jésuites, publication authentique du plan secret de l'ordre*, par l'abbé Leoné (Paris, Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, 1848).

Donnons une idée sommaire de l'ouvrage.

Le récit nous reporte à l'année 1824. A cette époque, nous dit-on, les Jésuites jugèrent opportun de remettre un peu au point leurs vieux principes de politique et de religion. Les circonstances avaient bien changé depuis cinquante ans, et les anciens procédés de domination et d'envahissement n'étaient plus tout à fait de mode.

Or cette année-là, un jeune homme se présentait au noviciat de Chieri, en Piémont, pour entrer dans la Compagnie, et il commençait une retraite de « probation ». Le recteur de la maison était le Père Roothaan, qui, cinq ans plus tard, devait être élu général de l'Ordre (1).

(1) Notons qu'en 1824, le Père Roothaan n'était pas maître des novices à Chieri, mais recteur dans l'un des deux collèges de Turin. Le maître des novices et recteur de Chieri était le Père Joseph Belloti.

La retraite fut dure : le cœur était vide, l'esprit tendu à se rompre, l'être tout entier brisé par la méthode inhumaine des *Exercices*. Mais le supérieur était bon, caressant, et il soutenait le patient en lui faisant voir l'avenir avec confiance.

Il y avait pourtant bien des détails étranges dans cette probation. « Chaque matin, à jeun, malgré la grande répugnance que je manifestais, on me faisait boire je ne sais quel vin brûlé, pâteux et d'un goût étrange, qui me mettait, le jour, dans une torpeur qui, jusque là, m'avait été inconnue. » Rappelons-nous ici M. Cousin et ses terreurs comiques à la tribune.

Bref, notre pauvre jeune homme, ainsi mis à la torture au moral et au physique, mais à une torture douce, insinuante, enveloppante et comme ouatée, jusque-là confiné dans sa chambre et dans une tribune de la chapelle, sentit le besoin de prendre l'air; il se mit en quête du Père Recteur, pour obtenir la permission de descendre au jardin. J'omets une foule de détails.

C'est alors que, ne trouvant pas le supérieur chez lui, et voyant les portes ouvertes, il entra, pour s'occuper, dans une petite bibliothèque voisine et se mit à feuilleter les livres.

Or, derrière les rayons, il aperçut un second rang de volumes. Il en prit un, il avait pour titre : *Confession des novices*. Il ouvrit le registre à son nom, y lut toutes les confessions qu'il avait faites dans la maison, avec une sorte de portrait de son caractère, l'indication des ressources qu'on pouvait trouver en lui, et la manière

de les exploiter. Il ouvre un autre volume : *Confession des étrangers;* collection de toutes sortes de renseignements sur des personnes de tout rang, avec anecdotes, description de leurs penchants, de leur fortune. Chaque ville où les Jésuites se trouvaient avait un registre semblable; et quand un nouveau Père y arrivait, il n'avait qu'à le feuilleter pour se donner en quelques heures une expérience utile, et savoir subjuguer, confondre les pénitents qui l'écoutaient, par une perspicacité qui devait tenir du miracle.

Ceci est une variante du gros registre que l'ami de M. Libri prétendait avoir vu au Gésu de Rome.

Cependant notre retraitant continuait son exploration : et c'était maintenant un registre sur les *Revenus, acquisitions et dépenses*, un autre encore sur les *Ennemis de la Société*. Il en était là de sa lecture, quand un bruit de pas le ramena à la réalité. Huit ou dix Pères entraient dans la salle sur laquelle donnait la petite bibliothèque. Que faire? Il y avait danger égal à sortir ou à rester. Il préféra rester et attendre.

Les Pères étaient en consulte. Un moment on les avait dérangés pour introduire un seigneur piémontais, et ils l'avaient reconduit à sa voiture, ce qui expliquait la porte restée ouverte. La conférence reprit donc, et l'on imagine si le retraitant prêta l'oreille. Après un premier discours qu'il laissa passer, il se décida à sténographier, — car il savait la sténographie et justement il y avait là du papier, de l'encre et une table.

Cela dura longtemps : il entendit parler des Italiens, des Français, des Anglais, et il écrivait toujours. « Ce

que nous voulons, disaient les conspirateurs, c'est l'empire du monde. Pour cela, il nous faut « moderner » nos procédés. « Tout spécialement réunissons le plus de renseignement possibles sur les choses et les hommes pour en tirer un livre dont le contenu soit pour chacun des initiés un fonds immense, produit de l'expérience de milliers de têtes. Donc faisons semblant d'accorder quelque chose à l'esprit du siècle. Sachons nous rendre à la fois redoutables et nécessaires aux puissances.

« Propageons nos doctrines dans le peuple, faisons retomber la responsabilité de tout ce qui arrive sur Luther et le luthéranisme. Surtout recommandons la confession ; faisons entendre aux grands qu'ils n'ont de salut qu'en nous, qu'ils est de leur intérêt de nous abandonner leurs consciences ; mais que nous ne pourrons rien en leur faveur, s'ils ne proclament très haut nos louanges, et s'ils n'augmentent nos richesses ».

Voici maintenant le passage capital :

« Il y a, par le temps qui court, nombre d'hommes de talent qu'il faut se concilier. On les poussera à faire l'éloge du moyen âge. Laissons ces écrivains de toute espèce travailler pour nous : quand la fin du jour approchera, nous les payerons, non pas comme fit le Maître de la parabole, mais en monnaie du moyen âge, de ce moyen âge qu'ils savent célébrer. Vraiment notre siècle est devenu étrangement délicat. S'imagine-t-il peut-être que la cendre des bûchers s'est refroidie ? Qu'il n'est pas resté dessous le plus petit tison pour allumer une seule torche ? Les insensés (les philosophes apparemment, dit une note), ils ne savent que nous haïr, ils

sont loin de se douter que nous seuls savons préparer une révolution auprès de laquelle toutes les leurs n'ont été, ne sont et ne seront que des émeutes de pygmées. Ils croient nous avilir en nous appelant des Jésuites! mais ce que ces Jésuites leur réservent, c'est la censure, un baillon et du feu, et ils seront un jour les maîtres de leurs maîtres. Pardonnez-moi, chers collègues, cette vivacité (1)... », etc.

Les conférenciers continuent et se succèdent, moins farouches, toujours machiavéliques, donnant chacun son spécimen de l'éloquence à employer dans le temps présent. et énumérant ses expériences. Il faut obtenir des puissances la guerre contre le protestantisme. Dans les controverses, les sermons, parler le moins possible de la Bible; car la Bible, il faut l'avouer, est foncièrement antipapiste : seulement, il y a moyen d'exploiter les textes scripturaires. Suit le secret pour adapter la Bible aux dogmes romains. Enfin perfectionner la confession : elle n'a pas encore rendu en services pratiques tout ce qu'on est en droit d'attendre d'elle. Mieux entendue, elle sera le suprême organe de la police jésuitique.

Quand les orateurs eurent fini, on alla dîner, et le pauvre jeune homme, tout engourdi par les efforts qu'il avait faits pour ne pas bouger, tout abasourdi par les étranges choses qu'il avait entendues, glissa son manuscrit dans ses bas et parvint à sortir, non sans avoir jeté

(1) Je cite le texte de l'édition bernoise. Celui de Victor Considérant est légèrement différent. Noter de plus que ce n'est pas le Père Roothaan qui est censé parler, mais un Irlandais.

un coup d'œil sur d'autres registres et cahiers qui se trouvaient là.

Abrégeons. Il tombe malade, et pris d'une fièvre d'enfer, trouve le moyen de cacher ses notes dans la doublure de son gilet, lutte contre le Père Roothaan qui veut le retenir, etc., etc. Notons seulement la dernière confession : c'était une règle que, pour plus d'humilité et de confusion, l'on élevât la voix en détaillant ses péchés. Or il remarqua que le fauteuil du confesseur était adossé à la porte même du cabinet d'où il avait entendu la conférence et que cette porte, fort mince, était faite de lattes espacées. On comprend maintenant le cahier des confessions.

Bref, le jeune homme finit par s'évader, emportant son manuscrit. Vingt ans se passèrent avant qu'il se décidât à le publier. On ne nous dit pas pourquoi.

Victor Considérant, rééditant le pamphlet bernois, le trouvait d'une haute vraisemblance psychologique. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'il appartient à cette littérature macabre, dont nous avons déjà vu plusieurs spécimens drolatiques. Les *Exercices* de Saint Ignace, et le meurtre des tyrans, dès le XVIe siècle, avaient inspiré de féroces fantaisies. Le genre un peu oublié, du moins en France, pendant le siècle suivant, reparaît après la suppression des Jésuites, sous l'influence des sociétés secrètes. Les loges maçonniques ont une imagination à elles, burlesque et mélodramatique : on la retrouve dans les élucubrations de la Roche-Arnauld et du pamphlétaire suisse. On la croirait peut-être démodée aujourd'hui : erreur. Qu'on en juge.

Dans la bibliothèque du *British Museum*, les livres de référence mis à la disposition des lecteurs sont censés être des travaux utiles et sérieux. Or, naguère, on y pouvait consulter une étude intitulée : *Les sociétés secrètes de tous les temps et de tous les pays*, par Ch. W. Heckethorn. Les Jésuites y avaient leur notice au même titre que les francs-maçons et les odd fellows. Nous y lisons : « Quand ils étaient parvenus à s'emparer de l'éducation d'un jeune homme, il leur était possible de le façonner en vue de leurs projets ultérieurs. Si donc, après quelques années, ils découvraient une foi aveugle et fanatique, unie à un piétisme exalté et à un courage indomptable, ils l'initiaient à leurs secrets. Dans le cas contraire, on le congédiait. L'épreuve durait vingt-quatre heures, et le candidat y était préparé par un jeûne rigoureux... Juste avant d'y entrer, il buvait un puissant breuvage. Alors commençait la scène mystique, apparitions diaboliques, évocation des morts, reproduction des flammes de l'enfer, squelettes, crânes animés, etc. », tant qu'enfin le néophyte, s'étant glissé par une étroite ouverture, se trouve dans un cachot carré, au plancher couvert d'un drap mortuaire, avec trois lampes dont la faible lueur éclaire tout autour des crânes et des squelettes. « C'est là cette chambre des évocations, la chambre noire, si célèbre dans les annales des Pères et dont l'existence a été établie à maintes reprises devant les tribunaux civils ».

La bénédiction du poignard était une cérémonie à laquelle la Société procédait quand ses statuts exigeaient l'assassinat de quelque roi, prince ou autre grand per-

sonnage. A côté de la chambre noire était ordinairement une petite cellule appelée « chambre des méditations ». Au centre, un petit autel portant une peinture couverte d'un voile, entouré de torches et de lampes, le tout de couleur rouge. C'est là que le Frère destiné aux œuvres de sang recevait ses instructions, etc., etc.

Tout cela nous reporte en plein XVIe siècle, ou, plus exactement peut-être, en pleine franc-maçonnerie. Ces rires, grotesques et funèbres, ressemblent à s'y méprendre aux initiations des Roses-Croix ou des chevaliers Kadosh. Sachons gré, du moins, à l'historien anglais de mettre sa description au passé et de ne pas la présenter comme un tableau des réalités actuelles. D'autres n'auront pas cette discrétion (1).

II

Et par exemple, en pays allemand, sur la terre de l'histoire impeccable, on ne se contentera pas de garder et d'entretenir avec soin les vieilles légendes sur les Jésuites assassins de rois et d'hérétiques, de répéter sans se lasser l'empoisonnement de Clément XIV ou le meurtre de Guillaume d'Orange, on aura toujours des faits nouveau à verser au dossier des Jésuites. Le Père B. Duhr, dans la première édition de ses *Fables jésuiti-*

(1) Ch. W. Heckethorn, *Secret Societies of all ages and countries*, Londres, 1897, 2 vol., cfr. *The Month.*, t. 101, p. 205.

ques, avait un chapitre sur les meurtres récents des Pères. Dans celle de 1904, il en a un sur les derniers empoisonnements.

Un feuilletoniste, juif allemand, S. Münz, en 1900, dévoilait à ses lecteurs certains secrets du Vatican. Les Jésuites, vers 1880, y étaient maîtres rédoutés. Le cardinal Franchi, disait-on, avait été prématurément emporté par une espèce de choléra. Erreur : les Jésuites, ennemis de sa politique pacifique, l'avaient empoisonné. Le cardinal allemand Hohenlohe ne s'en cachait pas, il redoutait le même sort : il n'y avait que son titre cardinalice, Sainte-Marie-Majeure, où il se sentit en sûreté. Partout ailleurs, il était si convaincu que les Jésuites le poursuivaient qu'il n'allait jamais dire la messe sans un calice soigneusement enfermé à clef. Quand au cardinal Galimberti, à défaut de poison réel, on lui versait le poison des pamphlets. Que Vanutelli prenne garde, et, s'il est jamais élu Pape, qu'il ne s'avise pas de prendre le nom de Clément : Clément XIV était vigoureux quand il monta sur le trône de Saint-Pierre, et l'on sait ce qui lui en advint (1).

Ailleurs nous apprenons qu'en 1877, les Jésuites de Mexico — qui pourtant à cette date étaient dispersés, ayant à peine le droit de vivre — faisaient des auto-da-fé de sorcières (2).

Autre histoire plus ancienne. C'était en 1830. Le duc d'Anhalt-Koethen s'était converti quelques années

(1) B. Duhr, p. 929, 930, cfr. première édition, p. 733.
(2) Dhur, p. 879.

auparavant, en France, entre les mains du célèbre directeur de la Congrégation, le Père Ronsin. Un des Jésuites les plus en vue de la province d'Allemagne, futur général de la Compagnie, le Père Becks, l'avait aidé à faire face à toutes les difficultés que son passage au catholicisme devait entraîner. Dans le monde protestant, les esprits étaient fort montés. Profitant donc du trouble qui, par toute l'Europe, avait suivi la révolution de 1830, un journal de Leipzig : *Der canonische Wachter*, très anticatholique, ouvrit le feu contre les Jésuites. En décembre, parut un article à sensation, signé Hurlebusch, président du consistoire au duché de Brunswick. On y racontait que les deux Pères Becks et Lüsken avaient tenté de convertir un protestant de Wolfenbüttel. Ils avaient même essayé de lui mettre le poignard à la main pour assassiner un prédicant de Brunswick. Immédiatement l'attentat jésuitique devint le sujet de toutes les conversations et de toutes les terreurs, Hurlebusch voyant que son roman prenait, lança une brochure dans laquelle toutes les circonstances du crime projeté étaient racontées avec un luxe de détails qui ne permettaient pas de doute. Le néophyte Timpe avouait que le Père Becks lui avait enseigné que tuer les hérétiques était œuvre méritoire.

Le pamphlet fut répandu à profusion, il devint texte de lecture scolaire, on l'affichait à la porte des écoles, on le distribuait dans les villes, on le colportait dans les campagnes.

Le Père Becks réclama auprès du journal : la démarche ne servit qu'à exciter les haines et à raviver

l'imposture. On arguait du ton modéré de la réclamation pour en faire de la timidité, et par suite un argument de plus en faveur de l'attentat. Bref, il fallut en venir aux grands moyens. Le calomniateur fut traduit devant les tribunaux. Les tribunaux étaient luthériens, ils durent cependant se rendre à l'évidence, et Hurlebusch fut condamné à faire amende honorable par écrit. Il se déroba, mais son complice Timpe, poussé par le remords, finit par rétracter ses impostures devant les tribunaux (1). L'Allemagne protestante semble avoir eu un goût particulier pour ce genre de légendes. Il s'en faut pourtant qu'elle en ait eu le monopole.

En 1834, la franc-maçonnerie espagnole préparait l'anéantissement des religieux. Le choléra venait d'éclater. La foule allait, répétant que l'eau des fontaines était empoisonnée. Par qui? Au moyen-âge, elle eût dit, par les Juifs. Cette fois là, ce fut par les moines et les carlistes. Des enfants furent arrêtés dans les rues, jouant avec des poisons, les répandant ostensiblement, pour attirer les regards. La police leur demanda qui leur avait inspiré ce jeu : ils répondaient à haute voix : « Les Jésuites ». Résultat : l'assaut donné aux maisons religieuses, massacre d'une quinzaine de Jésuites, suivi à bref délai d'autres carnages chez les Franciscains, les Dominicains, les Pères de la Merci (2).

Voici maintenant pour l'Amérique : lorsque, le

(1) Crétineau-Joly, t. VI, ch. 2, B. Duhr, p. 867.

(2) Crétineau-Joly, t. VI, ch. 5.

14 avril 1865, le président Lincoln fut assassiné au théâtre par un acteur qui, le coup de pistolet tiré, s'écria, en bondissant sur la scène : « *Sic semper tyrannis*, le Sud est vengé », il se trouva un prêtre apostat, l'abbé Chiniquy, pour rejeter le crime sur les Jésuites (1).

En 1868, en Australie, attentat d'O'Farrell contre le duc d'Edimbourg. O'Farrell est transformé en Jésuite (2). Naguère encore, on écrivait au Père Général, pour lui demander quelles raisons il avait pu avoir de condamner à mort le roi d'Italie et l'impératrice d'Autriche (3). Au lendemain de l'attentat de Madrid sur Alphonse XIII, la *Lanterne* écrivait : « Le jeune roi d'Espagne a été formé, élevé, dressé par les Jésuites (ce qui est faux), mais il a eu le tort de laisser voir, depuis son avènement au trône, des dispositions libérales. Son mariage avec une protestante est un signe de l'indépendance de son esprit. Dès lors, on peut se demander si les Jésuites espagnols, si le parti clérical de là-bas, dont on connaît l'intransigeance et la férocité, n'ont pas voulu punir le jeune roi de ses tendances libérales, ou tout au moins, le ramener à la réaction. Et qu'on ne se récrie pas devant cette hypothèse! Qu'on n'aille pas dire qu'on voit la main des Jésuites partout » (4).

(1) Duhr, p. 373.
(2) H. S. Merriman, *The Velvet Glove.*
(3) *Correspondant*, 10 janv. 1903, p. 30.
(4) Cité par l'*Univers*, 3 juin 1906.

III

La voir partout, c'est pourtant bien la manie de l'antijésuitisme cosmopolite. A ce point de vue, il n'a pas fait un pas depuis le XVIe siècle. Les luthériens contemporains de Canisius voyaient des Jésuites parcourir l'Allemagne, déguisés en reîtres et en seigneurs. Etienne Pasquier tenait que des villes entières étaient jésuites sans le savoir. Les Illuminés contemporains de Mirabeau dénonçaient la maçonnerie envahie par les Jésuites. En 1891, voici ce qu'on lisait dans les *Hamburger Nachrichten*, journal de Bismarck.

« Le jésuitisme est une grande puissance, et il compte des membres là même où on s'attendrait le moins à en trouver... La Compagnie a des affiliés partout, dans les administrations, dans les milieux bourgeois, sans distinction de culte; même, des juifs et des boursiers en font partie. On sait qu'au besoin la Compagnie oblige ses membres à passer au protestantisme, et à faire leur carrière dans l'Eglise évangélique. La vanité sert leurs desseins. La conscience d'appartenir à une puissante corporation répandue sur tout le globe, exerce sur bien des gens un attrait irrésistible » (1).

Ils le pensent, puisqu'ils le disent, mais quelle étrange mentalité!

Que les Jésuites se fassent hérétiques pour mieux

(1) Cité par Kannengieser. *Le réveil d'un peuple*, p. 289-290.

combattre l'hérésie, l'invention ne date pas d'hier : c'est un des points capitaux du serment qu'ils font de combattre les princes hérétiques, *per fas et nefas*. On le disait au XVIe siècle. Les Illuminés du XVIIIe l'ont redit à leur façon, et les amis de Bismarck l'ont répété. En Angleterre, à en croire certains publicistes, le danger est imminent et il est partout. Le Ritualisme, c'est l'invasion par les Jésuites de l'Eglise Etablie. Il y a des Jésuitesses qui entrent dans les familles, comme nourrices et gouvernantes. Quant aux Jésuites-hommes, ils ont une préférence pour le métier de clergyman anglican. Un certain Rev. F. A. C. Lillingston publiait naguère, un opuscule intitulé : « *Les Jésuites, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont en train de faire* ». On y apprend que le Dr Pusey leur était affilié, qu'ils étaient les supérieurs du cardinal Newman, non pas supérieurs à ciel ouvert, mais occultes, et qu'il était content d'être leur dupe; qu'ils envahissent l'anglicanisme à le tête de la *Society of the Holy Cross*, et de la Confrérie du Saint-Sacrement; que beaucoup de pasteurs anglicans sont Jésuites. Le 14 mai 1886, dans un discours à *Exeter Hall*, on citait le cas d'une dame qui avait avoué à son médecin que, non seulement elle était catholique, mais Jésuitesse. Etant encore protestante, elle s'était affiliée à la secte, elle avait prononcé son serment, entre les mains de son recteur anglican, dans l'église, à la table de communion, et elle était entrée en correspondance suivie avec Rome.

Hier encore, 1903, un M. W. Walsh, dénonçait l'immense danger que courait l'empire britannique.

« Les quelques centaines de prêtres Jésuites résidant en Grande-Bretagne et en Irlande, disait-il, ne représentent pas la totalité des servants de l'Ordre. Ce sont les officiers d'une très grande armée, tous sujets d'un étranger qui n'obéit pas à Edouard VII, le général des Jésuites, à Rome. Et cette armée, si les ordres du général sont en conflit avec les lois, obéira au général et laissera le roi se tirer d'affaire ». Cette armée comprend la foule des *crypto-Jésuites*, des Jésuitesses, même des gens non catholiques. Elle se dissimule sous le nom d'*Apostolat de la prière*. Cette association pieuse compte dans le monde entier 25.000.000 d'adhérents. On ne sait, sur ce chiffre, la part de l'Angleterre (1).

Où ne les retrouve-t-on pas, ces madrés Jesuites? Le *Rock*, toujours vigilant, dans son numéro du 3 février 1905, par la plume de son directeur, M. W. C. Copeland, revenait sur le danger imminent couru par l'Empire. Suivons bien ses déductions.

Le Jésuitisme est un produit du mahométisme hispano-moresque. On sait que le vert est la couleur sacrée des musulmans. A-t-on remarqué qu'elle est celle aussi de l'Irlande jésuitisée? Et par exemple, n'a-t-on pas vu en 1902, à la revue des Boys Brigads, aux Horse-guards, le contingent catholique déployer des drapeaux où le vert dominait? or on était en Angleterre, pas en Irlande. Où les Boërs ont-ils pris leur instinct de défiance en face de l'Empire? A Rome. Le Dr Leyds, leur grand

(1) *The Month*. Nov. et déc. 1895. *Protestant fiction*, par J. Britten, cfr, 1903, t. II, p. 329. M. Walsh. *The Jesuits in Great Britain; an historical inquiry into their political influence*, Londres, 1903.

leader, sera peut-être étonné de l'apprendre, lui-même est romaniste. Mais les Boërs encore hostiles aux anglais ont des brassards verts. Tout se tient. Voici mieux : Lors du couronnement, les préparatifs de la cérémonie de Westminster furent, dans le plus grand détail, prévus par le duc de Norfolk, un romaniste fervent. Et bien, « les lords et leurs femmes étaient assis sur des chaises d'acajou, au siège de jonc, mais recouvert d'une étoffe « eau du Nil » vert pâle, attachés avec des rubans de soie ». Circonstance aggravante, ces chaises ont été achetées comme souvenirs. Est-ce assez clair?

Et nous ne sommes pas au bout. A-t-on remarqué que les rayons N, appliqués au corps humain, se colorent de façon différente, d'après les dispositions du patient? Or quand ils provoquent des émissions vert sombre, c'est un signe d'un mauvais état moral. Que le vert ait été choisi par Mahomet, Rome et Loyola, n'est ce pas une indication satanique du symbolisme occulte de cette couleur »?

Le pénétrant écrivain à qui nous devons ces révélations est « Maître es Arts, de l'université d'Oxford » (1).

IV

En Angleterre, comme en Allemagne, beaucoup de ces légendes envahissent jusqu'aux livres scolaires, et

(1) Cité dans le *Month*, 1905, t. I, p. 321.

les plus énormes accusations sont enregistrées sans broncher. Un exemple : nous copions dans un livre sur les *Grands faits de l'histoire :* « Les rusés Jésuites (*the wily Jesuits* est une expression courante en Angleterre, comme ailleurs on dit « les bons Pères ») à force d'étudier la médecine et de la pratiquer, acquirent un pouvoir sur les vies humaines dont ils firent un terrible usage. Ils connaissaient les herbes vénéneuses et les minéraux. Ils savaient en user au besoin, par exemple, quand ils voulaient se débarrasser de quelque ennemi actif. Il y avait dans l'ordre des membres laïcs; et ces Jésuites « de robe courte », comme on disait, n'étaient pas les moins utiles des frères » (1).

S'étonnera-t-on après cela que, dans l'imagination populaire protestante, le Jésuite soit devenu un être fantastique, satanique, d'une race à part? et il nous souvient du temps, où, prenant des bains sur une plage du pays de Galles, on venait curieusement examiner si vraiment nous avions des pieds de bouc. D'autres ajoutent que le Jésuite exhale une odeur de souffre très caractérisée.

Cet antijésuitisme gros et drôle a eu ses poètes. La muse inspiratrice est celle de l'horreur : « Je ne trouve pas, déclarait naguère un révérend anglais, d'autre mot pour exprimer le sentiment qu'inspire le Jésuite, un mélange de crainte et de dégoût » (2).

(1) *The Great events of history.* (Nelson school series) par W. F. Collier, L. L. D. Trinity Collège, Dublin-Londres, cité par W. H. Auderdon, S. J. *The Jesuits*, a sermon, Londres, Burns and Oates, 1880.

(2) *Saturday Review*, 14 oct. 1899, p. 48.

Cette horreur, sous des plumes un peu lyriques, ruisselle parfois en métaphores apocalyptiques et cocasses.

« O spectre moitié visible, moitié caché, noir comme la nuit, — maculé de sang, mystérieux, fuyant les regards, — insaisissable, macabre, rusé, glacial ! — c'est toi qui tiens l'autorité et le sceptre du Pape, — Compagnie de Jésus, bande de Satan, — sa vraie milice, sa main en chair et en os, — son cœur plein de mensonges, son esprit insidieux. — Elle en a la forme de serpent, qui se replie en anneaux, — et la dent et l'œil étincelant. — Glisse-toi, sournoisement, dans les palais et les sanctuaires, — installe-toi dans les confessionnaux, creuse tes souterrains. — Complots, machinations, feintes, dissimulations, calomnies, mensonges. — Un jour le Ciel t'arrachera à l'ombre et te tirera en pleine lumière, — et de sa main puissante, dans une sainte colère. — infâme serpent, il te précipitera dans le feu éternel ! » (1).

Ce lyrisme n'est pas du XVIe siècle, comme on pourrait le croire, il est du plein XIXe. Voici qui est un peu plus ancien et d'origine allemande : « Les Jésuites sont la garde des bandits du Pape, les rejetons de la ciguë, et des champignons tue-mouches, le ténia de l'abjection, les vampires des états, les bourreaux de la sainte raison, l'inceste de la charité chrétienne, les porcs assis à la table de Dieu, les abcès du corps social, le ver qui ronge la charpente du corps de l'édifice social, le fumier sur

(1) *The City of the seven hills*, par H. Grattan Guinness. D. D., ch. V, cité dans le *Month*, 1895, nov. et déc. *Protestant fictions* par J. Britten.

le champ du mensonge et de la calomnie, le feu follet sur les marécages de la superstition, les taupes et les orvets à la lumière du jour, le manche à balai des sorciers, les avocats de l'enfer, les fossoyeurs de la félicité humaine, les chevaliers des ténèbres. les chiens galeux à la chasse du bonheur, bref... *l'assa fœtida* de l'humanité » (1).

V

Ce style, ces métaphores, ces inventions calomnieuses, ces légendes inventées à plaisir et acceptées de confiance, tout cela est-il bien de notre âge? Ne croirait-on pas, en les lisant, avoir dans les mains, non pas un journal de Londres ou de Berlin, mais quelque in-folio de Chemnitz et d'Hospinianus? En fait d'antijésuitisme, depuis trois siècles, la mentalité protestante ne paraît pas avoir beaucoup changé.

Les procédés ont-ils changé davantage, quand, des attaques en paroles, on a voulu en venir aux faits? Evidemment nous n'en sommes plus au temps des martyres légaux. La tour de Londres est devenue un musée inoffensif; Tyburn, soigneusement débaptisé, n'est plus qu'un carrefour quelconque; Bismarck n'a jamais songé à faire éventrer, enfourcher, empoisonner les Jésuites comme c'était assez la coutume chez les Allemands et

(1) *Oberamts Intelligenzblatt*, d'Aale, 1839, cité par *Kannengieser*, *Le réveil d'un peuple*, p. 252.

les Suédois d'il y a deux cents ans. L'exil suffit, et le XIXe siècle a été pour les Jésuites le siècle des exils. Mais si le dénouement de ces drames périodiques est moins sanglant, la façon dont la comédie se noue et se dénoue est toujours la même et le grand ressort est toujours la calomnie.

Qu'on parcoure la série déjà longue de ces expulsions arbitraires : parfois ce ne fut qu'un simple coup de force ne cherchant même pas à s'abriter derrière un semblant de raison; ainsi le gouvernement espagnol en 1835. Mais souvent aussi la sentence avait ses considérants. Quand en 1850, la Nouvelle Grenade, après avoir préalablement chassé les Jésuites, laissa aux autres religieux une certaine liberté, elle excepta ceux dont la règle immorale « avait pour base le secret des agissements, la délation mutuelle et l'obéissance passive ». C'était assez clairement désigner les Jésuites, mais les Jésuites de Michelet. En 1873, au Mexique, les Juaristes expulsent les Jésuites pour conspiration : la conspiration avait consisté à faire quelques cours de théologie au grand séminaire. En 1881, on les chasse du Nicaragua : et, pour se justifier, on inventa qu'ils avaient fomenté une révolte d'Indiens. Lors de la guerre entre Equateur et Pérou, les francs-maçons de Lima accusaient les missonnaires du Napo d'exploiter les sables aurifères au profit du gouvernement de Quito; et le gouvernement de Quito les dénonçait comme favorables aux Péruviens et barrant les frontières aux troupes équatoriales. Résultat : les bagarres de Riobamba en 1895, le pillage du collège et le meurtre du recteur, Père Moscoso, pris,

dirent les assassins, en flagrant délit de conspiration.

La plus retentissante de ces campagnes de calomnies fut celle qui prépara le *Kulturkampf* allemand. Nous ne pouvons songer à en esquisser ici l'histoire. Disons seulement que, dans ses grandes lignes, elle ressemble étrangement à d'autres persécutions plus récentes dont nous avons été les témoins (1).

Suivant l'invariable tradition, l'antijésuitisme des chefs allemands fut une tactique, rien de plus. Par delà les Jésuites, on visait haut et loin. Ce qu'on voulait en Prusse, c'était l'unification absolue de l'Allemagne. Or, la Prusse, on ne s'en cachait pas, c'était le protestantisme. Mais un tiers de l'Allemagne restait catholique, donc, les intéressés le disaient, irréductible à l'unité nationale. A toute force, il fallait faire cesser l'anomalie; et si l'on ne pouvait protestantiser les pays catholiques, à tout le moins on devait les germaniser, donc les « déromaniser » dans la mesure du possible. Le grand tort du catholicisme n'a-t-il pas toujours été de rester obstinément romain? Romain, c'est-à-dire étranger. Or, de temps immémorial, l'ultramontanisme avait eu les religieux pour tenants, et, entre tous les religieux, y en avait-il de plus ultramontains que les Jésuites?

Dès lors la marche à suivre s'imposait, frapper les Jésuites, puis les religieux, puis le reste des catholiques s'ils s'entêtaient dans un romanisme antigermanique et antinational.

(1) Sur le Kulturkampf voir entr'autres, Majunke *Geschichte des Kulturkampfes in Preussen*, Paderborn, 1902; Brück, *Geschichte der Katholischen Kirche Deutschlands im 19 Jahrhundert*, Mainz, 1888.

Pendant dix ans, une campagne de presse prépara les voies. Comme toujours on essaya de donner le change. On en voulait aux seules congrégations : encore ne s'agissait-il que de régler leur situation légale : on croirait entendre Waldeck-Rousseau. On leur donnerait le droit d'exister mais à de certaines conditions et en de certaines limites. Pour eux, les Jésuites étaient exclus absolument et sans recours. Pour une large part, ils faisaient les frais de la polémique. Donc, si le pays allemand est scindé en deux castes étrangères l'une à l'autre, catholiques et protestants, à qui la faute? aux Jésuites. Qui essaie d'accentuer cette scission et de la rendre irrémédiable? les Jésuites. Quel est l'esprit qui, à cette heure, asservit les catholiques du monde entier et menace jusqu'à l'Eglise évangélique? l'esprit jésuitique. Une revue catholique se fonde, que veut-elle? détruire l'Allemagne, et elle est l'œuvre des Jésuites « roués et sacrés ». A la grande assemblée de Worms, 31 mai 1869, au pied du monument de Luther, ce que l'on signale à l'attention des protestants comme cause de toutes les divisions, ce sont les ennemis de la réforme et de la liberté, les Jésuites. Si quelque part, pour un prétexte futile, une émeute éclate, qui paiera pour tout le monde? le vitres du collège des Jésuites (1).

La guerre franco-allemande suspendit pour une

(1) Allusion à l'affaire des Carmélites de Cracovie. Ces religieuses n'ayant pu se résigner à envoyer dans une maison de santé l'une d'entre elles, atteinte de folie, durent cependant, pour prévenir des accidents, murer et griller une fenêtre. D'où la légende d'une religieuse murée vive par les Jésuites.

année les batailles de plume. Dans les deux armées, les Jésuites prouvèrent leur patriotisme de la façon qui convenait à des prêtres. Ils se dévouèrent comme aumôniers. De part et d'autre, le gouvernement accepta, reconnut, récompensa leurs services (1).

Mais la paix signée, l'empire fait et reconnu, les accusations reprirent de plus belle dans la presse. Qui avait mené les conseils du Vatican? qui triomphait par la définition de l'infaillibilité? Le Pape? un peu, mais surtout les Jésuites. Qui s'était montré hostile à l'unification impériale de l'Allemagne? Les Bavarois sans doute, peu flattés d'abdiquer, de s'effacer au moins devant l'omnipotence prussienne. Mais la Bavière est catholique; donc les Jésuites ont dirigé l'opposition. Voici mieux. Pour le chancelier, la guerre de 1870-71 était une croisade de l'impératrice Eugénie contre la Prusse hérétique : or, qui avait poussé l'Impératrice? les Jésuites français évidemment. Ils ne se doutaient pas de l'influence énorme dont ils jouissaient aux Tuileries! (2)

Ce fut donc en 1871-1872, dans la presse évangélique, la même végétation de pamphlets qu'aux autres heures de grande crise, mais avec quelque chose de plus violent et de plus méthodique. Toutes les calom-

(1) Sur les Jésuites français, voir d'Avesnes, *Devant l'ennemi*. Belanger, *les Méconnus*, p. 198-200. — Sur les Allemands, Marc Rift, S. J. *Die deutschen Jesuiten auf den Schlachtfeldern und in den Lazaretten, 1866 u. 1870-71. Briefe und Berichte*, Fribourg. Herder, 1904.

(2) Sur cette dernière légende, voir B. Duhr, op. cit., p. 878.

nies furent rééditées, augmentées de quelques rêveries nouvelles. Dès lors la tactique du chancelier devint très claire. Chasser les Jésuites d'abord, puis les congrégations soi-disant affiliées ou analogues aux Jésuites. Naturellement on se garda bien de définir en quoi consistait cette affiliation et analogie, absolument comme en 1901 l'on se garda de définir ce qu'était une congrégation. Après quoi, les Ordres religieux chassés ou réduits, on s'en prendrait aux œuvres vives de l'Eglise, à la hiérarchie, à tout ce qui reliait l'Allemagne catholique à la papauté. Le 19 juin 1872, le premier résultat fut atteint, les Jésuites furent chassés.

Restait à justifier devant le public intelligent cet acte arbitraire. A l'antijésuitisme il fallait donner une base scientifique. Les savants se présentèrent. Depuis le concile, dans la guerre antiultramontaine, Bismarck avait trouvé un allié nouveau, les Vieux-Catholiques. Leur haine des Jésuites ne datait pas d'hier. Le docteur de l'hérésie nouvelle, Doellinger, n'avait jamais goûté beaucoup la Compagnie de Jésus. Quand il eut rompu avec Rome, le manque de sympathie se tourna en vraie « Jésuitophobie », « ce mal que le ciel en sa fureur envoie à tous les apostats. Il savait, écrit M. Kannengieser, que ses amis libéraux aimaient les *Jésuites* et il en servait partout. Dans ses discours académiques, il trouvait toujours le moyen de faire intervenir la Compagnie, et il y mettait un entêtement incroyable. Il ressentait presque de la rage à l'égard des « Loyolistes ». Leur morale, leur politique, leur

science, tout était passé au crible. Il choisissait de préférence des thèmes qui se prêtaient à ces attaques. En 1882, il avait pour sujet de son discours, *la Politique de Louis XIV*; et en 1886, *la Femme la plus influente de l'histoire de France*. L'un et l'autre sont dirigés contre les Jésuites. Dœllinger en fait des gallicans, il leur impute tous les crimes. Que le probabilisme soit mis en avant, cela va de soi. Il le définit « l'art de changer les péchés mortels en péchés véniels ou en actes indifférents ». De la part du docteur, on aurait pu attendre un peu plus de théologie, à tout le moins un peu plus d' « objectivité » (1).

Avant comme après la loi du 19 juin, pamphlétaires, parlementaires, historiens, insistèrent sur la morale relâchée. On se serait cru au temps de Pascal et d'Arnauld. Compilation de textes et interprétations incompétentes ou malveillantes, c'est ce qu'on trouve par exemple dans un opuscule intitulé : « *Flores theologiæ moralis Jesuitarum, quos in eorum hortis collegit, omnibusque ingenuis catholicis hominibus, præsertim sacerdotibus dedicavit Catholicus*. Fleurs de la théologie morale des Jésuites, cueillies dans leurs jardins et dédiées à tous les catholiques de bonne foi, surtout aux prêtres, par un catholique. Celle, 1873 » (2).

(1) Kannengieser, *Correspondant*, 10 sept. 1892. L'ouvrage capital de Dœllinger est celui qu'il publia en collaboration avec F. H. Reusch, *Geschichte der Moralstreitigkeiten in der Romisch-Katholischen Kirche seit dem sechzehnten Jahrhundert mit Beiträgen zur Geschichte und Charakteristik des Jesuiten-Ordens*, Nordlingen, 1889, 2 in-8°.

(2) Pilatus, *Jesuitismus*, p. 533.

C'est également ce qui remplit en grande partie l'œuvre devenue classique de Jean Huber, collègue et rival de Dœllinger, et vieux catholique comme lui. « *L'Ordre des Jésuites, d'après ses constitutions et sa doctrine* ». Le livre aussitôt paru fut traduit en français. Le docte pamphlet est devenu pour beaucoup d'écrivains le dernier mot historique et critique sur la Compagnie de Jésus. C'est lui que l'on copie et que l'on résume partout (1).

Plus de trente ans ont passé; peu à peu l'édifice antireligieux de Bismarck s'est écroulé, et il se trouva qu'il n'avait travaillé qu'à consolider l'Eglise catholique allemande. Les religieux ont reparu; l'épiscopat est plus libre et plus grand que jamais. Bon gré, mal gré, il avait fallu aller à Canossa.

Seuls les Jésuites restent exclus de l'empire. Pour justifier cette mesure d'exception, la littérature antijésuitique continue son œuvre. La presse, grande et petite, s'obstine à redire, en tous les styles, les forfaits du jésuitisme. Elle accepte les yeux fermés tout ce qui se raconte aux quatre coins du monde, rend les Jésuites responsables des guerres de Chine, croit à leurs souterrains mystérieux de Madrid, à leur action souveraine dans l'affaire Dreyfus, à leurs intrigues malhonnêtes à Madagascar. Ces nouveautés permet-

(1) *Der Jesuiten-Orden* (Munich, 1873). Traduction par A. Marchand, 2 in-12, Paris, 1873. Huber était un honnête homme, docte, persuadé qu'il faisait, comme on dit, œuvre « objective ». Pilatus, *Jesuitismus*, p. 534.

tent de varier un peu les vieilles histoires de Clément XIV empoisonné, de la Saint-Barthélemy préparée par François de Borgia, des Jésuites régicides, faussaires, violateurs du secret des consciences, marchands, parjures. Elles permettent surtout de faire croire aux crimes d'autrefois : le présent répond du passé.

Il y a des opuscules pour le peuple; et, par exemple, grâce à la Ligue évangélique, les toutes petites bourses pouvaient, au prix de 25 centimes, s'édifier dans la *Contribution à la question des Jésuites* de M. Eugène Eisele. En haut lieu la crainte et la défiance sont entretenues par de doctes pamphlets. Les Constitutions sont épluchées de près par le professeur Paul Tschackert qui y découvre une foule de principes évidemment inadmissibles en terre allemande. On cherche, par tous les arguments, à prouver que le Jésuite ne peut pas être patriote; tout spécialement qu'il a l'âme anti-germanique (1); que sa présence en terre d'empire mettrait en danger la civilisation, ferait baisser le niveau de la culture intellectuelle, opprimerait la libre recherche, briserait les âmes, les rendrait incapables d'étudier tout spécialement l'histoire (2). Puis on force les catholiques eux-mêmes à venir déposer contre les Jésuites. Plusieurs fois Pascal, le type le plus pur du catholicisme, a dû ressusciter pour recommencer les *Provinciales*. Le pasteur Graeber a été jusqu'à en appeler à

(1) B. Duhr, op. cit., p. 324-403, et 934.
(2) Duhr, p. 246, citant Harnack.

l'infaillibilité pontificale de Clément XIV, supprimant la Compagnie (3).

Lorsque naguère on permit aux Jésuites allemands de rentrer individuellement dans leur patrie, première brèche à l'épaisse muraille légale que Bismarck leur avait opposée, une nouvelle crise d'antijésuitisme éclata. Les journaux évangéliques affectèrent une terreur comique. Plus que jamais on fit bon accueil aux légendes, d'où qu'elles vinssent. Si quelque part la haine suscitait aux Pères procès ou polémique, en France, par exemple, où, devant les dernières lois, il avait fallu se disperser, la presse allemande accueillait d'enthousiasme la version jacobine ou blocarde. Un seul exemple. Quelques officiers de Vannes, forts de leurs consciences, avaient opposé leur *non possumus* aux injonctions tyranniques du pouvoir civil. Plusieurs avaient été élèves des Jésuites. Dé facétieux anticléricaux bâtirent un petit roman. Les Jésuites étaient l'âme du complot; on s'était réuni chez le Père..... — on donnait son nom, — là, serments, bénédiction des épées, etc. Il suffit à un spirituel journaliste de reprendre le thème en l'accentuant jusqu'à l'absurde, pour faire crever la bulle dè savon. En Allemagne on eut bien garde de l'empêcher de crever; les événements de Ploërmel et de Vannes purent servir aux publicistes d'Outre-Rhin d'argument nouveau contre la rentrée des Jésuites dans l'empire.

(3) Voir dans Pilatus, p. 534, et suiv., une liste d'ouvrages antijésuitiques composés en Allemagne depuis une trentaiue d'années. Elle est, naturellement, très incomplète; on la décuplerait facilement.

VII

Parmi les épisodes qui marquèrent cette levée de boucliers citons le procès Hoensbroech (1).

S'il est un dogme protestant, c'est bien l'affirmation suivante : les Jésuites ont été créés pour détruire le protestantisme; c'est leur raison d'être. Or pour cette sainte croisade, tous les moyens sont bons. Grâce à leur monstrueux principe : la fin justifie les moyens, ou, comme dit Pascal : « Nous justifions le vice du moyen par la pureté de l'intention », il n'est pas de forfait que ne devienne action méritoire.

Cela se lit partout depuis trois cents ans. Des traités de théologie protestante et des libelles luthériens, l'assertion a passé dans les encyclopédies. Pas une qui ne l'enregistre et n'apporte à l'appui certains textes de Busembaum ou de Laymann, d'Edmond Voigt ou de Gury. Des historiens, sérieux pourtant, comme Ranke, l'ont acceptée; elle est tombée de là jusque dans les livres scolaires. Pas de légende antijésuitique plus solidement établie et plus universellement répétée.

Plus d'une fois les protestants furent mis au défi de montrer dans leur vrai contexte, les passages en ques-

(1) Paul Bernard. « *La fin justifie les moyens* ». *Etudes*, 5 août 1904. B. Duhr, ch. XIV; *Civilta cattolica*, 7 octobre 1904.

Voir encore les ouvrages du Dr Neumann (Pilatus). *Wass ist Warheit?* — *Quos ego*, — et *Der Jesuitismus*, p. 560-570. Ratisbonne, 1903-1904.

tion. Ainsi, en 1852, à Francfort, un célèbre missionnaire allemand, le Père Roh, ouvrit le concours, et promit une forte somme à qui découvrirait la formule, ou son équivalent dans un ouvrage authentique de Jésuite. Les facultés de droit de Heidelberg, de Bonn et de Hall devaient être juges. Le défi fut renouvelé en 1862 à Hall, et à Brême en 1863. Le concours resta ouvert jusqu'en 1872, date de la mort du Père Rho. Personne ne se présenta. Même défi en 1890, de la part de l'abbé Richter à Duisbourg et même silence.

Le 31 mars 1903, dans une réunion politique, à Rixdorf, près Berlin, un député du centre, l'abbé Dasbach, pour en finir avec la vieille calomnie réchauffée pour la circonstance, déclara : « A qui fournira la preuve, j'offre, de ma bourse, 2000 florins ». Cette fois la réponse vint, rapide, affirmative, décisive. Le 10 avril, un jésuite défroqué, très célèbre en Prusse, le comte de Hoensbroech, pangermaniste fougueux, pamphlétaire déjà connu pour son art de travestir les textes, et comme on pouvait le prévoir, ennemi déclaré de ses frères d'autrefois, releva le gant et s'engagea à fournir la preuve demandée.

Trois mois après, la preuve paraissait dans le *Deutschland,* (juillet 1903). L'article commençait par une déclaration fort curieuse. C'était l'exécution sommaire de toutes les tentatives faites jusque-là pour prouver la thèse. « On a servi, disait l'auteur, toute une série de preuves, qui ne tiennent pas devant la critique. Ce sont des textes violemment séparés du contexte — surtout en ce qui concerne le *Medulla theologiæ moralis* de

Busembaum — et bien qu'ils renferment expressément ces mots : « quand la fin est licite, licites sont les moyens », que peut-on déduire de là? Absolument rien, puisqu'il ne s'agit pas le moins du monde, dans tous ces passages, de moyens moralement condamnables par eux-mêmes. Or, c'est uniquement de moyens illicites qu'il est question, et point d'autres. »

Reste donc à apporter des documents nouveaux. Mais avant d'en venir là, Hoensbroech fait une autre restriction. Les Jésuites n'ont pas enseigné telle quelle et ex-professo, dans sa généralité, la maxime en question; seulement, dans certains cas, et avec certaines réserves, ils admettent qu'on peut déclarer licites des actions mauvaises qui tendent à une fin honnête. Prouver cela, ajoutait-il, suffisait à pouvoir réclamer les 2000 florins.

Et maintenant voici la preuve. Il cite un cas, — un seul. Les moralistes demandent : est-il permis, quand on voit un homme absolument résolu à commettre une faute considérable, et qu'on a épuisé tous les moyens pour l'arrêter, de dériver sa volonté perverse du côté d'une faute moindre? Presque universellement, qu'ils soient Jésuites ou non, les moralistes, et Luther lui-même, répondent : oui. Je vois un malfaiteur décidé à exiger la bourse et la vie : je l'amène à se contenter de la bourse, sa victime n'aura qu'à me remercier. Encore, lorsque les casuistes exposent le cas de conscience dans toute son ampleur, ont-ils soin d'envelopper leur réponse de restrictions et d'atténuations. Prenons les solutions les plus larges, elles montrent, non pas la préoccupation de justifier un moyen mauvais par une

intention bonne, mais ne pouvant la supprimer tout à fait, de diminuer l'offense faite à Dieu.

La preuve apportée par le polémiste tombait donc à côté; restait à la soumettre au jury. Il avait demandé que ce jury fût composé de trois professeurs catholiques et de trois protestants, tous pris parmi les professeurs attitrés des universités allemandes. Vingt-six protestants se récusèrent. Lui-même récusa deux catholiques. Impossible par conséquent de remplir les conditions du concours : le tribunal compétent n'existait pas. Hoensbroech eut l'audace de recourir aux tribunaux ordinaires. La cause fut portée devant les magistrats de Trèves. Ils n'avaient pas à intervenir sur le fond du débat. Ils jugèrent seulement que le cas n'était pas de ceux où pouvait intervenir la loi allemande. Il n'y avait pas eu concours ni promesse de prime, au sens légal du mot, mais un simple pari. Or le code refuse son appui aux dettes de pari ou de jeu. Hoensbroech fut débouté de sa demande. Il en appela, et le curieux procès fut porté à Cologne. La sentence de Trèves fut cassée (30 mars 1905). Le défi du député fut déclaré promesse obligatoire. Restait à examiner le fond même de l'affaire. Les juges passèrent au crible les textes incriminés. Vasquez, Sanchez, Becanus, Layman, Castro Palao, Escobar, toutes les victimes de Pascal, furent interrogées, d'autres encore, Mariana, Tolet, Gury, Palmieri, Delrio, et tous absous. Ces fameux textes furent déclarés ne rien contenir qui ne fût admissible par le moraliste le plus rigoureux. Les journaux les plus hostiles durent enregistrer le fait. C'est « l'absolution

de l'ordre jésuitique » s'écria le *Berliner Tageblatt.* « C'est la victoire de la casuistique romaine, » disait le *Reichsbote.*

Causa finita est, semble-t-il. Plaise à Dieu : malheureusement il y a en Allemagne un axiome pratique d'usage quotidien : *Catholica non leguntur*. Ce qui peut se traduire ainsi : dans ce milieu de haute et suprême critique, les livres catholiques ne comptent pas, les apologies catholiques sont non avenues. Attendons-nous à voir la vieille calomnie renaître à la première occasion.

Vers le même temps l'antijésuitisme anglais se réveillait et, lui aussi, provoquait un procès qui devait finir dans le ridicule.

C'était en 1901. Comme pour faire écho à la persécution qui commençait à sévir en France, certains journaux entamèrent une campagne contre les Jésuites anglais. Tant qu'ils s'en tinrent aux généralités courantes, on laissa dire. Mais bientôt vinrent les personnalités. Trois des Jésuites de Londres, les plus en vue, furent nommément attaqués. On rééditait à leur propos la fable du serment jésuitique, dont nous avons parlé plus haut. Ils étaient accusés d'avoir juré que le Pape avait le pouvoir de déposer et même de faire mourir les princes hérétiques; ils avaient rejeté toute obéissance à quelque autorité humaine que ce fût; ils avaient reçu dispense pour embrasser n'importe quelle hérésie dans l'intérêt de l'Eglise romaine. Une feuille ultra-protestante, le *Rock*, soutint la thèse que, en vertu des anciennes lois anglaises, les Jésuites étaient « proscrits »

comme tels, hors la loi, « outlaws », donc sans droits civils; par conséquent leurs plaintes par devant les tribunaux nulles et de nul effet. Ces insultes se renouvelaient de semaine en semaine, chaque fois plus violentes. Ajoutez les affiches, les feuilles volantes, les attroupements, les meetings, les caricatures. Les Jésuites, disait-on, étaient « dans leurs petits souliers », anxieux du lendemain, à peu près sûrs d'être condamnés. Et en effet, instance était faite par l' « Alliance protestante », auprès des tribunaux pour l'application aux Jésuites anglais des « lois existantes ». Ces lois étaient une restriction au bill d'émancipation des catholiques en 1829, par laquelle les vœux de religion étaient interdits, et les Jésuites spécialement bannis du royaume. L'article n'avait jamais été appliqué.

Pour arriver au but, l'expulsion des Jésuites, l'on employait les arguments les plus inattendus. C'était le temps de la guerre du Sud-Africain. L'Alliance protestante proclamait que « l'état malheureux des affaires, l'humiliation de la diplomatie anglaise, les désastres du Transvaal » étaient autant de signes du mécontentement divin à l'égard de l'Angleterre. Son péché était d'entrer en complicité avec la conspiration jésuitique (1).

Résultat : la requête de l'Alliance protestante fut rejetée, la situation des Jésuites se trouva consolidée et les calomniateurs furent mis à l'amende.

(1) Voir le journal *the Truth*, 16 janvier 1902, article où l'on se moque des terreurs de l'Alliance.

Or un des points mis en avant par les protestants, avait été le fameux axiome, « la fin justifie les moyens ». Le Père Thurston, proposa lui aussi de porter le problème historique devant un comité d'hommes instruits, trois catholiques et trois protestants. Il acceptait même que les protestants fussent en majorité. Cette fois encore les protestants se récusèrent et la chose en resta là (1).

On le voit, en ce simple exemple, l'Angleterre contemporaine veut racheter par une large et intelligente tolérance, ses intolérances d'autrefois On y est trop pratique pour prendre au sérieux les lubies antijésuitiques de quelques exaltés. Un jour, à la Chambre des Communes, un de ces radicaux qui s'y trouvaient alors très clairsemés, avertit le gouvernement qu'il avait à se méfier; et un ministre répondit avec flegme : « Je ne me sens pas menacé par les Jésuites » (2).

(1) *The Month*, juillet 1902. *The moral of some recent actions of law*, par le Père Gérard; cfr. 1902, t. I, p. 459. *Bogeys and scarecrows*, par le même auteur. C'est la réponse à quelques accusations du *Rock*.

(2) Du Lac, *Jésuites*, p. 218.

CHAPITRE VIII

En France, de 1848 à 1906

CHAPITRE VIII

En France, de 1848 à 1906

I

Revenons en France.

L'antijésuitisme, sous la monarchie de Juillet, n'avait pas eu toutes les suites qu'on s'en était promis. Il avait abouti à la mission Rossi, c'est-à-dire en somme à rien de sérieux. En 1849, lors des grands débats autour de la liberté d'enseignement, les Jésuites furent encore mis en cause : il s'agissait de savoir si, Français comme tout le monde, ils auraient, comme tout le monde, leur part des libertés françaises. A cette occasion, M. Thiers fit encore une charge à fond contre

eux, cita les arrêts du parlement, invoqua Bossuet, l'opposition d'une partie notable du clergé, les répugnances de l'esprit public; il leur reprocha de n'être pas un Ordre vraiment français, et le reste. Victor Cousin vint à la rescousse. Cela se passait non à la Chambre mais à la Commission. L'abbé Dupanloup défendit les Jésuites. Il le fit avec tant de force qu'en sortant Thiers disait : « Cousin, Cousin, il a raison l'abbé, nous avons combattu contre la justice ». Cette fois la justice l'emporta (1).

Pour une trentaine d'années il n'y eut plus d'antijésuitisme parlementaire et politique. Tout au plus pourrions-nous signaler, à la tribune du Sénat, sous l'empire, quelques sorties du président Bonjean. Elles ne prouvent qu'une chose, c'est que l'esprit d'Etienne Pasquier, et d'Arnauld l'ancien, de la Chalotais et de Montlosier, se transmettait de génération en génération, s'adaptait à tous les régimes, et que, partout et toujours, sans autres preuves qu'un préjugé indiscuté, on considérait la Compagnie de Jésus comme incompatible avec les gouvernements quels qu'ils fussent. Elle est, disait-on, une société politique, pas autre chose. Quant à son programme, on l'interprétait au gré des circonstances. Les parlementaires de Louis XV avaient présenté les Jésuites, qu'ils voulaient perdre, en adversaires de la royauté. Ceux de Louis-Philippe et du second Empire, les voyant, avec la grande majorité des catholiques

(1) De la Gorce, *Histoire de la seconde République*, I, p. 284. H. de Lacombe, *Les débats de la Commission de 1849*, Paris, 1879, p. 322. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 456 et suiv.

d'alors, fidèles à la monarchie traditionnelle, en firent les ennemis irréconciliables de tout système libéral et républicain. Leurs missionnaires de campagne, sans doute pour avoir rappelé aux riches leurs devoirs, furent accusés de propagande socialiste. Mais qu'importent les prémisses? la conclusion seule comptait : pas de Jésuites (1). Pendant un bon quart de siècle, on s'en tint là.

Trente ans de paix dans un pays, surtout dans un pays miné par la révolution, c'est beaucoup pour la Compagnie de Jésus. Il est vrai que sur les frontières, il n'en était pas de même. Il est vrai encore qu'en 1871, elle eut à payer l'impôt du sang. Mais les massacres de la Commune, qui enrichissaient de cinq nouveaux noms son long martyrologe furent un épisode sans lendemain. Durant ce temps, l'antijésuitisme français sommeille; ou plutôt il se confine dans la littérature. Drames et romans, livres d'histoire et de critique, forment un petit courant ininterrompu où les outrances d'Eugène Sue et de Michelet se diluent et se rendent acceptables. Nous parlerons plus loin des auteurs de cette période, comme Sainte-Beuve et Taine, qui se sont occupés des Jésuites, non en sectaires, mais simplement en savants prévenus. Tenons nous en pour le moment à la littérature de fiction.

(1) Voir dans la *Vie du R. P. X. de Ravignan*, par le Père de Ponlevoy, t. II, p. 178, la conversation de ce Père avec Napoléon III, en 1854. du Lac, *Jésuites*, p. 209.

II

Je ne parle pas, bien entendu, des romans-feuilletons. Le Jésuite intrigant, conspirateur, chef de société secrète, restait trop utile aux industriels littéraires pour que, au nom de je ne sais quelle conscience historique, on se privât de ses services. Le Jésuite d'Alexandre Dumas est moins odieux, beaucoup plus drôle, mais tout aussi vrai que celui du *Juif errant*. C'est dans le *Vicomte de Bragelonne* (1849-1850) qu'on voit Aramis, l'Aramis des *Trois Mousquetaires*, devenir évêque de Vannes, puis général des Jésuites. « Il fallait au Dieu de justice et de prévoyance un instrument aigu, persévérant, convaincu... Cet instrument, c'est moi. J'ai l'acuité, j'ai la persévérance, je gouverne un peuple mystérieux qui a pris pour devise la devise de Dieu : « *Patiens quia æternus*... Vous ne saviez pas traiter avec un roi? Oh! Monseigneur, roi d'un peuple bien humble, roi d'un peuple bien deshérité : humble parce qu'il n'a de force qu'en rampant; deshérité parce que jamais, presque jamais en ce monde, mon peuple ne récolte les moissons qu'il sème, et ne mange le fruit qu'il cultive. Il travaille pour une abstraction, il agglomère toutes les molécules de sa puissance pour en former un homme, et à cet homme, avec le produit de ses gouttes de sueur, il compose un nuage dont le génie de cet homme doit à son tour faire une auréole, dorée

aux rayons de toutes les couronnes de la chrétienté » (1).

Pour donner une idée des œuvres ténébreuses de ces Jésuites là, disons seulement qu'Aramis parvient à jeter Louis XIV, l'authentique Louis XIV, à la Bastille, pour le remplacer par son frère jumeau, une créature des Jésuites. Et voilà expliquée la puissance des confesseurs du grand roi.

Après cela, je pense, il est inutile de parler de Ponson du Terrail, de l'auteur des *Mémoires de Cartouche* et autres fabricants de romans populaires. Signalons pour mémoire l'abbé Michon, auteur du *Maudit* et de *la Religieuse*. Dans son *Jésuite*, il raconte les confessions d'un religieux repentant. Ce Père a voulu réformer son Ordre : on l'a jeté dans un *in pace*, d'où il a été sauvé par un Carbonaro.

Mais, *paulo majora*. Emile Augier, le grand comique du second Empire, en voulait aux cléricaux, gens sans conviction, intrigants, effrontés, dévots par tradition de caste ou nécessité de situation, menant de front les bonnes œuvres et des passions qui n'ont rien d'angélique. De là sortit, en 1862, le *Fils de Giboyer*. Louis Veuillot et Mme Swetchine, sans parler du protestant Guizot, défilaient dans cette édifiante peinture d'un monde que l'auteur ne connaissait que de fort loin. En 1869, il éprouva le besoin de revenir à la charge. Cette fois, il s'en prenait aux Jésuites, et il écrivit *Lions et Renards* (2).

(1) Edition Calmann-Lévy, in-12, t. V, p. 269.

(2) Bérenger disait : « moitié renards, moitié loups » ; et Michelet, en 1832 : « l'esprit indépendant de l'Irlande, ce sont les Jésuites qui l'on fait : apôtres et conspirateurs, ils se montrèrent lions et renards »

Comme beaucoup de gens d'esprit, Augier est persuadé qu'il y a deux catégories de Jésuites; les uns bien visibles et bien affichés, citoyens en soutane qui confessent, prêchent, écrivent et signent leurs livres, et les autres, affiliés, tertiaires, Jésuites en robe courte, société occulte qu'on ne voit nulle part et qui est partout.

Ecoutons ce bout de dialogue entre le vieux Saint-Agathe et sa digne sœur, Mme Hélier.

MADAME HÉLIER. — « Eh bien, je vous dis que vous êtes de robe courte et qu'en tout ceci vous obéissez à des ordres supérieurs.

SAINT-AGATHE. — Qu'entendez-vous par robe courte?

MADAME HÉLIER. — Ce que tout le monde entend!

(cité dans l'*Ami de la Religion*, t. LXXX, p. 210, et dans le *Monopole Universitaire*, p. 84). La rencontre d'expression paraît être fortuite. Pour Augier, les Jésuites sont les renards; les lions, ce sont leurs adversaires.

Mais la comparaison a peut-être une origine allemande. Les pamphlétaires d'Outre-Rhin aiment à citer la prophétie suivante, faite, disent-ils, par saint François de Borgia mourant : « Nous nous sommes glissés comme des agneaux; nous gouvernerons comme des loups, nous serons chassés comme des chiens, nous nous rajeunirons comme l'aigle ». Ou encore, « chassés comme des loups, nous reviendrons comme des renards ». Bien entendu, ni dans les lettres, ni dans les biographies du Saint, on ne trouve rien de semblable, et c'est au XVIIIe siècle seulement que l'oracle est appliqué aux Jésuites. Il paraît remonter beaucoup plus haut qu'eux. Au XIVe siècle, on le mettait sur les lèvres de Célestin V, parlant de son successeur, Boniface VIII : *Intrabit ut vulpes, regnabit ut leo, morietur ut canis.* Selon un procédé que nous avons déjà signalé à propos de la pseudo-prophétie de sainte Hildegarde, on a appliqué aux Jésuites de faux oracles, qui, avant eux, avaient déjà servi à en décrier d'autres. B. Duhr, op. cit., 884-893.

les laïques comme vous, affiliés comme vous... à ces messieurs.

SAINT-AGATHE. — Décidément, il y en a donc encore? Vous le croyez?

MADAME HÉLIER. — Et vous? (1) ».

De quoi s'agit-il donc? D'une chose bien simple. Catherine de Birague, orpheline, riche à millions est en âge de se marier. Les Jésuites — maison-mère à Uzès — ont flairé l'affaire. Il faut accaparer la fortune et pour cela faire épouser l'intéressante millionnaire à un de leurs élèves.

Belle occasion de montrer, d'après Michelet, les fruits de l'éducation cléricale. Comme toujours, c'est avant tout l'efféminement des caractères par la bigoterie et les petites pratiques. Faire ignorer la vie réelle, enfermer l'enfant dans le cercle d'une vie artificielle; fausser la droiture native des âmes en enseignant l'art des réserves mentales, les petites trahisons et menues intrigues. Ne pas élargir l'horizon au delà des vêpres ou des dévotions; par conséquent, livrer les jeunes gens à la vie, lorsque vient pour eux l'heure d'y entrer, désarmés, vaincus d'avance. Et alors que se passe-t-il? Ou bien l'on n'a dans le monde que de pieux niais; ou bien ces « anciens élèves » restent instruments dociles et inconscients de leurs maîtres, pitoyables marionnettes dont les habiles sournois tirent les ficelles; ou enfin, ils se déniaisent tout d'un coup, et

(1) Acte I, sc. VI.

alors malheur aux maîtres dont ils rejettent les leçons.

A cette dernière catégorie appartient le petit vicomte Adhémar.

Voici maintenant les maîtres.

De Jésuite avoué, il n'y en a pas dans la pièce. L'abbé Poirel ne sort pas de la coulisse. Mais il y a le Jésuite de robe courte, Saint-Agathe. C'est Rodin et Tartufe. De l'un, il a les phrases mielleuses et dévotes; de l'autre, le cynisme et l'enthousiasme dans l'intrigue.

Voyons-le en tête à tête avec le baron d'Estrigaud, gentilhomme taré, duelliste, et, lui aussi, intrigant. Il est en train de lui prouver qu'il le tient, qu'il sait de première main sur son compte une foule de choses compromettantes. Donc il ne lui reste plus qu'un parti, travailler pour lui, Saint-Agathe.

SAINT-AGATHE. — « (Votre raisonnement) pèche par un point qui vous échappe : c'est que mes commettants sont personnellement d'un désintéressement absolu. L'argent pour eux n'est qu'un moyen d'action; qu'il soit dans leurs mains ou dans celles de leurs créatures, peu leur importe; et ils n'auront garde de troquer une force de neuf millions contre une force de huit cent mille francs.

D'ESTRIGAUD. — Même s'il y avait cent mille francs pour vous?

SAINT-AGATHE. — A quoi me serviraient-ils? Regardez-moi donc! Ne devinez-vous pas que j'ai dû m'habituer de longue main au mépris de tout ce qui est de faste et de sensualité?

D'ESTRIGAUD. — Expliquez-vous donc à votre tour, car du diable si je devine à quel mobile vous obéissez!

SAINT-AGATHE. — A une passion que vous ne soupçonnez pas vous autres les voluptueux, les heureux du monde! A une passion qui sèche toutes les autres... celle de la domination. Que pourrais-je, moi chétif, avec ma volonté individuelle? Je l'ai abdiquée pour épouser une volonté collective et la servir aveuglément. Pauvre et ignoré, que m'importe! J'immole mon esprit et ma chair à l'omnipotence de l'ordre, qui est mon assouvissement; et, quand on me portera en terre après une vie d'obscurité et de privations, le monde ne se doutera pas que ce cadavre sans nom, a fait des orgies de pouvoir, qu'il a senti passer dans ses os les plus âcres voluptés du despotisme! » (1).

On croirait entendre Aramis, l'ancien mousquetaire; seulement le style de Dumas était plus truculent.

Et Saint-Agathe se montre tour à tour d'une immoralité grossière sur l'idée de famille, très coulant sur les équipées de son élève, hier élevé en serre chaude, aujourd'hui jetant sa gourme, dès que ces folies peuvent servir sa cause; prêt à le pousser dans le duel, prêt à employer pour perdre Champlion les moyens les plus infâmes, calomniant ou médisant à pleine bouche, toujours calme dans le mal; le faisant à froid avec un cynisme onctueux et dévot.

« Aveugle et ingrat! poursuit Saint-Agathe. Qui dispute le terrain pied à pied? qui est depuis trois cents

(1) Acte IV, sc. 7.

ans l'âme et le nerf de la résistance? qui soutient dans leurs défaillances les dépositaires mêmes de l'immuable vérité? qui leur impose l'obstination et l'énergie dans leur lutte contre les idées nouvelles? est-ce vous?

D'ESTRIGAUD. — En effet, tenir le progrès en échec, être le génie de l'immobilité, cela ne manque pas de grandeur..... dans son genre..... Sur ma parole, si je n'étais d'Estrigaud...

SAINT-AGATHE. — Vous voudriez être Saint-Agathe?

Cela rappelle Tartufe, s'écrie-t-on. Oui, de loin; mais surtout Ponson du Terrail et Eugène Sue. C'est le même romanesque, moins amusant.

Grand art, haute comédie, ajoute-t-on. Mais le grand art peut-il se rencontrer avec l'invraisemblance absolue? Une société où l'on entre avec la certitude d'y vivre anonyme, sacrifié complètement au bien public, heureux et fier d'être la pierre ignorée du grand édifice, ne s'inquiétant ni de son repos, ni de ses plaisirs, ni de sa gloriole, mais voyant toujours uniquement, obstinément la gloire du corps, Augier s'imagine que cela se rencontre. Pareille conception se supporterait encore peut-être en prose historique ou dans un discours parlementaire. Mais qui n'en voit la fausseté radicale, quand on la jette toute vivante en un drame et accentuée par la perspective théâtrale? Aussi la comédie d'Emile Augier ne se joue plus. Elle est, déclare M. Lanson, d'une « violence ingénue ». Augier, si habile à peindre « les coquins, les demi-coquins, les honnêtes gens entamés, tout ce qui a tare ou vice, jusqu'à

l'égoïsme inconscient et la veulerie pernicieuse », a échoué quand il a voulu nous montrer « l'effrayante politique des Jésuites » et leur fantastique agent Saint-Agathe.

Une fois de plus, il est prouvé que la première condition pour avoir la beauté, c'est de chercher le vrai. Augier lui-même a reconnu plus tard qu'il avait dépassé la mesure, et s'est opposé à la reprise d'une pièce qui était une œuvre d'injustice et de lutte (1).

Le monde ecclésiastique a largement défrayé la littérature de fiction au XIXe siècle, drames et romans. A une époque où le romanesque et le romantique faisaient place à une conception d'art nouvelle, où l'on professait de traduire du mieux qu'on pouvait les mœurs contemporaines, le clergé devait-il espérer qu'un reste de respect pour les choses saintes le préserverait de ces études indiscrètes? Dans ces peintures plus ou moins hostiles ou moqueuses, les Jésuites ont eu leur part. Plus d'un vertueux auteur s'est fait un devoir social de venir, lui, centième, dévoiler les intrigues de l'incorrigible Société. Ai-je besoin de dire que, neuf fois sur dix, ces peintures anticléricales sont fidèles... exactement comme le serait celle du Jockey-Club, de son monde et de sa vie, par un vicaire de campagne?

(1) Les éloges sont de M. Morillot. *E. Augier*, p. 118; voir Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 1051. Doumic, dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. VIII, p. 126. Longhaye, *Types cléricaux dans le drame et le roman moderne.* (*Etudes religieuses*, 1870, t. I, p. 345).

Emile Augier n'est pas une exception; et voici qui est étrange. A une époque encore où la grande loi littéraire est l'exactitude scientifique; où les romanciers composent sur fiches tout comme le plus consciencieux des érudits, il est une catégorie de sujets pour lesquels on s'affranchit de ces scrupules. On se considérerait comme coupable de lèse-public de décrire les mœurs d'une usine sans avoir été l'observer de près. S'il s'agit de presbytères et de couvents, on s'en tient aux premiers bruits venus et à une observation de pure surface. Et les critiques, aussi bien renseignés que les auteurs, ne manqueront pas de dire en parlant de l'œuvre nouvelle : « C'est étincelant de vérité ».

Et j'ose ajouter que c'est pis encore, quand l'auteur, ayant traversé les milieux cléricaux ou religieux et jeté sa foi aux orties, en vient à exploiter ses souvenirs de jeunesse. Le roman conserve une certaine fidélité de décor. Le profane, en lisant, a l'impression que « c'est vécu » et qu'il est en pleine réalité. Mais cette impression, le public l'avait aussi quand les romantiques prétendaient faire de la couleur locale, et quel spectateur de *Ruy Blas* ou de *Henri III* ne s'est pas écrié : « Comme c'est cela ! » Malheureusement, les archéologues et ceux qui « sont vraiment du pays et de la maison », sont venus; du premier coup, passant pardessus l'exactitude illusoire du langage et des manies, des costumes et du mobilier, ils cherchent l'âme et ne la trouvent point, et c'est plus qu'il n'en faut pour déclarer l'œuvre fausse, radicalement fausse. J'ai dans la pensée les *Scènes de la vie cléricale* de Ferdinand

Fabre. Libre à ceux du dehors d'y voir des modèles de convenance, de courage, de vertu, de sincérité professionnelle, que sais-je encore? Le prêtre qui le lit en est plus offensé que d'une grosse calomnie de la *Lanterne* ou de l'*Action*. On l'a dépeint par ce qui ne lui est qu'accessoire : on a vu dans sa vie exclusivement le petit côté, l'élément humain, hélas! indestructible. Mais le côté divin, transfigurant, le seul qui soit d'une vérité totale, où est-il (1)?

Ces quelques remarques me dispenseront de parler de telles et telles œuvres assez récentes auxquelles j'entends bien ne faire aucune réclame. Les auteurs ont cru pouvoir battre monnaie ou se faire un succès littéraire avec leurs souvenirs. A Dieu de les juger. Un mot suffit. De la vie religieuse ou sacerdotale, ou de la vie d'éducateur, ils ont tout conservé... excepté l'âme; et leur peinture ressemble aux réalités, comme à un corps vivant un cadavre d'hier.

IV

Les deux dernières crises d'antijésuitisme en France, 1879-80, 1900-1901, se rattachent à l'histoire de l'article 7 et de la loi des Associations. Comme en Alle-

(1) M. Ferdinand Fabre a quelque part mis en scène des Jésuites (*Petite Mère*). Mais rien de bien neuf. C'est toujours l'intrigue et l'omnipotence dans les milieux romains.

magne, au temps de Kulturkampf, la guerre aux Jésuites dissimulait mal la guerre aux congrégations, quelles qu'elles fussent, et la guerre aux congrégations préparait la guerre à l'Eglise.

Nous pourrions n'en pas dire davantage. Discours parlementaires, brochures et journaux ne firent que verser au public, pour la centième fois, des lavures de Pascal et de Michelet. Il y eut cependant quelques faits nouveaux. On ne s'en tenait pas à des accusations générales plus ou moins déclamatoires, non pas qu'on s'en privât complètement et la litanie des grandes formules défila plus d'une fois : hostilité pour la société moderne, haine du progrès, esprit d'opposition aux merveilleuses conquêtes de 89, nécessité pour l'Etat de se défendre contre ces ennemis de l'esprit national, etc.

Mais l'éloquence parlementaire, sous la troisième République, n'a guère été une éloquence d'idées. Les orateurs étaient surtout hommes d'affaires, et aux hommes d'affaires il faut des textes et des faits. On leur en fournit.

Un jour, la thèse à défendre est celle-ci : les Jésuites faussent l'histoire, donc il faut leur interdire l'enseignement. Et voici, apportés par le ministre Jules Ferry, des citations de quatre auteurs, pas davantage. Vérification faite, deux de ces auteurs étaient des laïques et un de leurs livres allégués n'était pas livre classique; le troisième, un prêtre, avait été baptisé Jésuite pour la circonstance. Le dernier seul appartenait à la Compagnie. De son texte à lui, il constait que chez les Pères on aime assez médiocrement le protestantime, que de

l'ancien régime on se plaît à voir les beaux côtés, que de la grande Révolution l'on ne goûte ni l'esprit ni les procédés, que la Terreur de 93 leur apparaît comme une monstruosité. Naturellement, le Père Loriquet et sa fameuse phrase fut de la fête (1).

Un autre jour (27 juin) le même Jules Ferry, toujours bien renseigné, affirma que le *Syllabus* était une œuvre jésuitique des Jésuites. M. Janvier de la Motte (29 juin) affirma que l'histoire du concile du Vatican « pouvait s'écrire d'un mot : « Les évêques ont sanctionné ce que les Jésuites avaient écrit... Ce fut pour complaire à cet Ordre si puissant que le Pape bouleversa avant le concile les diocèses, soulevant contre les évêques le clergé du second ordre, exigeant du clergé son infaillibilité personnelle ».

« Les Jésuites, avait écrit le rapporteur, M. Spuller, sont les maîtres du pouvoir spirituel. La proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale a consacré la prépondérance de leurs doctrines. Les évêques ne sont plus que des préfets apostoliques. Les autres Ordres

(1) Les quatre auteurs cités par Ferry étaient le Père Gazeau, Jésuite; l'abbé Courval, « de la même Compagnie », en réalité, prêtre séculier du diocèse de Séez; Ch. Barthélemy, auteur des *Erreurs et mensonges historiques*, et M. Chantrel.

J. Ferry, 26 juin 1879, *Officiel*, p. 5688 et suiv. Notons en passant que dans le monde universitaire on s'amusa fort alors des fantaisies historiques du Grand-Maître et de sa prétention de vouloir imposer aux professeurs ses opinions personnelles. (*Albert Duruy. L'article VII et la liberté d'enseignement*, p. 9 et suiv., Francisque Bouillier. *La collation des grades et les congrégations religieuses*. Ed. Laboulaye. *La liberté d'enseignement et les projets de loi de M. Jules Ferry*, p. 63.

religieux reconnaissent la prééminence de la Société de Jésus. Et quant au clergé séculier on n'en parle plus. C'est à peine s'il faut en faire mention pour dire que, suivant un mot célèbre, il marche comme un régiment dès que le chef a commandé. Les Jésuites veulent maintenant poursuivre leur rêve de domination temporelle. Ils veulent abolir la Révolution française et ses principes, effacer ses conquêtes morales et matérielles. Leurs visées sont évidentes. Les écrits de leurs docteurs, les prédications de leurs sermonnaires, leurs revues périodiques, leurs journaux quotidiens, leurs œuvres qu'ils entreprennent, leurs fondations, leurs établissements, tout annonce qu'ils se regardent comme les missionnaires et les soldats de la contre-révolution » (1).

Et Jules Ferry insiste dans le même sens. Le Jésuite est le corrupteur de la jeunesse : depuis trente ans, il insinue le venin à des séries de générations. Il domine dans l'Eglise; il tient une grande partie du clergé en servitude. Dans l'éducation il donne le ton, il a le succès, la vogue; il sert de modèle à tous les établissements ecclésiastiques. Il les fournit de livres, d'his-

(1) *Rapport sur le projet Ferry*, p. 74-75. Dans cette tirade, il y deux choses vraies : les Jésuites ont toujours défendu l'infaillibilité pontificale et ils voudraient anéantir, si c'était possible, ce qu'il y a eu d'irréligieux et d'athée dans la Révolution. Le reste est de haute fantaisie, et digne de celui qui, dans son *Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus*, p. 53, dénonçait la basilique de Montmartre comme le monument commémoratif de la fondation de la Société de Jésus, le signe visible de la prédominence des Jésuites, et pour qui l'inscription : *Sacratissimo Cordi Jesu Gallia pœnitens et devota* était en « style Jésuite ».

toires modernes, d'histoires de France travesties; il déchire par son enseignement l'unité morale de la France. Ce sont deux Frances ennemies qui s'élèvent; elles vont s'armer l'une contre l'autre. Qui, si ce n'est eux, a fondé les cercles catholiques? « Ils sont l'âme de cette milice laïque d'un nouveau genre contre laquelle nous luttons depuis sept ans, qui a été la maîtresse de l'Assemblée nationale, qui, par les comités catholiques, s'étend sur la France entière et l'enveloppe comme d'un réseau, qui a un personnel politique, qui est un parti, — je me trompe, qui est une faction! » (1)

A ses risques et périls, le ministre de l'Instruction publique s'était improvisé historien. Il n'en sortit pas grandi. Lui aussi, le député Paul Bert, voulut courir l'aventure, et donner une suite à Pascal. Il fut plus malheureux encore, car il insiste et précise davantage. Il fit moins de phrases peut-être; en bon positiviste, il apporta plus de faits.

Mais, Pascal l'avait prouvé, rien ne s'improvise moins que l'érudition. Le député joua de malheur. Ses amis purent bien l'applaudir et rire avec lui des petites drôleries qu'il leur servait. Les députés de la droite — Mgr Freppel n'était pas encore dans leurs rangs — purent un moment se trouver noyés sous une telle pluie de textes. Mais dès que les gens du métier eurent pu s'en mêler dans leurs brochures, et éclairer les politiciens, de toute cette érudition frelatée que resta-t-il?

(1) Chambre, 27 juin 1879. L'affirmation relative aux cercles catholiques (Sénat, février 1880), attirèrent au ministre de la part de M. Chesnelong une dénégation catégorique.

M. Paul Bert avait sous la main une compilation fort riche, qui le dispensait de longues recherches, un volume « énorme, disait-il, et imprimé en tout petits caractères ». Il contenait des pièces, dont, selon lui « nul ne peut dénier l'exactitude »; et il ajoutait avec un aplomb superbe, « nul ne l'a jamais déniée ». C'était l'*Extrait des assertions,* œuvre des parlementaires de 1762. Armé de ce formidable engin, il pouvait négliger, « Tambourin *(sic)*, Décastille, Filliucius, Emmanuel Sa, Suarez, Escobar, et s'en tenir aux auteurs postérieurs à Pascal. » Il voulait établir, en effet, que les Jésuites n'ont pas changé. Et là dessus il nous cite..... des contemporains de Pascal, Gobat, mort en 1679, Busembaum, mort en 1668 et même Bellarmin, mort en 1621, Valentia, mort en 1602. La chronologie n'était pas son fait.

Que valaient les textes? L'orateur pressé sur ce point en vint à soutenir une thèse assez étrange. « Vous avez cité très exactement le volume, lui disait, le 9 juillet, M. Granier de Cassagnac, c'est incontestable. Maintenant, que vaut ce volume? Voilà la question. » Paul Bert ne put que répondre : « Cela est logique, et l'observation est exacte. Mais, je vous le répète, ce n'est pas à moi de faire l'œuvre de M. de la Bassetière. Pour preuve de son dire il aurait dû apporter ici les livres originaux eux-mêmes, et montrer que les extraits faits par le commissaire du parlement sont tronqués, inexacts. » (*Officiel* du 10 juillet).

En d'autres termes, l'accusateur n'a qu'à accuser : ce n'est pas à lui de vérifier si les faits qu'il avance sont

fondés ou non. Ce travail incombe aux accusés eux-mêmes ou à leurs avocats.

Les Jésuites d'ancien régime ainsi exécutés, Paul Bert passe aux Jésuites contemporains, et voici neuf textes. Or, par un genre de distraction que n'avait pas complètement évité Pascal, l'orateur a transformé en Jésuites, tous les écrivains qui lui sont tombés sous la main. Disons-le à sa décharge, la faute n'en est pas complètement à lui. Il copie ses autorités. Et c'est Génin par exemple qui, en 1843, avait habillé l'abbé Moullet de Fribourg en Révérend Père Moullet; et Génin lui-même avait copié Frédéric Busch. Paul Bert n'y regarde pas de si près, et sous sa plume Moullet reste le Révérend Père Moullet, donc Jésuite.

Il apporte alors du casuiste suisse divers cas de conscience, dont l'un se termine ainsi : c'est une très vieille opinion de Liguori. « Le Révérend Père Liguori, poursuit le député, a été canonisé par l'Eglise. » *(On rit).*

M. DE LA BASSETIÈRE. — Saint Alphonse de Liguori n'était pas un Jésuite *(Exclamations à gauche).*

M. PAUL BERT. — Alors je vais vous citer des Jésuites... Et il cite le Révérend Père Humbert « dont les *Instructions chrétiennes* furent publiées à Lyon en 1840 ». mais qui, 1° était mort en 1779, et 2° n'était Jésuite que chez le même Génin. Inutile de poursuivre. Le ministre a cité deux casuistes qui n'étaient pas Jésuites, un grand vicaire qui ne l'était pas davantage, le marquis de Ségur, un anonyme, auteur de méditations où il prétend découvrir des obscénités, et enfin un ascète, lequel — par hasard — pourrait bien être Jésuite.

Conclusion : on doit exclure les Jésuites de l'enseignement (1).

Il fallut que les Jésuites eux-mêmes vinssent au secours de l'orateur. Ils lui indiquèrent comme auteurs à consulter, deux casuistes de la Compagnie, absolument authentiques, les Père Perrone et Gury. Ils n'étaient pas difficiles à trouver : leurs œuvres étaient partout. « Je vous les recommande pour un prochain discours », disait le Père Ch. Clair, dans sa lettre du 7 juillet. Paul Bert avait prévenu l'avertissement, et, ce jour là même, il apportait à la tribune une gerbe de textes nouveaux cueillis au bon endroit (2).

Le réquisitoire se terminait sur ce fier défi : « Je vous engage à consulter et à vérifier mes citations. Jusqu'à ce que vous ayez apporté à cette tribune la preuve que les textes que j'ai cités sont, je ne dirai pas *tronqués*, le mot est trop commode quand il s'agit d'une citation nécessairement incomplète, mais tronqués de façon à ce que le sens en soit changé; oui, le jour où vous aurez apporté à cette tribune cette preuve, vous aurez le droit de dire à la face de la Chambre que je suis un calomniateur ».

(1) Génin, *les Jésuites et l'Université*, p. 371, 416, 426. *Officiel*, 5 juillet. Le Baudran, auteur du *Triomphe de la charité*, n'est autre que le Père Baudrand bien connu par ses nombreuses et excellentes œuvres ascétiques. C'est donc à tort que le Père Clair trompé par l'orthographe défectueuse du nom, a nié qu'il fût Jésuite (*Lettres à MM. Jules Ferry et Paul Bert*, p. 17). Tout le tort de Baudrand est d'avoir raconté cette histoire de sainte Théodora, qui avait fourni à Corneille la matière d'une tragédie. Mort en 1787. (Sommervogel, I, col. 1047).

(2) Séance du 7 juillet.

C'était d'une belle impudence. Le défi fut immédiatement relevé. Deux jours après, à la Chambre des Députés, M. Granier de Cassagnac exécutait de main de maître cette érudition de fraîche date.

Apportons quelques exemples.

« Je vais, avait dit Paul Bert, faire trois citations de lui (de Gury). Voici la première : *Les clercs sont-ils tenus d'obéir aux lois?* Réponse : *Certainement non, lorsqu'elles sont contraires aux immunités ecclésiastiques.* »

Rétablissons le texte : « 1° Certainement ils ne sont pas obligés aux lois qui sont contraires à l'immunité ecclésiastique *encore en vigueur,* ainsi qu'à leur état et aux saints canons. 2° *Certainement ils sont obligés à toutes les lois qui regardent immédiatement le bien commun.* Note : en France, comme dans un grand nombre d'autres pays, le pouvoir civil ne reconnaît plus aucune immunité ecclésiastique. Mais *clercs et laïques sont régis par le droit commun* ».

Passons par dessus quatre ou cinq textes et arrivons à l'histoire de Tityre. Elle eut son moment de célébrité.

M. Paul Bert disait, citant son auteur : « Tityre, pasteur de brebis, a été condamné par le tribunal à l'amende et à des dommages-intérêts pour avoir commis certains dégâts dans un champ avec son troupeau, mais il juge, ce pasteur malheureux, que la sentence est inique. Le casuiste se demande si Tityre peut se compenser des dommages-intérêts sur les biens du particulier qui le poursuit, et de l'amende sur les biens du fisc. Et il répond affirmativement sans hésiter. C'est comme cela! il suffit, Messieurs, de trouver une sen-

tence inique. » (*Rires à gauche*). — C'était évidemment fort drôle. Mais vérification faite, le moraliste disait juste le contraire Tityre a agi injustement; il a été justement condamné; il doit restituer (1).

Encore Tityre. Il s'endort, et, durant son sommeil, son troupeau ravage le champ du voisin. Tityre est coupable, dit le moraliste. Mais voici qu'une autre fois pendant la nuit on lui enlève son âne, l'animal s'évade et broute le champ voisin : Tityre n'est pas responsable, dit le Père Gury.

Que fit M. Paul Bert? Il cita la première hypothèse, et y adapta la solution de la seconde. Et, quand Mgr Freppel, dans une lettre publique, lui reprocha cette bizarre contamination, le ministre répliqua : « Calomniateur, falsificateur, imposteur, ce sont là des mots d'un usage fréquent dans la langue des thaumaturges (?), et que se renvoient volontiers, sans y paraître attacher d'importance ceux qui vivent de la crédulité et de la sottise humaine. Qu'ils se jettent à la tête, le célèbre *mentiris impudentissime,* c'est affaire à eux. Mais ne savez-vous pas, Monsieur l'Evêque, ce qu'est un homme de science; quel culte ardent et sans partage il a voué à la vérité, l'éternelle et sainte vérité, qu'il invoque et poursuit, malgré les anathèmes des superstitions effarées?... Ne savez-vous pas que le moindre soupçon sur sa véracité lui inflige la plus sanglante injure, que le mensonge

(1) *Injuste egit Tityrus occulte se compensando... quia juste damnatus est; factum enim damnificationis est verum, et insuper adfuit in pastore culpa saltem juridica quæ ad justam sententiam sufficit : ergo Tityrus ad restitutionem tenetur.*

est pour lui ce qu'est la prévarication pour le juge et la lâcheté pour le soldat » (1).

Comprenne qui pourra le singulier état d'âme que dénote cette page. Mais comment ne pas y voir l'assurance d'être cru sur parole par des lecteurs qui certainement n'iront acheter ni les brochures des Jésuites, ni celle de l'évêque? *Catholica non leguntur.*

Il fallait pourtant s'expliquer sur la question des textes. On rejeta la plus grosse erreur sur le compte du « copiste » et tout fut dit.

Vingt ans se passent. En 1901, nouvel assaut, furieux cette fois; attaque à fond des congrégations en attendant qu'on s'en prenne franchement à l'Eglise. Les Jésuites ne furent pas épargnés; mais on avait tant à faire, la ligne de combat était si étendue, que, en somme, peut-être ils furent moins maltraités qu'en 1880.

Rien n'y manqua pourtant, de ce qui est essentiel à l'éloquence antijésuitique, rien, pas même cette saveur particulière qu'elle prend en passant par les lèvres de ceux qui ont subi « l'empreinte ». M. Trouillot, ancien élève des Jésuites, avait quelques droits à parler contre eux, et il le fit avec la compétence d'un homme qui, lui-même le disait, n'avait point appris l'histoire des Jésuites chez les Jésuites.

(1) Paul Bert, *la Morale des Jésuites*, 1880, in-12, dédicace et p. 639, note. Freppel, *Œuvres polémiques*, t. II. *Lettre à M. P. Bert sur la théologie morale de Gury*, et *Lettre au Révérend Père Clair*. Clair, *Lettres à MM. Jules Ferry et Paul Bert; Nouvelles lettres à M. Paul Bert*. Paris, Lecoffre, 1880.

Donc on eut la tirade sur « l'obéissance parfaite et supérieure qui obéit sans vouloir même examiner si l'acte commandé est juste ou coupable » l'obéissance avec son idéal cadavérique, l'homme qui doit obéir sans avoir le droit de réfléchir (!). Le *perinde ac cadaver* revint plusieurs fois, ainsi que l'obéissance jusqu'au péché mortel inclusivement; puis l'éternelle morale relâchée, avec des extraits de moralistes qui, naturellement n'étaient pas Jésuites, et des citations prises à contresens, et les indignations vertueuses devant les restrictions mentales, devant le probabilisme qui « justifie tous les méfaits, c'est-à-dire qui institue à côté de l'honnêteté véritable, à côté de l'honnêteté des braves gens, une fausse honnêteté pour les coquins ».

Puis ce fut l'assassinat d'Henri IV, la richesse scandaleuse des Jésuites, le Père Roothaan à la conférence de Chiéri, et autres vieilles nouveautés (1).

V

Et nous voilà bien près de retomber une fois de plus dans l'antijésuitisme de bas étage. Si les discours des ministres et autres honorables trahissent la plus complète inconscience, les articles de certains journaux sont la honte de la presse antireligieuse. Ce n'est

(1) *Officiel*, Chambre des Députés, p. 70, 74, 161, 162, 163, 192, 702, etc.. etc.

plus de la haine, c'est de la fureur et du délire (1).

Naguère — pour citer deux ou trois exemples, sans plus — le 4 janvier 1899, le *Journal de Seine-et-Oise*, associait dans une même charge le Père Didon et le Père du Lac, leur prêtant ce joli discours : « Du sang, du sang, encore du sang et des têtes coupées ». L'*Anticlérical*, un autre jour, ajoutait, au dominicain et au Jésuite, le Révérend Père Picard, assomptionniste, leur mettait à tous trois un poignard à la main, les représentait dansant sur des corps de femmes égorgées, en criant : « Tuez-les tous, Dieu saura reconnaître les siens ». Il est assez clair que le Jésuite leur importe peu, et que l'ennemi, c'est l'Eglise.

Et toujours la manie de crier au Jésuite : « Ils sont campés au milieu de nous, s'écriait Yves Guyot, dans le *Siècle*, pour nous exploiter à l'aide de la bêtise des uns, des passions des autres, par la ruse, par la violence, par le crime. Un Jésuite ne recule devant rien. La fin justifie les moyens. Les moyens? les voici. Qui a lancé la France dans l'aventure du Boulangisme? les Jésuites. Battus avec le « brave général », qui a inventé les scandales du Panama en poussant au parlement et à la tribune, un de leurs hommes, Jules Delahaye? Les Jésuites. Qui a fondé la *Libre Parole?* Les Jésuites (2). La campagne antisémitique a été engagée pour venger les Jésuites des décrets de 1880 ».

(1) Remarquons cependant que les grands journaux, même non religieux, ou s'abstinrent dans cette campagne, ou défendirent la liberté.

(2) Ils donnaient sans doute à Drumont pour mot d'ordre de les attaquer comme trop indulgents à l'égard des juifs.

Mais dans l'affaire Dreyfus les Jésuites n'étaient-ils pas partout? Il est vrai que, parmi les officiers mêlés au procès, leurs élèves ne sont nulle part. On en signale un parmi les juges, et qui passe pour avoir acquitté. Il y en avait six parmi les témoins, dont trois à décharge. Raisonnement enfantin! Est-ce que la *Libre Parole* n'a pas été la première informée de l'arrestation de Dreyfus? Et la *Libre Parole* ayant été fondée par les Jésuites, la preuve est faite (1).

La litanie n'est pas épuisée. Qui a soulevé la Bretagne en faveur des Sœurs expulsées? Les Jésuites. Battus sur ce terrain, qui a fait éclater la grève des mineurs, juste au moment où la Chambre allait rentrer? Qui agita à la veille des élections sénatoriales la question des inscrits maritimes? Eux, toujours eux. Il y en a qui gesticulent, mais Rodin est toujours en dessous qui tire les ficelles.

Ces légendes, inventées au jour le jour par des chroniqueurs facétieux, qui le croirait? sont acceptées quelques fois sans plus d'examen par de forts honnêtes gens. Et voici, par exemple, une dame « catholique française, née au sein de l'Eglise, élevée dans un couvent, instruite par un Jésuite » qui, prenant, contre un rédacteur des *Etudes,* fait et cause pour la théosophie, écrit le plus sérieusement du monde : « Le jésuitisme est autrement vivant et puissant que le cléricalisme, et, bien qu'il ait du plomb dans l'aile, et que sa vieillesse

(1) Comte de Mun, *La loi des suspects*, p. 233, résumant un article du *Siècle : Une association de malfaiteurs*, 28 oct. 1899.

ne lui laisse plus de longs espoirs, il s'arme pour de nouveaux combats ». Ces nouveaux combats sont, bien entendu, l'antiséministe et l'affaire Dreyfus. Puis il y a l'intrigue « moins connue, mais fort instructive de Mme Marie du Sacré-Cœur; le nationalisme, dont ce pauvre Déroulède se crut naïvement le père; la descente des courses où le président Loubet fut bousculé par un fils des preux, élève des Jésuites; l'affaire des fiches, l'affaire Syveton; enfin la séparation de l'Eglise et de l'Etat » (1).

Le dernier trait est à noter. Le Grand-Orient est donc à leurs ordres. La « rue Cadet » n'est qu'une succursale docile de la « rue des Postes ». Soyez sûrs que cela s'est dit. N'a-t-on pas raconté en certains salons que la persécution actuelle est une machine truquée par les Jésuites pour renouveler l'Eglise dans l'épreuve? N'a-t-on pas dit et répété, jusqu'en des milieux ecclésiastiques, qu'un Jésuite en vue, du dernier bien avec Waldeck-Rousseau, arrangeait avec lui les petites affaires de son Ordre, et préparait une dispersion à l'eau de roses?

Hier encore quel bruit n'a-t-on pas fait autour de l'élection du « Pape noir »! Un général des Jésuites allemand! C'était l'union de Rome et de Berlin contre la France. Désormais le clergé français « séparé » est à la merci des Jésuites, qui sont à la merci de Guillaume II.

(1) *La Compagnie de Jésus et la Théosophie, Réponse d'une catholique aux « Etudes »*. Paris, Bodin, 1906, p. 4, 5, cité dans les *Etudes*, 1906, t. I, p. 182, 183, (*Une théosophe catholique*), par L. de Grandmaison.

Où ne les trouve-t-on pas, ces tout-puissants Jésuites? Ils tiennent les ministères : on les signale dans les rangs anarchistes, jetant les bombes sur les pas des rois; la franc-maçonnerie qui croit les combattre est menée par eux; les ligues antimaçonniques, antiblocardes, antirépublicaines sont leur œuvre; ils sont dans les partis les plus contradictoires, d'autant plus redoutables qu'on ne les voit nulle part.

Mais le commerce aussi est à eux : j'entends le grand commerce anonyme, accapareur et tout puissant. « Ils font le commerce dans le monde entier, disait-on à la Chambre en 1890, et leurs cinquante-huit vaisseaux parcourent toutes les mers. Oui, Messieurs, allez à Bordeaux, dans tous nos ports, et vous les verrez; vous reconnaîtrez leurs vaisseaux à leur pavillon blanc et noir. A Bordeaux, ne trouvez-vous pas leurs grandes maisons de commerce, ne savez-vous pas qu'ils rapportent de tous les pays du monde des trésors immenses qu'ils renferment?... » (1). Le député Tourgnol, auquel nous devons cette révélation, est un ancien principal de collège, ayant débuté dans l'enseignement par la chaire d'histoire.

Joli commentaire à joindre aux rééditions des *Monita Secreta*.

Le XIXe siècle y avait été largement dans la diffusion du vieux libelle. A chaque crise du *delirium jesuiticum* on l'avait réimprimé, arrangé au goût du jour et répandu

(1) Cité par M. de Mun, *Loi des suspects*, p. 239.

à des milliers d'exemplaires. Les seules années 1824 et 1826 avaient fourni chacune sept éditions. C'était le temps de la Congrégation, de Montrouge et du Père Gury; aussi l'édition clandestine de 1826 fut-elle ornée d'une lithographie significative représentant la fameuse *chambre des méditations* (1).

Passons un demi-siècle. L'édition Ch. Sauvestre, en 1877, en était déjà au onzième tirage. On préparait alors la ruine des Jésuites et de l'enseignement congréganiste. Il fallait frapper les imaginations. L'opuscule fut drapé d'une belle couverture rouge sang : il parut chez Dentu et s'étala à toutes les vitrines; 22.000 exemplaires s'écoulèrent en dix-huit mois. En 1880, on en était à la dix-neuvième édition.

Puis vint en 1893, l'édition de Pierre des Piliers, un moine défroqué, à en croire la préface, franc-maçon de l'espèce la plus caractéristique. Qu'on en juge par la *planche* suivante, envoyée à tous les *ateliers* .·. de la République pour leur communiquer son œuvre.

« Mon V.·. et mes T.·. C.·. FF.·. de votre R.·. A.·.

« J'ai voulu faire œuvre à la fois patriotique et républicaine, ou déclericalisatrice et partant maçonn..., en rééditant les si curieux *Monita Secreta* des Jésuites. Ce

(1) 1824, édition Arnold Scheffer. Paris, 1826, *Instructions secrètes des Jésuites, suivies des Jésuites condamnés par leurs maximes et par leurs actions, avec une lithographie représentant la chambre des méditations.* Voir Paul Bernard, *Les Instructions secrètes des Jésuites*, p. 21-23.

sont, vous le savez, leurs INSTRUCTIONS SECRÈTES, rédigées en latin par les généraux de l'Ordre, mais *restées expressément manuscrites*, à l'usage unique et mystérieux des Supérieurs, sous les peines les plus graves au cas contraire.

« Depuis plus de deux siècles déjà, les Jésuites ont fait disparaître habilement par le confessionnal et par d'autres moyens astucieux les diverses éditions parues en France, et le Code infernal qui restera la honte à jamais des fils de Loyola, n'était plus trouvable en librairie, où je l'ai vainement demandé durant quinze ans, à trois cents libraires, sinon davantage encore.

« Il m'est enfin tombé sous la main de rencontre, et je viens d'en faire une traduction nouvelle avec mes *Commentaires*.

« Vive la République! A bas le jésuitisme et son produit le cléricalisme!

« Pierre DES PILIERS.·. »

Dans les *Commentaires* on lisait ceci :

« A cette heure, la Compagnie de Jésus est à la tête d'une foule de comptoirs dans les deux mondes; elle possède seule, et comme principale associée, une véritable flotte de clippers qui desservent la ligne du Brésil et dont le port d'attache est Bordeaux. Elle a des intérêts peut-être plus considérables encore au Havre, où elle commandite le transport des émigrants et les ateliers de construction. Elle possède les plus belles usines à fer de France, Bessèges, Alais, etc. En Californie, elle

a des mines d'or, et une rue entière à San-Francisco est devenue sa propriété. C'est là qu'elle fait même ses plus belles opérations de prêt à 30, 40, 50, 100, 200 pour 100 » (1).

Après cela, on ne s'étonnera plus de la légende parisienne qui, naguère, faisait du Bon-Marché une annexe du Gésu de la rue de Sèvres. On s'expliquera que, plus d'une fois, les Jésuites de Jersey ont reçu pour leur « flotte des Antilles » des propositions fort engageantes, bateaux à vendre, pilotes ou capitaines à enrôler, transport de marchandises. Sur les côtes de Bretagne, on parle quelquefois des flottes mystérieuses de la *Compagnie*. Laquelle? La Compagnie des Indes, celle des Transatlantiques ou la Compagnie de Jésus? Il n'y a pas de doute : la Compagnie de Jésus.

« Cela me remet en mémoire, écrivait M. de Mun après avoir cité le passage du député Tourgnol, un brave paysan de Basse-Bretagne..., qui, il y a vingt ans, se plaignant de la persécution religieuse inaugurée par les lois de M. Jules Ferry, disait : « Tout de même, pour les Jésuites, c'est sûr qu'ils ont la puissance de jeter des sorts, et que, cette année, ils ont fait souffler le mauvais vent. C'est eux qui sont cause qu'il n'y a pas de pommes » (2).

(1) Sur les *Monita Secreta*, édition des Piliers, voir *Etudes religieuses*, 1894, t. II. p. 106, article du Père Abt, *Les loges maçonniques et les Monita Secreta*.

(2) Op. cit., p. 239.

V

Nous sommes au terme de notre enquête.

On le voit, entre l'antijésuitisme d'ancien régime et celui du XIXe siècle il n'y a que des nuances de détail. Le siècle qui a renouvelé tant de choses n'a pas su donner un tour un peu neuf à cette vieille machine de guerre.

Il est des passions qui, monotones dans leur fond, toujours les mêmes comme la nature humaine, savent du moins prendre des formes imprévues; et la littérature de tous les peuples n'est, pour une bonne moitié, composée que de variations infinies sur deux ou trois thèmes qui ne changent jamais.

Mais d'où vient que la colère et la haine sont si facilement monotones, et qu'entre toutes les passions violentes, elles ont peine à varier leurs effets esthétiques? Aux théoriciens de l'art d'examiner ce petit problème.

La haine antijésuitique n'a point échappé à cette loi, et rien ne ressemble au pamphlet d'aujourd'hui comme le pamphlet de jadis.

Quant à résumer en une sorte de formule tous les traits qui, depuis 1540, se sont accumulés pour former la caricature populaire du Jésuite, il n'y faut pas songer. Ou plutôt il n'y a qu'à dire : le Jésuite est un homme qui a tous les vices et commet tous les crimes; sa spécialité, s'il en a une, ce sont les vices et les crimes d'ordre politique.

— « Fort bien, dira-t-on, mais l'antijésuitisme que vous dépeignez là ne compte pas. Ce sont folies d'imagination; personne que vous ne les prend au sérieux. Mais n'y a-t-il pas chez les gens d'étude et de critique, chez ceux qui ont fait de l'histoire leur carrière, de l'exactitude leur culte, un antijésuitisme dont il faut aussi tenir compte?

« Vous ne nierez pas la haute valeur morale de Pascal, — car, en somme, il faut remonter jusqu'à lui — ni la compétence et la modération de Sainte-Beuve. Les Jésuites n'ont pas contre eux que Michelet et Quinet. Ils ont Lamennais, ils ont Taine, ils en ont une foule d'autres de moindre envergure mais d'égale compétence. Que ferez-vous de leur témoignage? »

Il est vrai, par des pentes douces on peut monter d'Eugène Sue à Michelet, puis de Michelet à Paul Bert, puis à d'autres encore, puis à Sainte-Beuve et nous voilà dans un monde nouveau. Ici l'aversion pour les Jésuites ne se dissimule pas, mais aversion d' « honnêtes gens », sans éclats, sans violence, sans mauvais goût. On mettra même une sorte de coquetterie à entretenir des rapports personnels plus que corrects avec tel ou tel Jésuite. Mais dès qu'il s'agit de la « Société », le ton change, tranchant, dédaigneux, n'admettant pas de réplique, c'est l'histoire qui parle, et il y a longtemps que l'histoire a jugé.

Plus rares aux premiers temps de la Compagnie, ces doctes ennemis ont été se multipliant. Actuellement ils sont légion. L'on peut bien dire qu'en France, aujourd'hui, ils sont toute l'Université. Ils ont pour eux le

talent, ils ont l'érudition, ils ont par derrière eux une opinion vieille de trois siècles, indiscutée, passée article de foi.

Ils ont le public. Surtout, ils ont d'avoir à leur tête, toujours vivant et terrible, les dominant tous de la hauteur de son génie, Pascal. On l'abandonne bien un peu en détail quand on y regarde de près, mais on ne le soutient que mieux en bloc.

Derrière l'ironie et l'éloquence mordante du grand pamphlétaire peuvent s'abriter bien des audaces. Et que voulez-vous que fassent les pauvres Jésuites qui, entre beaucoup d'autres torts, ont eu, au XVIIe siècle, celui de n'avoir pas su mettre les rieurs de leur côté?

C'est de ces doctes et graves adversaires qu'il nous faut parler maintenant. Nous étudierons chez eux, beaucoup moins que le détail de leurs affirmations, le détail de leurs procédés critiques.

LIVRE III

L'antijésuitisme savant

CHAPITRE PREMIER

Le Jésuite des historiens

CHAPITRE PREMIER

Le Jésuite des historiens

I. Ses origines, Sainte-Beuve.
II. Saint Ignace.
III. Les exercices et la spiritualité d'imagination.
IV. Les Constitutions et l'obéissance aveugle.
V. Tout pour la plus grande gloire de l'Ordre.
VI. Conséquences : dévotion, art, littérature jésuitiques.
VII. Education.
VIII. L'histoire des Jésuites.

I

De l'antijésuitisme érudit, modéré de formes, tranquille d'allures, serein dans ses protestations d'équité, Sainte-Beuve, avec son *Port-Royal*, n'est pas en France le premier représentant. Il faudrait, avant lui, nommer Cousin, par exemple, Villemain et autres universitaires de la même génération. Sans parler bien entendu de tels et tels savants étrangers, comme l'historien Ranke.

Mais, pour ce qui est de la France, on peut bien dire, ce semble, que Sainte-Beuve a fixé la tradition (1).

Comment, à trente ans (1840), « le poète fatigué des désordres de ses sens... l'épicurien d'émotions mystiques qui s'était complu dans les analyses de *Volupté*, le dissecteur de consciences qui avait déjà étudié les « cas » des *Premiers Portraits* » (2), se tourna-t-il vers les solitaires de Port-Royal? D'où vient que ce sensuel a été se distraire de ses déceptions publiques et privées auprès de Saint-Cyran et de Pascal, dans le monde le plus resserrant qui fut jamais? Simple goût poétique pour les existences cachées, ou vraie préoccupation religieuse? sincère besoin de quelque idéal moral, sinon pour la vie pratique, du moins pour l'imagination, ou tout vulgairement forme raffinée de dilettantisme, en quête de sensations littéraires, exquises et rares? Toujours est-il que le spectacle est curieux de cet homme, qui, au XVIIe siècle eût pris place entre les plus déterminés « libertins », et au XVIIIe eût fait chorus avec d'Alembert pour condamner à la fois jansénistes et Jésuites, se fait janséniste en esprit, parle de « nos amis » comme un homme de la maison, épouse toutes

(1) *Port-Royal*, 1840-1860. Voir *Lettres inédites* de Sainte-Beuve à Collombet, publiées par C. Latreille et M. Roustan, Paris, 1903. Sur ce côté de l'œuvre de Sainte-Beuve, voir Mgr Fuzet, *Les jansénistes du XVIIe siècle et leur dernier historien*, 8°, Paris, 1876. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, Fribourg-Paris, 1903. V. Giraud, *Sainte-Beuve, son Port-Royal* (*Revue des Cours et Conférences*), 1903, 2 juillet 1904, 28 janv., 4 février. G. Longhaye, *Dix-neuvième siècle, Esquisses littéraires et morales*, 3e série, 1905.

(2) Bourget, *Essais de psych. contemp.*, *E. Renan*, p. 41.

leurs querelles et entre dans toutes leurs passions. Le problème, il est vrai, ne se pose pas que pour lui, et il n'a qu'une solution. Les jansénistes étaient des révoltés : c'est tout le secret de leur popularité dans un monde qu'eux-mêmes eussent damné en bloc et sans rémission (1).

Par la force des choses, Sainte-Beuve devait amplement parler de la Compagnie de Jésus, et parler contre elle. Du reste son antipathie était de vieille date. On nous le montre en 1825, au *Globe*, enrôlé dans le monde libéral. Il n'est pas voltairien : il tient au christianisme, mais au christianisme non romain; il est protestant, janséniste ou même gallican, mais en tout cas très opposé aux Jésuites, les grands ultramontains.

En juin 1831, saint-simonien en rupture de ban, entré dans l'amitié de Lamennais, subissant de la part du directeur de l'*Avenir* une influence qu'il est difficile de préciser, il louait Diderot d'avoir combattu la doctrine « tyrannique et capricieusement farouche » des jansénistes, mais aussi celle des Jésuites intrigants et mondains. Il y a pour lui un christianisme intermédiaire, le vrai et durable, intime et réel christianisme (2).

Il s'en fût peut-être tenu à ce genre de généralités, haussant les épaules devant les burlesques outrances

(1) Ce qui reste de jansénistes sait peu de gré à Sainte-Beuve de sa ferveur de surface. « Les vrais amis de Port-Royal font peu de cas » de son grand ouvrage. « Il était trop de son siècle, à tous les points de vue, pour bien comprendre la vie des solitaires et des religieuses ». [Gazier], *Port-Royal-des-Champs*, 1893, p. 4.

(2) *Portraits littéraires*, I, p. 255, Michaud, p. 61, 62, 65.

d'un Michelet, mais donnant la main aux politiciens, comme Cousin, Thiers et autres. Son étude sur Port-Royal devait l'amener à préciser ses griefs, à sortir des déclamations vagues pour en venir aux faits. Rendons-lui cette justice, que, s'il n'est pas toujours aussi équitable que nous le voudrions envers les adversaires de ses amis, ce n'est point passion de sa part. Il est trop artiste et fin dilettante pour se donner ce ridicule. C'est assez qu'autour de lui d'autres se permettent cette grimace, pour que, par bon goût, lui se l'interdise. Tout au plus, de sa part, il y a agacement et prévention.

Dans ce grand conflit entre deux irréconciliables ennemis, dès lors qu'il prenait ouvertement parti pour l'un, les sévérités devaient être pour l'autre. Mais si les accusations parfois sont graves, s'il y a dans l'information de larges lacunes, si l'oubli des circonstances atténuantes ou même justifiantes se fait trop souvent jour à travers la multitude d'allégations entassées, du moins, au sortir des hallucinations de Michelet, c'est presque un soulagement que d'ouvrir le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Les Jésuites y ont des défauts, et très graves : ils sont superficiels et mondains, ils calomnient avec une facilité extrême, et jamais ne se rétractent. Ils ont le mensonge et la dissimulation dans le sang, etc. Du moins ces vices ne sont pas tournés à la caricature : ils restent humains. Ces religieux nous sont présentés avec des imperfections; mais aussi avec des qualités, non comme des cas de tératologie morale. Parfois on leur donne raison; parfois même on les admet à se défendre; on reproduit tout au long leur

apologie, quand elle est présentée avec calme, on n'y joint aucune note malveillante (1).

Ce procédé rentrait bien dans le genre littéraire du critique : il ne pensait pas, comme Taine, pouvoir réduire les gens et les périodes à une formule, mais il en faisait la peinture par touches successives, lentement juxtaposées, sachant que, des traits contraires ou même contradictoires, résulterait en fin de compte un tableau exact, nuancé comme la vie elle-même. Il admettait donc de loin en loin les Jésuites à plaider leur cause, quitte à leur tailler la part un peu maigre, et à leur faire entendre que, si on les écoute un instant, c'est qu'on ne les redoute guère.

Nous savons par ailleurs ses relations d'amitié avec François Collombet; ce fervent ami des Jésuites, érudit modeste, vers ce temps-là, accumulait des notes en vue d'une réfutation des *Provinciales*. Il les communiquait à l'historien, et nul doute que, sans lui, le *Port-Royal* eût été autrement dur pour les victimes de Pascal. Sainte-Beuve était sincère quand il prenait la résolution d'être modéré, de parler des Jésuites « historiquement, froidement, comme d'une chose déjà morte, et déjà lointaine, de redoubler de prudence et d'impartialité » (2).

C'est précisément cette modération qui a permis à Sainte-Beuve de faire école chez tous ceux que rebutait la fantaisie maladive de Michelet. Il y a du Sainte-

(1) *Port-Royal*, t. I, p. 520; Mémoire du Père de Montézon, 1858.
(2) Lettres à Collombet, p. 82, 229, 233.

Beuve, et à haute dose, chez tous ceux qui ont, après lui, essayé d'attaquer la Compagnie de Jésus en se tenant sur le terrain scientifique. Ce n'est pas que Michelet ait cessé d'imposer ses vues et ses jugements. On continue toujours à lui emprunter ses « intuitions » et ses formules. Mais on a senti que les violences de forme étaient maladresse, et sur ce point, c'est l'auteur de *Port-Royal* qui reste maître et modèle.

Dès lors s'est élaboré dans le monde lettré français, — je ne parle guère que de celui-là, — un portrait du Jésuite « *ne varietur* ». On se le passe de livre en livre, sans le discuter, comme un dogme historique.

Ce n'est pas que de loin en loin certains indépendants ne protestent. Qui les écoute? En 1843, Henri Heine disait : « Les Jésuites ont été exécutés, non jugés. Mais le jour viendra où on leur rendra justice » (1).

C'est Michelet qui révoltait ainsi le bon sens de l'humoriste allemand. Mais Sainte-Beuve, lui aussi, trouvait des incrédules. Doudan, qui était le contraire d'un dévôt, écrivait à M. d'Haussonville, le 10 avril 1840 : « Je lis *Port-Royal*, par Sainte-Beuve. J'entends matines et laudes, mais je ne suis pas non plus de ces gens de Port-Royal. J'ai quelquefois la pensée que les Jésuites ont été calomniés; que ce terrible christianisme d'Arnauld n'a ni la grandeur, ni la lumière, ni le vaste horizon du vrai christianisme, que plusieurs de ces pauvres diables de Jésuites ont voulu donner un peu

(1) Thureau-Dangin, *L'Eglise et l'Etat sous la monarchie de juillet*, p. 255.

d'air et de jour à ces tristes cellules où l'on tentait, à Port-Royal, d'enfermer la pensée. Je voudrais faire une suite de biographies des grands Jésuites sages, à l'esprit ouvert et bienveillant. Je suis sûr qu'en cherchant bien, je trouverais de grands Jésuites. Les épiciers de Paris croient que les Jésuites enseignent les sept péchés capitaux. Je voudrais que le plus honnête des honnêtes gens qui croient cela ressemblât à un Jésuite moyen. Nous gagnerions beaucoup en douceur, en patience, en modération dans les désirs, en pardon des injures et même en vérité dans les discours... après cela, je ne tiens pas aux Jésuites » (1).

Et maintenant, d'après Sainte-Beuve et vingt autres, donnons une idée rapide et aussi consistante que possible de ce qu'on nous permettra d'appeler dès maintenant la légende savante des Jésuites.

II

D'abord le premier de tous, celui qui a dû mettre sa marque sur les autres, le fondateur. Le bien connaître, ce sera probablement déjà connaître l'œuvre.

(1) *Mélanges et Lettres*, 4 in-8°, 1876. « Doudan a ses limites et ses préjugés; mais que de pénétration, quel jugement sain et droit, quelle abondance de vues personnelles! C'est un des meilleurs moralistes que nous ayons eus en ce siècle ». Lanson, p. 1083.

Tel n'est pas, je le sais, l'avis de tous les historiens. On citerait de saint Ignace des portraits absolument contradictoires, et provenant tous de sources hostiles. Tout dépend de la réponse à cette question : est-il, oui ou non, l'auteur responsable de la Compagnie, politique et intrigante, telle qu'elle exista après lui? Si oui, il a tous les défauts de son œuvre. Si non, c'était un brave homme, mais dont l'œuvre a été faussée.

Ceux qui tiennent pour la seconde hypothèse souscriront, je pense, à ces lignes de M. Desdevises du Dézert : « Nous ne pensons pas que saint Ignace ait eu en vue de créer une société politique. Sa vie est celle d'un ascète et d'un mystique, et il nous semble bien plutôt s'être proposé pour but de rendre au clergé la science, les vertus et la dignité de vie qu'il avait trop souvent perdues dans les derniers siècles du moyen-âge. Le caractère politique de la Compagnie de Jésus, lui fut donné par les successeurs de saint Ignace, qui voulut avant tout faire œuvre édifiante » (1). Reste à nous dire quand a eu lieu cet important changement. Pascal enregistre seulement le fait, sans préciser la date. Pour M. de Saint-Priest, le grand tournant dans l'histoire des Jésuites est aux *Provinciales*. C'est alors que, d'insinuante, la Compagnie est devenue persécutrice. D'autres le mettent sous le généralat d'Aquaviva (1581-1616). D'autres, enfin, remontent jusqu'à Lainez (1558-1566), successeur immédiat d'Ignace, et, disent-ils, responsable de tout ce qu'il y a dans

(1) *Revue des Cours et Conférences*, 1902-1903, t. I, p. 405.

les Constitutions de dangereux et d'anarchiste. Pour lui, Sainte-Beuve n'ose pas se prononcer (1).

Mais tenons-nous en à l'opinion commune et laissons à Ignace l'entière responsabilité de son œuvre (2).

Il est pour nos historiens un personnage énigmatique, déconcertant toute psychologie. Si jamais il y eut un homme fait de contrastes, disons mieux, de contradictions, c'est lui. Dans son caractère, nous affirme la *Grande Encyclopédie*, « l'histoire impartiale peut relever

(1) Pascal, *13e Provinciale; Pensées*, t. III, p. 395-398. Pascal écrivant d'après Hospinianus, et voyant dans les *Déclarations* un commentaire qui contredit les Constitutions, eût peut-être accusé le Père Lainez. Saint-Priest, *Histoire de la chute des Jésuites*, avant-propos, p. 1 et 2. *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, t. IV (1899), p. 362, 377; Hermann Müller, *Les Origines de la Compagnie de Jesus, Ignace et Lainez*, passim., Paris, 1898; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 134.

(2) Sur saint Ignace, consulter les *Monumenta Ignatiana* en cours de publication, à Madrid, dans les *Mon. Historica Soc. Jesu*; Ribadeneyra, *Vida del P. Ignacio*, Madrid, 1583. (Traduction et adaptation par Ch. Clair, S. J. Paris, Plon, 1890, gr. 8°). La meilleure des anciennes histoires est celle de Bartoli, *Della vita e dell' Instituto di S. Ignazio.....* Rome, 1650, composée d'après les sources originales, très sérieusement et solidement étudiées. Il en existe deux traductions françaises, celle du Père Jacques Terrien, intégrale, (Paris-Lille, Taffin-Lefort, 1893, 2 in-8°); celle du Père Michel, moins complète, mais accompagnée de notes nombreuses (Société Saint-Augustin, 1893, 2 in-8°). Parmi les biographies les plus récentes, signalons celle de Genelli, *Das Leben des heiligen Ignatius von Loyola*, Innsbruck, 1848, traduite en français (Paris, Lecoffre, 1857, 2 in-12); il en existe une réédition, par le Père Victor Kolb, Vienne, 1894. Comme œuvres contemporaines, nous pouvons indiquer le *Saint Ignace* de M. Joly (collection *les Saints*), et surtout Astrain, S. J. *Historia de la Compania de Jesus, en la asistencia de Espana*, t. I, *San Ignacio de Loyola*, 1540-1556, Madrid, 1902, 8°. (Compte rendu par les Bollandistes, *Analecta*, 1904, p. 510).

de nombreux traits d'exaltation fantastique, de rêverie maladive, de superstition, d'obscurité morale, de haine fanatique, de simulation et même de mensonge. Mais il est impossible de n'y pas trouver un homme doué d'une volonté de fer, d'une persévérance indomptable dans l'action comme dans la souffrance, et d'une foi inébranlable dans sa mission; malgré une imagination ardente, une intelligence pénétrante et une aptitude merveilleuse à pénétrer le caractère des hommes; avec cela une douceur et une souplesse qui lui permettaient de se faire tout à tous. Ce visionnaire possédait, au suprême degré, le génie de l'organisation et de la stratégie, créant l'armée dont il avait besoin, et mettant ses moyens en œuvre avec prudence et circonspection. On peut même reconnaître souvent en lui un cœur tendre, enclin à la pitié, à l'affection et au dévoûment envers les hommes » (1).

Même portrait dans ses grandes lignes, chez le plus récent historien allemand du saint, M. Gothein (2).

Graves antinomies de caractère : d'une part, l'intelligence singulièrement lucide de l'auteur des *Constitutions;* d'autre part, un mysticisme à l'espagnole, absolument « crasse », de l'auteur des *Exercices*. Voyez les fragments du journal où Ignace notait ses visions, œuvre si bizarre que c'est à peine si les Jésuites osent en parler (3). Et

(1) *Grande Encyclopédie*, t. XX, p. 548, art. E. H. Vollet.

(2) Gothein, *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, Halle, 1895, 8°. J'emprunte le résumé qui suit aux Bollandistes, *Analecta*, t. XV, p. 449, sq. (1896).

(3) A preuve, sans doute, les extraits qu'en avaient donné Bartoli et Orlandini, la publication intégrale qui en a été faite dans l'édition

chose vraiment étrange, ces crises maladives de lumière extatique, bien loin de lui détraquer la raison, lui ont au contraire éclairé l'intelligence. Tel, son compatriote Raymond Lulle, moitié mystique, moitié rationaliste. Et sans doute, c'est dans ce semi-rationalisme, mâtiné de fanatisme religieux, que l'ambition a pu plonger d'indestructibles racines : une ambition effrénée, égoïste, qui visait uniquement à promouvoir son Ordre naissant. Ses vastes desseins, il ne les communiquait à personne, et l'on n'apprenait à les connaître que lorsqu'ils étaient en voie d'exécution (1). Impénétrable même à son entourage jusqu'à défendre de le regarder jamais en face (2). Poussant l'esprit d'indépendance jusqu'à ne vouloir désigner aucun nom quand on procéda pour la première fois à l'élection d'un général. Manifester ses préférences, c'eût été se lier les mains

critique des *Constitutions* (Madrid, 1892, in-fol.), et la traduction, intégrale aussi, qu'on peut lire en appendice de la traduction de Bartoli par le Père Michel. Les Jésuites hésitent d'autant moins à citer ce document, qu'ils ont là une réponse toute prête à ceux qui affirment qu'Ignace n'a jamais parlé de ses visions.

(1) A preuve encore, les réunions préliminaires où les premiers compagnons du saint discutèrent avec lui les points principaux de l'Institut. M. Gothein ignorait l'existence de l'édition critique des *Constitutions*, où l'on a reproduit le compte rendu de ces séances. Mais le fait était connu par ailleurs. En somme, l'historien ne fait que généraliser sans discernement une méthode employée par le saint à Paris, dans le choix des disciples.

(2) Encore un fait dénaturé. Dans ses règles de modestie ou de politesse religieuse, Ignace dit qu'il est inconvenant de regarder son supérieur dans le blanc des yeux. Il punit une fois sévèrement le Père Olivier Manare qui avait mis une sorte d'insistance, par piété filiale, à manquer à cette règle, *Monumenta Ignatiana*, Séries 4ª, p. 322-323, 507.

envers son candidat évincé dans le cas où lui-même eût été choisi. Son premier refus du généralat ne fut qu'un accès passager d'humilité, et s'il ne consentit jamais à laisser faire son portrait, ce ne fut pas davantage sous l'impulsion de cette vertu, mais parce qu'il ne voulait pas se soumettre au regard scrutateur d'un artiste (1).

Une fois engagé dans une entreprise, Ignace déployait une infatigable combativité au dedans et au dehors. Toutes les armes lui étaient bonnes pour vaincre : la prudence, le sang-froid, la souplesse, l'adaptation à toutes les circonstances, mais surtout une astuce sans scrupule. Vrai type de l'espagnol ambitieux, insaisissable, énergique, enthousiaste, cosmopolite, sans attache de patriotisme, réfractaire à tous les égards et à toutes les convenances, qui s'incarnera dans ses troupes, tout entières à l'image et à la dévotion de leur chef, et dont l'esprit finira par exercer une influence prépondérante dans l'Eglise catholique. Et voilà l'homme que la Papauté a mis sur les autels.

(1) Comparer, *Mon. Ignatiana*, séries 4°, p. 758, Ribadeneira, *Vie de saint Ignace*, trad. Ch. Clair, p. 402. « Bien qu'on eût souhaité de son vivant peindre son image, pour la consolation de ses enfants, personne n'osa jamais lui en parler, de peur de lui causer quelque peine ». — Inutile, je pense, de discuter en détail toutes ces assertions de l'auteur allemand. Notons seulement le procédé : on prend un fait exact, ou à peu près, et on lui suppose une intention dont il n'y a rien dans le texte. Cette méthode d'interprétation est fréquente : nous la retrouverons.

III

Voyons maintenant son œuvre, et pour la mieux comprendre, examinons-la d'abord par le dedans.

Ignace nous a laissé un livre caractéristique, les *Exercices*. C'est là tout d'abord qu'il nous faut aller, car là est la clef de tout (1).

De ce livre, il ne faut parler qu'avec respect, nous dit un historien, qui évidemment veut réagir contre la critique fantaisiste de Michelet, — ne fût-ce qu'à cause des consolations qu'y ont trouvées une multitude d'affligés. Il a été le livre de chevet de milliers d'hommes et de femmes; il a opéré de véritables résurrections morales; il est encore aujourd'hui considéré comme doué d'une vertu presque infaillible.

Mais si l'influence individuelle de ce livre a pu être, et a souvent été bonne, qu'a-t-elle pu être au point de vue social et ethnique? Prenons l'Espagne. Qu'est devenu

(1) Presque tous les auteurs qui ont parlé contre la Compagnie de Jésus, ont dénigré le livre des *Exercices*. Outre Michelet et Quinet, on peut citer Taine, *Voyage en Italie*, t. I, p. 279. Comparer, pour mesurer le chemin parcouru par l'auteur, *Régime moderne*, t. III, page 95). Martin Philippson, *La Contre-révolution religieuse* au XVI[e] siècle, Bruxelles, 1884, 8°, p. 107 et suiv.; *Encyclopédie des sciences religieuses*, article *Jésuites*, etc., ete.

Nous retrouverons dans la suite ces divers auteurs. Pour le moment, nous préférons résumer une curieuse leçon de M. Desdevises du Dézert, à cause de son ton modéré, (*L'Espagne des Moines, Revue des Cours et Conférences*, 1902-1903, t. I, p. 403.

ce pauvre pays aux mains des Jésuites armés de ce redoutable engin de domination morale?

« Les *Exercices* constituent une méthode pour conduire l'âme de la vie mondaine à la vie religieuse par la mortification, par la prière et par la méditation (1). » On se soumet donc à cette méthode, avec la volonté arrêtée d'en profiter et de se laisser diriger. On aura un directeur habile, à qui l'on rendra compte de tout ce qui se passe en soi et qui étudiera avec soin son dirigé pour savoir jusqu'où on peut le mener. La cure d'âme dure 30 jours, comprend cinq méditations d'une heure par jour, etc.

« La méditation ignatienne fait avant tout appel à l'imagination. Le pénitent doit chercher à se représenter, aussi vivement qu'il le peut, le sujet sur lequel porte sa méditation. Il cherchera à reconstituer l'enfer ou le paradis..., il s'exercera à projeter devant ses yeux un tableau, aussi coloré, aussi vivant que possible. Quand il lui semblera *voir* les personnages qu'il aura évoqués, il cherchera pareillement à les ouïr, il écoutera leurs discours, il entendra les blasphèmes des réprouvés, le chant des élus..... Il poussera le raffinement jusqu'à sentir la fumée, le soufre, la poix qui montent de la géhenne, ou les parfums qui viennent du ciel. Le goût

(1) Définition par à peu près. Pourquoi ne pas citer celle que donne l'auteur? « Exercices spirituels pour que l'homme arrive à se vaincre, et ordonne sa vie sans se déterminer par aucune affection désordonnée ». Il n'est pas question de vie religieuse, au moins directement; il s'agit d'étudier où Dieu nous veut et ce qu'il veut de nous, que ce soit le cloître ou autre chose.

et le toucher seront employés tour à tour à parfaire l'illusion. Tout ce qui peut faire vibrer la machine nerveuse, et arracher l'âme au contrôle de la raison vulgaire sera ainsi mis en jeu. »

Résultat? Il a dû varier d'après les âmes. Les âmes très ardentes et passionnées ont dû tirer de là les joies les plus nobles, et de grands avantages moraux. « Il est des âmes auxquelles le livre de saint Ignace a donné des ailes ». Il en est certainement aussi qu'il a conduites à la folie. Et pour le plus grand nombre il est permis de se demander si les *Exercices spirituels* n'ont pas été un livre dangereux. L'espagnol en particulier y a trouvé un puissant encouragement à l'inertie et au vagabondage intellectuel, qui eurent toujours pour lui tant d'attraits..... La méditation dégénère facilement en rêverie..... A rêver on se dégoûte de l'action, etc. » (1).

Au sortir des *Exercices*, le Jésuite est donc un homme chez qui prédominera l'imagination mystique, et il est facile de s'imaginer ce qu'il deviendra le jour où il se fera l'instrument d'une volonté étrangère, tyrannique. L'abdication de la raison ne mène-t-elle pas logiquement à l'abdication de la volonté?

Et en effet c'est bien là le dernier mot des *Exercices*. Par un habile dosage d'éléments divers, crainte de

(1) Les Jésuites qui, eux, ont fait des *Exercices* leur livre de chevet, ont-ils donc été de si grands rêveurs, dégoûtés de l'action? Est-ce donc l'imagination qui prédomine dans leurs ascètes, Rodriguez par exemple, dans leurs théologiens comme Suarez, dans leurs orateurs comme Bourdaloue et Ravignan? Ne reproche-t-on pas à Bourdaloue son manque d'imagination?

l'enfer, dégoût du vice, méditation, prière, le directeur spirituel arrive à fasciner la volonté et laisse au sujet l'illusion de la liberté. Le disciple de Loyola est persuadé qu'il monte librement dans la sphère supérieure de la foi et de l'activité chrétiennes. Il renonce à son libre arbitre et s'imagine qu'il le fait librement. Le cas paraît-il chimérique? Il est de tous les jours, et c'est une forme bien connue, bien classée, des maladies de la volonté. Ce qu'il y a de particulier ici c'est que cette autosuggestion est réduite en système, qu'elle a été pratiquée par des milliers d'individus qui se croyaient libres, et ne l'étaient plus (1). Les *Exercices* sont une machine à faire des esclaves. Il est vrai qu'on pourrait tout aussi bien l'utiliser pour faire des hommes libres, des hommes portant à la plus grande énergie leur personnalité, des républicains, des héros. Et pourquoi, par exemple, un païen ne s'en servirait-il pas pour développer en lui le « surhomme »? Il n'y aurait par exemple qu'à remplacer la méditation des mystères de Notre-Seigneur par celle des exploits d'Hercule (2).

(1) *Die geistlichen Uebungen des Ignatius von Loyola, eine psychologische Studie*, par Karl Holl, Tubingen, Mohr, 1905, 35 p. in-8° (*Revue critique*, 1905, t. I, p. 458).

(2) *La mécanique des Exercices spirituels*, par Dauphin-Meunier, dans la *Quinzaine*, 1er février 1905. Maurice Barrès est un des premiers, croyons-nous, qui aient imaginé d'appeler la « mécanique » des *Exercices* à autre chose qu'à un but ascétique. « Dès lors, me perfectionnant chaque jour davantage dans le mécanisme de Loyola, je dirigerai mes émotions, je les ferai apparaître à volonté; je serai sans cesse agité des enthousiasmes les plus intéressants et tels que je les aurai choisis. » Conférence de l'Odéon, sur Tartuffe, 10 décembre 1890. Voir du même auteur *Un homme libre*, nouv. édition, Fontemoing,

IV

L'abdication de la volonté; nous touchons ici à la plus caractéristique des nouveautés introduites par Ignace dans le régime intérieur de l'Eglise, le rôle prépondérant de l'obéissance, dont la formule est dans le livre des *Constitutions*.

La Compagnie de Jésus est avant tout un Ordre discipliné. C'est sa force. « Le principe d'obéissance est devenu le mot d'ordre de tous les membres de la Société, depuis le plus humble jusqu'au plus éminent. On ne fait de grandes choses dans le monde que par l'accord des volontés. Ce sont les indisciplinés qui agitent l'humanité. Ce sont les disciplinés qui la mènent » (1).

A tort, on a prétendu que l'obéissance religieuse était d'invention jésuitique. Non, Ignace de Loyola ne l'a pas inventée : il l'a trouvée en vigueur dans tous les Ordres anciens, mais il a poussé le principe jusqu'à ses limites extrêmes. L'obéissance, telle qu'on l'exige dans la Compagnie, c'est l'entière, absolue, radicale abdication du moi; l'entière, absolue, radicale suppression de l'intelligence dans l'exécution de ce qui est commandé, l'obéissance aveugle de tous au Général et du Général

1905. Le héros de l'histoire est censé faire les *Exercices* pour exalter son moi.

(1) Compayré, *Histoire des doctrines de l'éducation*, t. II, p. 201.

au Pape. La Constitution de l'Ordre des Jésuites est le plus grand acte de foi qui ait jamais été fait à l'infaillibilité d'un homme. La totalité du pouvoir est transférée de Dieu aux hommes. Divinisation du supérieur, annihilation pratique de l'inférieur. « Les volontés abdiquent donc tout mouvement propre pour marcher du même pas au même but, pour avancer sans rébellion d'amour-propre, sans tâtonnements stériles dans une voie invariable. Les machines qu'organise l'industrie n'ont pas plus de régularité, et par suite plus de puissance que cette vaste machine humaine. » Mais c'est une machine (1).

Sur ce thème nos auteurs sont inépuisables. L'obéissance est le crime fondamental des Jésuites. Telle qu'ils l'ont conçue pour eux-mêmes, telle qu'ils ont rêvé de l'imposer au monde à l'égard de Rome, c'est un suicide. Ils auront beau être personnellement de fort honnêtes gens, estimables, sympathiques, modestes, instruits, de bonne compagnie, d'une dévotion sincère et souriante, d'une piété indulgente et aimable, conservant de leur fondateur la grâce irrésistible et le talent d'être tout à tous; cela ne les empêche pas d'être hors de l'humanité. Par le but qu'ils se sont proposé et par les moyens qu'ils ont employés, ils ont justifié toutes les accusations et toutes les colères. « Certains dévouements, pour être sublimes, n'en sont pas moins contre nature. Ils ont renouvelé le crime d'Origène et se sont mutilés de leurs propres mains. Ils

(1) Compayré, loc. cit.; Sainte-Beuve, III, p. 137, note.

ont abdiqué leur propre conscience et ont voulu imposer à l'humanité le même effroyable renoncement » (1).

V

Mais pourquoi cette abdication contre nature? Comment a-t-elle pu être pratiquée pendant trois siècles, chez des milliers d'hommes? Il est clair qu'il doit y avoir ailleurs une compensation. La réponse à cette question nous a déjà été donnée par un des personnages d'Emile Augier. Lamennais, au lendemain de sa rupture avec Rome, l'exprimait avec plus d'énergie.

L'individu s'abdique lui-même, mais c'est en faveur du corps. Au fond, il n'y a point d'abdication. L'homme ne fait que déplacer ce qu'il croit anéantir. « Son être se reporte dans l'être complexe auquel il est uni, avec lequel il se confond. Il vit, il s'aime en lui, et cet amour, le premier de ses devoirs, est d'autant plus ardent, plus actif, que la conscience même l'oblige à chercher sa propre satisfaction, et que celui qui l'éprouve, dirigé par des commandements, devenus pour lui une loi absolue,... est dégagé de toute responsabilité morale. » Les passions sont donc sanctifiées et

(1) E. Deniş. *Fin de l'indépendance bohème. Les premiers Habsbourgs*, 2 in-8°, Paris, Colin, 1890, t. II, p. 191. L'auteur est protestant : évidemment dans sa pensée, les Jésuites ont eu le tort capital de ne pas comprendre que le protestantisme et le libre examen étaient le progrès et l'avenir.

non détruites. « Nul orgueil personnel, nulle ambition, nul désir de richesse dans chacun de ses membres considérés isolément; mais une cupidité, une ambition, un orgueil collectif immense; de là quelque chose d'antisocial. Un homme ainsi concentré en soi, modèle accompli d'égoïsme, quelque fin ultérieure qu'il pût d'ailleurs se proposer, serait séparé totalement du reste de la race humaine; et aussi partout les Jésuites ont une existence à part. Se mêlant de tout et à tout, ils ne se fondent avec rien. Je ne sais quelle barrière infranchissable s'élève entre eux et les autres hommes; ils peuvent les toucher par tous les points, ils ne s'unissent à eux par aucun; et ceci est un des motifs de cette vague défiance qu'ils ont instinctivement inspirée dans tous les temps.

« Le besoin inné parmi eux d'exercer une grande influence, besoin dont l'effet a pu être de les rendre souvent peu scrupuleux sur les moyens de succès, les a fait accuser de tendre à la domination universelle. Nous croyons que la domination à laquelle aspire la Compagnie de Jésus est celle du catholicisme; mais elle veut que cette domination soit son œuvre presque exclusive : c'est la mission qu'elle s'est donnée, et quiconque ayant en vue le même but ne se range pas absolument sous sa direction, par cela même lui porte ombrage, excite sa jalousie, et doit s'attendre, selon les circonstances, soit à la guerre ouverte, soit à mille obstacles, mille tracasseries qu'elle lui suscitera sourdement » (1).

(1) Lamennais, *Affaires de Rome*, p. 19. On peut voir dans Crétineau-Joly, t. VI, ch. 3, le secret de cette antipathie de Lamennais pour la Compagnie. Elle avait combattu son système de philosophie

S'identifiant donc lui-même avec l'Eglise, le Jésuite a su persuader au Saint-Siège qu'il lui était nécessaire; et, assez naïvement, le Saint-Siège l'a cru. C'est le secret de ses privilèges exorbitants, et de la place à part entre les autres Ordres faits par les Papes à la Société.

Elle veut dominer. Seulement ce qu'elle cherche, ce n'est pas la domination extérieure se traduisant par des honneurs visibles, des charges éclatantes au sein de l'Eglise et de l'Etat. Les Jésuites ne tiennent pas aux

traditionaliste, et maintenu contre lui les droits de la raison. *Inde irae.* Puis, toute ultramontaine qu'elle était, elle refusa de le suivre dans la lutte contre l'épiscopat gallican, parce que l'esprit révolutionnaire lui semblait se mal dissimuler derrière le zèle pour les droits de la papauté. La papauté devait lui donner raison en condamnant Lamennais, 1832. Mais, dès 1829, il écrivait : « Les choses vont extrêmement mal.... Le parti antiromain, qui n'ose plus combattre publiquement, s'est organisé en secret et travaille avec ardeur à corrompre l'enseignement dans les séminaires, le clergé tout entier dans les retraites ecclésiastiques, et les fidèles par la direction. Les agents les plus actifs et les plus dangereux de cette vraie conspiration sont les Sulpiciens et les Jésuites... » Lettres à M. Vuarin, 10 décembre 1829. *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 185. Les Jésuites ennemis de l'ultramontanisme, voilà qui est en contradiction absolue avec tout ce que nous lisons ailleurs, en contradiction évidente avec les faits. Mais voilà aussi qui enlève singulièrement de sa force à la diatribe de Lamennais. C'est un ennemi qui parle, et un ennemi aveuglé. Avec un peu plus de calme, il eût compris que, menacés comme ils l'étaient alors, les Jésuites étaient obligés de beaucoup se surveiller. Il y allait de leur existence même.

Quant au passage des *Affaires de Rome* que nous avons cité, on ramènera les choses à la vérité quand on dira que l'esprit de corps est excellent en soi, mais qu'il risque toujours de s'exagérer, et alors la qualité devient défaut. Et nous ajoutons : plus un Jésuite sera médiocre, plus il sera exposé à tomber dans ce défaut. Plus il sera intelligent et fervent, plus il s'en tiendra éloigné.

dehors du pouvoir. Ils se soucient peu des mitres et des chapeaux rouges. Ils mettent leur coquetterie à laisser à d'autres ces satisfactions de la vanité ecclésiastique. La dignité visible ne dit pas nécessairement la puissance réelle. Ce n'est souvent qu'un hochet jeté à quelque esprit remuant pour le faire tenir tranquille. En général, le Jésuite ne donne pas dans le piège. Pour plus de liberté et pour plus de puissance effective, il cherche à garder ses apparences de « sous-ordre ». Mais ne vous y trompez pas : quand vous irez à Rome, ce ne sera pas assez de voir le Pape blanc et son conseil de *porporati*. C'est du « pape noir » qu'il faut tâcher d'avoir audience. Là, au Gésu, depuis trois cents ans, est le vrai centre de Rome. Seulement, parviendrez-vous jusqu'à ce « Vieux de la montagne »?

Ce que nous disons de la cour de Rome, disons-le des autres cours européennes. Partout où vous voyez prédominer autour d'un prince l'esprit ultramontain, ou l'esprit d'intolérance pour les confessions chrétiennes autres que le catholicisme, il ne faut pas chercher beaucoup pour trouver le Jésuite. Il n'est pas ministre, conseiller d'Etat, magistrat. Les Jésuites n'ont pas eu de Ximénès ou de Père Joseph. Mais ils sont confesseurs. L'action est moins visible, elle en est d'autant plus profonde.

Et cette domination s'exerce du haut en bas de l'ordre social. En haut de préférence, mais le bas n'est pas oublié. Très habiles, les Jésuites ont su mettre la main sur le ressort le plus caché, le plus puissant qui soit au monde, et c'est du dedans qu'ils ont agi au fond des consciences.

Reste à les voir à l'œuvre. Nous n'avons pas à décrire leurs procédés. Il y a longtemps que Pascal les a mis en une belle lumière, quoique un peu crue. Laissons donc leur morale théorique et pratique, probabilisme, laxisme et le reste que nous connaissons. Allons aux résultats.

VI

On connaît l'histoire du héros romantique d'Alfred de Musset. Pour sauver sa patrie et l'arracher au tyran, Lorenzaccio s'est donné comme tâche de corrompre le prince. Il s'est donc fait son compagon de plaisirs. Mais la débauche est un venin avec lequel on ne peut jouer impunément. Il n'a empoisonné le tyran qu'en s'empoisonnant lui-même. Et voilà l'histoire des Jésuites. Ils ont voulu asservir les âmes et ne sont parvenus qu'à se faire des âmes serviles. Pour les mieux tenir, ils ont voulu les apetisser, et ils se sont fait des âmes petites.

Voyez leur dévotion. Il serait logique, sans doute, pour en juger, de lire quelque chose de la littérature ascétique de la Compagnie. On la dit abondante et passablement austère. Mais Pascal a cru pouvoir se contenter de deux ou trois opuscules sans portée. On peut bien faire comme lui, et par exemple avec Taine, conclure de l'architecture à la doctrine.

Il y a bien des choses dans ce style Jésuite, — qu'ils n'ont pas plus inventé, du reste, qu'ils n'ont inventé la casuistique ou le probabilisme, mais dont ils ont poussé

les conséquences à l'extrême. Donc, à en juger par leurs lieux de prière, « entre ces mains ingénieuses et délicates, la religion s'est faite mondaine; elle veut plaire; elle pare son temple comme un salon, mais elle le pare trop. On dirait qu'elle fait montre de sa richesse, elle tâche d'amuser les yeux, de les éblouir, de piquer l'attention blasée, de paraître galante et pimpante... Toute chose jésuitique porte un air riant et de commande, réveille des idées de commodité et d'agrément..., gentillesses mignardes, jeux de mots précieux, agréments de bel esprit, doucereuses fadeurs, bref tous les bonbons de la confiserie dévote. S'ils ont fabriqué des bonbons, c'est avec génie... » (1).

(1) Taine, *Voyage en Italie*, I, p. 279. Tout le chapitre mériterait d'être étudié par un historien de profession; on y trouverait tous les défauts de Taine, l'*a priori*, la documentation insuffisante, l'exagération dans l'importance donnée au « petit détail significatif », et surtout la hâte de généraliser. Le moindre inconvénient de cette impatience de métaphysicien est de se voir contredit par des faits nouveaux qui, tout à coup, surgissent d'une observation plus méticuleuse. Je ne défendrai pas ce qu'on appelle le « style jésuite » et suis le premier à en condamner l'exubérance stérile. Mais les Jésuites en sont-ils les inventeurs et en ont-ils le monopole? Ils ont accepté le style renaissance au point de développement où ils le trouvaient. Ils n'en ont point arrêté la décadence, parce qu'ils ne la sentaient pas plus que leurs contemporains, et l'eussent-ils sentie, qu'eussent-ils pu faire? Ils ont beaucoup bâti dans ce style, parce que, derniers venus parmi les Ordres religieux, ils disposaient rarement d'édifices antérieurs. De là le nombre considérable d'églises dont ils ont couvert l'Europe et dont ils ne sont point toujours les architectes. Plusieurs de ces édifices ne sont point sans valeur, et par exemple l'église des Jésuites de Munich, au dire de Lübke est « une des œuvres les plus puissantes de l'architecture allemande ». Du reste, il convient de distinguer ici entre architecture et décoration. L'architecture est ordinai-

Et de même leur littérature. Nous pourrions peut-être dire un mot ici de Bourdaloue, l'homme de son siècle qui fait le plus d'honneur à la Société, l'homme irréprochable, qui fut prêtre et rien que cela, et s'enferma dans ses devoirs de Jésuite sans en sortir une minute, qui, par son talent, ses vertus, son caractère, force l'admiration, mais sort absolument des cadres tout faits où l'on voudrait enfermer ses confrères, qui n'a aucun des défauts qu'on leur prête, qui a toutes les vertus que l'on constate chez eux quand, du domaine de la légende, on rentre dans celui de l'histoire. On signalerait autour de lui vingt orateurs jésuites de talent moindre mais d'austérité littéraire égale. Au XVIIIe siècle, en pleine

rement sobre et ses défauts sont de ceux dont le grand responsable est Michel-Ange en personne. La décoration est beaucoup plus défectueuse. Qu'on veuille bien cependant regarder les dates. Elle a le plus souvent été exécutée à la fin du XVIIe siècle; elle est contemporaine de Bernini et de Borromini. Elle est de son temps, c'est son plus grand malheur. En Flandre, qui dira, sur l'art de toute la région, l'influence d'un Rubens? Or, au moment où il commençait à exercer dans tout le domaine artistique une véritable royauté, à un moment aussi où l'architecture dite jésuitique sévissait hors de l'Italie, en Allemagne et aux Pays-Bas, les Jésuites belges et rhénans continuaient à bâtir en gothique. Telle de leurs églises n'a été « jésuitisée » que par leurs successeurs : ainsi Saint-Nicolas de Valenciennes dont le fronton classique est de 1775. Voici quelques-unes de ces églises construites entre 1600 et 1625 : Tournay, Lille, Luxembourg, Arras, Mons, Maestricht, Huy, Dinant, Paderborn, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle, Coblenz, Molsheim, Dole, Gand, Courtray, Saint-Omer, Douai, Maubeuge, Charleroy, Eu, etc. A Cologne, l'église des Jésuites était appelée la « petite Cathédrale ». S'obstinera-t-on, après cela, à considérer le style dit jésuitique comme caractéristique de la Compagnie, comme l'expression adéquate de sa dévotion? (*L'architecture gothique des Jésuites au 17e siècle,* par Louis Serbat, Caen, 1903).

décadence des lettres chrétiennes, si nous trouvons encore des orateurs pour qui la chaire n'est pas une simple exhibition de joli style et d'idées mondaines, au premier rang, se détachent quatre ou cinq Jésuites. Nous pourrions citer encore, parmi les épistoliers, certains directeurs de conscience aux lettres graves et complètement sévères, Surin, Lallemand, La Colombière. Nous devrions examiner si, en d'autres pays que la France, les Jésuites n'ont pas eu des prédicateurs de marque; si, en Italie, les deux Ségneri par exemple, ou Vieyra en Portugal, ne mériteraient pas quelque mention; si, dans le pays où Sainte Thérèse est au premier rang des classiques, les Jésuites n'ont pas, à un rang plus modeste, mais élevé toujours, quelque ascète de haut vol, qu'on lit pour son style autant parfois que pour sa doctrine (1).

Mais mieux vaut parler des beaux esprits de collège; voilà leur affaire, voilà leurs hommes. Grands parfileurs de vers latins, grands délayeurs de périodes cicéroniennes, fabricants d'épigrammes pieuses et d'emblêmes spirituels; voyez Rapin, voyez Bouhours. « Ils ont du goût, de la finesse, de l'élégance, peu de préoccupations austères et saintes. Ils songent moins souvent à la conversion des pécheurs, qu'à la conversion des modernes au goût antique. Comme avec ces deux esprits

(1) L'auteur de la *Perfection chrétienne*, par exemple. Parmi les auteurs mis aux programmes de licence pour la langue espagnole, je relève le Père Isla, *Fra. Gerundio* (Toulouse, 1898-1899), Ribadeneira, *Vita del Padre Ignacio de Loyola*, (Bordeaux, 1900-1901). Mariana, *Historia de España*, (Bordeaux, 1900-1901).

honnêtes et superficiels, qui brillèrent dans les collèges des Jésuites, au milieu des salons et au seuil des académies, nous sommes loin de cette grappe d'âmes qui poussait dans la solitude de Port-Royal, dans la vigne du Seigneur » (1).

VII

Passons à l'éducation.

Ce fut leur grand champ de bataille. Sous l'ancien régime, leurs collèges ne se comptaient plus. Si la vogue est un argument en faveur d'un système d'éducation, aucun système n'a valu le leur, car aucun n'a joui d'une vogue pareille. Mais il y faut regarder de plus près. Leur procès est bien vite fait; il tient en deux points. Instruction « brillantée et superficielle », voilà pour l'esprit. Education « dévirilisante », voilà pour le caractère. Là-dessus les variations sont faciles et l'on ne s'en prive guère (2).

Ne l'oublions pas, le but c'est l'accaparement des âmes, conduisant à l'accaparement du monde. Ce que

(1) *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. V, p. 609, art. Emm. Trolliet; Sainte-Beuve, III, 258.

(2) Voir, par exemple, Compayré, op. cit. Hanotaux, *Etudes historiques sur le XVIe et le XVIIe siècle*, p. 341 et suivantes. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 524, etc. *Enquête sur l'enseignement secondaire*, passim. Estaunié, *L'Empreinte*, etc., etc.

l'Ordre a donc fait pour se conquérir des adeptes, les adeptes le feront dans leurs collèges pour s'attirer et s'attacher des disciples. Et l'on aura les principes des *Exercices* et des *Constitutions* adaptés à la pédagogie.

Et d'abord il faut pétrir les caractères. C'est à quoi servira une discipline austère en apparence, en même temps que douce en réalité; « despotisme insinuant qui ravit aux hommes le bien le plus précieux de la vie, la liberté personnelle » (1). « Accaparement par la douceur et déformation par pressions insensibles et continues » (2); « le Jésuite n'apprend qu'une chose à ses élèves, à obéir, ou si vous voulez, cette remarque profonde est de M. Aulard, à plaire, ce qui est la même chose (?) » (3).

Aussi, entre ses mains, « l'enfant devient vite une mécanique, un automate propre à beaucoup de choses diverses, disert, poli, châtié, luisant, docteur à quinze ans, comme écrit Michelet, et sot à jamais ». Par lui les enfants deviendront d'excellents enfants, de délicieux enfants, bien pensants, bien obéissants, bien récitants, bien marchants, bien dansants, et ces enfants, ils le seront toute leur vie. Deux siècles de l'histoire moderne ont reçu les leçons des Jésuites, ont appris le latin des Jesuites, la morale des Jésuites. C'est ce qui explique l'abaissement des caractères après ce grand XVIe siècle. S'il n'y avait pas eu dans notre nature humaine un ressort singulier, et des choses *que l'on ne tue pas*, c'en

(1) Compayré, I, p. 204.
(2) Lucien Herr, *Revue universitaire*, t. I, p. 312.
(3) *Enquête sur l'enseignement secondaire*, t. I, p. 460.

était fait de la France, où l'Ordre surtout prospéra » (1).

Les congréganistes, disait-on encore à la Commission d'enquête sur l'enseignement secondaire — et par congréganistes, entendez surtout les Jésuites, — désirent toujours enlever l'enfant le plus possible à sa famille, le prendre sous leur direction, pétrir son cerveau, le modeler de façon qu'il garde toute sa vie les habitudes mentales qu'ils lui auront données.

« Michelet et Quinet ont admirablement rappelé tout cela dans leur beau livre des *Jésuites*. Le système d'éducation que les Jésuites ont adopté sous l'ancien régime avait des formes plus barbares qu'aujourd'hui. Un édit de 1655, par l'atténuation qu'il ordonne à ces mesures barbares, montre combien elles l'étaient. Cet édit défend aux Jésuites d'enlever les enfants aux familles, par rapt ou autrement, avant l'âge de dix ans pour les garçons et de douze ans pour les petites filles.....

« Aujourd'hui le congréganiste n'enlève plus les enfants aux familles, il a trouvé d'autres moyens : il fait appel à la vanité des familles, au snobisme, à l'intérêt financier. Son système est de supprimer le plus possible les rapports entre l'enfant et la société pendant

(1) Hanotaux, p. 110, 346. Peut-on dire ainsi en bloc qu'il y a eu abaissement des caractères après le « grand XVIe siècle? » Il n'y paraît guère jusqu'à la Fronde. Les âmes qui se reconnaissaient en Corneille étaient-elles si dévirilisées? Et après, au temps du règne personnel de Louis XIV, si le niveau de l'énergie morale baisse, ne peut-on trouver à ce phénomène d'autres causes que l'éducation des Jésuites? C'est chose bien délicate que d'avoir à déterminer ces influences et ces responsabilités, et un psychologue y devra regarder à vingt fois avant de prononcer un verdict.

la période où le cerveau de l'enfant se développe, de façon qu'il prenne des croyances catholiques qui le dispensera de penser sur les matières importantes de la vie. C'est le *Ratio* qui le dit » (1).

Mais le Jésuite le sait, la foi s'en va. Il y a dans notre siècle une telle atmosphère de contagion intellectuelle qu'elle n'y peut résister longtemps. Alors, à défaut des croyances, qu'ils aient des habitudes mentales; et pendant les dix ans qu'ils passeront sous sa direction unique, le congréganiste fera prendre aux enfants le pli de l'obéissance, de la délation et même du mensonge pieux. C'est la « politique ordinaire du parti congréganiste ». L'idéal de l'éducation, c'est de « reconstituer pour les quelques centaines d'enfants qu'on leur met dans les mains, la famille », et le congréganiste « s'y applique avec un zèle admirable. Chaque Jésuite, qu'il soit supérieur ou simple éducateur, a vraiment l'enfant dans ses mains, il remplace la famille. Aussi, lorsqu'on pénètre à certaines heures dans les écoles des Jésuites, ou qu'on voit leurs élèves se promener dans la rue, on leur trouve un air gai, satisfait, qu'on ne trouve pas à nos malheureux collégiens. Le congréganiste crée pour l'enfant une famille : la famille religieuse... » (2).

Et voilà le secret des internats, cette invention jésuitique, cette odieuse machine que nous n'avons pas

(1) H. Béranger, *Comptes rendus*, t. I, p. 492. Vraiment, le *Ratio* dit cela? En quel chapitre s'il vous plaît? Quant à l'édit de Turin, 1655, il suffit de dire que l'anecdote est empruntée à Quinet.

(2) *Ibidem*. Mais que dirait-on si les élèves des Jésuites avaient des airs de victimes!

encore su briser, et qui n'a été construite que pour fabriquer des poupées à ressort, n'ayant pour âme que l'obéissance aveugle.

Le maître Jésuite en effet « ne s'appartient plus. Il est un réglement en action, son existence mécanique, automatique, est une mort spirituelle. *Perinde ac cadaver*, voilà le dernier mot ». Les élèves seront à l'effigie du maître. Et pour ce beau résultat, surveillance incessante, espionnage doux qui tue l'initiative ou l'endort. Les collèges sont de jolies cages, dorées, capitonnées, mais des cages.

Un trait encore pour achever ce tableau de l'éducation jésuitique.

Le but suprême est de dominer les consciences, et c'est à quoi doit mener l'énervement systématique des volontés. Mais il est dans l'homme un élément dont il faut se défier. L'intelligence est le grand agent de toutes les révoltes et de toutes les revendications. C'est donc peu de pétrir les volontés, il faut avant tout pétrir les esprits.

Les Jésuites sont atteints d'une incurable défiance à l'égard de la liberté de penser. Tout ce qui pourrait émanciper l'intelligence les effraye. Aussi voyez les lacunes vraiment étranges de leurs programmes.

Rien qui ouvre les horizons et pose les problèmes comme l'histoire. Or, chez eux, « la crainte des recherches historiques est poussée si loin... que, même dans leurs Facultés de théologie, on n'enseignait pas l'histoire de l'Eglise », et l'on cite le mot d'un Jésuite allemand qui, rédigeant un plan d'études, déclare que « l'histoire est la perte de celui qui l'étudie ».

Pas de sciences non plus. Le *Ratio studiorum* est muet sur ce sujet. Et si, dans les siècles suivants les Jésuites ont cédé au courant, ce fut par nécessité plus que par conviction, pour se plier aux exigences des programmes d'examen, avec défiance plus qu'avec sympathie.

Pas de vraie philosophie surtout, car il faut endormir l'intelligence, c'est-à-dire la faculté qui, après avoir réfléchi sur les pensées des autres, s'émancipe et se hasarde à penser par elle-même... Ils craignent de remuer les profondeurs de l'âme humaine et « d'y évoquer ce redoutable esprit d'examen et de réflexion personnelle, auquel Descartes allait faire un appel qui sera entendu... »

Au lieu de tout cela, — car il faut bien remplir les vides causés par toutes ces exclusions systématiques, — on aura une ombre de philosophie étriquée, verbale, pure scolastique formelle sans horizons et sans idées, réduite au commentaire d'un Aristote expurgé. On fera une large place aux facultés superficielles de l'âme, mémoire, imagination, bon goût : tout cela endort l'esprit. On trouvera pour lui « des occupations qui l'absorbent, qui le bercent comme un rêve sans l'éveiller tout à fait; appeler l'attention sur les mots, sur les tournures, afin de réduire d'autant la place des pensées; provoquer une certaine activité intellectuelle, prudemment arrêtée au moment où, à une mémoire ornée, succède une raison réfléchie, en un mot agiter l'esprit assez pour qu'il sorte de son inertie et de son ignorance, trop peu pour qu'il agisse véritablement par lui-même,

par un développement viril de toutes ses facultés : telle est la méthode des Jésuites. Elle est bonne pour former, non pas des hommes, mais de grands enfants » (1).

Ajoutez les récompenses et les divertissements, l'abus du théâtre scolaire, l'amour de l'apparat et de la représentation, la place exagérée donnée aux arts, surtout à la musique, la préoccupation outrée du beau langage et des belles formes, bref le superficiel mondain.

Nous dilaterions indéfiniment ce chapitre, si nous voulions répondre à toutes ces allégations. Les principales auront leur réfutation par la suite. Hâtons-nous d'achever le portrait du Jésuite tel que nous le trouvons chez nos historiens, et, après les principes, voyons rapidement les œuvres (2).

VIII

Cédons ici la parole à un protestant, rédacteur à la *Revue Critique*. « Son œuvre (à saint Ignace), c'est à la

(1) Compayré, p. 191.

(2) Renan écrivait, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* : « L'éducation cléricale a une supériorité en tout ce qui ne touche pas à la religion. La littérature y est livrée à toutes les disputes. C'est ainsi que Lamartine, formé tout entier par l'éducation cléricale a bien plus d'intelligence qu'aucun universitaire » (in-12, p. 181). Lamartine fut élève des Pères de la Foi, qui essayaient de ressusciter la Compagnie et y entrèrent tous quand elle fut rétablie. Lui-même ne les appelle que Jésuites. Voir L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830* (Paris, 1906), p. 181, 182.

fois la plus formidable machine de guerre imaginée pour écraser un ennemi, et le plus puissant contrefort qui ait jamais été dressé pour soutenir et consolider un édifice (l'Eglise) qui paraissait menacer ruine. A quelque point de vue qu'on se place pour juger la Société de Jésus et ce qu'elle a fait dans le monde, on ne peut nier une chose... c'est que c'est elle, et elle seule, qui a maintenu et sauvé le catholicisme en Europe au xvie et au xviie siècle. Elle ne l'a pas seulement sauvé, elle l'a refait à son image et lui a imprimé le cachet qu'il portera désormais. Toutes les métamorphoses par lesquelles il a passé depuis, toutes celles que l'avenir peut lui réserver encore ont été préfigurées déjà par les doctrines et les enseignements des disciples de saint Ignace; ils ont tout annoncé et prêché tour à tour, depuis l'étroite alliance du trône et de l'autel, jusqu'aux excitations à la révolte de la démagogie cléricale ».

Le critique conclut : « Si toute création de main d'homme n'a de valeur durable que grâce à sa valeur morale, si le succès le plus complet ne peut absoudre les mutilations et l'écrasement de l'âme humaine, on est disposé d'en rabattre de cette excessive admiration pour saint Ignace et son œuvre, surtout en suivant des yeux, à travers deux siècles d'histoire, la longue traînée de sang que laissent les conquêtes de la Compagnie de Jésus à travers tant de pays de l'Europe. Assurément Ignace de Loyola fut un étonnant génie et son Ordre une des plus puissantes organisations militaires, rêvées et réalisées dans tous les temps. Mais s'il a eu des instruments d'élite, depuis la mort de son fondateur il

n'a plus produit un homme parce qu'il tue les volontés; il a produit d'innombrables écrivains érudits et diserts, mais pas une idée, parce qu'il est né tout entier d'une incurable défiance de la liberté de penser. Il est permis de croire, sans devenir infidèle à la justice et à l'équité de l'histoire, qu'à ce prix là, l'humanité a payé bien cher le spectacle du mécanisme merveilleux, imaginé dans les solitudes du Monserrat, et réalisé dans l'*al Gesu* de Rome » (1).

En somme, amoindrissement systématique de l'être humain au profit de leur Ordre (2), et, par contre-coup,

(1) *Revue critique*, 1896, t. I, p. 152. Voir encore E. Denis, *Les prèmiers Habsbourgs*, t. II, p. 191, 198.

(2) Le jésuitisme, grand agent dans le rétrécissement de l'idée chrétienne, c'est la notion courante chez les érudits protestants, et ceux qui les copient. — Chose curieuse, pour George Sand, c'est précisément le contraire. Elle a rencontré dans son enfance un *Père de la Foi*. le Père de Prémord, qui pour elle était un Jésuite. Il lui a mis l'âme au large, lui a prêché le calme et la joie, lui a fait sentir ce qu'il y avait de faux dans sa piété exaltée, etc. Se rappelant, longtemps après, ces épisodes de sa vie de jeune fille, revoyant en pensée ce prêtre sensible et doux qui « ne voulait pas qu'on s'absorbât dans le rêve anticipé d'un monde meilleur, au point d'oublier l'art de se conduire dans celui-ci », elle se demande ce que c'est que le jésuitisme. Elle répond : « C'est une hérésie bien conditionnée. Qu'on laisse de côté la doctrine officielle. Il y a la doctrine cachée. Or, au lieu que l'Eglise catholique est intolérante et dure, le Jésuite, grâce à sa doctrine cachée, rend aux âmes qu'affole la Papauté, quelque chose du vrai christianisme primitif. Le Jésuite est le consolateur qui leur fait entendre la vraie parole de Jésus, tolérante et douce. De sa part il leur dit que dans les actes, le fait n'est rien, l'intention est tout. C'est un retour à l'esprit véritable de Jésus. »

George Sand avoue que, dans le présent (1854-55), cette « secte » est pleine de dangers politiques et un grand obstacle au progrès. « Mais si on la juge comme pensée ayant servi de corps à un ensemble

au profit de ce christianisme de plus en plus étroit, de plus en plus formel et superficiel, dont l'histoire commence au concile de Trente et s'achève au concile du Vatican.

de progrès, on ne peut nier qu'elle n'ait fait faire de grands pas à l'esprit humain, et qu'elle n'ait beaucoup souffert, au siècle dernier, pour le principe de la liberté intellectuelle et morale de la part des apôtres de la liberté philosophique; mais ainsi va le monde, sous la loi déplorable d'un malentendu perpétuel ». *Histoire de ma vie*, édit. Calmann Levy, t. III, 1893; t. III, p. 194, 294-298). Décidément, c'est la boite de Pandore que le jésuitisme. Il en sort de tout.

Quant aux conseils et directions que l'auteur prête à l'abbé de Prémord, nous faisons les réserves les plus expresses tant sur le fond que sur leur historicité. Cet abbé, qualifié de Jésuite, ne se trouve sur aucun des catalogues postérieurs à la restauration de la Compagnie.

CHAPITRE II

« Mon siège est fait. »

CHAPITRE II

« Mon siège est fait. »

I. Les idées préconçues.
II. Amateurs et spécialistes. « Pas de grec, pas de mathématiques, pas d'histoire. »
III. Les interprétations. « Le succès en éducation. »
IV. Les conjectures. « La discipline des collèges. Les auteurs expurgés. »
V. Les simplifications. « Les anciens élèves. »

Nous avons détaillé de notre mieux le portrait classique du Jésuite, tel qu'on le trouvera dans presque tous les historiens, pédagogues, critiques littéraires de notre temps. Nous ne croyons pas avoir atténué les grands reproches généraux qu'on fait à la Compagnie de Jésus. D'aucuns penseront même que nous y avons insisté avec excès. Par bien des points, on a pu le constater, la description touche à ce que nous avons appelé la légende populaire. Elle reproduit à peu près les mêmes traits, mais en éliminant presque tout ce qui transformerait le « Révérend Père » en vulgaire crimi-

nel justiciable de la Cour d'assises. Le reste est maintenu dans le cadre d'une vraisemblance assez élastique. A condition de n'y pas regarder de trop près, on peut encore admettre que des hommes de cette sorte et de cette psychologie puissent exister. Mais, précisément, il importe d'y regarder de près.

Jusqu'à quel point la réalité répond-elle à la peinture? C'est toute une bibliothèque qu'il faudrait écrire pour répondre à cette question. D'autres ont pu examiner dans le détail un certain nombre de ces assertions et les réduire à leur valeur. Nous ne referons pas leur travail. Ce que nous cherchons, c'est à discerner par quels procédés d'information, de critique, de discussion de textes, on est venu à fixer la légende, on l'entretient, on l'accentue encore. Dans quelles dispositions d'équité historique aborde-t-on ces questions toujours vivantes? Quel souci a-t-on de s'entourer de toutes les lumières possibles? Comment observe-t-on les règles les plus élémentaires de la critique, telles qu'elles ont été fixées en notre siècle? C'est tout le sujet de notre étude.

Les Jésuites ont été souvent victimes d'une législation d'exception; mais on dirait, en vérité, qu'il y a aussi pour eux une méthode historique particulière. Donc, en face de ces procédés qui, appliqués à d'autres objets, seraient jugés inexcusables, soulever un doute en l'esprit des lecteurs de bonne foi; chez certains adversaires déclarés, mais par ailleurs scrupuleux éplucheurs de textes, théoriciens rigoureux des règles historiques, pour qui Taine, par exemple, n'était qu'un a prioriste,

ne sachant pas son métier d'érudit, pour qui Fustel de Coulanges lui-même, impeccable dans la théorie, ne l'était plus déjà tout à fait dans la pratique, éveiller quelques scrupules professionnels en ce qui regarde l'histoire des Jésuites; accentuer, s'il est possible, le mouvement déjà très net qui se dessine en ce sens chez plus d'un historien d'esprit indépendant, c'est tout ce que nous voudrions obtenir.

I

La première chose que demandent les théoriciens de l'histoire scientifique, c'est le calme, la possession intellectuelle de soi. Cela suppose un effort de volonté que plus d'un, sans doute, déclarera être au-dessus de ses forces.

Il faut se mettre au travail sans préjugé, sans colère, sans idée faite, sans passion préconçue autre que la passion du vrai, quel qu'il soit, avec ce charme d'impartialité que Fustel appelle la « chasteté de l'histoire » (1). Donc, on devra faire table rase d'une foule d'éléments moraux qui risqueraient de troubler la vue et les doigts dans le maniement de ce très délicat instrument d'optique. Et, par exemple, il faut s'abstraire des sentiments de l'heure présente. S'il est possible, que l'historien voie défiler devant lui les hommes et les

(1) *Questions historiques*, p. 16.

choses de la Révolution française avec la même sérénité que les hommes et les choses des révolutions d'Athènes. Qu'il réserve ses colères les plus légitimes pour un autre moment. Ne voyons pas les événements du passé à travers les pensées d'aujourd'hui, et sachons, comme on l'a dit, nous faire « des âmes d'ancêtres ». Le moment viendra de juger les hommes d'après les lois éternelles de la morale. Mais avant de juger, il faut comprendre; et, pour comprendre le passé, pour comprendre même ses adversaires d'aujourd'hui, il ne faut pas être par trop de son temps, ni par trop soi-même. Donc, pas de sentence préalable. Soyons même d'autant plus calmes, que d'autres, sur cette même matière, l'ont moins été, et d'autant plus défiants des préjugés que le sujet en question a soulevé plus de polémiques, a été plus abandonné aux passions populaires. Règle fondamentale et qui ne souffre pas d'exception : règle difficile aussi.

« N'être d'aucun temps ni d'aucun pays, » comme le voulait Fénelon, est un idéal accessible, peut-être, à force de volonté. Pousser plus loin l'abstraction, n'est-ce pas chimérique? Et comment s'abstraire, par exemple, de certaines manières de voir que l'on tient pour absolues et supérieures à tous les temps et à tous les lieux?

On voit où nous voulons en venir. On aura beau dire que l'historien ne doit pas juger, que son affaire est d'exposer, qu'il doit se défier souverainement de tout ce qui n'est pas rigoureusement objectif, est-ce humainement possible? Est-ce même scientifiquement désirable? Quoi qu'il en soit, il est des occasions où il lui faut

prendre parti, où, comme dans le cas du pari de Pascal, ne pas choisir, c'est déjà choisir. Que l'historien le cherche ou non, à chaque tournant de la route, la question du surnaturel s'impose, avec son corollaire, la divinité de l'Eglise. Dans le pur examen matériel des faits, on peut ne s'y pas arrêter. Mais quel historien se résigne au rôle d'empileur de dates ou d'enfileur de textes?

Dès lors le heurt inévitable. On aura beau faire, entre deux historiens de philosophie opposée, les lignes pourront être identiques, les couleurs seront contradictoires.

L'application à notre sujet est immédiate. Combien de fois pourra-t-on parler des Jésuites sans soulever de ces problèmes gros de controverses? Combien de fois, sous la plume du protestant ou du libre-penseur, c'est l'Eglise même, c'est toute la révélation qui est en cause!

Soit par exemple cette phrase : « L'éducation des Jésuites... a d'autres défauts encore. Le plus grand est peut-être que, pour eux, l'éducation est un moyen, non un but; un moyen de propagande religieuse... (1). » Le fait matériel est incontestable; et les Jésuites ne songent aucunement à le nier, au contraire. S'ils cherchent à élever la jeunesse, c'est pour promouvoir la vie chrétienne, entretenir et propager la vérité catholique, assurer l'avenir à l'Eglise, bref sauver les âmes. Leur but est-il de former des hommes ou de former des chrétiens? Pour eux, cette distinction n'existe pas. Ils

(1) Compayré. *Histoire des doctrines de l'éducation*, t. I, p. 205. L'auteur ajoute « et d'influence politique », ce qui reste à prouver.

entendent bien que, dans une société chrétienne, le plus sûr et le plus court moyen de former l'homme, c'est de former le chrétien. L'assertion est donc exacte : l'éducation pour eux n'est pas un but, mais un moyen.

Reste à apprécier. Cette manière de faire et de comprendre est-elle à louer ou à blâmer? On entend bien qu'ici la réponse ne sera pas pour les seuls Jésuites : elle atteindra tous ceux qui font de l'éducation un apostolat. Or, le point de vue jésuitique est une erreur grave si le surnaturel chrétien est un leurre; s'il est une vérité, rien n'est plus méritoire. Tout est là. Et comme sur ce point du surnaturel, entre nos critiques et nous, il n'y a pas d'entente possible, il n'y a pas d'entente possible non plus sur la pédagogie jésuitique, prise, non dans les détails, mais dans son fond essentiel.

Il en sera de même pour tout le reste. Le malheur des Jésuites est d'avoir été catholiques, romains, ultramontrains. Tant que Rome et l'Eglise catholique subsisteront, il y aura des écrivains, qui, a priori, seront contre elles, du parti des hétérodoxes, albigeois, hussites, luthériens, calvinistes, jansénistes ou simplement gallicans. Dès lors qu'ils ont été en conflit avec Rome on aura pour eux des trésors d'indulgence. On n'aura aucune peine à se mettre à leur point de vue pour juger les actes de Rome et de ses défenseurs, bien persuadé, du reste, qu'en le faisant on demeure dans la pleine impartialité de la science.

Peut-il en être autrement? Non, dès lors que ces écrivains ne sont pas des dilettantes qui jouent avec les convictions. Qu'on le veuille donc ou non, toutes les

fois que l'Eglise, le surnaturel, la fin ultérieure de l'homme, l'existence de Dieu, sont plus ou moins directement en cause, il n'y a plus entre les historiens qu'un terrain commun, celui des faits. Quiconque ne s'y maintient pas dans les limites de la scrupuleuse exactitude est coupable de lèse-science et de lèse-histoire.

Trouverons-nous donc chez nos modernes écrivains cette absence d'idées préconçues, cette indifférence objective qui fait de l'esprit une plaque photographique prête à se laisser impressionner par quelque objet que ce soit, dès lors qu'il est réel? Sommes-nous sûrs, en ce qui concerne les Jésuites, que nous n'allons pas nous heurter à ce vice de méthode, qui à l'avance stérilise tant de méritoires travaux, l'*a priori?*

Il va sans dire qu'on n'épargne pas les protestations d'impartialité. On parlera de la « célèbre », de la « puissante » Compagnie sans « lyrisme hostile ou louangeur, » sans lui demander plus qu'on ne demande au commun des hommes. Il ne faut jamais oublier, dira quelqu'un, en jugeant la Société, « qu'elle travaillait comme Société, avec la conviction de concourir au triomphe d'une bonne cause; et qu'une pareille conviction, qui n'est pas la mienne, reste toujours respectable » (1).

Un autre, étudiant le problème historique des origines de la Compagnie « dans un simple but de curio-

(1) E. Piaget, *Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus*, Leide, Paris, 1893. *Histoire de l'établissement des Jésuites en France*, Leide, Paris, 1893. Voir sur ces deux ouvrages l'article du Père Carlos Sommervogel. *Etudes religieuses*, mars 1889, p. 526.

sité », a voulu parler des Jésuites « sans passion et sans fard ». « Les Jésuites, pris en bloc, dit-il, ne sont ni des saints, ni des hypocrites consommés; ils sont tout simplement des hommes, des hommes comme les autres, capables de vertus et d'héroïsme, mais sujets aussi à l'erreur et à la défaillance... Je croirais avoir fait un grand pas vers la lumière si je parviens à établir une vérité aussi simple et aussi dénuée d'artifice » (1).

Que veut-on de plus? De la bienveillance? On nous avertit que ce serait là trop demander.

« Dire que dans l'exposé des faits, sous le fallacieux prétexte d'impartialité, nous avons abdiqué entièrement nos préférences, ou que, spectateur indifférent à l'issue de la lutte engagée, nous nous sommes dépouillés de toute sympathie, ce serait évidemment aller à l'encontre de notre sentiment. D'ailleurs, on ne nous croirait point. Il nous suffit, en notre âme et conscience, d'avoir fait preuve, soit dans le récit, soit dans nos appréciations, d'une scrupuleuse exactitude et d'une inaltérable bonne foi » (2).

L'auteur a parfaitement raison. L'on peut passer par dessus ses antipathies; les sympathies ne se commandent pas. Plus d'indifférence objective serait désirable, mais est-elle pratique? Et les Jésuites, qui la réclament quand ils sont en cause, sont-ils capables toujours de se l'imposer à l'égard des autres? L'impartialité, qui le

(1) Hermann Müller, *Les origines de la Compagnie de Jésus, Ignace et Lainez*, Paris, Fischbacher, 1898. Voir Douarche, *L'Université de Paris et les Jésuites*, Paris, 1888, p. IX.

(2) Delfour, *Les Jésuites à Poitiers*, Paris, 1902, p. XXIII.

nie? n'est pas la froideur. On conçoit qu'un très ferme esprit arrive à se tenir en équilibre, entre la vérité absolue et les passions les plus chaudes, qu'un Allemand, par exemple, écrive l'histoire des relations franco-allemandes du moyen-âge, sans trop se souvenir de 70. Je dis « un très ferme esprit ». Mais les hommes de cette trempe ne courent pas les rues.

En tout cas, nous en voudra-t-on si nous sommes mis en défiance par certaines déclarations de sympathie un peu vives? On me dit : « Quand on est d'un corps, il faut avoir à cœur les intérêts de ce corps. Si j'étais Jésuite, je voudrais qu'un jour on pût dire de moi : Il fut bon Jésuite... » (1).

Cette gracieuse concession ne serait-elle pas le moyen d'en obtenir une autre, et de pouvoir dire avec Etienne Pasquier : « Je veux que l'Université sache que je suis son nourrisson, et, comme tel, m'estimerais très honoré de lui faire très humble service tout le temps de ma vie. » C'est l'épigraphe que je lis au frontispice d'une thèse de doctorat : *l'Université et les Jésuites au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*, par Aristide Douarche.

Etait-ce bien le temps et le lieu de faire cette déclaration? Comme historien d'un long procès, le devoir professionnel n'imposait-il pas à l'auteur d'oublier un instant ses très justes devoirs de reconnaissance? A tellement se souvenir, en écrivant les annales de l'ancienne Université, qu'on est le nourrison de l'Université moderne, ne risque-t-on pas de projeter sur le passé

(1) A Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, préface.

les ombres du temps présent? Qu'en eût pensé M. Fustel de Coulanges? (1)

Je me méfie d'autant plus que parfois les idées de derrière la tête se trahissent avec une simplicité qui désarme. Le Jésuite est un homme avec lequel on a le droit de ne pas se gêner. « Je ne donne pas ce fait comme certain, disait un janséniste du XVIIIe siècle, mais comme probable, et par conséquent, sûr dans la pratique ». Les Jésuites ne s'attendaient pas à cette application du probabilisme. « Ce fait, disait un autre, parlant des soi-disant fourberies du Père de la Chaize, paraîtra incroyable. Il suffit de se souvenir qu'il s'agit d'un Jésuite ». « Ces canailleries là (les *Monita Secreta*), écrivait en 1886 un pasteur protestant, mais précisément c'est tout à fait Jésuite! » Procédés de critique sommaire, qui reviennent à cette formule : « Ce n'est peut-être pas vrai, mais faisons comme si c'était vrai » (2).

Mais ce sont là exploits de pamphlétaires de troisième et quatrième ordre. *Paulo majora*...

Voici l'austère M. Dupin, Sainte-Beuve lui avait parlé de l'opuscule du Père de Ravignan sur les Jésuites :

(1) Il va sans dire qu'eux aussi, les Jésuites, historiens de leur Ordre, ont à prendre la leçon pour eux. En écrivant leur propre histoire, ils ont l'avantage d'être mieux documentés; mais ils ont l'inconvénient de ne pas toujours saisir assez nettement ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les réclamations et critiques de leurs adversaires. Plus d'un ouvrage hostile a eu cet avantage de les forcer à regarder de plus près dans leur propre histoire, et à ne pas se contenter des annales d'autrefois trop subordonnées au point de vue de l'édification.

(2) Cfr. P. P. Bliard, *Les mémoires de Saint-Simon et le Père Le Tellier*, p. 13; P. Bernard, *Les instructions secrètes*, p. 53. Des Piliers, cité dans les *Etudes*, 1894, t. II, p. 109.

« Il me disait, raconte l'auteur de *Port Royal*, en des termes du plus mâle et du plus incisif bon sens : « Je ne l'ai pas lu encore, je lui accorderai tout ce qu'il voudra individuellement. J'accorderai qu'il y a eu, qu'il y a des individus Jésuites honnêtes gens... Mais, comme association, comme ordre, ils n'ont que ce qu'ils méritent, etc... » Autrement dit : « Je ne sais pas encore de quoi il parle, ni quels arguments il apporte, mais il a certainement tort. Mon siège est fait » (1).

Voici mieux peut-être. M. Douarche a parlé de l'attentat de Chastel. Tout simplement par ce que l'assassin, entre deux stages dans les collèges de l'Université, avait suivi le cours de philosophie au collège de Clermont, et que, chez le bibliothécaire de l'établissement, on avait trouvé quelques papiers séditieux, sans délibération, le Père Guignaud est condamné à mort et ses collègues bannis de France. « Scandaleuse iniquité, grand acte de lâcheté politique » dit le protestant Sismondi. Mais écoutez le magistrat, historien de l'Université : « Les parlements ne s'arrêtèrent pas à discuter avec des religieux qu'ils considéraient comme des perturbateurs du repos public, des ennemis du roi et de l'Etat. Ils les frappèrent pour intimider et réduire à l'impuissance tous ceux qui soutenaient les derniers efforts de la Ligue à son déclin ».

Tel est le procédé dans toute sa candeur : « On ne s'arrête pas à discuter » (2).

(1) *Port Royal*, t. III, p. 144.
(2) Page 132.

Ordinairement l'injustice ne se découvre pas avec cette naïveté. Mais plus d'un indice trahit le fond du cœur. C'est parfois le choix même du sujet, par tel auteur, et à telle date. Quand on écrit sur l'éducation des Jésuites, au moment précis où le parlement agite la question de leur interdire l'enseignement, et qu'on est soi-même universitaire, comment être d'une impartialité qui désarme le soupçon? (1).

Comment étudier avec tout le désintéressement désirable les rapports pénibles des Jésuites avec les anciennes universités, quand on voit dans les conflits anciens les antécédents des conflits actuels, quand on se considère comme la descendance légitime et directe des universités d'il y a deux cents ans? Au lieu d'une page d'histoire ne risque-t-on pas d'avoir un plaidoyer? Les documents sont authentiques, aussi complets que possible, je le veux : mais que sera l'interprétation? Ne va-t-on pas abuser des analogies de surface entre les anciens conflits et les conflits récents, et, comme on est partie dans ces derniers, ne le deviendra-t-on pas aussi par l'imagination dans les autres?

Que les leçons de l'histoire servent à jeter un peu de lumière dans les obscurités de l'heure présente, je le veux bien, à condition de n'en pas abuser. Mais je vois moins ce qu'il y a à prendre dans l'heure présente, qui est trouble, pour éclairer les ténèbres du passé.

Le malheur pour les Jésuites c'est qu'ils ne sont pas

(1) Cette remarque ne tombe qu'en partie sur l'ouvrage de M. Compayré. Il avait été provoqué par un concours académique, 1877. Mais il fut donné au public en 1879, l'année même du fameux article 7.

morts. Si Pie VII ne les avait pas rétablis, qui sait? on parlerait d'eux aujourd'hui sans plus de passion que dès Clunistes du XIIe siècle, ou des disciples de saint Colomban. Ne leur a-t-on pas rendu justice dans les assemblées révolutionnaires, à une heure où on pouvait les croire enterrés?

II

Et maintenant essayons de prendre sur le fait cette fâcheuse disposition de l'*a priori* dans la sévérité.

La tendance est visible surtout, cela va de soi, chez ceux que nous appellerons les historiens amateurs. Beaucoup abordent l'étude des Jésuites, on se demande pourquoi, uniquement sans doute parce que tout touche à tout et que la matière est piquante. On se dit : il y a là du secret. Tout est secret, occulte, mystérieux, chez les Jésuites, raison de plus pour essayer de soulever le voile.

Ainsi l'anonyme qui se cache sous le nom de Hermann Müller. Quand il se lance dans l'étude des *Origines de la Compagnie de Jésus*, il n'a qu'un but de curiosité. L'allemand Gothein, historien de saint Ignace, est de son métier économiste. M. Douarche était magistrat, « président à la cour d'appel d'Agen ». Mais tous ne peuvent-ils se réclamer de Pascal qui, sans transition, passait des sciences pures à la critique théologique?

Ajoutons ceux qui, littérateurs avant tout, ne peuvent complètement oublier que, si la vérité rigoureuse a ses droits, le public, leur public, celui qui les applaudit dans les amphithéâtres, ou leur fera un succès de librairie, à ses exigences. On assure que Bayle a semé son dictionnaire d'obscénités assez inutiles, pressé par ses éditeurs qui, avant tout, voulaient que le gros livre se vendit. Un peu d'antijésuitisme discret, comme un peu d'anticléricalisme, prête aux plaisanteries de bon ton, et est une marque d'esprit libre. N'est-on pas toujours en bonne compagnie avec Pascal, avec Voltaire?

En face de ce groupe, qui est le nombre, s'il n'est pas toujours la valeur, mettons les érudits dont l'autorité, au-dessus de toute discussion, fait foi dans la matière où ils sont maîtres. Devant ceux-là, il n'est pas de petite science qui ne s'incline. Or, je demande si, parmi ces derniers, on trouvera beaucoup d'*a priori* antijésuitique. Il se peut qu'ils n'aiment point les Jésuites, et ne se gênent guère pour le leur dire. Il se peut que, ayant à apprécier les hommes et les événements, ils le fassent d'un point de vue que les Jésuites estimeront contestable. En général les faits matériels seront exacts.

Veut-on sentir la différence? Examinons deux ou trois questions de pédagogie.

C'est chose entendue que l'instruction chez les Jésuites, était superficielle; et, par exemple, le grec était sacrifié.

Je n'examine pas la question de savoir si l'Université moderne est bien qualifiée pour faire ce reproche aux autres. Un helléniste écrivait dans la *Revue Critique*, en

1868 : « Sans doute les élèves de l'ancienne Université n'apprenaient pas le grec : mais ceux d'aujourd'hui n'ont que l'air de l'apprendre ». M. Bréal citait ces lignes en 1880, sans nous dire si, à son avis, elles avaient vieilli. Vingt ans ont passé; où en est l'étude du grec dans nos lycées?

Quoi qu'il en soit, si Voltaire ne fut ni helléniste, ni latiniste, ni philologue, ce fut la faute de ses maîtres. M. Ch. Lenormant, un ami, assure qu'en général les Jésuites ne savaient le grec que très imparfaitement. M. Compayré enregistre l'aveu et en tire argument en faveur de sa thèse. M. Compayré ni M. Lenormand n'ont point fait de la question une étude spéciale : ce sont l'un et l'autre d'habiles amateurs.

Mais voici M. Egger, qui, lui, « était du pays ». Dans son *Hellénisme en France*, il écrit : « Les Jésuites... doivent être comptés parmi les actifs promoteurs des études grecques en France... Pour leur part et à leur manière, les Jésuites ont contribué, comme les jansénistes, à faire aimer chez nous les lettres grecques. C'est un mérite qu'on ne peut leur refuser sans injustice ». Et il les montre maintenant en plein XVIIIe siècle les études helléniques. « L'expulsion des Jésuites, en 1763, eut pour effet un très notable affaiblissement des études grecques ». Auquel entendre? (1).

(1) Compayré, I, p. 189, Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, Egger, t. I, p. 54, 64. Voir P. Daniel, *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*, 1880, p. 127, 131. Chossat, *Les Jésuites à Avignon*, p. 287, 295. L. Boulvé, *L'hellénisme chez Fénelon*, 1897, p. VI. On trouvera beaucoup de pièces officielles dans

Les Jésuites ont-ils été plus zélés pour les mathématiques? « Quand ils abordèrent l'étude des sciences, nous

les *Monumenta Pædagogica Soc. Jesu*, Madrid, 1901, et dans Pachtler, *Ratio studiorum* (Berlin, 1887-1894).

Une étude serrée de la question aboutirait, je pense, aux conclusions suivantes : 1° Chez les Jésuites, le latin a toujours eu le pas sur le grec. 2° Des origines jusqu'à la rédaction du *Ratio*, la part du grec a été toujours augmentant. Le *Ratio*, dans son projet de 1586, ne lui accordait qu'une part restreinte pendant 3 ans; la rédaction de 1599, plus confiante dans l'aptitude de l'enfance à apprendre les langues, lui donne droit de cité dès les classes inférieures. Voir dans Jouvency, *Hist. Soc. Jesu.* P. V. t. II, Lib. xv, n. 38, p. 327, les raisons qui furent apportées en faveur du grec. 3° Au xvii° siècle, Port-Royal, qui n'avait, ne l'oublions pas, que peu d'élèves et triés sur le volet, donnait un peu plus de temps à cette langue que les Jésuites. On y préférait la version au thème. Les Jésuites préféraient le thème, et, en général, ce que nous appelons aujourd'hui les « méthodes directes ». Leurs livres classiques, au rapport de M. Egger, étaient bien supérieurs à ceux de Port Royal. 4° Ils ont eu dans leur Ordre nombre d'excellents hellénistes : Gretzer, Viger, Jouvency, Rapin, Brumoy, Grou, Fronton du Duc, Petau, Sirmond, Garnier, Labbé.

Après cela, inférieurs ou non à Port Royal, ou à l'Oratoire, certainement supérieurs à l'Université, peut-on dire que les Jésuites aient, dans leurs collèges, *sacrifié* le grec? Le Père J. Croiset disait aux élèves de Lyon : « Cette langue est trop utile pour ne vous la pas enseigner. On vous en apprend ici les principes presque aussitôt que la grammaire latine, et, *par les leçons particulières* qu'on vous en fait, il vous est aisé, avant la fin de vos études, d'entendre *en perfection* le grec ». *Règlement pour Messieurs les pensionnaires des Pères Jésuites du collège de Lyon*, t. I, p. 88, Lyon, MDCCXXXIII. Ces *leçons particulières* n'indiquent-elles pas qu'on ne se contentait plus des heures données au grec par le *Ratio*? Un élément important nous sera fourni pour compléter cette réponse, le jour où la table méthodique du grand ouvrage du Père C. Sommervogel nous donnera une liste — nécessairement très incomplète, — des éditions grammaires, lexiques, de langue grecque, édités par les Jésuites pour leurs collèges. Pour la Flèche, voir C. de Rochemonteix, *Le collège de la Flèche*, t. III, p. 8 et suiv.

Voici quelques autres faits dont il faut tenir compte. A Louis le

dit M. Compayré, les Jésuites y apportèrent le même esprit d'aversion pour le progrès, d'intolérance pour toute nouveauté, la même tendance à arrêter, à immobiliser l'humanité à un certain moment de son développement ». Un autre nous assure que l'arrivée des Jésuites à Poitiers accéléra la chute de la science. Pas d'enseignement sérieux, pas de maîtres capables. « Ils n'étaient pas savants, il y a plus, ils n'aimaient pas la science et même ils la craignaient » (1).

Grand, les petites charges scolaires étaient au concours; or parfois, parmi ces compositions, figurait un discours grec. (J. de la Servière, *le Père Ch. Porée*, p. 61). On y faisait des vers grecs (p. 74). Bernis raconte qu'il rêvait en grec! (p. 75). Sommervogel (t. III, col. 1746-48) enregistre 32 éditions des *Rudimenta linguæ græcæ* du Père Gretser, et plus de 75 des *Institutiones linguæ græcæ*. On signale des livres de piété en latin et en grec (de Rochemonteix, III, p. 19). Tout cela témoigne-t-il d'un si grand dédain pour la langue d'Homère?

On objecte que les grands écrivains sortis des collèges des Jésuites ne savaient pas le grec, tandis que Racine, par exemple, le lisait couramment. Nous répondons que ce n'est pas assez d'apprendre le grec au collège : il faut, ses études terminées, s'entretenir dans ses connaissances. Une foule de causes empêchent d'oublier le latin. Il n'en va pas de même du grec. Qu'on prenne ces grands écrivains : Corneille, Molière, Descartes, Voltaire, Diderot, et qu'on voie dans leur vie si les circonstances les ont aidés à cultiver ce qu'ils avaient appris. D'autres, au contraire, se sont vus amenés à s'occuper de cette langue aussitôt après leur temps de collège; Huet, par exemple, qui, très jeune, commençait un travail sur Origène et ses commentaires. Bossuet en savait assez pour devenir très vite, au collège de Navarre, un bon helléniste : tous deux, élèves des Jésuites.

(1) Compayré, p. 193, 197. Delfour, *les Jésuites à Poitiers*, p. 269, 359, 360. L'auteur note qu'on ne peut attribuer aux seuls Jésuites la langueur intellectuelle des provinces au XVIIIe siècle. Il doit y avoir d'autres causes. Par ailleurs, je ne prétends pas nier que certains collèges, celui de Paris, par exemple, ou de la Flèche, n'aient été plus favorisés que celui de Poitiers en fait de bons maîtres. Mais la question

Accusation assez étrange. On sait le goût très particulier que les Jésuites ont toujours eu pour les sciences exactes. Qu'on se rappelle les anciens missionnaires de Pékin. A l'heure qu'il est, il n'est peut-être pas une de leurs grandes missions qui n'ait son observatoire. Mais laissons la parole à un homme du métier, fort peu dévot. Lalande écrivait en 1800 :

« Parmi les calomnies absurdes que la rage des protestants et des jansénistes exhale contre les Jésuites je remarquai la Chalotais, qui porta l'ignorance et l'aveuglement jusqu'à dire dans son réquisitoire que les Jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon astronomie, j'y mis un article sur les Jésuites astronomes : le nombre m'étonna. J'eus l'occasion de voir la Chalotais à Saintes, le 20 juillet 1773; je lui reprochai son injustice, il en convint » (1).

est tout autre : oui ou non, les Jésuites étaient-ils favorables à l'enseignement des sciences?

Sur l'estime que les Pères faisaient des mathématiques dès le XVIe siècle, voir *Monum. Pædag. S. J.*, p. 471 à 478. « *Primum deligendus erit magister eruditione atque authoritate non vulgari*, etc. ». Tout le document 34, œuvre du célèbre Clavius, est à lire. Il s'agit des moyens à prendre pour que le professeur de mathématiques, ne soit pas considéré comme un simple maître d' « accessoires ».

Cfr. Pachtler, *Ratio* de 1586, p. 141; Maynard, *Des études et de l'enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression*, Paris, 1853; de Rochemonteix, *Le collège de la Flèche*, t. IV, ch. I. Chossat, *Les Jésuites à Avignon*, p. 428, 437.

(1) Maynard, p. 263. (liste des Jésuites astronomes), p. 259, (liste des observatoires occupés par les Jésuites au XVIIIe siècle). Sur les observatoires actuels, voir de Vrégille, *Les observatoires de la Compagnie de Jésus au début du XXe siècle*, Louvain, 1906. Sur les Jésuites mathématiciens, voir Montucla, *Histoire des mathématiques*, passim.

Nous reprochera-t-on de préférer, ici et ailleurs, le témoignage désintéressé de l'homme compétent aux déclamations de l'érudit amateur?

Si tel fut le goût personnel des Jésuites, ne pouvons-nous pas, avant tout examen de leurs programmes et autres documents scolaires, soupçonner que les sciences exactes auront dans leur enseignement une juste place?

Et elles l'avaient beaucoup plus large dans la réalité que ne le laisse supposer le *Ratio* pris à la lettre. Il n'est peut-être pas inutile ici de le remarquer en passant : ceux qui font la critique de l'éducation jésuitique, ont raison d'attacher une importance considérable à ce code pédagogique; mais où ils ont tort, c'est quand ils s'imaginent que son observation avait quelque chose de mécanique, que toute innovation était condamnée, et avec elle tout progrès. Cet opuscule nous donne exactement l'état des choses aux environs de 1619. Mais de quel droit conclure qu'il correspond exactement à ce qu'on faisait en 1750? Pour ce qui est des mathématiques en particulier la conclusion serait absolument fausse (1).

Passons à l'histoire. Toujours la même affirmation : pas d'études historiques chez les Jésuites, défiance extrême à l'égard de l'histoire sous toutes ses formes. L'un d'eux n'a-t-il pas écrit, en plein XIXe siècle, dans le programme des études du collège de Landshut, 1835,

(1) Voir pour Avignon, Chossat, op. cit., p. 428, 437.

que l'histoire était la perte de ceux qui l'étudient? (1).

Ici encore adressons-nous aux gens compétents.

Au XVIIe siècle, de quel côté était le sens historique, le goût scientifique des recherches et la vraie méthode, chez les adversaires de la Compagnie, ou chez les Jésuites? Je lis dans la *Revue Critique*, 24 octobre 1904. « Renaudot s'était rangé à un parti de tendances jansénistes, traditionnelles et exclusives. Il faut en convenir, ce n'était pas de ce côté que devait venir le progrès. Les Jésuites, quels qu'aient été leurs torts ou leurs erreurs, avaient le mérite de défendre en France la cause de la raison, en professant une morale faite aux proportions de l'homme; ils montraient aussi la difficulté de tenir infaillible un docteur de l'Eglise, (Saint-Augustin), fût-il le plus grand de tous. Les Jésuites procurent à Richard Simon le privilège d'imprimer l'*Histoire critique du Vieux Testament* : Renaudot et Bossuet font appel au bras séculier pour la supprimer. Dans les missions de Chine, les Jésuites réduisent à leur valeur des cérémonies devenues fameuses; tout le monde des Missions étrangères auquel tient Bossuet s'agite pour faire triompher les idées rigoristes, et

(1) Compayré. Sur la phrase en question, voir B. Duhr, *Studienordnung der Gesellschaft Jesu*, Fribourg, 1896, p. 177. Elle est empruntée au livre de Huber, *Jesuitenorden*, p. 373, qui lui-même l'a copiée en la modifiant, dans E. Zirngiebl, *Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu*, Leipzig, 1870, p. 157; lequel à son tour l'avait prise, en la mutilant, dans un plan d'études intitulé « *Der Societät Jesu Lehr- u* ». *Erziehungsplan*, publié à Landshut, 1835, p. 235. Or, cet opuscule, 1° n'est pas le plan des études pour le collège de Landshut, et, 2°, est non d'un Jésuite, mais d'un prêtre séculier, Fr. Hayd.

Renaudot prête à cette cause le concours de sa plume d'orientaliste par des mémoires secrets... L'Inquisition d'Espagne condamne, en 1696, les *Acta Sanctorum* des bollandistes, où Papebrock avait eu le courage de mettre en doute les visions de Simon Stock ; Renaudot procure le décret à Bossuet qui s'en félicite : l'éloquent accusateur de Marie d'Agréda ne trouvait d'inspirations critiques que dans la haine du quiétisme... etc. » (1).

Autre témoignage, sous une plume non moins autorisée. M. C. V. Langlois écrit dans son *Manuel de bibliographie historique :*

« La Compagnie de Jésus a abrité, dès l'origine, des hommes de tempérament divers qui déployèrent une activité littéraire très variée; au XVIIe siècle, elle compta, en même temps que d'injurieux polémistes à la Garasse, des humanistes élégants comme le Père Rapin, *des savants d'une remarquable liberté intellectuelle* comme le Père Petau, un grand nombre de travailleurs qui ont consacré leur vie à l'aménagement des anciens textes ». Et l'auteur, un professionnel, cite Fronton du Duc, Sirmond, Pierre Labbe « qui doit être mis hors de pair parmi les émules et les continuateurs » de Sirmond; Chiflet « qui lui est supérieur en originalité critique », Hardouin dont la *Collectio regia maxima Conciliorum* a été dépréciée « pour des raisons indé-

(1) *Revue critique*, 24 octobre 1904, article de M. Paul Lejay sur le livre de Ant. Villien, *l'abbé Eusèbe Renaudot*. De cette page, nous ne prenons à notre compte que la conclusion qui s'en déduit en faveur des Jésuites. Le reste, nous l'abandonnons à l'appréciation des bossuetistes.

pendantes de sa valeur scientifique ». Seul « parmi les collecteurs de Conciles du XVIIe et du XVIIIe siècle, Hardouin s'était moins soucié de dilater sa collection que de vérifier les droits de chaque pièce à y figurer. » Enfin voici les bollandistes « dont la critique, dès l'origine (1629), a été généralement aussi hardie et honnête que possible » (1).

Ici encore nous pardonnera-t-on de préférer le jugement de ces « maîtres » à celui de brillants amateurs (2)?

III

Un exemple encore.

Le succès des Jésuites comme éducateurs pendant deux siècles et demi est un fait. Je parle du succès matériel qui se chiffre par centaines et milliers d'élèves. Il dure encore, — ailleurs qu'en France, — et si en France leur œuvre est en ruines, qu'on n'en cherche pas d'autre cause que ce succès même. L'enseignement congréganiste a péri, celui des Jésuites avec tout le reste, non parce que les élèves ne venaient plus, mais parce qu'ils venaient trop. C'est donc un fait qu'ils avaient la vogue; reste à en donner la raison.

La raison, nous dit-on, c'est tout simplement la mode.

(1) Page 285.

(2) Sur les services rendus par les Jésuites dans le domaine scientifique, voir B. Duhr, p. 260, 324.

Ce n'est point par conviction religieuse que les parents envoyaient leurs enfants chez les Jésuites, mais par « snobisme ». Du reste les Jésuites savaient très bien flatter ce sentiment. Toujours à l'affût des idées et des goûts du jour, transigeant avec le siècle, s'accommodant aux exigences des familles, séduisant par des dehors brillants, ils n'avaient qu'un but, avoir beaucoup d'élèves, et pour cela il fallait éblouir le public.

N'est-ce pas là ce qu'on a dit sur tous les tons, quand il s'est agi de leur interdire l'enseignement, dans les revues et à la tribune, dans les thèses de doctorat et dans les journaux? Bon spécimen des interprétations peu bénignes dont on est coutumier à leur égard (1).

La mode, je ne prétends pas qu'elle n'ait été pour quelque chose parfois dans le grand nombre de leurs élèves. Mais j'ai idée que, dans ce cas, les Jésuites n'ont point toujours eu à s'en féliciter.

Mais la mode va et vient, elle est essentiellement capricieuse, c'est la fantaisie d'une heure qu'une autre fantaisie détrône. Et je me demande si mode, engouement, snobisme, sont une raison suffisante pour expliquer un succès persévérant, obstiné, universel, le même à Coïmbre qu'à Paris, à Goa qu'au Pérou, à Rome qu'à Ingolstadt, le même, proportion gardée, avant et après la suppression de l'Ordre; et cela en dépit d'accusations sans cesse renaissantes, souvent fort graves, et devenues quasi traditionnelles (2). Et par exemple, on sait que,

(1) Sainte-Beuve, III, p. 482. Compayré, I, p. 239. Delfour, p. XXII, etc.

(2) Voyez dans Janssen, op. cit., t. IV, p. 22-23, V, p. 552-605.

selon l'opinion courante, la tendance constante des Révérends Pères a été de supprimer l'influence des familles pour y substituer la leur. Pasquier déjà le disait aux environs de 1600. On le répète sur tous les tons. Comment les « anciens élèves », qui, eux, devraient savoir à quoi s'en tenir, une fois devenus pères de famille, s'obstinent-ils, de génération en génération, à jeter leurs enfants dans le même péril? Après avoir tué en eux le sentiment filial, les Jésuites auraient-ils, par surcroît, à l'avance, tué le sentiment paternel?

Toujours est-il que cette explication simpliste de la mode ne satisfait pas tout le monde, et des auteurs graves mettent en avant d'autres raisons.

Récusera-t-on M. Gaston Boissier? Son témoignage est à recueillir, bien qu'il semble ne porter que sur les origines de la Compagnie.

S'appuyant sur quelques grands noms de la pédagogie au XVIe siècle, Baduel, Sturne et Mathurin Cordier, le savant professeur avance, qu'en France du moins, la réforme scolaire fut d'abord l'œuvre des protestants (2).

« Ils étaient, dit-il, partisans décidés de Luther et de

(1) Ces trois personnages enseignaient dans les environs de 1530. Mais n'oublions pas les progrès pédagogiques d'Alcala et de Salamanque antérieurs de trente ans (Prat. *Maldonat*, ch. I,) ni les réformes de Sainte-Barbe sous l'administration des Gouvea, ni celles de Colet à Oxford et à Londres avant les excès d'Henri VIII, ni celles d'Allemagne dans la seconde moitié du XVe siècle. En France, quoi qu'il en soit des causes, on était très en retard sur le reste de l'Europe. Les protestants sont venus à leur heure; ils ont, chez nous et ailleurs, profité d'un mouvement commencé sans eux, et qui eût abouti, sans eux, vingt ans plus tôt.

Calvin. Nul doute que les générations qu'ils élevaient, et sur lesquelles leur façon d'enseigner leur donnait beaucoup d'influence, auraient été peu à peu amenées à partager leurs opinions. C'est ce que comprirent admirablement les Jésuites; d'un coup d'œil, ils aperçurent le péril, et, pour le conjurer, ils se firent hardiment novateurs. Rompant à leur tour avec les traditions du passé, dont ils étaient les défenseurs obstinés sur tout le reste, il firent entrer dans leur *Ratio studiorum* toutes les méthodes nouvelles. Ils les y mirent en œuvre avec une habileté merveilleuse, les portant même à l'excès, et n'hésitant pas à flatter le goût de leur temps dans ce qu'il avait d'exagéré. C'est ainsi que la bourgeoisie fut enlevée au protestantisme. Elle lui aurait sans doute appartenu tout entière, si le mouvement du début s'était continué, si, grâce à l'attrait de nouvelles méthodes, le flot des élèves s'était toujours porté vers ses écoles. Les Jésuites eurent l'adresse de désarmer leurs ennemis de ce qui attirait vers eux; en leur ôtant ce qui pouvait être la principale raison de leurs succès, ils conservèrent à l'Eglise catholique les classes moyennes qu'elle était en train de perdre ».

« Pour réussir, ils n'avaient qu'à éviter les fautes qu'ils voyaient commettre autour d'eux. A la turbulence des Universités, ils opposent la discipline de leurs maisons. Comme ils voient que les facultés des arts sont en pleine décomposition, ils essaient de sauver au moins ce qu'elles ont de meilleur et de plus précieux : ils introduisent définitivement la rhétorique et la philosophie dans leurs collèges qui comprennent désormais un

cours complet d'éducation. Aux quatre classes de grammaire et d'humanités, ils ajoutent trois ou quatre ans de hautes études, et l' « honnête homme » sort achevé de leurs mains » (1).

D'où il résulte que les premiers succès des Jésuites en France furent dus au mérite intrinsèque de leur pédagogie. Novateurs, mais novateurs modérés, ils ont su prendre dans les idées du temps ce qu'elles avaient de viable. Et, comme le dit un autre universitaire, « ils eurent pour eux une patience inépuisable, qui n'était nullement passive, mais qui savait se contenter d'une suite de progrès modestes, l'habileté des méthodes, le concours des écoliers qu'avait ennuyés l'Université vieillie, et l'intérêt même qui s'attache aux entreprises contestées et courageuses » (2).

Cependant les succès de la première heure se maintenaient. C'est alors, peut-être, qu'il faut faire intervenir la mode; mais là encore elle ne répond pas à tout, et cela paraît bien être l'avis de M. Lanson.

Il vient de dire qu'en plusieurs villes les Jésuites se sont imposés, et il ajoute : « En d'autres endroits, ils ont été appelés. Il est certain que beaucoup de villes voyaient leurs collèges dépérir; les bâtiments tombaient en ruines, les élèves étaient rares ou déréglés, les principaux, les régents changeaient souvent; certains se conduisaient mal; on avait peine à les recruter. Les Universités, en certaines villes, réussissaient à maintenir

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1882, p. 596, 610.
(2) A. F. Théry, *Hist. de l'éducation en France*, t. I, liv. VII, fin.

l'enseignement supérieur florissant; presque partout dans les provinces, elles ne parvenaient pas à faire prospérer les collèges. Avec les grandes corporations ecclésiastiques, Jésuites ou Oratoriens, tout rentre dans l'ordre. Les villes mêmes qui n'avaient pas désiré les Jésuites en furent généralement satisfaites. Les maîtres menaient une vie décente, les élèves étudiaient, et étaient formés aux bonnes manières. Voilà, je crois, la vérité historique. On peut adresser de graves reproches à l'enseignement et à l'éducation des Jésuites; tels qu'ils étaient, ils parurent aux gens d'alors réaliser une grande amélioration » (1).

Si donc les Jésuites continuaient à avoir des succès, l'explication est bien simple, ils continuaient à faire mieux que leurs rivaux.

C'est aussi la raison que donnait l'historien de l'Université, M. Ch. Jourdain. Qu'on nous permette de citer cette page d'un érudit dont la compétence, ce me semble, est assez bien établie.

« L'Université de Paris comptait quatre cents ans d'existence; elle exerçait, sur toutes les écoles, une suprématie incontestée, lorsque les Jésuites vinrent tout à coup lui disputer la direction de l'enseignement public. Il n'est pas étonnant qu'elle ait fait ses efforts pour les refuser... Cependant, lorsqu'on s'élève au dessus des préjugés de l'esprit de corps et des petites jalousies de profession, comment méconnaître les services éminents que la Société de Jésus avait rendus à la

(1) *Revue universitaire*, 15 avril 1902.

jeunesse et aux familles depuis son établissement sous Henri IV? Ceux de ses ennemis qui veulent être impartiaux et sincères avouent que ses collèges étaient bien tenus; que la discipline y était à la fois ferme et douce, exacte et paternelle; que la routine scolastique s'y trouvait corrigée par de sages innovations appropriées habilement au progrès des mœurs et aux convenances sociales; que les maîtres étaient modestes, dévoués, instruits, le plus grand nombre consommés dans l'art d'élever la jeunesse, ceux-ci humanistes éprouvés, ceux-là savants de premier ordre; si réguliers dans les habitudes de leur vie, que jamais aucun reproche d'inconduite ne fut articulé contre eux. Dira-t-on que, malgré des apparences qui séduisent, l'éducation donnée par les Jésuites manquait de solidité, et qu'ils substituaient trop souvent aux sérieux travaux seuls efficaces pour le développement moral de l'homme des pratiques frivoles ou de mondains exercices? L'Université de Paris leur en adressa plus d'une fois le reproche (1), mais ils pou-

(1) Elle leur reprocha tout spécialement son théâtre scolaire; en quoi elle oubliait sa propre histoire. Les Jésuites avaient trouvé l'usage établi, non seulement à Paris, mais dans toute l'Europe. (Pour la Bohème, par exemple, voir E. Denis, *Les premiers Habsbourgs*, t. II, p. 198). Au XVII[e] siècle, il y avait des représentations dramatiques, même au séminaire Saint-Sulpice (*Science catholique*, mars 1905, p. 334). Ce qui avait été jusque-là simple distraction, ou dissipation pure, pire encore peut-être, à en juger par certaines pièces du répertoire, ne pouvant songer à le supprimer, les Jésuites essayèrent d'en faire un instrument de pédagogie et d'apostolat. Que des abus aient pu même alors s'y glisser, c'est possible. On sait en quels termes mesurés et louangeurs, Bossuet, qui aimait peu la Compagnie, en a parlé dans ses *Maximes sur la comédie*.

vaient répondre en citant les noms des élèves qu'ils avaient formés et qui figuraient, avec honneur, dans les sciences et dans les lettres, à la cour et dans les armées, dans les rangs de la bourgeoisie et dans ceux de la noblesse..... Dans l'ordre des études et de l'éducation publique, leur action se manifesta en général par des bienfaits. La sentence inexorable qui détruisit soudainement leurs collèges, s'explique au point de vue historique par les préjugés et la haine accumulés contre la Société. Mais après avoir recueilli les applaudissements intéressés des contemporains, cet arrêt, tristement fameux, doit-il être confirmé par le jugement équitable de l'histoire? Nous ne le pensons pas, car il blesse la justice et la vérité sous beaucoup de rapports. Et, comme la suite des événements l'a prouvé, il ne servit ni à l'Eglise, ni à l'Etat, ni même à l'Université, en dépit des espérances que celle-ci avait fondées sur la ruine de ses adversaires » (1).

Une fois de plus l'indulgence et même la louange sont du côté, non des amateurs, mais des savants.

IV

La tendance à tout condamner chez les Jésuites est bien plus marquée encore, lorsque, de l'élément positif

(1) Ch. Jourdain, *L'Université de Paris au XVII[e] siècle*, t. II, p. 298.

et matériel de l'histoire, nous passons à l'élément conjectural.

Il faut beaucoup deviner en histoire. « A tout probe historien, le passé apparaît sous l'aspect lamentable et déconcertant d'une tapisserie usée, décolorée par places, par places déchirée et pleine de trous, en certains endroits gauchement rafistolée, ailleurs maquillée par des mains trop habiles » (1).

Nécessité, par conséquent, de suppléer à bien des lacunes. Comment savoir les causes, les motifs, les intentions? Jusqu'à quel point, d'un fait particulier, peut-on conclure au général? D'une circulaire officielle par exemple, ou d'un texte législatif condamnant un délit et prévenant un abus, est-on en droit de conclure à la fréquence de l'abus et du délit? Les théoriciens de la critique historique posent à ce propos des lois sévères; mais la grande loi, c'est une extrême défiance avec une extrême lenteur à conclure.

Or il me semble que, dans l'histoire des Jésuites, on s'est toujours un peu hâté vers la conclusion. A parler franc, la conclusion n'a-t-elle pas souvent inconsciemment prévenu les prémisses?

Les Jésuites ont beaucoup écrit, et dans tous les genres. Savez-vous pourquoi? Reprenons une citation alléguée plus haut : « Ils n'étaient pas savants, il y a plus, ils n'aimaient pas la science et même ils la craignaient ». Suit une comparaison avec le calife Omar. « Ne pouvant anéantir les bibliothèques, les Jésuites

(1) G. Lanson, *Revue universitaire*, octobre 1904, p. 230.

s'efforcèrent de plonger dans l'oubli tout ce qui n'était pas conforme à leur doctrine secrète, et, pour suppléer au vide que ferait cette immense proscription, ils entreprirent de rédiger des ouvrages qui pussent les remplacer » (1).

Pourquoi les Jésuites ont-ils tant combattu le jansénisme, et spécialement Port-Royal?

Parce qu'ils voyaient dans la théorie nouvelle une véritable hérésie, une sorte de calvinisme discret et honteux, un danger grave pour l'orthodoxie? Peut-être, mais il y a autre chose. Il paraît que leur collège Louis-le-Grand, avec ses 3.000 élèves, avait tout à redouter des cinquante enfants réunis autour de Lancelot et de Nicole dans les *Petites Ecoles*. De là leur acharnement à poursuivre les solitaires (2).

Les Jésuites ne se sont pas occupés d'enseignement primaire. C'est, disent-ils, que leur personnel est trop peu nombreux. C'est aussi que d'autres s'en occupaient. C'est qu'enfin, l'on ne peut cependant tout embrasser; d'autant que, s'ils l'avaient fait, on trouverait bien le moyen de leur en faire un crime. Ne serait-ce pas une preuve après mille autres, qu'ils ont la manie de tout accaparer? Ajoutez que, présenté ainsi en bloc, le fait n'est pas vrai. Dans les missions, là où ils étaient seuls,

(1) C. E. de Ferrières, *Etat des Lettres dans le Poitou*, cité par J. Delfour, op. cit., p. 359.

(2) C'est la raison donnée, avec un « peut-être », par MM. Rebelliau et Marion dans leur édition du *Siècle de Louis XIV*, p. 685, note (Paris, 1894). Voir Emond, *Histoire du Collège Louis-le-Grand*, 1845, p. 114. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 478.

où tout leur incombait, ils organisèrent des écoles, et se firent maîtres de lecture et d'écriture (1).

Non, « la vérité, nous dit-on, c'est que les Jésuites ne désirent pas l'instruction du peuple... Nous en trouverions la preuve, si elle était nécessaire (et pourquoi, je vous prie, cette preuve ne serait-elle pas nécessaire? a-t-on le droit d'accuser les gens sans preuve?) dans ce passage des *Constitutions :* « Nul d'entre ceux qui sont employés à des services domestiques pour le compte de la Société, ne devra savoir lire et écrire, ou, s'il le sait, en apprendre davantage; on ne l'instruira pas sans l'assentiment du général, car il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Jésus-Christ notre Maître ».

Sur quoi je remarque : 1° ce passage n'est pas dans les *Constitutions,* aussi l'auteur n'a-t-il mis aucune référence, et pour cause. Il est tiré des *Regulæ Communes,* qui sont postérieures. Il est vrai qu'on trouve dans l'*Examen Général* (VI, n. 6) une prohibition analogue, moins accentuée. 2° La règle est exclusivement faite pour les frères coadjuteurs, et elle revient à ceci : à chacun son office. Vous entrez dans l'Ordre pour y être prêtre : vous étudierez. Vous entrez comme « frère servant », vous aurez en fait d'instruction ce qui vous sera nécessaire pour vos fonctions : et, cela va de soi, la dose d'instruction variera avec les temps et les lieux. La Compagnie a eu des Frères coadjuteurs artistes, comme Seghers, le grand peintre de fleurs, collabora-

(1) Les collèges des Indes n'eurent pas d'autre origine. *Monumenta Xaveriana,* t. I, p. 460, 559 (Malaca); *Selectæ Indiarum Epistolæ,* p. 156 (Coulam), etc. Schwickerath. *Jesuit education,* pp. 104-6, 247-8.

teur de Rubens, Jacques Courtois dit le Bourguignon, Attiret, qui fut au service de l'empereur de Chine; des frères coadjuteurs architectes, comme Martellange; des érudits comme le Frère F. H. Foley, etc. D'autres, elle les a maintenus dans l'humilité de leur état. Mais il y a beau temps que tous les frères coadjuteurs apprennent au moins à lire et à écrire. Voilà toute la portée de cette règle. De quel droit en tire-t-on cette conclusion générale : les Jésuites sont opposés à la culture intellectuelle du peuple? Surtout quand les *Constitutions* disent bien nettement quelque part qu'apprendre à lire et à écrire aux ignorants est œuvre méritoire. Ce texte, on le connaît, mais on s'en débarrasse le plus lestement du monde : « Faut-il prendre cette excuse au sérieux chez un Ordre qui a toujours pu ce qu'il a voulu (!) Non, la vérité c'est que les Jésuites ne désirent pas l'instruction du peuple » (1).

N'y a-t-il pas, dans ces lignes, trace de préoccupations qui n'ont rien de commun avec la science objective? L'auteur écrivait en plein ministère Jules Ferry. Il ajoute : « Ils voient dans la culture intellectuelle, une arme qu'il n'est pas bon de mettre entre toutes les mains ». Cela est parfaitement vrai, encore que la remarque « date », comme on dit; nous avons lu cela dans tous les discours du temps. Oui, les Jésuites trouvent, — et sont-ils les seuls? — que si les anarchistes

(1) *Dictionnaire de pédagogie*, art. *Jésuites*, cfr. *Constit.* 4a Pars, ch. XII, C. *In legendo et scribendo alios instituere opus etiam charitatis esset, si is personarum numerus societati suppeteret, ut omnibus vacare posset*, etc. »

savaient un peu moins de chimie, le monde n'en irait pas plus mal. Ils nient absolument que le progrès intellectuel implique toujours le progrès moral. D'autres qu'eux ont constaté que la diffusion de l'enseignement primaire a coïncidé, — simple coïncidence, n'est-ce pas? — mais enfin a coïncidé avec une recrudescence de la criminalité. Ils pensent que la science est bonne, mais aux mains de qui sait en user, et que la science pour tous est une belle chimère. Détail piquant, ils se trouvent en cela parfaitement du même avis, les nuances étant sauves, que Voltaire et Renan.

« Pour Loyola, continue notre auteur, tout se subordonne à la foi », ce qui est vrai en un sens, et « la foi n'a pas de meilleure sauvegarde que l'ignorance ». Déclamation anticléricale qui n'a rien à voir avec l'histoire. Ce qui est historiquement vrai, c'est que l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants et aux ignorants est un des ministères fondamentaux et constitutionnels de la Compagnie, et que les religieux s'y engagent par un vœu exprès. Oui ou non, est-ce éclairer les humbles que de leur apprendre le catéchisme, et tout spécialement le décalogue? (1).

Les Jésuites cherchèrent toujours à faire régner dans leurs collèges une exacte discipline. En même temps, ils voulaient, par un mélange habile de douceur et de modération, faire aimer la maison et les maîtres, et en général, ils y réussissaient. Ils se montraient discrets

(1) *Bullarium Societatis Jesu*, Bulla *Regimini* (Paul III), *Exposcit* (Jules III); Constit. P. V. C. 3, n. 3, 6, et C. 4, n. 2, etc.

dans l'usage des punitions. Leurs collèges n'étaient pas le « geòle de jeunesse captive » dont parle Montaigne. Les régents ne s'y montraient pas « de trogne effroyable ». Ils comptaient plus sur le sentiment de l'honneur que sur les coups. Croyons-en les aveux de Voltaire : on vivait heureux sous la férule des bons Pères. Croyons-en Lamartine aussi qui a écrit sur son collège de Belley des pages si touchantes (1).

Voilà le fait, et nul ne s'avise de le nier. Reste à l'interpréter.

(1) Marius Déjey, *Le séjour de L. à Belley*, 3e édition, Lyon, 1901. Lamartine nous a donné ses impressions en trois ou quatre fois. Tout d'abord c'est une pièce de vers assez médiocre, *Adieux au collège de Belley*, 1809, qui a trouvé place dans quelques éditions des *Méditations*. Elle est toute louangeuse, mais... ce sont des vers. Dans les *Confidences*, 1re série, 1849, l. VI, n. III, l. XI, n. XV, il loue chez ses maîtres, le dévouement désintéressé, l'amour sincère, la douce et paternelle surveillance, l'art « de nous conduire par notre volonté et notre propre enthousiasme ». Après avoir déclaré que ces maîtres avaient été pour lui « des amis plus que des professeurs », qu'ils « restèrent toujours dans sa mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance, de fraternité, de tendresse et de grâce », que « leurs noms feront toujours, pour lui, partie de cette famille de l'âme à laquelle on ne doit pas le sang et la chair, mais l'intelligence, le goût, les mœurs et le sentiment », il ajoute : « Je n'aime pas l'institut des Jésuites. Elevé dans leur sein, je savais discerner, dès cet époque, l'esprit de séduction, d'orgueil et de domination qui... en immolant chaque membre au corps, et en confondant ce corps avec la religion se substitue habilement à Dieu même, etc. » C'est bien dommage que cela ait été écrit en 1849. Je me demande si Michelet, ou quelque autre, n'a point passé par là.

Autre note plus tard, dans le *Cours familier de littérature*, 23e entretien, 1857, (*Souvenirs et portraits*, t. I, p. 64 et suiv.), sans aucune de ces restrictions. Voir encore, *Mémoires inédits*. Evidemment, n'était que le collège est toujours le collège, Lamartine n'avait emporté de Belley que de bons souvenirs. Son témoignage n'est pas à négliger.

Quel était le motif de cette modération? Voyaient-ils dans leurs élèves « des créatures libres dont il faut de bonne heure respecter la dignité? » Peut-être, mais ils y voyaient aussi « de jeunes gentilshommes qu'il était prudent de ménager parce que... devenus riches et puissants, ils combleront la Société de faveurs et de bienfaits » (1).

Interprétation dont le premier tort est qu'elle ne s'occupe pas des faits. Or les faits, très connus, nous apprennent que, dans les collèges de Jésuites, il n'y avait pas que des nobles, tant s'en faut; que les fils des petits bourgeois étaient traités avec la même bonté que les nobles — lisez les *Mémoires* de Marmontel; que, sauf quelques exceptions exigées par la très haute situation de certains parents, l'égalité la plus parfaite régnait entre élèves. Les plus forts, groupés en académie, nobles ou non, passaient avant les autres. Dans les congrégations, les dignitaires, choisis par les élèves eux-mêmes, étaient, non les plus nobles, mais les plus estimés pour leur valeur morale (2).

J'ajouterai même qu'à bien prendre les choses, ces collèges, si exclusivement aristocratiques, à en croire certaines déclamations, étaient parfois une excellente école d'égalité. Les classes sociales s'y mêlaient, et plus d'une amitié de grande seigneur à roturier a commencé là : Molière et le prince de Conti, Voltaire et d'Argenson. « L'égalité que les Jésuites mettent entre (leurs élèves),

(1) Compayré, p. 174-175.
(2) J. de la Servière, *Le Père Ch. Porée*, p. 60-61.

disait Descartes, en ne traitant guère d'autre façon les plus relevés que les moindres, est une invention extrèmement bonne pour leur ôter la tendresse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être chéris dans la maison de leurs parents » (1). Naguère encore, c'est le même écho qui nous arrivait des Philippines. Aux premières heures du soulèvement contre l'Espagne, quand la franc-maçonnerie n'était pas encore maîtresse du mouvement, les chefs du parti indigène rendaient justice à leurs professeurs, les Jésuites de Manille. « Si (les Tagals), écrivait en 1899 M. Belessort, dans la *Revue des Deux-Mondes* (2), abiment dans la même détestation Dominicains, Franciscains, Augustins et Récollets, ils en exceptent les Jésuites qui, chargés de l'instruction secondaire, y ont acquis une réputation de tact et de libéralisme. C'est sous leur direction que furent instruits ceux là même qui commandent aujourd'hui la révolte. Rizal était leur élève, et l'on prétend que, s'ils avaient eu quelques chances d'y réussir, ils eussent essayé de le sauver. Plusieurs insurgés m'ont déclaré qu'ils gardaient une réelle reconnaissance à leurs anciens professeurs. « Pour la « première fois, me disait l'un d'eux, nous avons vu ce « que pouvaient être des maîtres éclairés et justes. Puis, « songez, Monsieur, quand chez eux nous nous empoi- « gnions avec les petits Espagnols qui criaient : « A bas « les Philippines ! » pendant que nous leurs répondions :

(1) Lettre de 1641, Baillet, *Vie de Descartes*, 1re partie, p. 32, Paris, 1691.

(2) 1899, t. I, p. 827, *Une semaine aux Philippines*.

« A bas l'Espagne! » nous étions tous également punis. « Et c'était admirable qu'on ne fessât pas sur nos joues « les gamineries de la race supérieure ».

Des auteurs dangereux pour la jeunesse, on consent à accorder qu'il y en a chez les anciens. Les Jésuites en conséquence ne veulent mettre entre les mains des enfants que des ouvrages de morale irréprochable : « On ne peut les en blâmer. Qui soutiendra que Ovide, Tibulle, Catulle, Juvénal puissent passer intégralement sous des yeux de quinze ans? Aujourd'hui encore, chez certains auteurs, Horace par exemple, il y a des coupures qui sont de tradition dans l'Université. Le motif mis en avant, le respect de la pureté de l'enfance est fort louable »; donc « ne nous moquons pas des éditions expurgées » (1).

Mais quand ils font ces suppressions, les Jésuites n'ont-ils pas, outre le *summa debetur puero reverentia*, un autre motif qu'ils ne disent pas, mais qu'on devine? Ils veulent « effacer dans les livres anciens tout ce qui est la marque de l'époque, le cachet du temps, tout ce qui leur donne un caractère propre, une allure profane. S'ils l'avaient pu, ils auraient supprimé jusqu'au nom de l'auteur ». Aussi étaient-ils sobres de commentaires

(1) Question qu'il ne faut pas confondre avec celle des morceaux choisis. Les Jésuites se sont refusés à mettre *certains* auteurs intégralement aux mains de leurs élèves. Mais se sont-ils refusés, comme on le leur reproche, à ne mettre *aucun* auteur complet sous leurs yeux? Quoi, pas même Virgile? (Denis, op. cit., p. 198, 199), nous y reviendrons. Voir Chossat, p. 330. Rob. Schwickerat, *Jesuit education*, St.-Louis, MO. Herder, 1904, pp. 362, 562-569.

sur les écrivains, sur leur histoire, sur le milieu dans lequel ils avaient vécu. Il fallait tellement tout subordonner au christianisme que l'antiquité profane disparût. De bonne foi, est-ce sérieux?

C'est pour cela sans doute que les Jésuites ont publié tant d'éditions, commentaires, traductions des auteurs grecs et latins. C'est pour bien faire ignorer l'antiquité que La Cerda commentait Virgile en trois in-folio, que Sanadon publiait son Horace, précédé d'une vie détaillée du poète; que La Rue, pour son Virgile, collaborait aux éditions *ad usum Delphini;* que Brumoy traduisait le théâtre grec; que le Père Grou donnait de Platon cette traduction que V. Cousin s'appropria sans plus de façons, etc., etc. Sans doute, ces estimables érudits n'avaient pas de l'antiquité ce sens aigu que nous avons après cent ans d'archéologie minutieuse. L'avaient-ils moins que Rollin, Dacier, et autres? Et qui nous dit que, dans un siècle, on ne traitera pas notre couleur locale avec le dédain, fort juste, que nous avons pour celle du « Jeune Anacharsis? » Ne demandons pas aux gens du XVIIe siècle, fussent-ils Jésuites, des idées que le XIXe siècle à été le premier à formuler (1).

(1) Compayré, p. 188. Voir dans Chossat, op. cit., p. 337, un programme d'explication du *de Senectute* (Aix, 1710). On verra si les Jésuites cherchaient à dépayser leurs auteurs. Tout y passe, histoire littéraire, mœurs, institutions, anecdotes, mythologie, géographie.

M. l'abbé Sicard (*Etudes classiques avant la Révolution*, p. 376), accepte en partie la manière de voir de M. Compayré, mais en la rendant vraisemblable; et il loue les Jésuites précisément de ce que l'auteur universitaire blâme. Ils voulaient bien, dit-il, que les anciens servissent à la formation intellectuelle et artistique des jeunes gens,

V

En tous les exemples que nous avons cités, le lecteur a pu remarquer ce trait commun, la hâte à conclure, et à conclure par une condamnation. La cause en est que le procès est jugé à l'avance, et voici maintenant le résultat, C'est le dédain, ou l'ignorance des faits; c'est bien souvent aussi la manie de simplifier à l'excès des questions complexes. Avec un peu plus de calme, avec un désir plus net de rendre exactement à chacun selon ses œuvres, on eût constaté que la plupart de ces

mais ils cherchaient à éviter que, sous couvert de littérature, les *idées* et les sentiments païens ne fissent invasion dans les âmes. Pour cela, et pour réduire l'imitation des anciens au côté littéraire, ils dépaysaient les auteurs, et les présentaient non comme les hommes de tel pays et de tel lieu, mais comme des modèles impersonnels appartenant à tous les pays et à tous les âges ».

Je crains qu'on ne prête encore ici aux Jésuites des intentions auxquelles ils n'ont point songé. Si les auteurs étaient dépaysés, cela tenait, non à un programme, mais à ce simple fait que la vraie histoire littéraire n'existait pas. Racine et Corneille ne dépaysaient-ils pas aussi leurs héros? Et ils croyaient certainement mettre en scène de vrais grecs et de vrais romains.

Pour ce qui est d'avoir éliminé de l'antiquité ce qui eût été par trop païen, qui les en blâmera? On a eu, ce semble, chez les *renaissants* d'Italie, un sens assez précis du naturalisme antique, et l'on sait les belles choses qui en résultèrent. Cela c'était le paganisme vrai et parfaitement compris. Voudrait-on que les Jésuites s'en fussent constitués les apôtres auprès de la jeunesse? Ils ont tiré de l'antiquité ce qu'elle contenait de vraiment *humain* et d'universel : mais c'est la formule même de l'*humanisme*.

problèmes, lestement tranchés d'une phrase sans réplique, quand on les regarde de près, se subdivisent et se ramifient à l'infini.

Restons dans les questions de pédagogie.

Que valent les élèves des Jésuites? Nous l'avons entendu au précédent chapitre. Ce sont des êtres veules, sans volonté, sans caractère, d'éternels enfants, charmants si l'on veut, mais des enfants; et l'on répète avec Gambetta : « Quand vous aurez à faire appel à l'énergie d'hommes élevés par de tels maîtres, quand vous leur parlerez de leurs devoirs de citoyens, quand vous voudrez exciter en eux les idées de sacrifice et de dévouement à la patrie, vous vous trouverez en face d'une espèce humaine amollie et débilitée » (1).

Sur ce thème, non seulement les orateurs et les pamphlétaires, mais les historiens et les critiques, sont d'une verve inlassable.

Par malheur, à ces tableaux indignés ou spirituels, deux choses capitales font défaut. On n'a point regardé au fond du problème et on a négligé les faits.

Le fond du problème? Mais pour répondre en toute équité historique et morale au problème ainsi posé : « Que valent aujourd'hui, et qu'ont valu dans le passé, les hommes élevés par les Jésuites? » que de questions préliminaires il faudrait résoudre!

Il faudrait déterminer par des statistiques bien faites

(1) Cité par F. Butel, *L'Education des Jésuites autrefois et aujourd'hui, Un collège Breton,* Paris, Didot, 1890, p. 265.

dans quel milieu ces élèves ont été recrutés. Il faudrait savoir quelles habitudes de luxe, de laisser-aller, de frivolité ils ont apporté de leur famille au collège. Quelle proportion y avait-il entre ceux qui venaient chez les Jésuites par conviction religieuse, comme au temps de l'exil, à Fribourg et à Brugelette, et ceux qui, à certains moments et en certaines villes n'y étaient attirés que par la mode ou les succès d'examen? Dans combien de familles vraiment graves les maîtres ont-ils trouvé une sérieuse collaboration? Lorsque les parents semblent prendre à tâche de détruire par leurs exemples les leçons reçues des maîtres, si l'enfant devenu homme est vicieux ou frivole, à qui la faute? Combien encore sont restés au collège assez de temps pour que l'influence de l'éducation fût profonde? Combien n'y ont passé qu'un an ou deux? Quelle proportion entre les frivoles et ceux qui ont travaillé de leurs dix doigts? A sortir d'un collège en 20 ans, combien y a-t-il de prêtres, de soldats, d'industriels, d'agriculteurs, d'hommes politiques? On pourrait multiplier ces questions à l'infini : on verrait que le problème est d'une singulière complexité. Nous sommes déjà bien loin de l'affirmation sommaire : « Dans la masse, les élèves des Jésuites sont tous d'éternels enfants » (1).

Et maintenant, les faits.

Mais quels sont les faits qui comptent? Ici encore il

(1) Il faut lire sur cette question le beau travail de W. Tampé : *Nos anciens élèves*, *Etudes*, 1900, IV, p. 577 et 749. On y trouvera le problème très bien mis au point, avec beaucoup d'éléments permettant de serrer la solution d'assez près.

faudrait s'entendre. Ces anciens élèves, dont nous discutons la valeur pour conclure ensuite à celle des maîtres, sont de bien des sortes. Il y a les apostats de leur foi qui, du même coup, ont renié leurs maîtres. Il y a les faibles, nécessairement toujours nombreux, qui leur restent plus ou moins attachés, mais n'ont pas su résister aux tentations du monde. Il y a les fidèles, et ceux-là font volontiers remonter jusqu'à leurs maîtres l'honneur de ce qu'il y a en eux de bon et de fort. D'après qui maintenant jugera-t-on les Jésuites? D'après Voltaire ou d'après Benoît XIV? d'après M. Trouillot ou d'après Léon XIII? d'après les élégantes nullités mises en scène par Gyp et Lavedan, ou d'après les membres actifs de la *Jeunesse catholique?* D'après les nullités, semblent dire avec ensemble les ennemis de la Compagnie; les autres ne sont qu'une exception. D'après l'élite, répondent les Jésuites; là seulement notre éducation a porté son fruit normal; ailleurs elle n'a qu'avorté pour des causes où nous ne pouvions rien.

L'élite, si l'on en tenait compte un peu plus, j'ai idée que, du vieux portrait que l'on colporte depuis Michelet, inertie, piété molle, enfantillage, manque de caractère, il ne resterait bientôt plus un trait.

Et en effet, lorsque, sur la liste des hommes élevés par l'ancienne Compagnie, je trouve des gens comme Maximilien de Bavière, Montecuculli, Tilly, Spinola, ou encore Villars, Luxembourg, Boufflers, Créqui, et vingt autres bonnes épées, je commence à me demander si les élèves des Jésuites manquent à ce point d'énergie. Si je passe aux gens d'église, je trouve que Grégoire XIII,

Benoît XIV, Pie VI, et ajoutons Léon XIII, ont reçu les leçons des Jésuites. Voici d'assez grands évêques : François de Sales, Frédéric Borromée, Bossuet, Belsunce, François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, La Motte, et vingt autres qui peuvent consoler les Jésuites d'avoir élevé Bernis. Puis d'assez bons prêtres, M. Olier, Boudon le saint archidiacre d'Evreux, le bienheureux Grignion de Montfort, saint Léonard de Port-Maurice, le missionnaire Bridaine. Les élèves des Jésuites, dit-on, ne savent qu'obéir : mais il y a là quelques hommes qui nous semblent avoir eu aussi le don de commander. Quant aux grands magistrats comme Molé, Lamoignon, d'Aligre, Maupeou, de Sèze, d'Ormesson, auxquels nous pouvons bien ajouter Joseph de Maistre, font-ils tellement l'effet d'une collection d'hommes frivoles?

S'il s'agit des collèges modernes la réponse est la même : on peut apporter des noms et des chiffres. Parmi les « éternels enfants » qu'ont formés les Jésuites, voici d'abord la litanie très longue de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille et parfois en des circonstances héroïques. A lui seul, depuis 1850, le seul collège de Vannes en avait inscrit 34 sur les marbres funéraires de sa chapelle; Metz en avait eu 37 tombés en 1870, Sainte-Geneviève de Paris en compte près de 150. Cela pouvait passer pour un joli chiffre à une époque qui n'est plus, hélas! où tout le monde comprenait le genre de beauté qui s'attache au dévouement militaire. En ce temps-là passait sur certains collèges un vent d'enthousiasme et de sacrifice; de

1860 à 1870, Saint-François-Xavier de Vannes compta 115 de ses anciens sous les drapeaux du Saint-Père. Et ils firent assez bonne figure sur les champs de bataille de Castelfidardo et de Loigny. Mais je sais que certains catholiques, d'esprit rassis, trouvent encombrants les zouaves pontificaux, et je passe. Tout cela pourtant ne trahit pas trop encore un esprit de frivolité et de veulerie.

Il y a un poète dont on s'est remis à parler ces derniers temps à propos d'un centenaire, Corneille. On a dit que « le point pour lui était de vouloir en pleine connaissance, afin d'agir avec une volonté obstinée et d'accomplir sans défaillance, en pleine habileté, ce qu'il a voulu », que « s'exalter, délibérer, vouloir, agir, c'est tout son théâtre (1) »; qu'il est « l'âme idéaliste de la France, cette âme faite d'éternelle espérance, d'héroïsme obstiné, de fierté vaillante »; que pour lui, plus que pour Nietzche « l'homme est un être qui est fait pour se surpasser » (2); que Corneille « est le vrai maître qu'il faut à la jeunesse » (3); « qu'il est le poète vibrant et sincère des grands devoirs, des mâles vertus, et des nobles actions » (4).

Or il se trouve que Corneille, ce poète du vouloir énergique, est l'élève, mais l'élève fidèle, reconnaissant, des Jésuites. Permettra-t-on à ces derniers de le rappeler au besoin? Ce que nous pouvons affirmer, c'est que

(1) M. Albert Sorel, *Revue universitaire*, 1906, 15 juin, p. 31-33.
(2) M. Faguet, *ibid.*, p. 27-28.
(3) M. Zevort, *Nouvelliste de Rouen*, 7 juin 1906.
(4) M. H. Houssaye, *ibid.*

chez leurs écoliers modernes, Corneille ne se trouverait point par trop dépaysé. Il se reconnaîtrait, j'en suis sûr, chez ce jeune romain, qui, venu comme élève à la rue des Postes, s'y éprit de la France et consacra sa vie à faire aimer sa patrie d'adoption aux noirs du centre africain, Savorgnan de Brazza; et dans l'explorateur Soleillet, élève d'Avignon; et dans le héros du Transvaal, Villebois-Mareuil, élève de Vaugirard; et dans le marquis de Morès, un autre ancien de la rue des Postes; et dans l'enseigne Henry, le défenseur de la mission catholique de Pékin, ancien élève de Jersey; et dans Henri de Mauduit du Plessis, commandant de la *Framée*, qui, pressé de saisir une corde de sauvetage, répond : « Tout à l'heure ! » et se laisse engloutir avec ses hommes, puis, ayant saisi une bouée, l'abandonne à un de ses marins et disparaît. Je me demande s'il y a un seul des anciens collèges de la Compagnie en France qui ne puisse, dans l'histoire de ses élèves, relever quelques traits de ce genre. Oui, le vieux Corneille eût en eux reconnu sa race; et, plus encore peut-être, il l'eût reconnue en ces vaillants, sur un autre champ de combat, qui, obstinément, sûrs à l'avance d'être vaincus, s'obstinent, sénateurs ou députés, à défendre l'Eglise que les Jésuites leur ont appris à aimer : je songe à des hommes comme Gaillard-Bancel et Lamarzelle, Castelnau, Savary de Beauregard, et à leurs frères d'armes que rien ne décourage.

Quant à la poignée d'officiers qui, sommés de crocheter des couvents ou d'enfoncer des portes d'église, en ont appelé à leur conscience, ont passé par dessus le

probabilisme timoré de certains pieux conseillers, et ont dit l'éternel *non possumus* des vrais chrétiens, beaucoup encore se trouvent avoir été anciens élèves des « bons Pères ». Un certain public les a méconnus. On affecta de voir dans leur geste je ne sais quelle pose vaniteuse. Lui, Corneille, les eût applaudis; il leur eût, j'en suis sûr, envoyé un exemplaire de son *Polyeucte*.

Voilà des faits pourtant dont il faudrait tenir compte, et qui donnent des Jésuites et de leurs élèves une idée un peu différente de la caricature légendaire. Mais ces faits, on les ignore; on les ignore, parce que, *à priori* les Jésuites doivent être en faute.

CHAPITRE III

« Jesuiticum est, non legitur »

CHAPITRE III

« Jésuiticum est, non legitur »

I. Aux archives.
II. Les bibliographies.
III. Les réfutations.
IV. Le recul de la légende.

I

Le procès est jugé d'avance, le *siège est fait*. On entrevoit les conséquences. D'abord, c'est une négligence extrême à se renseigner. A quoi bon? Le sujet est-il de ceux qui peuvent se renouveler? On n'a qu'à répéter ce que d'autres ont très bien dit. J'ignore jusqu'à quel point le procédé est conforme aux lois de la saine critique. Mais une chose est certaine, c'est que, lorsqu'il s'agit de la Compagnie de Jésus, on ajoute une créance fort prompte et très sûre d'elle-même aux documents hostiles. Quant aux autres, on les ignore ou on les dédaigne. On s'en débarrasse, même parfois, en déclarant,

sans plus d'examen, qu'ils ne sont pas recevables (1).

Je sais l'objection : « Mais où voulez-vous que nous les trouvions, ces documents qui feraient foi? Les archives de la Compagnie sont fermées au public. Les pièces de seconde main abondent, mais les originaux sont rares; encore leur intégrité paraît suspecte. Il existe une collection des lettres de saint Ignace. Qui nous dira si nous avons là un choix soigneusement trié, ou une publication intégrale? A l'égard des Révérends Pères la défiance est le premier des devoirs ».

A quoi l'on peut répondre : la défiance est le premier des devoirs historiques, qu'il s'agisse des Jésuites ou qu'il s'agisse des autres. Encore faut-il que cette défiance ait ses bornes. Après tout, les Jésuites eux-mêmes, tout Jésuites qu'ils sont, ont une conscience. Historiens, ils ont été de leur temps. L'époque où ils ont écrit les premières annales de leur Ordre coïncidait malheureusement avec une mauvaise période pour les études hagiographiques, les bollandistes sont les premiers à le déplorer. Aussi parfois ont-ils trop préféré le point de vue d'édification au point de vue scientifique. Ils le savent, ils le sentent aujourd'hui, ils l'avouent sans embarras. Ils n'hésitent pas à dire que leur histoire est à refaire, et ils la refont (2).

(1) Labitte, op. cit., p. 119, parlant des Jésuites de la Ligue s'en réfère à l'Estoile, de Thou, etc., tous hostiles à la Compagnie, mais déclare-t-il « les seules sources acceptables. » Pourquoi les seules?

(2) Voir par exemple A. Astrain, *H^{ia} de la Compania de Jèsus en la asistencia de Espana,* t. I. *San Ignacio de Loyola,* 1540-1556, 8°, Madrid, 1902, p. XL, jugement sur Orlandini.

Les archives ne sont pas accessibles. C'est parfaitement vrai. Elles le seraient peut-être si l'on était plus sûr que ceux qui y viendraient puiser le feraient exclusivement en savants. Mais il fut un temps où ces archives n'étaient pas aussi fermées. A la suppression de la Compagnie, les ennemis de l'Ordre y puisèrent librement en vue du procès qu'on préparait contre le général alors emprisonné au château Saint-Ange.

On ne trouva rien, et l'on ne peut imaginer interrogatoire plus insignifiant que celui auquel fut soumis le général. Les pièces qui avaient été soustraites aux archives à cette occasion n'y rentrèrent pas. Dispersées dans les bibliothèques des princes romains elles ont pour la plupart disparu. Le reste — des épaves — fut entassé dans les greniers du Gésu (1).

Ces archives ont été rendues à la Compagnie. Il n'en est pas de même des autres éparpillées dans les bibliothèques de l'Europe. Elles y sont encore, accessibles à tous les travailleurs. Si, par exemple, on veut parler en connaissance de cause des Jésuites des Indes, n'y a-t-il rien à Lisbonne, à la *Torre del Tombo*, ou dans les collections de Pombal? On n'y trouvera pas que les relations optimistes des missionnaires écrivant aux confrères d'Europe pour leur édification. Il y a là aussi les rapports officiels des supérieurs. Il y a les plaintes et dénonciations des rivaux et des ennemis. Il y a les documents originaux sur lesquels ont été écrits tant et tant de pamphlets jansénistes, calvinistes

(1) Carayon, *Documents inédits*, XVII, p. CLXVII.

et autres. N'y a-t-il rien à Simancas, à Madrid, au Vatican, à Vienne, à Munich, au *British Museum*, à la Bibliothèque nationale, aux archives nationales et départementales?

Et bien non, vous ne trouverez rien, nous dit-on. Les « bons Pères » ont leur secret et « il est bien certain que jamais on ne l'arrachera tout entier, et le jour où quelque révolution politique ou religieuse donnerait libre accès aux archives secrètes de l'*Al Gésu* de Rome, il est douteux que les savants d'alors y trouvent des dossiers qui feraient la lumière, la Compagnie n'étant formée ni de méditatifs, ni d'érudits, mais bien de volontés agissantes soumises à une volonté suprême, et le mot d'ordre ayant été de tout temps,..... de supprimer les preuves et de les détruire partout » (1).

A cela, je l'avoue, je n'ai rien à dire. Je laisse à ceux qui se targuent d'éducation historique le soin de discuter la valeur de pareilles affirmations. « *Quod gratis affirmatur*, disaient les logiciens d'autrefois, *gratis negatur.* »

Pourtant qu'on veuille bien y réfléchir un moment. Cette destruction systématique et totale des preuves est-elle possible? est-elle vraisemblable?

Que de fois les Jésuites ont été saisis à l'improviste, expulsés séance tenante, et ont vu mettre les scellés sur leurs livres et papiers!

C'est en 1594. Le jour même où le régicide Chastel

(1) M. Reuss dans la *Revue critique*, 1898, II, p. 451-52.

est exécuté, l'avocat Dollé, un de ceux qui plaidaient alors pour l'Université contre les Jésuites, commença une perquisition au collège. Que trouve-t-il? chez le bibliothécaire, un cahier où l'auteur soutenait des propositions certainement condamnables, mais comme on en eût facilement trouvé à toutes les pages des registres du Parlement. Ce fut tout.

Lors de la suppression, les Pères eurent-ils le temps de détruire les pièces compromettantes? On ne peut tout de même pas supposer qu'ils les anéantissaient à mesure. Il en est qu'il faut bien garder. Or parfois le désordre même des documents accumulés dans les archives publiques a son éloquence. « J'ai vu de mes yeux, aux archives générales du royaume, à Bruxelles, écrit le Père Van Aken, des pièces confidentielles et intimes saisies dans les cellules des Pères, tant supérieurs qu'inférieurs. La nature de ces documents, la manière dont ils étaient rangés il y a une dizaine d'années, faisait comprendre au premier coup d'œil, ce qui d'ailleurs est attesté par des relations authentiques, que les Jésuites ont été surpris par la police, comme le furent autrefois les habitants de Pompéi et d'Herculanum par la lave du volcan. Rien ne pouvait résister à une attaque aussi soudaine qu'imprévue. On cherchait des crimes aux Jésuites. Il fallait à tout prix les trouver coupables. Eh bien, qu'a-t-on rencontré? » (1)

En 1815, les Jésuites furent brusquement chassés de Russie. Ils avaient joui jusque-là de la plus haute

(1) *Précis historiques*, 1881, p. 357.

faveur. Leur Père général avait ses entrées libres au palais. Paul I[er] l'honorait de sa confiance. Le tzar Alexandre avait suivi l'exemple de son père. Tout à coup, pour des causes qui n'ont rien que de glorieux, ils sont décrétés de bannissement. L'ukase est du 20 décembre, l'exécution du 21. Les archives furent saisies pendant la nuit. Peu après Joseph de Maistre demandait au prince Galitzin, auteur de l'expulsion, s'il avait découvert quelque trace de complot. « Rien, lui dit le ministre, des minuties de collège et c'est tout » (1).

Nous avons dit avec quel fracas on avait salué en 1847, la main-mise sur les archives du collège de Fribourg, et ce qu'on en tira.

Mais admettons comme un fait prouvé que, dans les archives de l'Ordre, tous les documents compromettants ont été supprimés. Supposons même cette suppression pratiquée d'une façon méthodique, partout, toujours, et l'anéantissement de ces pièces à mesure qu'elles paraissent. Les Jésuites n'ont pas la naïveté de croire que leur correspondance échappe aux indiscrétions des cabinets noirs.

Vers 1760, Louis XV donna ordre à M. de Sartine, homme fin et habile, de faire lire à la poste les lettres des Jésuites. Au bout de quelques semaines, Sartine fit savoir au roi qu'il était superflu de continuer cette enquête, parce que ces lettres ne traitaient que des vétilles concernant le régime intérieur des collèges. Le

(1) Du Lac, *Jésuites*, p. 220.

procédé se renouvelle plus souvent qu'on ne croit (1). A-t-il jamais rien fourni de sérieux?

Du reste les Jésuites ne correspondaient pas qu'entre eux. Quelque secrète qu'ait été leur Société, s'ils voulaient agir sur les affaires publiques, il leur fallait bien écrire à des étrangers, se compromettre par conséquent. De ces agissements, il doit exister autre chose que des soupçons vagues : les traces authentiques doivent subsister quelque part éparses et dépareillées. Quelle est l'association occulte dont on ne finisse par découvrir l'organisation? Voyez la « Cabale des dévots ». Que l'on pense ce que l'on voudra de son action et du secret dont la « Compagnie du Saint Sacrement » avait cru devoir s'entourer, le jour n'est pas loin où les derniers voiles seront écartés. *A priori*, la main des Jésuites doit y être partout. Ils ont collaboré à la fondation : à chaque instant leurs œuvres côtoient ou pénètrent les œuvres des confrères. Ils sont tout, nous dit-on, au XVIIe siècle. Elle aussi, la « Cabale » fut tout pendant un certain temps.

D'ou vient que, dans son histoire, écrite par une plume fort peu sympathique, les Jésuites apparaissent à peine? Ne serait-ce pas qu'on a fort exagéré leur activité occulte?

Nous pouvons généraliser. Ils ont existé une première fois, 250 ans. Est-il vraisemblable que deux siècles et demi de menées souterraines et anarchistes ne laissent pas de preuves matérielles, tangibles, contrôlables? Et

(1) Du Lac, *Jésuites*, p. 219.

puisqu'ils étaient les instruments de la Papauté, qu'on cherche aux archives, aujourd'hui ouvertes, du Vatican. De quel droit conclut-on autre chose que ceci : il n'y a rien? (1).

II

A défaut de pièces d'archives, il y aurait au moins les imprimés. Ces documents là sont partout abordables. Or c'est chose curieuse combien, sur ce point, l'on constate parfois de graves lacunes.

Un témoin m'assure que naguère, à une soutenance de thèse en Sorbonne, où les Jésuites étaient en cause, un des examinateurs, peu suspect de partialité à leur égard, et qui, dans ses travaux d'érudit, ne trouve guère chez les adversaires de Port-Royal que mensonge, hypocrisie, ignorance, fanatisme, immoralité, leur rendait du moins ce témoignage que, dans leurs bibliothèques d'autrefois, on trouvait tous les ouvrages de leurs ennemis. Pourrait-on en dire autant de leurs doctes ennemis de l'heure présente? Ont-ils vraiment lu ou consulté tout ce qui pouvait, sur les Jésuites,

(1) Signalons en passant la publication des Jésuites espagnols, *Monumenta H^ca Soc. Jesu*. On y trouvera non pas seulement les documents provenant des archives diverses de l'Ordre, mais aussi, groupées autour de certains sujets (lettres de saint Ignace, de saint François de Borgia, histoire de la pédagogie, etc., etc.), une foule de pièces copiées dans tous les grands dépôts de l'Europe.

leur donner le jugement des Jésuites eux-mêmes? Or, si je ne me trompe, puisque, dès qu'il s'agit d'eux, l'histoire tourne fatalement au réquisitoire ou à l'apologie, c'est bien le moins que, dans le procès, on entende les intéressés eux-mêmes. Leur laisse-t-on toujours la parole?

Un ou deux exemples entre beaucoup d'autres. On ne demande pas à une encyclopédie, quelles que soient ses prétentions scientifiques, de nous donner sur chaque sujet une bibliographie qui épuise la matière. Encore faut-il que l'essentiel y soit. Rien ne montre la compétence d'un auteur comme le départ judicieux qu'il saura faire entre les sources importantes, et celles qu'on peut négliger.

J'ouvre la *Grande Encyclopédie* au mot *Société de Jésus*, tome xxx, paru en 1901. A en juger par l'ampleur bibliographique de certains autres articles j'aurai là une liste considérable d'ouvrages : le sujet en vaut la peine. D'autant que les notices de détail éparses dans les autres volumes sur les personnes et les choses de la Compagnie sont plus que maigres.

Or je trouve en tout, seize titres. En première ligne, le livre le plus inutile, qui ne doit sa célébrité qu'à une moquerie de Pascal, simple curiosité de bibliothèque, l'*Imago primi sæculi*.

Puis vient le *Corpus Institutorum S. J.*, Prague, 1757. Suivent pêle-mêle onze ouvrages d'écrivains notoirement hostiles, Perrault, la Chalotais, Montlosier, Michelet, Huber, etc. Puis Crétineau-Joly, et la brochure du Père de Ravignan; et enfin, pour clore la liste, la

Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie, par le Père de Backer, Liège, 1853-61. Et c'est tout.

Ignorée donc la réédition et refonte de ce dernier ouvrage par le Père C. Sommervogel. Ignorée, la publication des *Monumenta historica S. J.*, commencée à Madrid, en 1894, et dont il paraît un fascicule chaque mois. Ignorée, la grande et superbe édition critique in-f° des *Constitutions*, publiée à Madrid, en 1892. Ignorée la collection des *Documents inédits*, publiée par le Père Carayon, il y a quarante ans. Ignorée la *Bibliographie historique de la Compagnie ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par le même Père Carayon, Paris, 1864 (1). Ignorée, l'édition des lettres de saint Ignace publiée à Madrid, etc. Tous ouvrages d'importance capitale, et absolument indispensables à qui veut parler des Jésuites avec quelque compétence, — quitte bien entendu à en faire la critique aussi sévère qu'on voudra.

« Il me semble, écrivait l'historien des Jésuites à Avignon, que ma conscience littéraire ne me permettrait pas de faire l' « histoire critique de l'éducation » dans l'ancienne Université de Paris, si, pour tout renseignement, je n'avais que les statuts de 1598, et le *Traité des études*, de Rollin. N'étant pas de la maison — et qui peut se vanter d'en être? je craindrais de mal entendre ces textes, de n'en point saisir le véritable sens et la portée pratique, bref de prêter des

(1) Cette insuffisance bibliographique n'est pas de règle pourtant. Voir au mot *Jesuitenorden* la *Realencyclopädie fur protestantische theologie*, 1900, t. VIII.

idées modernes aux braves gens d'ancien régime » (1).

C'est pourtant exactement ce que l'on fait quand on parle de la pédagogie jésuitique.

On prend — quand on le prend — le plan officiel des études, le *Ratio studiorum;* on y joint un ou deux opuscules pédagogiques, quatre ou cinq ouvrages hostiles (Michelet par exemple ou Huber). Là dessus, on expose, on se moque, on s'indigne, on ajoute quelques éloges insignifiants pour faire passer le reste et se donner un vernis d'impartialité, et en fin de compte, on conclut par une condamnation sans appel.

Il existe bien des biographies de Jésuites pédagogues. On a publié bien des notices d'anciens élèves de la Compagnie, les meilleurs, cela va de soi. Il en existe des séries assez abondantes. On y trouverait à tout le moins, en fait de renseignements, un tableau quasi officiel de ce que les Jésuites prétendent faire. Libre aux critiques d'y voir de purs livres d'édification, — et l'on sait de quel dédain cette littérature est enveloppée; mais précisément, ces livres n'en sont que plus significatifs, ce sont de quasi programmes. Nulle part je ne les vois cités (2).

(1) Chossat, *Les Jésuites à Avignon*, p. 248.

(2) Voyez la bibliographie de M. Compayré : quelques renvois sans conséquence aux annalistes de l'ordre, le *Ratio*, les *Constitutions*, non pas dans le texte latin, mais, pour plus de sûreté sans doute, dans la traduction française de l'antijésuite Génin, deux opuscules de Jouvancy et de Sacchini, Huber, une brochure du pasteur Dide et quelques citations disparates. Notons que Huber est traité de professeur de théologie catholique, ce titre donne du poids à son réquisitoire. Ce disciple très avancé de Doellinger était « vieux catholique » c'est-à-dire bel et bien hérétique formel.

Conséquence immédiate et nécessaire, les accumulations d'erreurs.

Et si, par exemple, l'historien des *Jésuites à Poitiers* avait consulté les puissantes monographies consacrées au collège de la Flèche et à celui d'Avignon, monographies dont l'intérêt déborde beaucoup le cadre local, peut-être n'aurait-il pas répété après tant d'autres que l'enseignement de l'histoire et de la géographie était à peu près banni des programmes jésuitiques. Il eût constaté qu'on s'en occupait même dans les « collèges de province », qu'à cette fin l'on publiait des manuels — oh! très inférieurs à ceux d'aujourd'hui, mais qui existaient tout de même — qu'on avait des cartes murales, et qu'on s'ingéniait pour parler aux yeux, etc. (1).

S'il eût connu les quatre gros in-octavo du Père Pachtler, dans les *Monumenta Germaniæ Pædagogica*, il n'eût pas écrit que la première édition du *Ratio* (1586) fut supprimée par l'Inquisition ajoutant que ce règlement était d'ailleurs vu de mauvais œil par les Jésuites eux-mêmes qui ne voulaient pas être gênés dans leurs opinions; et pour toute référence : Michaud, *Biographie universelle* (2).

Un coup d'œil sur la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du Père Sommervogel, lui eût épargné cette assertion, laquelle, si je ne me trompe, fut relevée en Sorbonne par M. Gazier : « On parlait donc latin au

(1) Delfour, p. 209.
(2) Page 262. — Pachtler, t. II, p. 15.

collège de Poitiers, mais quel latin! *Noli crachare super me, semper lichat suos digitos, ludamus ad savatam, ad equum fundatum, comedi grossum boudinum, sanguinat de naso*, etc., etc., » — et en note « voir Mathurin Cordier, *Guide de la conversation latine* ». C'est évidemment fort drôle, mais Mathurin Cordier était-il Jésuite? On croyait jusque-là que l'auteur du *De corrupti sermonis emendatione* était un protestant de la première heure, mort en 1557 (1).

J'en dirai autant de M. Herrmann Muller. Certes son pamphlet historique est documenté... On y trouve à peu près tous les ouvrages relatifs aux origines de la Compagnie qu'on peut rencontrer dans une bonne bibliothèque publique, et quelques autres. Il est facile pourtant d'y relever de singulières ignorances.

Il signale quelque part (p. 49, note), les *Monumenta historica Societatis Jesu*. Les a-t-il ouverts? Il y paraît peu. La lecture des *Chroniques* de Polanco lui eût permis d'apprécier, avec moins d'injustice, les ouvrages de Bartoli.

Une de ses thèses chères (laquelle n'est point de son invention, il faut le dire à sa décharge), est que le Père Lainez, second général de la Compagnie, a faussé l'œuvre de saint Ignace et falsifié les *Constitutions*. Muller écrivait cela en 1898. Or en 1892 avait paru à Madrid une édition critique des *Constitutions* avec description détaillée des manuscrits, texte espagnol, traduction latine nouvelle, apparatus critique, nom-

(1) Delfour, p. 265.

breux et curieux appendices contenant ce qu'on peut appeler les brouillons de saint Ignace et de ses premiers secrétaires, avec le récit, par lui-même, et de sa main, de quarante jours ininterrompus de visions et d'extase, dans le texte original. L'ouvrage avait été signalé dans les revues, il était minutieusement décrit par le Père Sommervogel dans sa *Bibliothèque*. Si Muller l'avait connu, il y eût appris que le manuscrit reproduit a la valeur d'un autographe. C'est une copie faite pour l'auteur et qu'il a couverte de ratures et d'additions. Il y eût constaté que ces *Déclarations* où lui, Muller, affecte de voir la main de Lainez, corrigeant et dénaturant le texte du fondateur, appartiennent comme tout le reste à saint Ignace, et, comme tout le reste, est raturé par lui. Mais alors de la thèse amoureusement échafaudée que resterait-il? (1).

(1) H. Muller, p. 226, note et passim. De la thèse, il resterait ceci, que les anciens historiens de la Compagnie manquaient parfois de critique. On le savait déjà.

Cfr. *Constitutiones Soc. Jesu, latinæ et hispanicæ cum earum Declarationibus*, Madrid, 1892, f°. Cette édition avait été signalée dans Sommervogel, t. V, col. 78 (1894), dans les *Etudes religieuses*, t. LXII, p. 18, et dans les *Analecta Bollandiana*, 1896, p. 451. On peut voir dans cette dernière revue la liste des ouvrages que M. E. Gothein, auteur d'un *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation* (Halle, 1895), aurait dû connaître avant de se lancer dans l'histoire du fondateur des Jésuites. Voir au même endroit le jugement porté sur Bartoli; il peut compenser les critiques souvent mesquines de M. Muller.

III

Ignorance des sources ; mais à bien plus forte raison, ignorance ou dédain des réfutations.

Quand on faisait le procès du bienheureux Edmond Campion, le Jésuite, en un discours solide et serré, renversa, comme un château de cartes, l'édifice de calomnies élevé contre lui. A quoi l'un des juges répliqua qu'il n'y avait pas à tenir compte des dénégations d'un homme qui défend sa propre vie; et Campion, avec ses compagnons, fut condamné à mort (1). En quatre mots, c'est l'histoire des Jésuites depuis trois cents ans. A chaque instant mis sur la sellette, ils ne cessent de se justifier. Leurs apologies sont prises pour de simples dénégations sans preuve. Ils se défendent : si on les écoute, c'est pour la forme, mais ils savent fort bien qu'à l'avance le procès est jugé. Les érudits eux-mêmes se défendent mal contre la contagion du parti-pris, et l'on est stupéfait de voir des gens bien renseignés sur d'autres matières, s'obstiner sur celle-là à ressasser des légendes cent fois réfutées.

Les *Origines du Catholicisme moderne*, par Martin Philippson, est de 1884. Cet ouvrage, à son apparition, fut salué comme sérieux par la *Revue critique*. Parlant de l'Ordre des Jésuites, il donnait, disait-on, un exposé

(1) Simpson, *Life of Campion*, édition de 1896, p. 430.

exact et fidèle des vues de son fondateur. « Aucun adversaire loyal ne pouvait lui reprocher d'avoir torturé les textes, falsifié les sources ou sciemment négligé les textes contraires » (1).

Or nous y lisons que dans la Compagnie de Jésus « il faut obéir au Pape sans aucune restriction, même de péché, (l'auteur est protestant, il est à peine besoin de le noter). On est également obligé de commettre le péché, tant mortel que véniel, si le supérieur le commande au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou en vertu de l'obéissance », et cela « afin qu'on obtienne une plus grande gloire et approbation du Christ Créateur et Notre-Seigneur ». Et en preuve : « Voici, continue-t-on, le texte de ce chapitre, trop remarquable pour n'être pas cité en entier, surtout parce qu'il est aussi court que significatif. » Suit le chapitre 5, de la 6e partie des *Constitutions*.

Mais les apologistes de la Compagnie n'ont-ils donc jamais fait observer que ce « remarquable chapitre » parle de tout autre chose? Saint Ignace y déclare simplement qu'il n'entend pas imposer l'obéissance aux *Constitutions* sous peine de péché; dans sa pensée, il n'y aura péché à désobéir que dans deux cas : si le supérieur ordonne *in nomine Domini Nostri Jesu Christi vel in virtute obedientiæ*, ou si les vœux sont en cause. Tous les fondateurs d'Ordre en ont dit autant. En dépit de vingt réfutations, en dépit des vraisemblances morales,

(1) *Les origines du catholicisme moderne. La contre-révolution religieuse au XVIe siècle*, Bruxelles, 1884. *Revue critique*, 1885, t. II, p. 205-208, article de M. Reuss.

en dépit du contexte qui est assez clair, on s'obstine à faire le contresens traditionnel sur les mots *obligationem ad peccatum*.

Il y a beau temps déjà que le Père Gretzer l'avait relevé dans la philippique d'Arnauld l'avocat. D'autres avaient suivi, et M. Philippson aurait dû savoir que Gœrres et Dœllinger avaient repris la question aux environs de 1825 en réponse à Ritter von Lang. Une fois de plus, dans la première édition de ses *Jesuiten Fabeln* (n. 10), le Père B. Duhr remit les choses au point en 1891. Plusieurs, spécialement l'auteur de l'*Anti-Duhr*, voulurent bien avouer que la légende était à biffer. D'autres la maintinrent et la maintiennent encore (1).

M. A. F. Pollard est l'auteur d'un essai sur les Jésuites de Pologne, qui fut couronné dans un concours à

(1) Voici le texte latin des *Constitutions*, p. VI, ch. 5. « Quod Constitutiones peccati obligationem non inducunt... Visum est nobis in Domino, excepto expresso voto quo Societas Summo Pontifici... tenetur, ac tribus aliis essentialibus paupertatis, castitatis et obedientiæ, nullas Constitutiones. Declarationes vel ordinem ullum vivendi, posse obligationem ad peccatum mortale. vel veniale inducere; nisi Superior ea in nomine D. N. J. C. vel in virtute obedientiæ juberet ».

Comparer les passages où les *Constitutions* disent expressément que le devoir d'obéissance cesse là où l'on voit clairement qu'il y aurait péché à obéir, « voluntatem ac judicium suum, cum eo quod superior vult et sentit, in omnibus rebus ubi peccatum non cerneretur omnino conformantes », p. III, ch. I, 23; cfr. ch. I, n. 1.

Voir les citations de Goerres, Dœllinger, etc., dans B. Duhr (édit. 1904), p. 524, 523.

Cette ânerie avait été admise de confiance, sur la foi de Philippson, par M. Rambaud, dans son *Histoire de la civilisation moderne* (t. I, p. 523, édit. de 1889). Elle a disparu des éditions récentes.

Oxford. Les revues savantes d'Outre-Manche furent louangeuses pour ce travail de « saine et sereine investigation ». L'*English Historical Review* le déclara excellent et impartial ». Depuis, M. Pollard est devenu collaborateur régulier au grand *Dictionary of National Biography*. Il passe donc en son pays pour historien de valeur, et il nous représente assez bien le genre de critique réputé correct dans la fameuse *History School* d'Oxford (1).

Il n'est si compacte érudition que n'ait ses petites lacunes, et en constatant, sous la plume de M. Pollard, un assez grand nombre d'inexactitudes matérielles, nous n'insisterions pas outre mesure. Ces erreurs sont inévitables à qui s'aventure sur un terrain nouveau. Ce sont les procédés critiques qui, pour le moment, nous intéressent, et plus particulièrement la façon dont on ignore ou dont on interprète les réfutations (2).

Deux ou trois exemples suffiront.

Pour faire le procès des Jésuites, notre historien, après beaucoup d'autres, argue d'un traité paru en 1625, et

(1) *The Jesuits in Poland*, in-16, Oxford, 1893. *English historical review*, t. IX. p. 167; cfr. *the Month*, avril 1897, *the Jesuit myth*, par le Père J. Gérard. C'est à ce dernier travail que nous empruntons ce qui suit.

(2) Voici pourtant quelques spécimens de ces inadvertances. Malgré de nombreuses réfutations, il appelle encore saint Ignace D. Lopez de Recalde. Il fait rencontrer à Rome saint Stanislas et saint Louis de Gonzague. Il parle des visions d'Ignace *at Mount Mont-serrat*, comme qui dirait au mont Mont-Blanc : or les histoires du saint ne parlent pas de visions à cet endroit, non plus que dans *the cell of St Barbara*, ce qui probablement veut dire le collège Sainte-Barbe où Ignace n'avait pas de cellule, *The Month*, p. 402.

ayant pour titre : « Des choses qui sont dignes d'amendement en la Compagnie des Jésuites », et qu'on attribuait au Père Mariana.

On sait l'histoire de cet opuscule. Mariana était en prison pour avoir signalé dans son *de Mutatione monetæ* de criants abus du ministre, marquis de Lerme. Son juge lui enjoignit de livrer ses papiers. On y trouva un opuscule manuscrit sur le gouvernement de la Compagnie. C'était en 1609. L'évêque des Canaries le fit lire à des amis qui en prirent copie, et il courut quelque temps sous le manteau. Seize ans plus tard, 1625, il paraissait, non pas en Espagne, mais à Bordeaux, non dans son texte castillan mais dans un détestable latin qui faisait contraste avec la belle latinité de Mariana.

Presque immédiatement, traduction française à Paris, due vraisemblablement à l'Université qui sortait d'une vive polémique avec les Jésuites. Puis texte castillan publié dans la compilation protestante, le *Mercure Jésuite*, 1626-1630.

C'était un réquisitoire en règle contre la Compagnie, son gouvernement, ses *Constitutions*. Qu'il fût de Mariana, plusieurs le nièrent en Espagne : mais à Rome, dans l'entourage du général, la chose ne faisait pas

(1) *Discursus de erroribus qui in forma gubernationis Societatis Jesu occurrunt*, xx capitibus. Burdigalæ per Joannem de Burdeos, 1625. *Mercure Jésuite*, Genève, t. II, p. 1, 194, cfr. Sommervogel, t. V, col. 563, n. 13. Cfr. Cordara, *Hist. Soc. Jesu*, p. VI, lib. 9. Forer, *Anatomia Anatomiæ Soc. Jesu*, p. 85. Huylenbroucq, *Vindicationes*... Bruxelles, 1715, ch. V. p. 99. *Mémoires de Trévoux*, 1725, p. 1865. Garzon, S. J. *El Patre Juan de Mariana*, Madrid, 1889, p. 600, 651.

de doute. Lors des troubles intérieurs qui avaient marqué l'entrée en charge du Père Aquaviva, le Père Mariana avait été parmi les mécontents qui demandaient certains remaniements dans l'Institut. Il avait joué son rôle d'homme inquiet et compromettant. Qu'il eût donc écrit quelque chose dans le genre de ce qu'on lui prêtait cela n'avait rien d'invraisemblable. Mais jusqu'à quel point les éditeurs avaient-ils respecté son texte? Qu'y avait-il de lui? Qu'y avait-il d'eux? Pour donner le factum au public, ils avaient attendu la mort de l'auteur. Mariana, décédé en février 1623, n'était plus là pour s'expliquer.

Dès lors comment ne pas se méfier? Un écrivain qui n'est plus de ce monde, une époque où l'antijésuitisme bat son plein, un ouvrage dont on ne montre pas l'original, mais des copies qui, depuis seize ans, courent dans les milieux les plus hostiles à la Compagnie, qu'on imprime à l'étranger tout d'abord dans une détestable traduction, puis dans un texte qui nous est présenté pour authentique, mais par des protestants : les confrères de Mariana avaient beau jeu pour se récrier. Ils signalaient de nombreuses contradictions entre le pamphlet et les œuvres imprimées de l'auteur. Ils en trouvent aujourd'hui de nouvelles avec ses œuvres inédites et ils concluent que le traité sur le gouvernement de la Compagnie a été maquillé, et qu'on ne peut y chercher la vraie pensée de Mariana.

Libre à M. Pollard et autres érudits, s'ils ont de bonnes raisons, de rejeter ces conclusions, et de maintenir à Mariana la paternité intégrale du factum. Mais il ne

serait que correct de signaler les objections des Jésuites. Seulement les connait-on?

Dans l'affaire du faux Démétrius, les Jésuites ont-ils été autre chose que des dupes? Pour notre auteur, ce sont eux, qui, aveugles instruments du Pape, ont tout mené. Pour frayer les voies au catholicisme en Moscovie, ils ont opposé à Boris un soi-disant fils du tsar Dmitri Ivanovitch, sa victime, et le firent couronner en 1605. Toute cette comédie qui devait finir dans le sang fut leur œuvre. Négligemment, en note, M. Pollard jette cette phrase dédaigneuse : « Le Père Pierling a récemment essayé de laver la Compagnie et le Pape de toute complicité en cette imposture ». — « A essayé », on aimerait à savoir s'il a réussi, et pour quelles raisons graves on maintient, à l'encontre du Jésuite russe, cette accusation. Pareille manière de se débarrasser des objections est assez leste; est-elle d'un savant? (1).

(1) Page 78, Pierling S. J., *Rome et Demetrius*, Paris, 1878. Voir ce que pense de la question, un maître des études slaves en France, M. Louis Léger, *Revue critique*, 1878, art. 149, et le professeur de russe à Oxford, M. Morfill, *English Historical Review*, VI, 777. (*The Month*, p. 404).

Fils du tsar Ivan IV, Dmitri Ivanovitch fut massacré à Ouglitch, en 1591, à l'instigation de Boris Goudounov. Ivan IV eut pour successeur son fils Fédor; lequel mourut en 1598, sans enfant. Boris accepta la couronne. Quand il mourut en 1605, un personnage, se donnant pour Dmitri Ivanovitch, avait déjà été reconnu comme héritier légitime du trône de Russie par la Pologne. C'était un moine schismatique, qui venait d'abjurer entre les mains du nonce, à Cracovie. La Pologne, trompée par lui, espérait, en le soutenant, frayer les voies au catholicisme en Moscovie. En 1605, il fut couronné tsar à Moscou : l'année suivante une révolte le renversa et il fut tué.

Voici plus délicat. On ne discute pas les dogmes : or c'est un dogme admis, je ne dis pas prouvé, que les Jésuites sont un corps politique; que leur péché mignon c'est la politique, qu'ils vivent de politique et mourront de politique. La preuve doit se rencontrer quelque part; j'entends une preuve établissant non pas des faits isolés, des fautes individuelles ou des situations anormales; il y en a eu, sans quoi les supérieurs ne seraient pas intervenus pour réprimer ou avertir, — mais une faute générale, et comme constitutionnelle; une preuve par conséquent qui nous autorise à regarder comme pure comédie jésuitique, les prohibitions sévères qu'on lit en maint endroit de l'Institut. Contre cette allégation, les protestations n'ont pas manqué non plus que les défis de prouver ce qu'on avançait. Les Jésuites savaient bien qu'on n'en tiendrait aucun compte, et que l'on continuerait à rejeter sur l'ensemble les imprudences individuelles. Cela est de tradition dans la polémique antijésuitique. Ils savaient que jamais leurs adversaires n'admettraient la distinction entre œuvres purement politiques dont ils affirment s'abstenir, œuvres purement religieuses où ils cherchent à se confiner le plus possible, et œuvres mixtes, qu'en dépit de tous leurs efforts il ne leur est pas toujours loisible d'éviter. Ils savaient que, pour eux, il n'y a pas de circonstance atténuante, qu'une intervention politique ou politico-religieuse acceptée par ordre exprès du Pape (je songe au Père Possevin en Russie), reste une preuve démonstrative de leurs tendances générales. Ils savaient qu'on ne leur tiendrait pas compte de certaines mesures très

énergiques prises par les supérieurs; ici, c'est au Père Vieyra que je songe, à son éloignement de Lisbonne, à son quasi exil en Amérique, comme pour le punir d'avoir accepté une place au conseil du roi. Ils savaient que, dans certains cas — celui du Père Pètre à la cour de Jacques II — on ne verrait qu'une chose, ce fait matériel, un Jésuite au Conseil privé; quant à chercher comment la chose s'est produite, sous la pression de quelles influences, si le Père a fait ce qu'il a pu pour s'enfermer dans ses fonctions de prêtre, ce qu'en pensait le Père général qu'on n'avait point consulté, on ne s'en occupera pas (1). Ils savaient aussi qu'il leur faut, bon gré mal gré, subir les conséquences de certaines situations fausses, celles par dessus tout de confesseurs de rois. Ils parlaient donc dans le désert, sûrs de n'être pas entendus. Au moins empêchaient-ils la prescription (2).

Donc, au dire de l'historien des Jésuites en Pologne, les Pères, en ce pays comme partout ailleurs, s'immis-

(1) Sur le Père Pètre, cfr. P. Maclcod, *a Jesuit privy councillor. The Month*, 1879, t. 37. Cécil C. Longridge, *The Guilt or innocence of... Petre*, ibid. 1886-7, t. 58 et 59. B. Duhr, *Die Anklagen gegen P. E. Petre Staatsrath Jacobs* II. (*Zeitschrift der Kath. Theologie*, Innsbruck, 1886, t. X et XI), et *Jesuiten Fabeln*, n. 8, de la première édition.

(2) Voir, par exemple, la lettre du Père Roothaan au *Courrier français*, 14 déc. 1847. (*Ami de la Religion*, t. 134, p. 288 et 770. Ravignan, *Existence et Institut des Jésuites*, 1855, p. XIV, XVI); Crétineau-Joly, t. VI, ch. 7, (déclaration du gouvernement Fribourgeois, 1841), p. 333; lettre du Père Roothaan aux Pères Deplace et Druillet chargés de l'éducation du duc de Bordeaux, 1833, (p. 345); du Lac, *Jésuites*, livre II, ch. 6.

çaient dans les affaires d'Etat. Les libelles protestants ne cessaient de le redire : « Ils sont les arbitres de l'élection des rois; ils confisquent l'autorité suprême pour assouvir leurs passions. Ils ont excité des troubles en Livonie, à Riga, dans la Lithuanie, dans la Volhynie. Passons par dessus leurs usurpations, leurs vols d'églises et de presbytères, et autres exploits de ce genre. Leurs collèges sont des palais fortifiés d'où ils tiennent les villes en respect, etc. » (1).

Les accusations se répétaient avec une telle persistance que les supérieurs durent intervenir. Le Père Jean Argenti, nommé visiteur (1611), fit une enquête, à la suite de laquelle il adressa au roi Sigismond, un rapport (1616). Il y examine surtout la question des ingérences politiques de la Compagnie. Voilà quarante ans, dit-il, qu'il a l'expérience de ce qui se fait dans l'Ordre, en d'autres pays. Il sait qu'à parler en général, l'accusation ne repose sur rien de solide. Mais il est venu dans le royaume sous cette impression que des accusations aussi persévérantes devaient cacher quelque chose de vrai. Il a donc mené son inspection. Il a interrogé les personnes. Maintenant sa conviction est faite, l'inculpation est sans fondement.

Il ajoute : « On peut faire de la politique de deux manières : ou bien, on en jette les bases quand on prêche la justice, la prudence, la religion; ou bien on élève l'édifice en s'occupant directement de l'administration. S'il s'agit du premier mode, oui, nous faisons

(1) Crétineau-Joly, t. II, ch. 6, p. 306.

de la politique, car nous prêchons la justice. Pour le second, il nous est étranger ».

M. Pollard cite le passage, trouve que le *distinguo* est « caractéristique » et il conclut : « Quoi qu'il en soit, il est certain que... » etc. Et l'*English historical review*, dans son compte rendu, déclare qu'on n'a rien dit de plus fort pour prouver l'activité politique des Jésuites.

Je n'examine pas si, oui ou non, le Père Argenti était dans le vrai, je note seulement la façon dont on se débarrasse des apologies. Un petit « quoi qu'il en soit » fait l'affaire.

Il est bien entendu que l'internat, tel qu'on l'a pratiqué en France, dans l'Université, depuis cent ans, est une institution déplorable. Ni la moralité, ni la formation des caractères n'y ont gagné. Je n'y veux point contredire et laisse à ceux qui ont passé par ces « casernes » le soin de nous dire si les graves accusations qui pèsent sur ce régime sont fondées. Mais à qui s'en prendre? Il est assez de tradition de répondre : aux Jésuites. Ils ont inauguré le système, très en rapport avec leur méthode de compression. Il y a entre eux et Napoléon cette différence qu'au lieu de la caserne, ils avaient imaginé le couvent. L'ancienne Université les a suivis, et Napoléon a suivi l'Université.

Contre ce tableau, les Jésuites ont toujours protesté, et si l'on daignait lire d'un peu plus près ce qu'ils ont écrit sur la matière, on s'en tiendrait, je crois, aux conclusions suivantes. 1° Le principe de l'internat

est antérieur à la fondation de leurs collèges : Sainte-Barbe, Montaigu n'étaient-ils pas de petits internats sous la surveillance du principal? 2° L'internat paraît s'être développé surtout sous l'influence du Concile de Trente, par la fondation des séminaires (1). 3e Les Jésuites ont toujours organisé leurs collèges en vastes externats. C'est l'externat que supposent partout les *Constitutions*, avec le principe fondamental de l'enseignement gratuit. 4° Ils ont accepté d'avoir, comme annexes à ces collèges, des pensionnats pour séminaristes boursiers. 5° Avec répugnance, et par exception, on a, çà et là, organisé des *Convictus* pour pensionnaires laïques payants. Par la force des choses l'exception, qui répondait à un besoin, s'est étendue un peu au-delà des prévisions. Mais certains pays, comme l'Espagne, paraissent l'avoir à peu près ignoré. En France, la région où le système s'est le plus développé, sur 88 collèges, je n'en relève que 13 où il y eût un pensionnat, et toujours à côté d'un séminaire, chiffre de 1749. 6° Le nombre des pensionnaires, là où il en avait, a toujours été la minorité.

Une conclusion s'impose : si l'internat, même le grand internat, n'a pas été complètement ignoré des anciens Jésuites, on ne peut en justice le considérer comme le cadre normal de leur éducation. Il n'a jamais été qu'exceptionnel. Ils n'ont point imaginé la chose; ils ne l'ont pas rendue universelle : ils ont essayé seulement d'en tirer le meilleur parti possible. D'autres sont venus

(1) *Conc. Trid.*, 23e session, ch. 18.

ensuite qui, selon l'expression de M. Lenormant, « ont exprimé leur système jusqu'à la lie ». Je crois que, si on daignait prendre au sérieux leurs explications, on cesserait de leur imputer ce qui souvent est le fait de leurs successeurs (1).

N'est-ce pas le cas d'emprunter, aux auteurs de l'*Introduction aux Etudes historiques*, les lignes suivantes :

« Si l'on ne sait pas s'entourer, avant de commencer un travail historique, de tous les renseignements accessibles, on augmente gratuitement ses chances, (toujours nombreuses quoi qu'on fasse), d'opérer sur des données insuffisantes : des œuvres d'érudition et d'histoire faites conformément aux règles de la méthode la plus exacte, ont été viciées ou même totalement annulées, à cause de cette simple circonstance matérielle que l'auteur ne connaissait pas des documents, par lesquels ceux qu'il avait sous la main, et dont il s'est contenté, auraient été éclaircis, complétés ou ruinés (2). »

(1) Voir surtout de Rochemonteix, *Le collège Henri IV de la Flèche*, t. II, p. 5 et suivantes. A la Flèche, le nombre des élèves atteignit 1400, et pendant plus d'un siècle se maintint entre 1000 et 1200 : celui des pensionnaires alla de 60 à 300 (p. 9 et 56). A Louis-le-Grand, il y eut jusqu'à 3000 élèves ; en 1687, on comptait 550 pensionnaires (de la Servière, p. 43-44). A Poitiers, le collège Puygarreau eut une bonne centaine de pensionnaires pour 800 externes (Delfour, op. cit., p. 124). Ce sont assurément d'assez gros chiffres pour le temps. Mais ce qu'il faut noter c'est la proportion. Cfr. Hamy, *Documents pour servir à l'histoire des Domiciles de la C. de Jésus*, Paris, p. 13 et suiv. M. Targe, dans ses *Professeurs et régents de collèges, dans l'Ancienne Université de Paris* (XVIIe et XVIIIe siècle), Paris, Hachette, 1903, donne l'histoire détaillée de l'origine de l'internat actuel.

(2) Langlois et Seignobos, op. cit., p. 2.

Si les judicieux théoriciens cherchent des exemples pour appuyer leurs thèses, ils n'ont qu'à puiser au hasard dans l'érudition antijésuitique. Ils n'auront que l'embarras du choix.

Sur certains points, nous devons le dire, la légende perd du terrain. On attribue moins souvent, aujourd'hui, à saint Ignace la paternité du *perinde ac cadaver*. Dès lors, la formule de l'obéissance passive, abominable sous la plume du fondateur des Jésuites, depuis qu'elle est reconnue d'origine franciscaine, perd beaucoup de son caractère pernicieux et antisocial (1). On nous accorde que les Jésuites étaient de très bons maîtres. Même dans certaines chaires d'Université, on fait de leur éducation des peintures très différentes des charges légendaires de Michelet, Compayré et autres. Il est vrai que cette fois on a été aux sources (2). On nous dit, ce qui est la vérité même, qu'il ne faut pas juger de la valeur d'un enseignement par les programmes. « Ce serait tomber dans l'erreur où l'on tombe aujourd'hui. Les programmes auxquels les pédants attachent une si plaisante importance n'en ont vraiment presque aucune. La nature des choses apprises est presque indifférente : tout le profit vient de la manière dont on apprend..... Les programmes réduits d'autrefois avaient une toute autre valeur éducatrice et mûrissaient doucement les

(1) Seignobos, *Revue des Cours et Conférences*, 1904-1905, t. II, p. 221.

(2) Desdevises du Dezert. *L'Eglise au* XVIIIe *siècle*, *Revue des Cours et Conférences*, 12 avril 1906, p. 216. L'auteur renvoie à l'ouvrage de J. de la Servière, sur le Père Porée.

intelligences par le continuel exercice qu'ils leur imposaient.

« Les bons élèves sortaient de Louis-le-Grand avec des clartés de beaucoup de choses, l'habitude de la réflexion, l'art de classer leurs idées; ils savaient s'exprimer avec aisance et politesse et avaient dans leur tête tous les principes qui les devaient aider à compléter leur instruction et à jouer un rôle utile dans la société. »

Il serait aisé, je crois, de multiplier les exemples. Sur plus d'un point, en Allemagne, avec ses *Jésuiten Fabeln,* le Père B. Duhr a eu partie gagnée, et il a pu enregistrer de précieux aveux (1).

Mais il faut voir parfois avec quel regret on abandonne les chères légendes, comme on les abandonne sans les abandonner, comme on s'ingénie à en garder quelque chose.

Le *Monita Secreta :* un écrivain qui se respecte n'en défend plus l'authenticité. Mais le document est-il aussi faux qu'on le dit? C'est une charge un peu poussée au noir, mais où l'on retrouve les procédés réels de la Compagnie. Ne serait-ce pas une parodie d'un document secret? Les Jésuites, naturellement, disent que c'est un faux audacieux, mais l'auteur a été leur confrère, et cela est quelque chose (2).

Les Jésuites enseignent-ils que la fin justifie les moyens? On avouera bien que la formule n'est nulle

(1) P. 68, 83, 150, 525, 541, 882, etc.

(2) Huber, trad. Marchand, t. I, p. 139. H. Müller, op. cit. H. Vollet, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXIV, p. 95.

part clairement exprimée, mais la thèse, continue-t-on à répéter, est « transparente en un grand nombre de textes (1) ».

La fameuse phrase du Père Loriquet, une phrase d'une belle invraisemblance, il est depuis longtemps établi qu'elle est le produit d'une mystification. Mais elle a toute la valeur d'un symbole, et, comme telle, ne se résout pas à disparaître de la légende. En 1899, par devant la commission d'enquête sur l'enseignement secondaire, M. Aulard, l'historien critique de la Révolution, qui ne travaille que sur documents de première main, disait : « Nous ne sommes plus au temps du Père Loriquet. Les Jésuites n'enseignent plus à leurs élèves que Napoléon Ier, etc..., ils n'enseignent plus autant de faits si grossièrement faux. » Ainsi, voilà qui est historique : les Jésuites, par la plume du Père Loriquet, enseignaient que Napoléon — pardon, *Buonaparte* — était lieutenant général de Louis XVIII.

Vers le même temps, dans une conférence à la Sorbonne, le même historien mettait une variante, et comme une sourdine à cette affirmation catégorique. « Si le Père Loriquet, disait-il, préside toujours à l'éducation d'une partie de la jeunesse bourgeoise, il ne lui enseigne plus (comme une légende l'en a accusé) que le marquis de Bonaparte fut le lieutenant général de Louis XVIII. » Sur quoi je demeure perplexe. C'est une

(1) *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche* (Leipsig, 1900). T. VIII, art. *Jesuitenorden*, par Steitz et Zockler. Probablement, le savant encyclopédiste modifierait aujourd'hui son langage, après le dénouement du procès Hœnsbrœch.

légende, donc il ne l'a pas enseigné. Il ne l'enseigne plus, donc il l'a enseigné (1).

Catholicum est, non legitur : c'est, paraît-il, une sorte de proverbe dans l'Allemagne protestante. Un superbe dédain accueille les productions catholiques. Elles sont jugées à l'avance, et, à l'avance, déclarées ineptes. Très rares les livres d'esprit ultramontain qui forcent l'attention. Sont-ils moins solides, d'une érudition moins compacte, d'une information moins étendue? La question n'est pas là : ils sont catholiques.

Ne peut-on légèrement modifier l'adage et dire : « *Jesuiticum est, non legitur*. Ce sont les Jésuites qui se défendent, cela ne compte pas. »

(1) *Procès-verbaux de la commission d'enquête*, t. I, p. 462, *Revue Bleue*, 22 avril 1899.

Voir de J. Claretie, dans la *Révolution Française*, 14 avril 1904, un piquant et très peu bienveillant article sur ce sujet, avec les réflexions et corrections de P. Bliard dans le muméro de mai. Autre article de ce dernier dans la *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1904, p. 255 (*Questions actuelles*, 27 août 1904).

CHAPITRE IV

La maladie de Froude

CHAPITRE IV

La maladie de Froude.

I. Une maladie mentale.
II. En face des textes. Les études, le *Ratio*.
III. En face des faits. Les doctrines, la spiritualité.
IV. L'administration de la Compagnie. Les degrés.
V. Théorie de l'inexactitude.

I

Une première conséquence de l'état d'esprit avec lequel on aborde souvent l'histoire des Jésuites, c'est la négligence à se renseigner, le dédain ou l'ignorance des sources qui pourraient plaider en leur faveur. On se défie tellement d'eux qu'on ne les croit sur rien, et on ne les admet à se faire entendre qu'à la condition implicite de ne les point écouter. De là, nécessairement, un fourmillement d'erreurs matérielles.

Il y a des gens qui ont le génie de l'inexactitude. Tel, assure-t-on, l'historien anglais, J. A. Froude. Impossi-

ble à lui de lire un texte correctement, impossible de voir un fait dans sa réalité. « Comme le daltonisme, cette affection des organes de la vision qui empêche de distinguer correctement les disques rouges des disques verts, est rédhibitoire pour les employés de chemins de fer, la maladie de l'inexactitude, ou maladie de Froude, qu'il n'est pas très difficile de diagnostiquer, doit être considérée comme incompatible avec la profession d'érudit... Ce phénomène est lié probablement à un affaiblissement de l'attention, et à une excessive activité de l'imagination involontaire (ou subconsciente), que la volonté du sujet, instable et peu vigoureuse, ne contrôle pas assez. L'imagination involontaire se mêle aux opérations intellectuelles pour les fausser : c'est elle qui comble par des conjectures les lacunes de la mémoire, grossit ou atténue les faits réels, les confond avec ce qui est d'invention pure, etc. » (1).

Le phénomène est curieux, il est fréquent. Mais voici plus bizarre, et je ne sache pas que les théoriciens aient noté cette forme particulière du daltonisme intellectuel. Il est certains sujets qui, presque à coup sûr, communiquent à qui les aborde la fâcheuse maladie. Si vous parlez, vous, libre-penseur, de choses profanes, des institutions de Rome ou d'Athènes, des sacerdoces égyptiens ou des dogmes brahmaniques, je suis à peu près sûr d'être avec vous sur un terrain consistant, et je vous suis d'un pas qui ne tremble point.

S'il s'agit de la religion chrétienne, tout change.

(1) Langlois et Seignobos, p. 102.

Vous mettez sur le compte de l'Eglise des dogmes monstrueux qui n'ont jamais été les siens; vous raillez chez elle des pratiques qu'elle réprouve. Dans son enseignement vous prenez pour capital ce qui est secondaire, pour dogme ce qui n'est que système d'interprétation, pour point de foi intangible ce qui n'est que glose en marge du symbole, parfois même pour orthodoxe, ce qui est franchement hérétique. On en pourrait signaler, et des plus graves, qui n'ont pas échappé à ce défaut. Quelle explication donner du phénomène? Je ne sais. Un historien aurait à parler du bouddhisme japonais; s'il le pouvait, il consulterait les bonzes à sa portée. Il est si facile en matière doctrinale, de prendre le change. Mais où sont les incroyants, qui, avant de raconter nos dogmes, vont interroger les théologiens? (1).

S'étonnera-t-on, dès lors, si la maladie de Froude s'exaspère et devient contagieuse, dès qu'on touche aux choses de la Compagnie de Jésus? Bien peu échappent. Qu'on l'explique comme on voudra, par défaillance d'attention ou par l'imagination subconsciente, le fait n'en est pas moins commun. Est-ce la faute des auteurs, est-ce la faute du sujet lui-même? Reste que les plus scrupuleux, dès qu'ils parlent des Jésuites, ne prennent plus la peine de s'informer.

Veut-on des spécimens? Commençons par des vétilles. Un professeur de Sorbonne, assez chatouilleux en tout

(1) Comme spécimen, voir le livre de M. Séailles : *Les affirmations de la conscience moderne* (Paris, 1903), et la critique qu'en a faite M. G. Sortais, *Etudes*, 20 mars et 5 avril 1903.

ce qui regarde Port-Royal, et très prompt à crier à la calomnie, quand ce qu'on raconte ne concorde pas avec ses documents jansénistes, fait de saint Louis de Gonzague — un saint connu pourtant — un *missionnaire* Jésuite; en même temps que, signalant saint François Régis pour son héroïsme en temps de peste, il oublie de dire à quel Ordre il appartient (1).

Une erreur fréquente consiste à transformer en Jésuites des gens qui n'en peuvent mais. Ici on les loue d'avoir fourni des historiens comme Baronius (2). Ailleurs on confond deux missionnaires bretons, les vénérables Michel le Noblez et Julien Maunoir, donnant au maître le titre de Jésuite qui ne convient qu'au disciple (3). L'*Encyclopédie des sciences religieuses* nous apprend que saint Alphonse de Liguori fut Jésuite. Jésuites aussi, je suppose, Mgr Malou, évêque de Bruges, et Auguste Nicolas; sans quoi que viennent-ils faire là à propos des Jésuites et de leur rôle dans l'histoire du culte de Marie? (4). Un autre insinue, mais il n'en est pas sûr, que le petit Mortara, l'enfant juif dont le baptême souleva tant de colères, est devenu Jésuite (5). Un autre

(1) Gazier, *Nouveau dict. classique illustré*, 1887. Colin, p. 355. « Gonzague (saint Louis de) Jésuite missionnaire, m. en 1591 ». Peut-être l'auteur admet-il la légende janséniste, d'après laquelle Régis serait mort congédié de la Compagnie.

(2) Seignobos, *Histoire de la civilisation, Moyen-Age et temps modernes*, chez Masson, p. 323.

(3) C. Jullian, *Extraits des historiens français*, p. 328, Hachette.

(4) Art. *Jésuites*, p. 311, 332.

(5) Vinson, *Les religions actuelles*, 1888, p. 311, note. Le Père Mortara était chanoine de Saint-Jean-de-Latran.

encore transforme en Jésuite le régicide Jean Châtel en personne (1).

Ajoutez les erreurs de fait qu'une minute de recherches eût évitées. Ainsi l'on fait un martyr de saint François Xavier (2). M. Spuller a constaté que, dans les « tableaux de sainteté », on représente ordinairement saint Ignace revêtu de la dalmatique brodée des diacres, la tête inclinée légèrement et les yeux perdus dans l'extase? C'est lui qui a vu dans la basilique de Montmartre le monument commémoratif de la fondation des Jésuites. Passe pour M. Spuller : mais comment retrouve-t-on cette assertion sous la plume pourtant si avisée de M. Seignobos? (3).

L'*Encyclopédie des sciences religieuses*, nous fournit encore les détails inédits qui suivent : les Jésuites ont la présidence du Saint-Office et de l'Index; le Père Jandel, général des Dominicains, professait à leur égard une obéissance exclusive. Dans l'*Encyclopédia Britannica*, nous apprenons que le pape Paul IV eut beaucoup de peine à faire accepter, par les clercs de la Société, la *récitation quotidienne du bréviaire*. Jules II (entendez Jules III), dispensa le général et les collèges du vœu de pauvreté. Molina, qui était notoirement pélagien, fut condamné par plusieurs papes. Simples inadvertences

(1) M. de Crue, *Relations diplomatiques de Genève avec la France*, Paris, 1901, p. 115. (*Revue des Q. histor.*, 1902, t. II, p. 341, art. de la Brière).

(2) Bonzon, *La vente d'une congrégation sous Louis XV*, p. 9.

(3) Spuller, *Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus*, p. 204 et 53. Seignobos, dans l'*Histoire générale*, t. XII, p. 13.

de gens qui parlent d'un sujet mal connu : il y a plus grave.

II

Beaucoup des inexactitudes dont fourmille la littérature antijésuitique savante, tiennent à des causes profondes.

Ce n'est pas tout d'avoir sous les yeux les textes, et, aussi abondante que possible, la littérature de son sujet. Ces textes et ces livres, il faut savoir les lire, il faut en avoir la clef. Or, d'une façon générale, il n'est pas si facile de lire correctement. « Entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit, écrivait Fustel de Coulanges, il s'établit une sorte de conflit inavoué; l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée, et le résultat ordinaire de ce conflit, n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accomode à l'opinion préconçue par l'esprit » (1).

M. Seignobos n'est pas moins net : « Quiconque, lisant un texte, n'est pas occupé exclusivement de le comprendre, arrive forcément à lire à travers ses impressions : dans le document, il est frappé par les phrases ou les mots qui répondent à ses propres conceptions ou s'accordent avec l'idée *à priori* qu'il s'est formé des faits; sans même s'en apercevoir, il détache ces phrases

(1) Paul Guiraud, *Fustel de Coulanges*, p. 166.

ou ces mots et s'en forme un texte imaginaire qu'il met à la place du texte réel de l'auteur » (1). Or qu'arrive-t-il quand il s'agit des Jésuites? Le préjugé qui était au point de départ, qui peut-être imposait à l'avance le choix des renseignements est encore là, formant voile entre l'esprit et les textes. Par exemple, c'est lui qui, invariablement, fait prendre en mauvaise part tout ce qui vient des Jésuites et violente le style le plus clair.

Qu'on veuille bien le remarquer, je ne parle pas de passages falsifiés. Je ne suppose pas qu'il se rencontre aujourd'hui un historien qui, lisant dans les *Constitutions* cette phrase : « *Caveant ne in usu hujus facultatis ordinarios offendant,* avoir soin de ne pas blesser les autorités ecclésiastiques dans l'usage de tel privilège », ajoute un adverbe inoffensif et traduise « avoir soin de ne pas *trop* blesser... » (2). Je m'en tiens aux contresens, faux-sens, extra-sens, dus à l'état d'âme de l'auteur.

M. Hanotaux rendait naguère à l'*Histoire des doctrines de l'Education* ce témoignage, que son auteur avait analysé, « avec son exactitude habituelle », la quatrième partie des *Constitutions* et le *Ratio studiorum*. Voyons donc. Le livre est un peu ancien déjà : je ne doute pas que l'auteur, s'il avait à le refondre, ne tint compte d'un bon nombre de corrections qui lui ont été suggérées. Mais, anciens ou non, je recueille simplement

(1) Cité par J. Bertrand, *Blaise Pascal*, p. 156.
(2) *Introduction aux Etudes historiques*, p. 119.

des spécimens, et ceux que je trouve là comme accumulés à plaisir me paraissent assez réussis en leur genre. De plus, je ne vois pas que le livre ait été remplacé par un autre plus au courant (1).

Il faut prouver que l'histoire est officiellement bannie des programmes d'études. On lit en effet dans le *Ratio : Historicus celerius fere excurrendus*, c'est-à-dire en tenant compte du contexte, les historiens (grecs et latins) doivent en général être expliqués plus rapidement (que les orateurs et les poètes). Un critique sans parti pris, dans cette remarque ne verrait qu'une constatation assez insignifiante : le style historique se prête moins que d'autres à la méthode dite de prélection, avec ses longs commentaires sur le style; et c'est précisément le motif que donnait la première rédaction du *Ratio*, beaucoup plus suggestive, quoique moins pratique, que le texte définitif (2). Un critique à tendances favorables verrait là le secret désir de faire lire en entier les historiens anciens. Mais non, cela prouve, paraît-il, qu'on se défie de l'histoire et qu'il faut passer vite, sans approfondir, « parce que l'histoire est la perte de celui qui l'étudie » (3).

Il faut prouver que les Jésuites sont ennemis de la philosophie. Le *Ratio studiorum* demande que les professeurs de philosophie soient des esprits sages et calmes. « S'ils manifestent quelque propension pour les nouveautés, s'ils sont d'un esprit trop libre, il ne

(1) Hanotaux, *Etudes historiques*, p. 345.
(2) 1586, Pachtler, t. II, p. 1586, « historiæ stylus planior », etc.
(3) Compayré, p. 187.

faut pas hésiter à les écarter de l'enseignement ». Le texte dit *trop* libres, c'est-à-dire aventureux (1).

Un ami trouverait à louer dans cette disposition; car enfin, même en philosophie, est-il si utile, je dis utile au point de vue pédagogique, d'être si porté aux théories nouvelles, qui n'ont pas encore fait leurs preuves? Non : « en d'autres termes, commente l'historien, *toutes* les intelligences indépendantes, *tous* les talents originaux seront sévèrement exclus des chaires de philosophie » (p. 195). Quoi, tous? Voilà qui est étrange.

D'autant plus étrange que d'autres nous signalent certains Jésuites, longtemps professeurs de métaphysique, comme de hautes intelligences, fort au-dessus du médiocre. C'est M. Molinier, par exemple, qui nous parle des traités de Molina et de Lessius, « si décriés et parfois si solides »; qui, tout en se scandalisant des recherches de Sanchez, trouve malgré tout son livre très savant et très puissant (2). C'est M. Boissonnade qui, après avoir déclaré que, en Espagne, « le despotisme politique et religieux enlève toute originalité scientifique, que la philosophie se réduit à des commentaires sur Aristote et saint Thomas », nous présente, quelques lignes plus bas, Suarez comme « un des criminalistes et juriconsultes éminents de l'Espagne au commencement du XVIIe siècle » (3).

(1) « Si qui autem fuerint ad novitates proni, ant ingenii nimis liberi, hi a docendi munere sint dubio removendi », *reg. Provincialis*, 16. Pachtler, p. 242.

(2) *Provinciales*, Introd., p. LXIX, CXXII.

(3) *Hist. générale*, Colin, t. V, p. 678.

Continuons. On lit dans le *Ratio : Summopere conetur Aristotelicum textum bene interpretari in eoque nihilo minus operæ quam quæstionibus collocet.*

Pour quiconque a feuilleté les commentaires d'Aristote, du XIIIe au XVIe siècle, le sens du mot *quæstiones* ne fait pas de doute. On procédait alors par interprétation d'un texte : Aristote en philosophie, Pierre Lombard et saint Thomas en théologie. Mais l'auteur ainsi expliqué ne parlait pas de tout. Les doctrines progressaient; des problèmes nouveaux étaient soulevés, de là des dissertations (*quæstiones*) qu'on intercalait dans le commentaire pour en combler les lacunes. Mais on le voit, trop multiplier ces questions c'était arrêter la marche du cours, noyer ce qui en faisait le fond dans l'accessoire, s'exposer à ne pas remplir son programme. Le *Ratio* veut simplement prévenir l'abus. Le moment n'est pas encore venu où l'on s'affranchira de cette méthode d'enseignement par interprétation d'un auteur classique : en attendant, il demande qu'on fasse la part égale entre le commentaire et les excursions hors du texte (1).

Mais non, il y a autre chose là-dessous : « Il est bien entendu que le professeur expliquera les textes en attachant au sens des mots autant d'importance qu'aux questions elles-mêmes » (p. 195), d'où philosophie d'Aristote amoindrie. « On recommande d'accorder autant et peut-être plus d'attention à l'explication grammaticale qu'à l'analyse des pensées ». Est-ce possi-

(1) De Scorraille, *Etudes*, 1879, t. II, p. 275.

ble? Est-ce vraisemblable? Ne fait-on pas les Jésuites plus sots que nature?

Après cela, qu'on leur reproche si l'on veut de s'être montrés hostiles à cette métaphysique de Descartes, dont aujourd'hui nous ne voyons pas trop ce qui subsiste; du moins qu'on ne les accuse pas, sur un texte mal compris, de transformer les commentaires d'Aristote en simples explications grammaticales. Aussi bien, il n'y avait qu'à ouvrir ces commentaires, Fonseca, les *Conimbricenses* et vingt autres : on aurait vu qu'il y avait là autre chose qu'une analyse des mots, et qu'on s'y préoccupait quelque peu des pensées (1).

Après ces exemples d'exégèse textuelle fantaisiste, les lignes suivantes sont à méditer. Elles sont de Fustel de Coulanges parlant des auteurs anciens, mais la remarque est d'une application universelle.

« Ce qu'on a appelé esprit critique depuis cent cinquante ans, a été trop souvent une habitude de juger les faits anciens au point de vue de la probabilité, c'est-à-dire au point de vue de leur concordance avec ce que nous jugions possible ou vraisemblable. Conçu de cette façon, l'esprit critique n'était guère autre chose que le point de vue personnel et moderne substitué à la vue réelle du passé..... L'esprit critique... consiste au contraire à laisser de côté la logique absolue et les conceptions intellectuelles du présent; *il consiste à prendre les textes, tels qu'ils ont été écrits, au sens propre et littéral*,

(1) Voir dans le Père de Rochemonteix, op. cit., t. IV, p. 2, et 21-106, le récit détaillé des rapports de Descartes avec ses anciens maîtres, et leur attitude en face des « nouveautés ».

à les interpréter le plus simplement qu'il est possible, à les admettre naïvement, sans y rien mêler du nôtre ».

Le jour où ces conseils seront de règle dans la littérature antijésuitique, l'antijésuitisme même des savants aura vécu (1).

III

Autre cause d'erreurs : on s'aventure à parler de choses qu'on ne peut bien comprendre sans quelque initiation. Lire les livres ne suffit pas toujours. Qui veut pénétrer le sens intime des mots doit consulter ceux qui savent. J'essaye, moi profane, de vous rendre compte de ce que j'ai lu dans un livre de médecine ou de botanique, de politique ou de sociologie. Ou encore, sur la lecture des œuvres de Burnouf ou de Max-Muller, j'essaye de vous donner un aperçu des profondeurs de la métaphysique hindoue. Je vous dirai ce qu'il y a dans le livre. Mais vous, expert, qui vous êtes assimilé ces sciences par de longues années d'étude, vous sentirez vite que je parle à l'aventure et que je ne suis qu'un amateur.

Et c'est à l'aventure, au petit bonheur, qu'une foule d'honnêtes gens, point passionnés, tranchent en matière de dogme chrétien ou de discipline ecclésiastique. Et le

(1) Cité par C. Jullian, *Historiens français au XIXe siècle*, Paris. Hachette, 1898, p. 663.

grand Pascal lui-même, parlait à l'aventure des choses de morale; et les commentateurs de Pascal parlent trop souvent à l'aventure des innombrables problèmes de théologie qu'il a soulevés et mal posés.

Que par exemple, on touche aux mystères de la grâce et aux controverses entre thomistes et molinistes, aux uns et aux autres on fera soutenir de véritables hérésies. Ni les thomistes ni les molinistes ne se reconnaîtront dans les descriptions que l'on fait de leurs doctrines. Ils auront beau protester, on continuera à transformer les uns en jansénistes ou même en calvinistes, et les autres en simples pélagiens.

Que de fois n'a-t-on pas redit, faisant écho aux jansénistes, les seuls théologiens en qui l'on se confie, que les Jésuites sont des adversaires de la grâce et les ennemis de saint Augustin; que « le dogme impie de Molina réprouvé par toute l'antiquité chrétienne et même par le concile de Trente », est à l'encontre des droits de Dieu, « une véritable déclaration des droits de l'homme »..... « Le jour où ils firent condamner Jansénius, (les Jésuites) égalèrent presque l'homme à Dieu; le libre arbitre de la créature fut en face de la toute-puissance comme le grain de sable qui dit à l'Océan : Tu n'iras pas plus loin (1). »

Eloquentes sorties qui prouvent une seule chose, c'est que l'auteur entend mal ce dont il disserte.

Si l'on demandait à ces historiens de préciser exacte-

(1) A. Gazier, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, t. IV, p. 596-598.

ment les questions en litige, de faire toucher du doigt le point central des difficultés, de dire jusqu'où se prolongent entre les écoles les parties communes et où commencent les divergences; si, par exemple, on les invitait à fixer nettement en quoi consiste l'enseignement catholique sur le problème ardu des rapports entre la prescience divine, la grâce et la liberté, ce qui par conséquent est admis et des thomistes et des molinistes; par où les deux écoles se rencontrent, ou plutôt de quel point commun l'une et l'autre partent pour s'orienter chacune dans son sens; si nous demandions ensuite de nous tracer d'une façon scientifique la courbe que chacun de ces deux systèmes décrirait à partir du moment où chacun, exagérant ses tendances, commencerait à sortir de l'orthodoxie, et à évoluer, l'un vers le laxisme pélagien et le pur naturalisme, l'autre vers le fatalisme de Jansénius, de Baïus ou de Calvin; combien y en aurait-il, je dis des plus intelligents, des plus habitués à pénétrer dans l'esprit des philosophes pour comprendre et traduire les systèmes sans trop les défigurer; qui, de chaque théorie théologique donnerait un exposé vraiment objectif, où les docteurs pussent se reconnaître?

D'aucuns tranchent la difficulté en se mettant résolument à un point de vue exclusif. Ils n'ont d'autre prétention que de nous faire connaître la mentalité de Port-Royal. Nous trouverons donc chez eux assez exactement comment Jansénius, Arnauld, Nicole entendaient leurs adversaires. Mais saurons-nous la vraie pensée de ces adversaires? C'est au moins douteux. Tel

Sainte-Beuve. Au fond l'auteur de *Port-Royal* avait senti le danger, et, en homme habile, il se dérobe. De propos délibéré, il ne nous fait entendre qu'une cloche : celle de ses amis. Aujourd'hui l'on ne s'en contente plus. On veut, et avec raison, juger les deux doctrines. Les plus prudents se contenteront d'emprunter aux divers docteurs leurs expressions textuelles. Il en résultera des exposés à peu près exacts qui donneront aux profanes l'illusion d'avoir été au fond des choses, où les initiés n'auront sans doute pas de grosses erreurs à signaler, mais dont ils pourront presque toujours dire : « Ce n'est pas encore tout à fait cela ».

Tant il est malaisé d'entrer dans la mentalité d'autrui quand on n'est pas exactement du même monde et qu'on n'a pas subi la même discipline intellectuelle.

Plus délicates encore sont les questions de haute mystique. Le sujet est de ceux qui tentent le plus vivement les psychologues. Or il ne s'agit plus seulement ici de théories à exposer correctement. Nous sommes en pleine vie réelle et sur le terrain expérimental. Cette théologie, avant d'être mise en formules et en préceptes, a été, comme on dit, vécue. Aussi beaucoup, qui s'aventurent sans la moindre connaissance pratique de la prière sur ce domaine très particulier, laissent voir dès les premiers mots qu'ils n'entendent même pas les termes dont ils se servent. Et par exemple, en Sorbonne, on s'attaque au *Château de l'âme* de sainte Thérèse, et on y signale des choses qui eussent fait ouvrir de bien grands yeux à l'auteur.

Saint Ignace aussi, assez souvent, a l'honneur de ces

études. On ouvre, sans prévention hostile, je le crois, en simple savant, le livre des *Exercices*, et nous avons dit plus haut ce qu'il est comme de tradition d'y découvrir : un manuel de l'extase, autrement dit, l'art de l'hallucination spontanée. Ignace, pour s'emparer des volontés, provoque l'extase, et pour arriver à l'extase, il fascine l'imagination. Celui qui se soumet à ce régime devient « monoïdéiste », autrement dit, un sujet à idée fixe (1).

Qu'est-ce, par exemple, que la *composition de lieu?* Par un lointain et profond pressentiment de la science moderne, l'homme de Manrèse a compris que, si on se représente le Christ seul, isolé, l'image s'évanouira vite, et il n'y aura pas d'extase. Alors on fixe l'image en l'encadrant dans un lieu, forêt, montagne, chemin. Puis second cadre, concentrique au premier, plus étroit, et qui serre de plus près l'image centrale : les populations. Enfin troisième cadre maintenant les deux premiers : les apôtres. Désormais l'image du Christ ne bouge plus, on est en extase (2).

Cela est d'un savant qui ne fait que de la psychologie expérimentale. Mais ce qui suit appartient à la plus pure histoire antijésuitique. L'*Encyclopédie des sciences religieuses* décrit une retraite faite selon la méthode ignatienne.

« Loyola, en rédigeant les *Exercices*, nous dit-on, entreprit par un calcul d'une force et d'une profondeur

(1) William James, *L'Expérience religieuse*. Paris, Alcan, 1906, p. 345.

(2) C'est la théorie exposée en passant à la Sorbonne par le docteur Dumas, dans son cours de psychologie expérimentale, où il traitait en 1905-1906, du mysticisme (Note d'un auditeur).

extraordinaire de réduire en un corps d'indications systématiques et un formulaire de l'extase les observations qu'il avait pu faire sur lui-même jusque dans le feu des visions et l'enthousiasme des choses divines ». Tout y est combiné pour que l'être entier soit pressé, excité, puis brisé dans le moule de fer, jusqu'à ce qu'il y étouffe dans l'agonie. On lui marque à l'avance, comme dans un livre de musique, ses soupirs, ses sanglots. Il doit bien observer les intervalles égaux entre les aspirations, les suffocations, les paroles... etc. (1). Quand, à ce régime, la volonté est bien broyée on arrête un instant l'infernale machine, on laisse le patient respirer. Il reprend haleine : il recouvre la conscience de ce qui lui reste de liberté. On profite de cet éclair suprême pour que, par un dernier effort, il abdique librement ce débris de personnalité et consomme son total esclavage.

Et voilà par quel régime a passé Bourdaloue, voilà où il s'est formé à cette raison souveraine que nous admirons, et qui nous subjugue. Ce que j'ai peine à comprendre après cela, c'est que la Compagnie de Jésus ne soit pas une vaste maison d'aliénés.

Allons au texte. D'extase, dans les *Exercices*, il n'en est pas question une seule fois. On n'en trouve la trace que lorsqu'on tient absolument à la trouver. Qui ne le sait? Il est une hallucination de la lecture : le phénomène est bien connu des critiques. Michelet y était sujet à un point inconcevable; et, si nous ne voyons

(1) C'est la caricature, pas autre chose, de ce que saint Ignace appelle la « *troisième manière de prier* », laquelle est une méthode pour donner aux prières vocales quelque chose des qualités de la prière mentale.

pas dans les documents ce qu'il y voyait, c'est que nous ne lisons pas avec les yeux de Michelet.

Or le livre de saint Ignace a eu cette singulière fortune de prêter plus qu'un autre à ces curieuses hallucinations. On l'a soumis aux interprétations les plus contraires. Des catholiques de nuance plus ou moins quiétiste, l'accusent de trop donner à la raison, à l'effort personnel, au travail de l'intelligence, de ne pas assez abandonner l'âme au souffle de Dieu. Les rationalistes, à l'inverse, tiennent la spiritualité ignatienne pour une pure mécanique d'imagination, allant à tuer la raison et la volonté. Ni les uns ni les autres ne se sont donné la peine de lire en philologues préoccupés avant tout de comprendre.

Ne nous occupons ici que des rationalistes. Pour eux c'est un lieu commun, ayant à peine besoin de démonstration : la spiritualité ignatienne est toute imagination. J'avoue qu'une lecture superficielle des *Exercices*, par un homme qui ignore tout de la prière, peut, à la rigueur, donner cette impression. Elle ne résistera pas au plus simple examen des textes, et ce qui frappera le lecteur non prévenu, ce sera le grand rôle de la réflexion méthodique et de la volonté. Qu'on demande ce qu'ils en pensent aux prêtres ou laïques, non Jésuites, qui en ont l'expérience personnelle. « La spiritualité de saint Ignace, dit M. Alfred Baudrillard, ne se sert de la contemplation que pour conduire aux actes : les *Exercices*, c'est vraiment l'organisation du combat spirituel, de la croisade contre le mal en soi et autour de soi ». Ils sont tout pénétrés d'esprit militaire

et chevaleresque; ils veulent apprendre « à faire de grandes actions pour la gloire de Dieu » (1). Et Mgr d'Hulst : « Le livre fameux des *Exercices* de saint Ignace, condense et expose avec un rare esprit de méthode toute la tradition de la théologie mystique sur (l'affranchissement moral)... C'est l'alliance d'une théologie ferme et sûre à une psychologie profonde, au service de la seule morale efficace, celle qui guérit et qui transforme » (2).

Ainsi, avant tout, la volonté. Quant à l'imagination, saint Ignace, en psychologue profond si l'on veut, savait que l'on ne coupe pas l'homme en morceaux et que les facultés humaines n'agissent pas à part les unes des autres. Si, dans la prière, l'intelligence et la volonté se portent vers Dieu, elles devront compter avec l'imagination. Il essaye donc, par certaines règles très simples, d'endiguer cette faculté envahissante et même de la forcer à venir en aide aux faculté supérieures.

C'est tout le rôle de la *composition de lieu*, court prélude qui précède l'oraison. J'arrive à la prière l'esprit hanté de pensées et de phantasmes étrangers qui me viennent de ma vie au dehors. Si je n'y prends garde, ils m'envahiront. Je force donc mon imagination à se fixer dans un autre sens. Je substitue des images à d'autres images. Quoi de plus psychologique et de plus rationnel? Le reste de la méditation, mettons 55 minutes pour un exercice d'une heure, est rem-

(1) *L'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme,* 6e édition, p. 219.

(2) *Conférences* de 1891. Notes, p. 417-418, voir, p. 241.

pli par les réflexions et les prières proprement dites.

Mais c'est l'*application des sens* qui surtout a donné lieu à cette croyance que les *Exercices* sont une école d'hallucination spontanée. On a lu la méditation sur l'enfer avec ses formules « *videre visu imaginationis... audire auribus imaginationis... gustare... tangere*, etc. » et on leur a donné le sens le plus littéral, le plus brutal qu'on a pu trouver. Rencontrez ces mots sous la plume d'un professeur donnant des conseils sur l'art d'écrire, vous leur trouverez bien vite un sens raisonnable. D'un mot, les images peuvent suggérer des idées et des sentiments, lesquels à leur tour suggèreront des actes de volonté. En quoi ce procédé touche-t-il à l'hallucination? (1).

Et puis, cet exercice où l'imagination est invitée à

(1) Voir n'importe quel livre sur l'oraison mentale, et par exemple de Maumigny, *Pratique de l'oraison mentale*, t. I, 2e partie, chap. V, Paris, Beauchesne, 1905.

Voici à ce sujet une curieuse page de M. Jules Payot. Parlant de la composition française, il écrit : « S'agit-il de porter l'attention sur le monde extérieur? Qui nous empêche d'aller prendre à nos adversaires leurs propres armes, et de transformer en instrument d'affranchissement de l'esprit, ce qni est chez eux un instrument d'asservissement? Que nos maîtres lisent les *Exercices spirituels* de saint Ignace, qu'ils étudient de près les méthodes de recherche des idées pour la méditation, préconisées par le grand « organisateur », et ils comprendront combien ces procédés allègent les efforts de l'esprit, les disciplinent, les fécondent. Qu'ils lisent surtout les deux méditations sur la mort qui sont le triomphe de cette éducation par la peur, et ils verront à quel degré de précision dans l'horreur peut aboutir *l'application des sens méthodiquement utilisée* » (*Revue universitaire*, 1897, t. II, p. 140). Notons qu'il n'y a pas de méditation sur la mort dans les *Exercices*. Le livre que cite l'auteur, *Manrèse*, n'est qu'un commentaire de celui de saint Ignace.

collaborer avec la volonté, prédomine-t-il tellement dans la spiritualité ignatienne qu'il en soit comme la caractéristique? Les grandes méditations que saint Ignace propose à son retraitant sont avant tout intellectuelles. Qu'on lise les commentateurs, ceux qui ont donné aux fidèles des livres de méditation encore en usage aujourd'hui, de la Puente (Louis du Pont), Bellecius, Nouet, Judde, et qu'on y cherche la part de l'imagination, elle est on ne peut plus restreinte. Quant aux théoriciens de l'oraison, ils insistent avant tout sur le rôle du cœur, l'imagination ne servant qu'à aider les réflexions et les aspirations de l'âme.

Veut-on se faire une idée précise et vivante de ce qu'est en réalité, dans la spiritualité ignatienne, la part de l'imagination, qu'on lise saint François de Sales. Le dernier éditeur de son *Introduction à la vie dévote*, a eu tort, croyons-nous, de ne pas mettre les *Exercices* au nombre des livres consultés par le saint évêque. Il avait fait des retraites avec des Pères de la Compagnie; il cite plus d'un ascète jésuite, le Père du Pont, par exemple, qui n'a fait que commenter l'opuscule de saint Ignace. De là certains traits dont il est facile de trouver le parallèle dans les *Exercices*. La « *composition de lieu* » est expliquée, IIe partie, chapitre 4. Dans le chapitre V, on trouve l'équivalent de la 4e addition. La méditation 10e (Ire partie, ch. 18) reproduit la mise en scène des « *deux Etendards* ». Toute la série des méditations proposée dans la 1re partie de l'*Introduction* pour la « voie purgative » est une adaptation de la « première semaine » des *Exercices*. Quant « aux appli-

cations des sens », si François de Sales n'en expose pas *ex professo* la théorie, elles sont partout dans son œuvre, parce qu'elles sont toutes naturelles à la piété affective.

IV

La théologie, la spiritualité, matières difficiles où celui qui s'aventure sans guide est infailliblement condamné à marcher à l'aveugle, d'erreur en erreur. Danger d'autant plus inévitable, quand il s'agit de la spiritualité et de la théologie jésuitiques qu'un invincible préjugé vient s'interposer entre l'esprit et les textes.

Il est des sujets plus abordables. L'initiation y est nécessaire encore, mais facile. Et par exemple l'organisation intérieure de la Compagnie. On est souvent amené à l'exposer. Combien, faute de se renseigner aux bonnes sources, accumulent alors les inadvertances les plus réjouissantes !

Nos auteurs en parlent, je veux le croire, ayant les textes sous les yeux. Mais dans ce latin ils découvrent les choses les plus inattendues.

Feuilletons l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. Le Jésuite sera étonné d'y apprendre que ceux qui se présentent pour entrer au noviciat, s'étant rendus coupables de péchés mortels, *peuvent* être absous par le Père général (et pas par un autre, sans doute); que le terme

d'admission, légalement fixé à 14 ans, peut être abaissé encore quand l'intérêt de la Compagnie le demande, par exemple quand il s'agit d'accaparer un riche ou noble héritier; que le novice ne peut parler de ses proches qu'au prétérit, comme de personnes qu'il aurait jadis connues; que le règlement minutieux du noviciat prévoit un temps pour les lectures pieuses, spécialement pour celles qui se rapportent à des apparitions miraculeuses ou à des tentations démoniaques; qu'*avant* le terme de 2 ans le novice est tenu en conscience de se lier envers la Société et de lui promettre la prestation des trois vœux; que, au bout d'un an d'épreuve, il faut rétracter tout testament fait en faveur de sa famille; que, les deux ans écoulés, il sera admis en qualité de *scholasticus noster;* que les profès sont appelés par excellence *nostri*, et les autres *externi*, etc., etc.

Pas une seule de ces assertions qui n'ait à la base ou une vieille légende protestante ou un contresens.

En voici un autre qui a trouvé dans les textes les détails suivants : on conserve soigneusement les confessions générales de chaque novice; par un procédé d'hypnotisation tout moderne, pendant l'oraison, l'on doit rester « les yeux fixés sur le même point... en récitant l'oraison dominicale de sorte que le mot *Pater* reste le centre, le point d'appui de la méditation »; un Père doit assister à la visite du médecin, crainte « des révélations du malade pendant un accès de fièvre. » Il y en a des kyrielles de cette force : l'auteur ne paraît pas inventer, il se contente de ne pas comprendre. On nous dispensera de rechercher dans l'Institut, les textes

dénaturés où toutes ces fantaisies pourraient bien avoir leur explication : le labeur n'en vaut pas la peine (1).

Un point où nos auteurs manquent rarement de dérailler, c'est quand ils veulent expliquer la répartition des Jésuites en catégories diverses. Il est certain que cette organisation est complexe. Au lieu de la division ancienne en novices et profès, saint Ignace imagina toute une hiérarchie de degrés provisoires ou définitifs. Pour bien comprendre ce qui se cache sous ces mots de probationnaire, indifférent, coadjuteur, profès des trois vœux, profès des quatre vœux, ce n'est pas assez d'avoir les *Constitutions* et de les lire. Par ailleurs c'est trop de les lire l'esprit prévenu de cette pensée que tout cela est non seulement compliqué, mais mystérieux et sentant la société secrète.

Rappelons, en deux mots, la réalité : les Jésuites, au sens le plus complet du mot, sont les *profès des quatre vœux*. Quand toutes les conditions d'âge, de science, de vertu, fixées par les *Constitutions* sont remplies, le Jésuite fait les trois vœux *solennels*, ordinaires aux religieux, auxquels il ajoute celui d'obéissance au Pape pour les missions que celui-ci pourrait lui confier. Nous disons vœux *solennels* au sens canonique du mot, c'est-à-dire établissant entre le sujet et l'Eglise, par l'intermédiaire de l'Ordre, le lien le plus étroit et le plus indissoluble.

(1) Piaget, *Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus*, Leyde-Paris, 1893. *Histoire de l'établissement des Jésuites en France*, Leyde-Paris, 1893. (Fischbacher) voir Sommervogel, *Etudes religieuses*, mars 1894, p. 526.

Que si, pour une raison ou pour une autre, les conditions fixées, surtout celles qui regardent les études, n'ont pas été remplies, les vœux sont *simples*, le lien contracté est par suite, du côté de l'Eglise qui les reçoit, un peu moins étroit. Surtout les droits législatifs, administratifs et semblables, sont moins étendus. L'entrée en certaines charges est fermée. Alors on est *coadjuteur formé;* coadjuteur *spirituel* si on est prêtre, sinon coadjuteur *temporel*. L'on arrive à ces degrés ordinairement entre trente et trente-cinq ans. Mais c'est après avoir passé par une série d'états intermédiaires. On a d'abord été *postulant* ou *probationnaire*, période très courte le plus souvent, remplie par une petite retraite, où, dans la solitude, on examine sa vocation. Vient ensuite le *noviciat*, qui dure deux ans : on est *novice scholastique* si l'on a les dispositions nécessaires au sacerdoce, *novice coadjuteur* dans le cas contraire, et, *indifférent*, lorsque les aptitudes laissent encore quelque doute.

Le noviciat fini, on se lie envers Dieu et la Compagnie par les trois vœux *simples* de religion, et l'on est au second stage de la vie de Jésuite. Le futur prêtre s'appelle alors *scholastique* ou étudiant. Les autres sont simplement *coadjuteurs temporels.*

Les études terminées, on fait une troisième année de noviciat, après quoi l'on est au terme et l'on prononce ses derniers vœux. Dans certains cas, par exemple pour récompense de services exceptionnels, on accordera à quelqu'un qui, sans cela, ne serait que coadjuteur, le titre de *profès des trois vœux*. Ce degré particulier est

rarement accordé. Celui qui en est honoré jouit de tous les droits d'ordre spirituel conférés par les lois générales de l'Eglise aux profès ordinaires des autres Ordres religieux. Pour les droits spéciaux aux profès de la Compagnie et déterminés par les *Constitutions*, il n'y a pour ainsi dire pas de différence avec les coadjuteurs spirituels formés (1).

J'ignore ce que ce rapide exposé peut bien représenter à l'esprit de celui qui ne sait au juste ce qu'est un vœu, la différence qui existe entre vœu ordinaire et vœu religieux, vœu religieux simple et vœu solennel, profès et non profès. Ce n'est pas ici le lieu de faire un cours de droit canonique : autre science où il est prudent de ne pas s'aventurer sans initiation. On ne s'en fait pas faute cependant, et il faut voir ce que devient cette organisation sous la plume de certains. Autant d'auteurs, autant de systèmes. Pour le vieux catholique Huber, les profès des quatre vœux sont les *nostri*; les profès des trois vœux sont les *externi*. Il y a naturellement les affiliés hommes et femmes, et les Jésuites *in voto*. Il est utile de le noter, Huber fait loi chez nos auteurs. C'est un des historiens les plus souvent consultés et qui dispense de recourir aux sources (2).

Dans son *Histoire de la Civilisation*, M. Rambaud conçoit ainsi les choses : « D'abord les *Pères* ou *profès des quatre vœux*..., les *Frères* ou *profès des trois vœux*... voués à la prédication et aux missions; les *coadjuteurs*

(1) Suarez, *Tract. de religione Soc. Jesu*, édition Reverseaux, Paris-Bruxelles, 1857, p. 392, note.

(2) Tome I, p. 101-103. Traduction française.

spirituels qui étaient des prêtres simplement agrégés à la Société, et parmi lesquels se recrutaient les *scholastiques*, chargés de l'enseignement de la jeunesse, enfin les coadjuteurs temporels qui n'étaient presque que des serviteurs (1).

M. Douarche, lui, après M. Philippson, suppose que le novice, devenu *scholastique approuvé* par ses vœux, devient ensuite *coadjuteur spirituel* à la fin de ses études, lorsque, à ses trois vœux ordinaires, il ajoute le serment de se vouer à l'instruction de la jeunesse. Les *profès des trois vœux* n'en diffèrent qu'en ce point qu'ils n'ont pas été formés par les Jésuites eux-mêmes. Puis les *profès des quatre vœux*, les vrais et parfaits Jésuites, et probablement les Jésuites secrets (2).

L'historien des Jésuites de Pologne, M. Pollard, se demande d'où vient ce phénomène vraiment extraordinaire que la Compagnie soit si aimée des uns, si haïe des autres; et il trouve l'explication dans le rôle très différent que jouent, selon lui, profès et coadjuteurs. « Les profès vivaient d'aumônes et se livraient exclusivement aux travaux spirituels. Les coadjuteurs, moins élevés dans la hiérarchie, s'occupaient du temporel. Ils pouvaient avoir des revenus fixes, se mêler aux affaires séculières de quelque sorte qu'elles fussent. C'est leur habileté en pareilles affaires qui a fourni les principales armes aux ennemis de la Compagnie; tandis que le zèle et la piété des profès fournissait aux apologistes de

(1) Tome I, p. 524.

(2) Op. cit., p. 45. Philippson, op. cit., p. 145.

l'Ordre leurs meilleurs moyens de défense. La décadence de l'Ordre commença en 1600 quand il fut envahi par les coadjuteurs (1).

En voici un autre, M. Cartwright, qui ne trouve pas l'œuvre de saint Ignace assez complexe et qui la conçoit d'une façon fort originale dont il faut lui laisser tout l'honneur. Il a trouvé dans les *Constitutions* que le noviciat dure de longues années. Il semble bien qu'à un certain moment on fasse des vœux : alors on devient probationnaire. C'est là une classe mystérieuse qui se subdivise à l'infini, et où l'on s'attarde bien plus longtemps qu'au noviciat. On en sort profès des trois vœux. Quelques-uns, très peu, à peu près 2 °/₀, vont jusqu'au bout, et deviennent, vers 45 ans, profès des quatre vœux. L'œuvre de M. Cartwright est classique en Angleterre. L'administration du *British Museum* l'a jugée digne de rester toujours à la portée des lecteurs, parmi les livres de référence courante (2).

Un autre nous assure que le Jésuite de Pascal n'était point « un de ces docteurs ou de ces diplomates qui faisaient la gloire de la Société, mais un simple Jésuite du commun, un de ces coadjuteurs spirituels, que la médio-

(1) Pages 42 et 84. M. Pollard joue de malheur. Les profès n'ont jamais été moins nombreux dans la Compagnie qu'au début. Ils étaient une quarantaine à la mort de saint Ignace.

(2) Cartwright, *The Jesuits, their Constitutions, their teaching, an historical sketch*, Londres, 1876, ch. III, p. 18 et suivantes. L'ouvrage avait paru en articles dans la *Quarterly review*, octobre 1874 et janvier 1876. Voir les critiques qui en ont été faites dans le *Month*, 1874, t. III, p. 365; 1897, t. II, p. 396. Dans l'*Encycl. Britannica*, au mot *Jesuits* on trouvera un autre système tout aussi exact que les autres.

crité de leur intelligence ou de leur instruction ne permettait pas d'admettre au sacerdoce » (1).

Tout cela est pur roman. Mais sur ce roman s'en greffe un autre, celui des *Jésuites secrets*. La légende ne date pas d'hier. Elle était vieille déjà quand, en 1607, Henri IV constatait avec résignation que tout ce qu'il faisait pour le catholicisme s'expliquait d'un mot : il était Jésuite (2).

Jésuites de robe courte et Constitutions occultes, l'existence de ces deux choses ne fait pas de doute pour qui a lu l'Institut des Jésuites avec l'attention convenable. Les Jésuites protestent; ils mettent au défi d'apporter une preuve. Mais raison de plus pour affirmer. On ne nierait pas si fort s'il n'y avait quelque chose de vrai. Quant à l'absence de preuves matérielles, cela montre tout simplement que le mot d'ordre de tout temps a été de les détruire (3).

Du reste, ces Jésuites secrets, ne serait-ce pas tout simplement les profès des trois vœux? C'est une interprétation à ajouter aux autres. Nous la trouvons sous forme d'hypothèse dans la *Grande Encyclopédie*. « Le caractère et les fonctions des profès des trois vœux paraissant vagues, on a supposé de divers côtés que cette classe comprend des affiliés que la Compagnie possède au dehors, parmi les laïques et parmi les ecclésiastiques. Les Jésuites ont toujours nié avoir de pareils affiliés. »

(1) Desdevises du Dezert, *Le Jansénisme*, *Revue des Cours et Conférences*, 1906, 15 février, p. 634.

(2) Discours du Père Armand. Crétineau-Joly, t. III, p. 50.

(3) H. Müller, p. 116.

L'Encyclopédie des sciences religieuses est plus affirmative. Les Jésuites ont beau nier, Bayle a beau n'y pas croire. L'opinion publique persiste à l'affirmer et elle a raison, car l'histoire nous dit que dès l'origine la Compagnie comprit des membres qui vivaient extérieurement en laïques; par exemple François de Borgia, encore vice-roi de Catalogne, avait fait profession. De même Robert Nobilius *(sic)*, qui devint dans la suite Cardinal. Tels étaient encore Ferdinand II et III, Sigismond de Pologne, probablement aussi Jean III de Portugal, Maximilien de Bavière; on soupçonne même Louis XIV d'avoir été affilié. Les *Constitutions* énumèrent (où cela?) les différents moyens d'attirer des membres aussi précieux qui serviront à leur insu les intérêts de la Compagnie. Ils sont dispensés de la prêtrise et du port de l'habit ecclésiastique. (Le Père général dispensant Louis XIV du port de la soutane!) Ils peuvent ne pas faire leurs vœux à Rome entre les mains du Général (donc tous les autres vont à Rome prononcer ces vœux?) leur noviciat est abrégé, etc., etc. (1).

(1) Je cite ces exemples un peu au hasard, sans rechercher quel auteur a le premier imaginé tout cela. Pour beaucoup, la source la plus importante est l'allemand Huber. Lui-même s'en réfère à d'autres. Mais, là encore, la question d'origine est peu importante. Contentons-nous de redresser deux ou trois faits. Saint François de Borgia entra dans la Compagnie en 1546, à la mort de sa femme; Paul III l'autorisa (1548) à faire sa profession des *quatre* vœux et à rester provisoirement dans le monde jusqu'au jour où, ayant réglé toutes ses affaires, il pourrait apparaître en religieux. En 1551, quand ses abdications furent achevées, il quitta l'habit de séculier, et il n'y eut plus d'autre duc de Gandie que son fils aîné. A cela se réduit tout le mystère.

Quant à Robert Nobilius, c'est évidemment le Père Robert de Nobili,

V

Voici, pour terminer, un cas plus particulier. Ce n'est pas assez de l'inexactitude involontaire, nous avons l'inexactitude élevée à la hauteur d'une théorie.

M. Cartwright nous avertit que, pour ce qui est des textes officiels juridiques de la Compagnie, il est bon de ne pas s'en tenir à la surface, au sens obvie. Les vrais *Monita Secreta* sont dans les *Constitutions* mêmes. Seulement il faut les bien entendre et se dire une fois pour toutes que ces textes signifient autre chose que ce qu'ils disent (1).

qui, aux Indes, avait pris l'habit de pénitent, pour arriver à convertir les Brahmes; et on le confond avec son oncle le cardinal Robert Bellarmin.

D'où vient cette croyance aux « Jésuites secrets »? Avant tout du besoin de trouver du mystère en tout ce qui est jésuitique. L'occasion a peut-être été fournie par la coutume de communiquer aux bienfaiteurs insignes la participation aux mérites de l'Ordre, coutume qu'on retrouve dans toutes les sociétés religieuses. Probablement aussi par l'institution des Congrégations de la Sainte Vierge. Mais une fois qu'on est parti à chercher les « Crypto-jésuites », on en voit partout. Les membres de l'apostolat de la prière? Jésuites secrets. Des confréries de pénitents fondées par les Jésuites? Jésuites secrets. Des prêtres ou des laïcs ayant consacré leur vie et leur activité à soutenir les œuvres de la Compagnie? Jésuites secrets. Des religieuses suivant la règle de saint Ignace adaptée à leur sexe? Jésuitesses cachées. Voir W. Walsh, *The Jesuits in Great Britain*. Londres, 1903, ch. XI, p. 310-347. Parmi les autorités alléguées dans ce chapitre, citons Estienne Pasquier, Saint-Simon et jusqu'à Marcel de la Roche-Arnauld!

(1) Voir spécialement ch. VIII, cfr. *the Month*, 1897, t. I, p. 396. Déjà la Chalotais avait soutenu la même thèse, *Compte rendu*, p. 257.

On connaît l'ingénieux usage des renvois dans l'*Encyclopédie*, qui permettait de réfuter un article par un autre sans qu'une censure indulgente dût nécessairement s'en apercevoir. Ainsi Formey écrit un article sur *Dieu*, mais on vous y reporte au mot *Démonstration* où d'Alembert vous « détrompe » sur la valeur probante des arguments de Formey. Le système, paraît-il, est renouvelé des *Constitutions* de saint Ignace. Allez, nous dit M. Cartwright, aux « endroits les moins obvies », et sachez lire entre les lignes. Vous resterez persuadé que les passages les plus explicites sont *verba et voces, prætereaque nihil*.

Prenons pour exemple la question des admissions dans l'Ordre. Les Jésuites vous montreront dans leurs règles des passages d'aspect sévère d'où il serait logique de conclure qu'ils tiennent soigneusement closes leurs portes devant les gens tarés. Cela, c'est la façade. Si la grande porte est fermée, il doit y avoir de petites portes ouvertes : cherchons-les.

Avant tout, ne perdons pas de vue la nature des « œuvres jésuitiques ». On sait tout ce que ce terme cache de fourberies et d'entreprises inavouables. Telles œuvres, tels ouvriers. On voit donc quels personnages sont à l'avance, de par leurs antécédents, qualifiés pour entrer dans l'Ordre. Que la porte leur soit fermée? allons donc!

Ouvrons les *Constitutions*, 1re partie, chapitre 1 à 4. Le texte paraît clair et les exclusions formelles. Mais, regardez-y de près, il y a un passage au chapitre 3 qui n'a l'air de rien et qui est plein de choses : c'est la

porte dérobée. On ne peut pas entrer, mais le Général a la clef, et il lui est toujours loisible d'ouvrir à qui lui plaît. On se donne l'air d'exclure certaines gens, mais en dessous on leur fournit le moyen commode de pénétrer dans la place.

Et maintenant, allez au texte indiqué, et surtout lisez-le intégralement, il dit presque le contraire de ce que notre Anglais y a lu (1). Après avoir parlé de certains empêchements graves, saint Ignace poursuit : « [Il convient que ni le Général, ni la Compagnie prise en corps (c'est la Congrégation générale) ne puissent donner de dispense : le bien même de la Compagnie l'exige.] Si l'un de ces empêchements se rencontre en un sujet, par ailleurs tellement orné des dons de Dieu, qu'il paraisse évidemment devoir être pour la Compagnie d'un grand secours dans le service de Dieu Notre-Seigneur, [et si le candidat recourt par une supplique au Pape, au Nonce ou au Grand Pénitencier, pour être admis contrairement aux *Constitutions*, alors] le dit Général pourra donner son consentement, à condition toutefois que le cas ne se présente pas souvent et que le candidat soit toujours orné de qualités rares (2). »

Tel est le texte : soit donc un candidat ayant quelqu'un des empêchements prévus. Par exemple, il a dans sa vie passée commis un homicide volontaire. Ni le Père général, ni la Congrégation générale, qui lui est supérieure, ne peuvent donner dispense : la Compagnie

(1) Nous avons mis entre crochet les membres de phrase omis par M. Cartwright, p. 29.

(2) *Const.*, Ire p., ch. III, C.

lui est fermée. Mais c'est un sujet qui a de rares qualités. La faute est déjà lointaine, il pourrait rendre de grands services. Eh bien! si le Pape donne la dispense, la Compagnie s'ouvrira. Mais ce n'est pas à elle de provoquer cette dérogation : au candidat lui-même de prendre l'initiative des démarches. Du reste, que le cas soit rare et que ces qualités soient éminentes.

Voilà ce que le critique non prévenu pourra lire dans le texte. Mais que fait notre auteur? Il supprime l'incise qui enlève au Général et à la Congrégation le droit de dispense; puis celle où il est précisé qu'en pareille matière la Compagnie s'enlève tout droit d'iniative. Cela fait, on conclut : Supposez un candidat notoirement convaincu de faute, le Général peut encore le recevoir s'il le juge apte aux fins de la Compagnie. « Il n'y a pas d'ambiguité dans le texte de la faculté ainsi concédée. Les précautions prises dans les *Constitutions* ne sont qu'une fioriture de plume. Il n'y a pas d'inhabilités dont le Général ne puisse dispenser, pour peu que la Compagnie puisse en tirer profit (1). »

Autre exemple, agrémenté d'un contresens. Il faut mettre en lumière le pouvoir absolument exorbitant du Général, lequel se substitue purement et simplement à Dieu. Cela, bien entendu, vous ne le lirez pas à l'endroit où il serait naturel de le trouver, au chapitre de l'obéissance ou du gouvernement. Cherchez ailleurs.

Dans sa formule des vœux, le profès s'exprime ainsi : *Ego N., Professionem facio, et promitto omnipotenti*

(1) P. 29.

Deo..... et tibi R° Patri, Præposito Generali Societatis Jesu, locum Dei tenenti, ac successoribus tuis..... perpetuam paupertatem... etc... (1).

Notez les trois mots *locum Dei tenenti*, tout est là. Pour M. Cartwright, ils signifient qu'aux yeux du Jésuite, Dieu n'existe plus dans la pratique : il n'y a plus que le Père général; *locum Dei tenenti*, il tient la place de Dieu. Tout comme aux Indes, sans doute, le vice-roi, qui tient la place d'Edouard VII, est un usurpateur, il supprime le roi (2).

Avons-nous raison de dire que l'antijésuitisme est parfois une étrange école de critique?

(1) *Const.*, p. v, ch. III, G.
(2) P. 28.

CHAPITRE V

« Credo quia absurdum »

CHAPITRE V

« Credo quia absurdum »

I. Défaillances du flair psychologique. Les privilèges, les *Exercices*.
II. Origines musulmanes.
III. Superficiels de propos délibéré.
IV. Histoire d'un texte.
V. Le problème de la vocation. L' « *Empreinte* ».

I

« Rien n'est plus contraire à l'esprit scientifique, disait Fustel de Coulanges, que de croire trop vite aux affirmations, même quand ces affirmations sont en vogue (il me semble que c'est ici le cas). Il faut, en histoire comme en philosophie, un doute méthodique. Le véritable érudit, comme le philosophe, commence par être un douteur. »

Nos auteurs, eux, ne doutent de rien.

Nous les avons vus, en contact avec les textes, suppri-

mant, ajoutant, commentant, déformant. Toujours le secret désir de trouver les Jésuites en faute, éternellement malhonnêtes et malfaiteurs. Et alors les passages les plus clairs deviennent monstrueux, ou du moins gâtés par quelque intention perverse; l'erreur de quelques-uns devient l'erreur de tous; on généralise avec une facilité étourdissante. On ment par haine du mensonge; on calomnie par passion de justice.

Cette attitude ne va pas sans quelques châtiments intellectuels. C'est avant tout une plantureuse végétation d'inexactitudes matérielles. Il y a pis. A force de se défier du Jésuite, parce qu'il est Jésuite, on en vient à une crédulité étonnante pour tout ce qui est antijésuite. Et plût à Dieu que ce défaut ne se rencontrât que chez les ennemis libres-penseurs! Donc, on pousse à l'extrême ce principe que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». Une pointe de psychologie n'est pas à dédaigner en critique historique : elle a du moins cette utilité qu'elle provoque, en face de certaines affirmations, un doute prudent. Or la psychologie est ce qui manque le plus à nos auteurs. Les plus intelligents s'y laissent prendre. On peut être homme de génie sans se douter alors des impasses logiques où la passion vous engage. C'est à Pascal que je pense.

A vrai dire, c'est ici l'antijésuitisme populaire qui rentre chez nos savants, ayant à peine pris le soin de faire un bout de toilette.

Venons aux faits.

Lisons dans la *Grande Encyclopédie* ce que raconte M. H. Vollet sur les privilèges de la Compagnie : « Le

recueil de leurs privilèges forme à lui seul un petit volume; il faut y ajouter les privilèges inconnus, dont l'usage est confié à la discrétion du Général ». Il est bien entendu que, dans la Compagnie, à côté de ce qu'on voit, il y a toujours ce qu'on ne voit pas. « Ils sont tous, (ces privilèges) placés sous la sauvegarde des Papes, qui, à l'avance, ont déclaré nul et non avenu tout ce qu'on entreprendrait pour les contester ou les abolir. Une bulle de Pie V (1571) accorda au Général le droit de les rétablir dans leur étendue primitive, contre toute diminution ou altération même résultant de révocation papale. Ces privilèges devaient être tenus pour irrévocables et ils ne pouvaient être restreints. L'indépendance de la Compagnie était ainsi placée au-dessus de toute atteinte, non seulement de la part des puissances temporelles, mais de la part de la cour de Rome ».

L'auteur prend-il les papes pour de simples inconscients? Enchaîner irrévocablement ses successeurs, est-ce possible, est-ce vraisemblable? Cela ne paraît pas avoir beaucoup gêné Clément XIV.

L'auteur continue, nous montrant l'Eglise se liant à elle-même les mains, de façon à donner aux Jésuites une autonomie complète, les autorisant à modifier leurs statuts « sans même consulter le Saint-Siège », de sorte qu' « une réforme de l'Ordre par les papes était impossible »; leur permettant de « s'établir et d'opérer » partout, en toute liberté, sans aucun contrôle, de prêcher, confesser, etc., même sans autorisation de l'ordinaire. Le privilège fut restreint par le concile de Trente, mais, à son tour, la restriction annulée par un « *oraculum*

vivæ vocis » de Pie V. Bref, « les Papes n'ont rien négligé pour faire de la Compagnie de Jésus un Etat indépendant dans l'Eglise. Enfin leurs privilèges leur ont été rendus par un bref de Pie IX *(sic)* en 1886. »

Et voilà ces religieux mis par l'Eglise en dehors et au dessus de toutes les lois ecclésiastiques. C'est absurde... mais puisqu'il s'agit des Jésuites!... (1)

(1) Conséquent avec lui-même, l'auteur affirme, après d'autres, que Grégoire XIII accorda aux Jésuites le privilège exorbitant, « et dont ils ont usé avec le plus de prédilection », de se livrer partout au commerce et aux affaires de banques. L'espace nous manque pour répondre en détail à cette accusation. On trouvera tous les renseignements désirables dans le Père Duhr, op. cit. ch. 21. Un mot suffit ici. L'origine de cette accusation nous paraît être dans un document du pape Clément VIII. Les Jésuites du Japon ne subsistaient que des aumônes du Pape, et des revenus de quelques propriétés dans l'Inde. Il fallait, avec cela, faire vivre plus de 900 personnes, missionnaires, catéchistes, pourvoir aux frais de voyage d'Europe au Japon, etc. Or, les aumônes et les revenus n'arrivaient que très irrégulièrement et souvent plusieurs années se passaient sans qu'on reçût rien des Indes. Ajoutez les naufrages et les vaisseaux capturés.

Réduits à cette extrémité, il fallut s'ingénier. La mission engagea, par intermédiaire, dans le commerce portugais de Macao avec le Japon, une forte somme provenant d'aumônes. Un tableau des revenus de la mission après avoir énuméré les différentes sources d'aumônes et de rentes, s'exprime ainsi : « Enfin, l'intérêt de la province du Japon dans la réalisation de ses valeurs en quintaux de soie : ce négoce, autorisé par le Souverain Pontife et par le roi, est très incertain, car souvent il se passe un ou deux ans sans que le voyage ait lieu, et d'autres fois le navire est perdu avec toutes les marchandises; mais quand ce voyage s'effectue, c'est la principale ressource de la province, parce que la vente est immédiate... Tout autre subside provenant du Portugal et de l'Inde ne parvient qu'avec un très grand risque dans ce pays si éloigné, et bien souvent une partie s'en perd. » En d'autres termes, pour faire parvenir au Japon le montant des aumônes et des rentes nécessaires à l'entretien de la mission, l'on n'avait trouvé

Si j'entends bien le même M. Vollet, les Jésuites ont une écriture à eux, qu'avec un peu de flair on peut discerner d'une écriture de capucin, par exemple, ou de chanoine. A propos des *Monita privata* il parle d'un exemplaire provenant du couvent des cisterciens d'Anspach et copié *par la main d'un Jésuite* vers la fin du XVIIe siècle. Un autre, trouvé dans une armoire secrète (naturellement!) de l'église Saint-Michel à Munich, date de 1738, mais « *ne présente pas les caractères d'une main de Jésuite* ». Signalons le fait aux graphologues. Après tout, puisque les Jésuites ont une mentalité si particulière, cela doit se voir dans leurs écritures (1).

Nous avons dit au chapitre précédent l'idée absolument extravagante qu'on se fait quelquefois des *Exercices*, tranformés pour la circonstance en formulaire de l'extase. Nous défions qui que ce soit de passer par une retraite faite dans ces conditions sans en sortir fou.

Autre exemple pris encore à l'*Encyclopédie des sciences religieuses*.

Dans un tableau très poussé au noir de l'obéissance jésuitique, entre autres fantaisies qui courent les livres

d'autre système que celui-ci : les échanger à Macao contre des cargaisons de soieries, lesquelles, parvenues au Japon, étaient immédiatement vendues. Par ce moyen on ne perdait pas trop sur le montant des sommes destinées aux Pères et à leurs œuvres. C'est ce qu'expliquait au pape Clément VIII, en 1604, le vice-provincial Fr. Pasio.

Il est donc vrai qu'on exerçait cette apparence de négoce en vertu d'une concession de Grégoire XIII. Mais elle fut retirée plus tard (1630-1632). Voir Pagès, *Hist. de la religion chrétienne au Japon*, p. 97, 461, 740, 781, et Annexes, p. 53.

(1) Art. *Monita secreta*.

protestants, je trouve cette jolie affirmation : « Les examens journaliers de conscience servent moins au perfectionnement moral de l'individu qu'à la bonne marche de l'ensemble. Tout est disposé pour qu'à chaque heure de la journée, le Général puisse se rendre un compte exact des faits et gestes de ses fils dans le monde entier *et même de leurs plus intimes pensées.* »

Si j'entends bien ce français, à l'heure actuelle où j'écris, le Révérend Père général, à Rome, sait que j'écris, et ce que j'écris, et dans quelle pensée j'écris.

II

C'est chose étrange combien parfois ces doctes adversaires se contentent de peu.

Voici ceux qui cherchent les dessous profonds des grands événements. Pour eux, l'apparition dans la chaîne des faits historiques d'Ignace et de son œuvre, marque une date. Sous les causes apparentes, ne peut-on entrevoir les causes cachées, lointaines?

Plusieurs de nos contemporains sont friands de ce genre de problèmes. On multiplie les enquêtes sur les influences historiques, littéraires, sociales, politiques. Tout tient à tout. Mais si jamais l'histoire est faite de conjectures, c'est bien là. Or, conjecture et imagination vont souvent ensemble. Aussi, voyez les contradictions.

L'Ordre des Jésuites, disait un Allemand, est une création germanique. Pour M. Drumont, c'est la réaction

antisémitique, aryenne, contre l'envahissement juif. Erreur absolue, déclare un troisième. Loyola était un ibère, un basque, donc pas indo-germanique, pas même aryen. Avec lui, ce sont les instincts primitifs de l'âge de pierre qui reviennent à la surface, Et en lisant les *Exercices spirituels*, M. H. S. Chamberlain entend retentir à son oreille « le rugissement de l'ours des des cavernes, menaçant jour et nuit les hommes des temps diluviens ». Xavier, encore un basque; Faber, un savoyard, l'*homo alpinus*, un brachycéphale (1).

Mais en voici un quatrième, qui, reprenant une vieille légende protestante, voit dans la Compagnie de Jésus une œuvre musulmane. C'est à M. Hermann Müller que revient l'honneur d'avoir, ces dernières années, relancé dans le public cette idée originale.

Les *Exercices* ont, dit-il, fondu ensemble le gnoticisme de l'Islam et le catholicisme militant. Où saint Ignace a-t-il connu les congrégations musulmanes? on est réduit à des hypothèses. Tout ce qu'on sait de positif revient à ceci : un jour, il a rencontré un Sarrasin sur son chemin et il a failli le pourfendre de son épée. Il y avait beaucoup de Mores et de Morisques en Catalogne. Il eut l'idée de convertir ceux de Palestine. Donc, il connaissait les Musulmans, et il a fort bien pu subir leur influence. Et l'auteur de s'étonner que les Jésuites ne consentent pas à souscrire à cette thèse, qui en soi n'a rien d'infamant (2).

(1) Cité dans la *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1903, p. 662 *La religion impérialiste,* par E. Sellière.

(2) Op. cit., p. 44.

Les emprunts, d'après lui, portent sur quatre points. 1° La forme du gouvernement et la nature de l'obéissance. 2° La méthode de formation et d'initiation. 3° Les divers degrés d'initiation et l'occultisme. 4° Le but poursuivi et la confusion établie de part et d'autre entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel.

A priori, l'idée est au moins surprenante.

Pourquoi Ignace aurait-il été demander aux confréries musulmanes des conceptions qu'il pouvait si facilement trouver seul, des conceptions — je parle des siennes et non de celles que lui prête la fantaisie de M. Müller — qui, pour la plupart, étaient comme classiques chez les anciens ascètes? Vraiment, on en abuse aujourd'hui de la recherche des « influences ». On dirait qu'il est impossible à deux hommes d'esprit d'avoir la même pensée sans que l'un l'ait dérobée à l'autre.

Pour prouver son dire, l'auteur met en deux colonnes parallèles (p. 69) certaines phrases des *Constitutions* et des textes d'auteurs arabes. Par exemple, du fameux *perìnde ac cadaver*, il rapproche une citation du *Livre de ses appuis*, du cheikh Si-Snoussi.

Par malheur, le *perinde ac cadaver*, devrait-on avoir à revenir là-dessus? est de saint François d'Assise, lequel avait bien pu l'emprunter à d'autres. Cette monstrueuse invention de saint Ignace est un simple lieu commun de l'ascétisme monastique, une de ces comparaisons courantes, qu'avec un peu d'esprit de finesse, on ne songe pas à prendre à la lettre.

Autre distraction : les règles des Snoussis et des

Rahmania, citées comme sources des *Constitutions*, datent de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e]. On ne songe pas à tout (1).

Ai-je raison de parler de crédulité? Encore, M. Müller est un profane, fourvoyé sur le domaine historique. Mais, dans la *Revue Critique*, ce sont des spécialistes qui examinent, louent ou exécutent les ouvrages. On y est très pointilleux en matière d'exactitude historique et parfois grincheux, — ainsi le veut le métier — adversaires décidés des ouvrages soi-disant scientifiques qui ne savent pas se départir des « vues tendancielles ». Il faut reconnaître que la police intellectuelle qu'on y exerce n'est pas sans utilité : mais il n'y a si bon cheval qui ne bronche. Le livre de M. Müller y fut très loué par M. R. Reuss. Sans sourciller, on admit comme démontrée la thèse des infiltrations musulmanes : « Sur ce point, le plus habile controversiste aurait difficilement raison contre les preuves administrées par M. Müller et qui, pour le nombre et la valeur, défient toute réfutation. »

On peut en juger. Du reste, M. Reuss félicite hautement saint Ignace d'avoir emprunté ses cadres aux Kouans africains : cela prouverait de sa part coup d'œil et largeur d'esprit (2).

(1) *Revue de l'histoire des religions*, t. 38 (1898), page 415, art. de Jean Réville renvoyant à l'*Asiatic quarterly review*, livr. d'octobre, art. de Edouard Montet. B. Duhr, p. 933.

(2) *Revue critique*, 1898, t. II, p. 451.

III

Les Jésuites, on nous le répète sur tous les tons, ont été des pédagogues superficiels. Il y a pis, ils ont voulu l'être. S'ils l'ont été, c'est de propos délibéré. Leurs supérieurs le leur recommandent, la règle le leur ordonne.

Je m'étonne. Qu'une décadence plus ou moins lente amène une pédagogie à ce triste résultat, qu'elle réduise, par exemple, la philosophie à n'être plus qu'une question de mots, cela s'est vu peut-être; et si l'on nous montre, à certains moments et en certains lieux, l'enseignement jésuitique notablement inférieur et superficiel, nous n'avons aucun droit de nous insurger au nom de la vraisemblance. Mais que des hommes intelligents élèvent le superficiel pédagogique à la hauteur d'une théorie, et en fassent une règle, quelle monstrueuse mentalité!

Et pourtant c'est ce qu'on nous affirme. M. Hanotaux déposait devant la Commission d'enseignement : « On n'oubliait pas (autrefois) que la logique était le but final des études, et elles étaient toutes dirigées dans ce sens. Or ce sont les Jésuites qui, les premiers, ont rompu cette ordonnance magistrale remontant au XVIe siècle et fortifiée par les leçons de Port-Royal. Le raisonnement était particulièrement dénoncé comme blâmable et condamnable dans les *Constitutions* de leur fonda-

teur. (Où cela, s'il vous plaît? On serait curieux de connaître ce texte unique dans l'histoire des doctrines pédagogiques). Ils se sont donc trouvés enclins à diriger l'enseignement dans un autre sens et ils ont fait fleurir les belles-lettres, les humanités brillantes, les développements à fleur de pensée et les grâces d'une rhétorique qnelque peu conventionnelle (1).

Avant lui, M. Compayré avait présenté le superficiel jésuitique comme le résultat d'un plan concerté. « Sur ce point, dit-il, les aveux abondent dans leurs écrits ». *Abondent*, combien en citerait-on? « Mais il n'en est pas de plus expressif que celui de Général actuel de l'Ordre, le Père Becks qui dit en propres termes... : « Les gymnases resteront ce qu'ils sont de leur nature, une gymnastique de l'esprit, qui consiste beaucoup moins dans l'assimilation de matières réelles, dans l'acquisition de connaissances diverses, que dans *une culture de pure forme* ».

(1) *Enquête parlementaire*, t. II, p. 545. La *logique* était-elle bien, au XVIe siécle et au XVIIe, le but final des études? Le cours des *arts* s'arrêtait-il là? Après la logique, n'y avait-il pas encore la métaphysique, la physique, etc.? Après le cours des arts, n'y avait-il pas, au choix, théologie, droit ou médecine? Cette « belle ordonnance » n'était-elle pas antérieure au XVIe siècle? Où l'auteur a-t-il vu qu'il n'y avait pas de cours de logique chez les Jésuites? Quelle différence y avait-il, pour la place de la logique, entre leurs programmes et ceux de l'Université? S'ils ont changé cette place, quand l'ont-ils fait, et où ont-ils mis la logique? Si les Jésuites ont innové, c'est précisément en faisant donner au collège des cours de philosophie qu'autrefois on allait chercher à l'Université. Ils ont inauguré le système que l'Université de France conserve encore. Bréal, *Quelques mots sur l'Instruction publique en France*, p. 156.

Et bien, non, *a priori*, le Général des Jésuites n'a pas écrit cette ânerie. Il est invraisemblable qu'au XIXe siècle, le chef d'un Ordre religieux qu'on a bien pu présenter comme composé d'intrigants, mais non pas d'imbéciles, ait pu donner à ses subordonnés un tel conseil. D'où vient que le sens psychologique n'a pas averti l'historien que cela était absurde et qu'il y avait lieu de s'enquérir? Seulement il avait sous les yeux le livre de Huber, qui est pour tous ceux de cette école le dernier mot de l'histoire jésuitique, — je me trompe, il en avait sous les yeux la traduction française. Il y prit son texte agrémenté d'un contre-sens. Le texte vrai portait : « Les gymnases resteront ce qu'ils sont par nature, une gymnastique de l'esprit; on y cherchera beaucoup moins la formation *matérielle*, que la formation *formelle*, non pas l'acquisition d'une foule de connaissances différentes, mais le régulier, graduel, normal développement et ennoblissement des forces de l'esprit. » Il me semble que c'est précisément le contraire du superficiel (1).

Remarquons-le en passant, quand on est sur ce terrain des Jésuites et de leurs défauts, on ne sait à qui entendre. On leur reprochait, tout à l'heure, d'enlever aux études leur couronnement normal, la logique. En voici d'autres qui leur reprochent d'avoir mis la logique au terme des études secondaires, au lieu de le laisser aux Universités. Apprendre à leurs élèves à penser, nous dit

(1) Cfr. B. Duhr, *Studienordnung der Gesellschaft Jesu*, p. 152. La lettre du Père Becks est du 15 juillet 1854.

équivalemment M. Hanotaux, ce fut le moindre de leurs soucis. « Une erreur que l'Université à hérité des Jésuites, affirme M. Maurice Pujo, c'est de croire que l'on puisse enseigner aux autres à penser » (1).

Et de même, spiritualité donnant trop à l'imagination, spiritualité donnant trop à l'effort de la volonté; spiritualité organisant l'extase, spiritualité tuant l'extase et la contemplation (2). Education retardataire, éducation à l'affut des nouveautés, transigeant avec la mode et s'accommodant au public (3). On s'y perd. Au fait, il importe peu, pourvu qu'ils aient tort.

IV

Veut-on un spécimen bien complet de critique antijésuitique, où l'on trouve un peu de tout, le scrupule à remonter aux sources, le soin à vérifier les citations que d'autres fournissent, l'honnêteté à citer intégralement, le flair psychologique à deviner les invraisemblances, et aussi la franchise à reconnaître ses torts?

(1) Maurice Pujo, *Contre la classe de philosophie de l'Enseignement secondaire*, Paris, Perrin, 1899, in-18, p. 29, cité dans les *Etudes*, 1899, t. II, p. 400.

(2) Sur ce dernier point, voir une appréciation citée par M. H. Joly dans son *Saint Ignace*, p. 52.

(3) Leur système d'éducation a été une transaction, une tentative continuelle d'accomodement avec le siècle ». Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, p. 482. Voir une série de contradictions relevées par le Père Schwickerath, op. cit., p. 243.

Il nous faut remonter jusqu'à la légendaire année 1843. Edgard Quinet, dans sa sixième leçon contre les Jésuites, voulant établir que la Compagnie est antipathique à tout progrès, à toute activité intellectuelle féconde, qu'elle s'obstine par exemple, dans ses cours de philosophie, à écarter les grands sujets, pour ne maintenir que les petits, s'écriait : « Devineriez-vous jamais de qui d'abord il est défendu de parler dans la philosophie du jésuitisme? Il faut, premièrement, ne s'occuper que le moins possible de Dieu, et même n'en pas parler du tout : *Quæstiones de Deo... prætereantur*. « Que l'on ne se permette pas de s'arrêter à l'idée d'être plus de *trois ou quatre jours,* » et le cours de philosophie est de trois ans, etc. »

C'est bien extraordinaire. Et l'on se reporte par la pensée aux imposants in-folio de Suarez, aux commentaires de Fonseca sur la métaphysique d'Aristote, et à bien d'autres. De quoi parlaient-ils donc dans leurs cours, — car leurs cours vivants et parlés sont là? — s'ils ne disaient qu'un mot de Dieu en passant, et comme par manière d'acquit? Regardons au contexte.

Je lis dans le *Ratio studiorum*, règle 11e du professeur de philosophie : « En métaphysique, il faut passer les questions traitant de Dieu et des intelligences, quand elles dépendent en tout ou en partie des vérités révélées par la foi ». Puis on indique, dans la *Métaphysique* d'Aristote, les parties sur lesquelles il faut insister. Le *proœmium* et les livres VII et XII doivent être expliqués avec soin et presque intégralement : c'est là, notons-le en passant, que le philosophe parle de Dieu. Dans les

autres livres, on doit choisir les textes les plus importants qui sont comme le fondement des questions métaphysiques (1).

Ce qui revient à dire : ne mêlez pas les différentes matières de cours; en philosophie soyez philosophes, et théologiens en théologie. Ne cédez pas à la tentation fréquente de sortir de votre domaine qui est celui de la raison, pour entrer sur celui de la foi. Et par exemple, en métaphysique, abstenez-vous de parler du mystère de la Sainte Trinité. Pour le reste, attachez-vous aux points de doctrine capitaux.

Le texte latin portait : « *In metaphysica, quæstiones de Deo et Intelligentiis...* » J'ai idée qu'arrivé à ce dernier mot, Quinet, peu familiarisé avec le vocabulaire scolastique, se demanda ce que pouvaient être ces intelligences; et, ne comprenant pas, prit le parti de les supprimer. Il s'agissait des anges; et la règle demandait qu'on ne s'occupât de ces « intelligences pures » qu'en théologie.

Pour ce qui suivait : « *quæ omnino aut magnopere pendent ex veritatibus divina fide traditis, prætereantur* », Quinet le supprima ou l'oublia; et par cette petite mutilation, d'une règle très sage fit une absurdité. Notons cependant que des points de suspension avertissaient les lecteurs attentifs que le texte n'était pas complet.

Comme bien l'on pense, le procédé fut relevé sans retard. Le Père A. Cahour signala ces distractions du

(1) Edition Pachtler, t. II, p. 336.

professeur, avec beaucoup d'autres, dans son spirituel opuscule, *Des Jésuites, par un Jésuite* (1).

L'année suivante, mai 1844, à la Chambre des Pairs, Victor Cousin défendait contre le parti utilitariste et positif l'enseignement de la métaphysique, menacé de disparaître dans les lycées et collèges de l'Etat. La cause en somme était bonne, mais il y eut des arguments fâcheux,

Il s'écriait : « Quelqu'un fera-t-il un sous-amendement... pour interdire expressément de prouver l'existence de Dieu, dans le cours de philosophie des collèges? Renouvellerez-vous la fameuse proscription des constitutions des Jésuites, « *prœtereantur quæstiones de Deo*, qu'on passe *toutes les questions sur Dieu?* »

Sans le savoir peut-être, M. Cousin honorait ainsi E. Quinet d'un emprunt anonyme. Je dis, *sans le savoir*, car dans ces discours nécessairement un peu improvisés pour le fond, qui discernera la part de l'homme d'Etat et celle des secrétaires?

Six jours après, 8 mai, Montalembert était à la tribune; il apprenait au ministre les inconvénients d'une érudition hâtive. Il relevait l'incorrection du procédé, rétablissait le texte intégral et le commentait en ces termes : « C'est-à-dire, que l'on suive la règle tracée, vantée, défendue par l'honorable M. Cousin tous ces jours-ci, devant nous; que l'on enseigne une métaphysique, non pas contraire à la révélation, mais en dehors d'elle, mais indépendante d'elle et apportant

(1) Tome I, p. 18.

au secours de la vérité révélée les démonstrations auxquelles on arrive par la seule raison » (1).

Comment rester sous l'humiliation de ce démenti public? Peu après, V. Cousin réunissait en volume sous le titre de *Défense de l'Université et de la Philosophie*, ses discours prononcés en avril et en mai 1844. Impossible d'y esquiver la leçon reçue de Montalembert. Il fallait s'expliquer. Il s'en tira par une note, cita loyalement le texte latin en question et le commenta ainsi : « Cet article célèbre recommande de supprimer dans l'explication de la métaphysique d'Aristote les questions sur Dieu et sur les âmes. Pourquoi? Parce que de telles questions sont au-dessus de la raison humaine et dépendent soit en totalité, soit en très grande partie de la révélation. Il faut donc les ôter à la philosophie et les renvoyer à la théologie. M. de Montalembert m'ayant accusé de citer ce texte de seconde main, de l'avoir tronqué, et de ne l'avoir pas compris, j'en établis ici le vrai sens à l'usage du jeune et éloquent orateur, qui a bien voulu me donner une leçon publique de critique et de philologie » (2).

Le vrai sens, c'est bientôt dit. Le commentaire du philosophe homme d'Etat comporte trois erreurs :

1° *Intelligentias* ne signifie pas les âmes.

2° Un coup d'œil jeté sur l'ensemble de la règle, et une minute consacrée à feuilleter la métaphysique d'Aristote l'eût convaincu que les chapitres où le Stagy-

(1) *Discours*, t. I, p. 479.

(2) Paris, chez Joubert, 1844, 8°, p. 131.

rite parle de Dieu sont précisément dans les livres qu'il est recommandé d'expliquer avec le plus de soin. (Livre XII, ch. 6 à 9).

3o La relative *quæ omnino aut magnopere pendent*, est-elle une explicative ou une causative? Faut-il traduire, « parmi les questions sur Dieu, omettez celles qui... », ou bien « omettez les questions sur Dieu parce qu'elles...? » La seconde hypothèse était contredite par les faits et par le contexte lui-même, mais elle prêtait une absurdité aux Jésuites, elle mettait à couvert l'honneur du ministre, elle fut maintenue.

Dans les années qui suivirent, le texte incriminé fut-il remis sur le tapis, je l'ignore.

Trente-quatre ans se passent. La question des Jésuites est revenue obséder le public. On est en 1879, et il s'agit d'interdire l'enseignement aux congrégations non autorisées. C'est au milieu du feu roulant des polémiques que paraît le livre de M. Compayré.

L'auteur a entre les mains le *Ratio studiorum* et nous avertit même en note qu'il en a sous les yeux deux éditions, l'une de 1603 (Tournon), l'autre de 1635 (Anvers) (1).

Fort bien. Mais d'où vient que le texte mutilé par Quinet, mutilé ou accepté de confiance par Cousin, reparaît pour la troisième fois et toujours avec une coupure au même endroit?

On lisait dans la première édition : « Dans la métaphysique (chez les Jésuites) on supprime quelques-unes

(1) P. 167, 3e édition.

des questions les plus intéressantes et les plus essentielles, comme par exemple tout ce qui concerne l'existence de Dieu et la nature de ses attributs » — c'est ainsi que l'auteur traduit le mot *intelligentiæ :* contresens qui forme le côté original de cette troisième manipulation de texte. Il ajoute en note : « *In metaphysica quæstiones de Deo et intelligentiis prætereantur* ». Les points de suspension ménagés par Quinet, supprimés par Cousin, n'ont pas reparu.

Cette fois encore le procédé fut relevé et souligné par les Jésuites (1).

Cependant l'ouvrage avait le succès que méritait une forme agréable et vivante, la nouveauté du sujet, et, en général, le sérieux des recherches. Les éditions se multiplièrent donc, il fallut s'expliquer, et aussi se corriger.

D'abord l'affirmation : « Dans la métaphysique on supprime... » etc., prit un tour plus bénin : « Il semble qu'on supprime »; et, pour bien faire voir qu'on a lu le texte entier on ajoute : « Sous prétexte que ces questions dépendent de la révélation ». Suit une note quelque peu hautaine.

« On nous a bruyamment reproché d'avoir à propos de cette phrase reproduit un contresens de M. Cousin, et, comme les gros mots sont toujours plus faciles à trouver que les bonnes raisons, d'avoir « réédité un mensonge ». Les lecteurs impartiaux voudront bien

(1) *Etudes*, 1899, t. II, p. 274, Ch. Daniel. *Les Jésuites éducateurs de la jeunesse française au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Paris, 1880, p. 7.

cependant reconnaître que la phrase dans son texte intégral, offre quelque ambiguité, et que notre interprétation peut se défendre. On nous demande de la traduire comme si l'auteur du *Ratio* avait écrit : « *E quœstionibus de Deo, eœ prœterantur quœ...* ». Mais le texte est tout autre, et, quand on connaît l'esprit de la Société de Jésus, si réfractaire à la philosophie, on a bien le droit de voir dans ce passage du *Ratio* une condamnation générale de la théologie naturelle, que les Pères, même depuis l'époque où le *Ratio* fut écrit, n'ont jamais tenue, je crois, en grande estime ».

Sur quoi je me contente de faire les remarques suivantes :

1° La grosse accusation était celle de mutilation du texte. On n'en dit mot; et pour n'avoir pas à supposer la suppression volontaire d'un membre de phrase important, nous sommes obligés de croire que l'auteur a reçu la citation de seconde main et n'a pas pris soin de la vérifier.

2° Le contresens primitif sacrifié dans le texte est défendu en note. Je vois mal un candidat au baccalauréat arguer contre ses juges d'une ambiguité du latin. A quoi sert le bon sens, dans les versions, sinon à découvrir entre plusieurs sens matériellement possibles celui qu'exige la vraisemblance?

3° L'inévitable *a priori* a reparu : « Quand on connaît l'esprit de la Société de Jésus... » Mais précisément, c'est lui qu'il faut connaître, et cette façon de raisonner s'appelle proprement une pétition de principe.

Je suis confus de m'attarder à cette analyse d'un

exemple un peu vieux. Mais ce que je cherche ce sont des spécimens, et il m'a semblé que celui-là était complet. Du reste sachons gré à l'auteur de n'avoir pas, dans l'article fourni par lui au *Dictionnaire de Pédagogie*, sur les Jésuites, reproduit le texte en question. Cela équivaut à un désaveu.

V

Les Jésuites issus des musulmans, l'Eglise s'interdisant à jamais toute intervention dans les affaires de la Compagnie et se constituant son esclave, une pédagogie qui se condamne expressément au superficiel, une philosophie chrétienne, enseignée par des prêtres, qui se prive de parler de Dieu : en tout cela, un trait commun, l'absurdité. Nous sommes dans un monde absolument à part, où toutes les lois psychologiques sont renversées, où l'invraisemblable est de règle. Ce n'est plus le domaine de l'histoire, mais de la fiction.

Restons-y un instant avant de conclure. Science et fiction, aujourd'hui deux choses que l'on s'applique, chez les romanciers, à ne plus séparer. Un bon roman doit être composé sur fiches ; c'est un agglomérat de documents. *L'Empreinte*, de M. Estaunié, parue en 1895, appartient à cette catégorie d'œuvres. Sous sa forme romanesque, qui pourrait se refuser à y voir un document de premier ordre? Un « ancien élève » qui confesse ses maîtres! A ce titre, le roman a été plusieurs

fois cité en témoignage de la déplorable éducation des Jésuites (1).

Le livre repose tout entier sur ce postulat que, dans les collèges des Pères, il n'est pas un détail qui ne soit orienté vers ce but, l'accaparement des âmes. Les façonner lentement par des pressions douces et insensibles, mais formidables de suite et de dissimulation, en faire de simples instruments dociles; les unes, l'élite bien entendu, devant tout naturellement pencher vers la vocation de leurs maîtres; les autres, destinées à être dans le monde leurs agents inconscients. Voilà une partie de la thèse : elle est assez banale depuis Michelet. Elle traduit assez exactement, avec plus de précision qu'on ne fait d'ordinaire, avec des allures d'observation détaillée, personnelle, immédiate, les impressions d'un certain monde pour qui la vocation religieuse est un mystère de folie.

J'irai plus loin. Un ancien élève des Jésuites a perdu la foi. A tort ou à raison, il croit se souvenir qu'on a voulu l'attirer à la vocation religieuse. Sous l'impression de colère qu'il en ressent, c'est bien ainsi que, rétrospectivement, il verra les choses, qu'il interprétera les méthodes d'enseignement, le choix des lectures, les conseils donnés, les précautions minutieuses pour préserver la foi, les mœurs, la piété. A ce point de vue, oui, l'*Empreinte* est un document, et j'en recommande la lecture... aux Jésuites. D'autres y prendraient une foule d'idées fausses; eux s'y instruiront avec profit, et

(1) *Revue universitaire*, 1897, II, p. 14.

ils verront combien sage est la règle qu'ils ont lue vingt fois dans leurs *Constitutions* :

« Si le candidat affirme n'avoir été poussé par personne de la Compagnie à y entrer, on pourra passer plus outre. Mais s'il dit avoir été sollicité (sollicitations qui en d'autres cas peuvent être licites et méritoires), il sera pour lui d'une plus grande utilité spirituelle qu'on lui laisse le temps de réfléchir à cette affaire, de se recommander tout entier à son Créateur et Seigneur, comme si personne de la Compagnie ne l'avait conseillé; afin que, avec plus de vigueur surnaturelle, il puisse travailler à augmenter la gloire et le service de Dieu. Si, après ces réflexions, il sent et juge qu'il lui convient d'entrer dans la Compagnie pour la plus grande gloire et louange de Dieu, pour le plus grand salut du prochain et son plus grand profit particulier, s'il demande à y être admis avec nous, dans le Seigneur, alors... » Alors sans doute on le recevra? — Non, pas encore; « alors on pourra continuer à l'examiner ».

Et cette règle du provincial : « Il veillera à ce que les nôtres ne soient pas trop ardents à attirer les candidats à la Compagnie, mais, par leurs vertus et la bonne odeur de leur vie qu'ils s'efforcent d'attirer tous les hommes au Christ » (1).

A-t-on parfois manqué à ces règles de sage discrétion? Si nous en croyons certains auteurs : ces règles sont lettre morte. Il n'en est pas dont le Jésuite se dispense plus facilement. Voyez les déclamations d'A. Arnauld,

(1) Ex. Gen., III, 14, Reg. Provinc., 33.

de Pasquier et autres. Partout où l'on verra les Pères soutenir une vocation contre les défaillances intérieures ou les assauts du dehors, soyez sûrs que l'on criera à l'accaparement. Mais qu'y faire? Autre chose est prévenir indiscrètement la volonté de Dieu; autre chose, quand on a cru la discerner, travailler à en prouver l'accomplissement. On n'exige pas, je pense, des directeurs Jésuites, lorsqu'ils ont reconnu une vocation vraie, qu'ils fassent tout pour l'étouffer. Après cela, que la règle ait parfois été violée, hélas! il ne suffit pas qu'une règle existe pour qu'elle soit inviolable. Mais, entre des oublis individuels et un système voulu d'accaparement il y a de la marge.

Veut-on un témoignage indiscutable? Le général des dominicains, le Père Jandel, raconte que, prêtre séculier, hésitant entre la Compagnie et les Frères prêcheurs, il avait été consulter le général des Jésuites, le Père Roothaan; celui-ci lui déclara net : « Soyez dominicain. » Il ajoute : « Je tenais à rendre un hommage de justice et de reconnaissance à la Compagnie de Jésus, que j'ai tant de fois entendu accuser d'accaparement, et à laquelle nous avons dû, dans les premiers jours de notre œuvre naissante, une bonne partie de nos premiers compagnons. Ainsi le Père Besson avait pour directeur le Père Rozaven; le Père Aussant avait été envoyé au Père Lacordaire par un Père Jésuite de Paris... et le Père Danzas le fut à Rome par le Père de Villefort » (1).

(1) Clair, *Vie du Père Olivaint*, ch. V, fin. Voir les premières pages de *Jésuites*, par le Père du Lac.

Et maintenant le fait matériel, mille fois renouvelé, qui soulève tant de délicats problèmes, et va mettre aux abois nos psychologues d'histoire, de pédagogie, ou de roman, le voici. Des enfants (je les suppose riches pour écarter de leur part toute hypothèse d'ambitions humaines, le neveu de Montalembert, par exemple, ou Christian de Chateaubriand), des enfants à qui le monde sourit, qui n'ont qu'à se laisser porter, qui selon un mot célèbre ne se sont que « donné la peine de naître »; qui, par ailleurs, pourraient vivre comme bien d'autres en parfaits chrétiens; à tout le moins, entrer dans le clergé séculier; là, toujours libres et riches, se faire une place à part, à côté, peut-être même au-dessus de ce qu'on me permettra d'appeler la démocratie cléricale; des enfants qui, humainement parlant, ont tout à gagner s'ils restent ce qu'ils sont; — au lieu de cela, vont s'ensevelir, deux ans, dix ans, quelquefois plus dans la pauvreté et l'obéissance, n'ayant d'autre horizon d'avenir immédiat — je parle de Jésuites — qu'une place de surveillant, (on dit *pion* dans les lycées), ou de professeur; avec, pour plus tard, la perspective de prêcher dans les campagnes, ou de mourir obscurément en Chine ou à Madagascar.

Voilà le fait réel, observé en mille occasions, qu'il s'agit d'expliquer, mais, bien entendu, sans recourir à la grâce, et sans parler de l'appel de Dieu...

Cette grâce, cet appel divin, les bons Pères y insistent. Pour eux il n'y a que cela, et cela, c'est tout. A ce mot magique, « la vocation », ils laissent toute sa force étymologique. « C'est, disent-ils, une chose très sérieuse

avec laquelle il est dangereux de jouer. Il y va du salut éternel parfois, à tout le moins il y va du bonheur et de la fécondité de la vie. Mais il faut longtemps écouter et prêter l'oreille avant d'entendre distinctement cette voix de Dieu. Elle n'a rien de bruyant, elle n'étourdit pas. Elle est très diverse aussi. Aux uns elle dit de rester, aux autres elle insinue qu'il serait bon de partir. Elle commande, elle s'impose quelquefois. Le plus souvent elle invite, quitte à laisser dans le trouble celui qui ne l'écoute pas. Toujours elle pousse au sacrifice. Or il n'y a de sacrifice agréable à Dieu que dans le temple qu'il s'est choisi. A chacun de bien voir le temple ou Dieu lui a fixé une place. Ce n'est pas nécessairement le cloître, sachez-le bien ; et plus d'un a vu très clairement dans la prière, et dans les *Exercices* de saint Ignace faits exprès, que Dieu le voudrait dans le monde.

« Pour nous, notre rôle sera d'étudier avec vous cette volonté de Dieu, de vous maintenir le plus possible dans une atmosphère de calme où aucune tempête ne vienne couvrir la voix du Maître. Si nous voulons faire davantage, et aller plus vite que la grâce, créer des vocations au lieu de les découvrir, nous ferons mauvaise besogne, et qui ne tiendra pas. *Omnis plantatio quam non plantavit Pater cœlestis eradicabitur* » (Math., 15, 13).

Voilà ce qu'ils disent. Mais, si vous le voulez bien, nous n'en croirons pas un mot, car tout cela suppose l'indémontrable, la grâce de Dieu. La vérité est moins

belle et la voici. C'est, chez ces Pères, le désir caché — oh! bien mal caché! — de fixer parmi eux telle intelligence plus ouverte, tel caractère plus séduisant, tel talent qui ferait si bien dans leurs rangs. Seulement les âmes ne s'emportent pas d'assaut : il y faut un siège mené selon les règles de l'art. Donc ils ont imaginé tout un système enveloppant de petites ruses onctueuses, dévotions, fêtes, dignités, lectures, conversations, congrégations, etc. L'âme insensiblement prend son pli. Suavement obsédée, elle finit par s'avouer vaincue, et elle se livre. Elle croit le faire en pleine indépendance : illusion, elle est suggestionnée.

C'est là toute une moitié de notre roman. Il y manque quelque chose. On voit bien la pauvre jeune âme aux prises avec ses bourreaux doucereux; mais tout de même on aimerait, à la vocation religieuse, une explication moins simpliste, que l'odeur d'encens, le bourdonnement des *Ave*, le sourire équivoque des maîtres, ou Pascal mis en tableaux synoptiques. On y cherche une idée, une séduction qui prenne l'esprit et le cœur, et on n'y trouve que ceci : « Obéir, *perinde ac cadaver*, l'anéantissement humain.. » Mais pour qui? mais pour quoi? L'auteur a ouvert les *Exercices :* il n'y a vu qu'une chose, l'*indifférence*, c'est-à-dire, comme il l'entend, l'unique préoccupation du salut, menant à un parfait égoïsme. De Jésus-Christ, de son amour et de son règne, rien. Le Maitre souverain n'apparaît que plus tard, au moment où le héros va perdre la foi. Des âmes à sauver, de l'Eglise à défendre, des grandes causes qui pourraient, dans une âme de dix-huit ans, faire naître un

peu d'enthousiasme, rien. Dans ce roman, il faudrait une sirène; quelque chose au moins qui parlât à l'imagination, au cœur, et provoquât par exemple, une crise d' « emballement »; mais, rien. La sirène, ce sont des religieux vulgaires, sentant mauvais, cachant mal leur jeu, laids et peu intelligents.

Naturellement, cela « ne prend pas », et notre héros reste dans le monde. Des âmes, serves de naissance, ont pu se laisser gagner; d'autres, plus fières, regimbent, se dérobent : les voilà libres. Eh bien non. La vocation saura les reprendre. L' « empreinte » est sur elles, elles l'emporteront partout dans la vie, stérilisante, annihilante. L' « ancien élève » ne pourra plus penser librement, aimer librement, vivre librement. Il passera à côté de tout ce qui fait la vie de l'homme, amour, science, amitié, action virile, et ne saura s'en servir. Entre temps, il perdra la foi. Existence manquée : c'est un « raté ». A qui la faute? à ses maîtres, bien entendu.

Et maintenant que lui reste-t-il? Un seul recours : l' « ancien élève » désemparé se retournera vers ceux qui l'ont fait ce qu'il est. Il se jettera dans leurs bras, et deviendra l'un d'entre eux, un rouage comme un autre dans l'infernale machine. Désormais, sans foi dans le cœur et sans amour, il fera les gestes de l'amour et de la foi. En bon français, il sera prêtre et religieux; espèce de vicaire savoyard sans vocation, sans croyance, sans âme sacerdotale, condamné par l'indélébile empreinte à être Jésuite et rien autre.

La peinture est forte, elle a été très admirée, et, par des critiques qui certainement ne connaissaient de près

aucun Jésuite, déclarée d'une ressemblance absolue.

Et je songe à un mot d'invalide, dans une vieille pochade. On parle d'un médaillon de Napoléon sur une tabatière. « Il est bien ressemblant. — Qu'en sais-tu? L'as-tu vu? — Quand je dis qu'il est ressemblant, je dis qu'il ressemble à ses portraits ».

Invraisemblance complète, et défi hardi à la psychologie la plus élémentaire.

Le fait des vocations reste toujours sans explication adéquate. Vocation dit sacrifice, et il n'y a pas de grand sacrifice sans une idée. Je cherche l'idée et ne la trouve pas.

D'autres ont essayé de suppléer à cette lacune. Ils nous indiquent l'idée qui a dû présider à bien des vocations de Jésuites. Naturellement ils se gardent d'aller la chercher dans les histoires vraies. Ils n'ont lu ni celle du Père de Ravignan, l'ancien magistrat; ni celle du Père Olivaint, l'ancien universitaire; ni celle du Père Alexis Clerc, l'ancien officier de marine; ni celle du Père Millériot, l'ancien prêtre séculier; mais ils nous disent, *a priori* comme toujours, comment les choses se passent.

Ce qui séduit dans la Compagnie de Jésus, c'est l'ambition. Non pas l'ambition personnelle, — nous avons entendu là-dessus Emile Augier et Lamennais, — mais l'ambition de n'être rien dans un corps qui est tout, pauvre dans une Société qui est riche, sans influence individuelle dans un corps très agissant, petit

rouage inconscient dans une puissante machine. Il paraît qu'il y a des âmes que cela attire, puisque les noviciats de Jésuites ne sont pas des solitudes; et, notons-le, cette perspective séduit des gens en pleine activité, qui n'ont jamais passé par les collèges de la Compagnie, et n'ont jamais reçu l' « empreinte ». Etrange!

Si étrange que ceux-là même qui en font un dogme de foi historique sont bien forcés, à certaines heures, d'avouer qu'ils n'y comprennent rien. Affirmation commode quand on s'en tient aux bonnes grosses déclamations coutumières; mais dès qu'on regarde les faits d'un œil de psychologue, tout se dissout en impossibilités. « Je cherche, écrit sur son journal le héros de l'*Empreinte*, ils n'ont personne à vaincre. Ils ne peuvent avoir de but, n'ayant pas de désirs. L'argent? ils n'en jouissent pas. Le pouvoir? ils l'ont possédé sans l'utiliser. L'amour? ils sont chastes. L'autorité? ils passent leur vie à obéir... En faisant le tour de ma conscience, j'avais cru découvrir la leur : le moteur reste inconnu. Peut-être n'est-il pas. J'ai vu des exécutants qui ne se piquaient pas de musique, mais se pâmaient d'aise aux difficultés. Ils jouaient du violon, sans doute : ils auraient aussi volontiers construit des châteaux de cartes; simple affaire d'oublier le temps. Le Jésuite doit jouer des âmes pour oublier le temps... » Allons! pourquoi ne pas avouer que, tout psychologue que vous êtes, et vous l'êtes, vous n'y comprenez rien?

Mais voici une autre explication. Les Jésuites vous

diront, — ceux-là même qui, dans la maturité de l'âge, et la pleine conscience d'eux-mêmes, se sont donnés à la Compagnie : Odescalchi, le cardinal ; Charles Emmanuel, le roi de Piémont ; Gagarin, le grand seigneur moscovite : « Le mystère de la vocation? C'est l'attrait surnaturel de la croix, c'est le désir de participer à la septième béatitude, *beati cum persecuti vos fuerint.* »

Il y a là une indication. Gardons l'idée en la vidant de tout surnaturel. Nous nous demandons peut-être avec un savant professeur de Sorbonne, « d'où vient qu'un enfant de quinze ans, comme Bourdaloue, ou un jeune homme comme tel agrégé sortant de l'école normale, ou un homme comme tel professeur d'histoire du lycée Condorcet, en 1871, se fasse Jésuite en refusant d'entrer dans tout autre Ordre. Les uns peut-être ont été... séduits dès l'enfance par leurs maîtres... » L'empreinte !... « Les autres, d'âge plus mûr, s'ils se donnent aux Jésuites, c'est qu'ils ont l'instinct de la combativité. Ils vont au Jésus comme certains jeunes gens vont au *Borda* avec l'espoir secret qu'ils périront un jour sur un torpilleur. Ils savent qu'ils seront honnis par une infinité de gens, même parmi les catholiques orthodoxes, qu'on leur jettera leur nom à la face comme la plus cruelle injure ; qu'ils seront un objet de défiance, de répulsion même ; raison de plus, ils se sentent le courage de tout souffrir » (1).

Etrange ! Etrange ! Et cependant, pour que M. Gazier

(1) Gazier, *Revue des Cours et Conférences*, 13 avril 1905, p. 274. Rappelons que les professeurs ne sont pas entièrement responsables de ce que leur prête le rédacteur de la revue.

ait raison, aux motifs qu'il apporte il suffit d'infuser un peu de surnaturel et de grâce. *Ibant gaudentes... quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (1). *Pro nomine Jesu,* l'idée que nous cherchons, qui explique tout, sans laquelle rien ne s'explique et que personne ne nous découvre, elle est dans ces trois mots.

(2) Act., V, 41.

ÉPILOGUE

I

Faut-il maintenant conclure?

Nous avons fait notre enquête sommaire à travers les pamphlets et les histoires.

L'antijésuitisme nous est apparu sous ses deux formes extrêmes, populaire et savant. Y a-t-il entre elles distinction absolue? Combien de fois cette érudition libre-penseuse, protestante ou janséniste n'aurait besoin que d'être un peu outrée, mêlée de quelques grosses inventions odieuses ou burlesques, pour tomber dans les fables populaires dont le dernier mot est le Jésuite à pied de bouc?

De ce côté, il n'y a qu'à hausser les épaules. On n'empêchera jamais les gens de se jeter, les yeux fermés sur les premiers fétiches qu'on leur présente, pour les mettre en pièces ou les adorer. Il n'y aurait plus un Jésuite au monde, on les aurait tous massacrés, pendus, brûlés, qu'on en verrait encore partout, et qu'on aurait encore pendant longtemps de ces paniques inexplicables,

où, sur un mot d'ordre venu on ne sait d'où, tout le monde se met à courir sus au Jésuite.

Quant à l'antijésuitisme savant, grave et posé, si je ne me trompe, il y entre bien des éléments disparates. Pas mal d'antijésuitisme populaire d'abord, inavoué, désavoué même; mais comment échapper complètement à l'atmosphère ambiante? Pas mal aussi de cette indolence intellectuelle qui, en dépit des théories les plus strictes, accepte pour incontestables les racontars qui courent les rues, et pour définitifs les jugements qui sont dans la bouche de tout le monde. S'il est un milieu ou la « tradition » s'impose et règne, c'est dans le milieu antijésuitique. Sans défiance aucune, sans pouvoir admettre qu'il y ait une erreur grave dans les appréciations qu'on se passe de main en main depuis trois cents ans, on se copie, on se recopie, on recueille et on se transmet les mêmes textes mal lus et mal compris. — Il me semble en avoir apporté de curieux exemples. Dans ces livres et ces leçons aussi étrangement documentés, les nouveaux venus se font leur opinion. De temps en temps un esprit plus libre émet sur quelque point de détail des restrictions; ce n'est jamais sans accentuer davantage ce qu'il conserve de la légende. Il la déplace un peu; il ne la répudie pas.

De ce côté-là non plus, il n'y a pas lieu d'espérer de changement; et la raison en est à la fois très simple et très complexe.

Tout d'abord, personne n'est indifférent à l'égard de la célèbre Compagnie. Il est extrêmement difficile d'en parler sinon pour ou contre. On l'attaque ou on la

défend : où sont ceux qui se contentent de regarder? Je le répète, il en est ainsi et il en sera toujours ainsi.

Protestants, jansénistes, universitaires libre-penseurs, quel effort il faut faire pour secouer trois siècles de traditions, de préjugés, de souvenirs; pour s'oublier soi-même tout entier, et regarder en face, dans son *objectivité*, l'adversaire irréconciliable! Sur ce point encore, il faut s'y résigner, l'antijésuitisme est immortel.

Il suffira toujours par exemple, aux yeux des protestants, que les Jésuites aient été confesseurs de tels princes pour qui, non sans motif, l'hérésie était le grand péril : ils seront responsables des excès vrais ou faux commis par les armées et les administrateurs catholiques. Il suffira toujours qu'ils aient combattu l'hérésie, quelle qu'elle soit par ailleurs, pour être convaincus de proscrire toute recherche, tout progrès intellectuel. Il leur suffira toujours de chercher à fortifier l'autorité de Rome pour qu'on leur reproche de condamner le monde à une éternelle enfance; de défendre la pensée catholique, pour qu'on dise qu'ils n'ont jamais eu de penseurs; de se faire les tenants de la tradition pour être classés parmi ceux qui tiennent tête à l'avenir.

Entre eux et leurs adversaires, ce n'est pas une lutte sur le terrain des faits qui est engagée. C'est une lutte de principes. Au fond, les plus sincères l'avouent, les Jésuites ne sont qu'un mot. Derrière eux il y a l'Eglise et le surnaturel. On s'en cachait peut-être jadis, et l'antijésuitisme était une simple tactique qui consistait à dire à l'épiscopat, aux autres Ordres religieux, au Pape lui-même : « Ce n'est pas à vous que nous en

voulons, c'est à l'ennemi le plus subtil et le plus dangereux du pur christianisme, à celui qui vous enchaîne sans que vous vous en doutiez. » On y va plus rondement aujourd'hui, au moins dans certains milieux, et il n'est plus besoin de lire entre les lignes pour voir le fond des choses. C'est bien l'Eglise elle-même qui est visée, l'Eglise enseignante, l'Eglise autorité doctrinale, l'Eglise qui a l'audace de se dire infaillible sur son terrain.

Donc tant que Jésuites d'un côté, protestants et jansénistes attardés de l'autre ne se seront pas entendus sur la question de l'infaillibilité pontificale, de la nature de l'Eglise, de la valeur de ses condamnations, inutile d'espérer la paix.

Tant que les libres-penseurs de toute nuance resteront libres penseurs, et que les Jésuites demeureront persuadés que l'homme a une fin ultérieure à la vie présente, et que leur devoir est de l'y préparer, il n'y aura pas d'entente possible. Toujours ce que les uns loueront, les autres le blâmeront. Il n'y a pas de terrain commun.

Un terrain commun, il y en aurait un, pourtant, si l'on voulait bien. Et même, à dire le vrai, il me semble qu'à l'heure qu'il est il se dessine et s'élargit un peu : c'est celui des faits. Ce n'est pas en vain que s'affirment de plus en plus les lois rigoureuses de l'histoire. Il ne se peut que les Jésuites n'en profitent, et aussi la justice. Les historiens de l'heure présente n'échappent pas encore absolument aux défauts critiques signalés plus haut. On les voit toujours qui généralisent trop vite, qui

affirment sans prouver, qui ignorent les réponses aux objections (1).

Mais enfin, dans l'ensemble, la tendance paraît être dans le sens de plus de réserve et d'objectivité. A tout le moins un bon nombre de faits et jugements, triste défroque de Michelet, sont mis à l'écart et dédaignés.

Ce terrain des faits exacts et prouvés, mesurés et contrôlés d'après les règles générales, pourquoi ne pas s'y renfermer? Laissons à chacun le loisir de juger d'après les principes que, en son âme et conscience, il estime incontestables. Mais aussi pourquoi ne pas imposer à chacun la loi de ne juger que sur faits certains?

Or il me semble qu'ici, vraiment, il est de tradition de faire aux Jésuites, la part un peu inégale. Des règles posées par les théoriciens les plus indépendants sur la recherche, la discussion, la critique des faits et des textes historiques, pas une qu'on ne voie continuellement et obstinément violée. C'est ce que j'ai essayé de mettre en lumière, Sur ce terrain-là, ne pourrait-on pas s'entendre?

On réserve aux Jésuites, en matière civile et politique, une place à part. Y a-t-il pour eux un droit commun? Il n'y paraît guère. Mais le droit commun,

(1) Je pense ici au livre, si intéressant par ailleurs, de M. E. Denis sur les *Premiers Habsbourgs*, 1890, t. II, p. 191 et suiv. Je vois là bien des affirmations, mais où sont les preuves? — Je pense encore au *Richelieu* de M. Hanotaux, t. II, p. 365. Sur quoi s'appuie le tableau des agissements jésuitiques, en Allemagne, sous Ferdinand d'Autriche? L'auteur renvoie à ses propres *Etudes historiques*, et à Philippson. Me permettra-t-on de trouver que c'est bien peu?

à tout le moins il devrait exister pour eux en matière scientifique.

On devrait traiter leur histoire comme l'histoire de tout le monde, ne pas les mettre, quels que soient leurs torts, vrais ou faux, dans une situation juridique pire que celle des frères Arvales ou des vieux Druides? Voilà ce qu'ils demandent. Est-ce trop demander?

II

Un mot encore.

Outrez l'antijésuitisme érudit, vous tombez dans les fables populaires. Inversement, atténuez les accusations qui risqueraient de tomber sur l'Eglise elle-même, tenez-vous en à un procès de tendance. Au lieu d'un Machiavel en soutane, aux intrigues ténébreuses, faisant de son Ordre le dieu abstrait auquel il sacrifie tout, montrez le Jésuite admirateur étroit de sa Société, ne sachant pas s'élever des intérêts immédiats de son Ordre aux intérêts généraux de l'Eglise. Au lieu du Jésuite instrument aveugle de la papauté, à moins que ce soit la papauté elle-même qui se fasse son instrument, mais en tout cas responsable de tous les grands actes doctrinaux qui ont mis une digue à la libre-pensée, concile de Trente, bulle *Unigenitus*, *Syllabus*, concile du Vatican, etc., montrez-le condamné par la fatalité même de ses succès passés, par la roideur même de son gouvernement et de ses traditions, à

piétiner maintenant sur place, sans avancer, fermé aux progrès modernes, obstacle inconscient à la marche en avant des idées, invariablement « à la tête du parti stationaire » (1).

Au lieu de la déformation mentale et morale qui fait du Jésuite un cas tératologique à part, parlez simplement du moule, ce fameux moule, où tous les Jésuites ont à passer, — lequel, entre parenthèse, est assez élastique et laisse assez de jeu aux originalités, puisque Bourdaloue y est entré après Garasse, et Millériot avec Ravignan. Pour ce qui est de l'éducation, ne parlez plus de compression systématique, hypothèse absurde

(1) Le mot est de Lacordaire. Le Canuet, *Montalembert*, t. II, p. 277. On dirait que M. Geoffroy de Grandmaison avait en mémoire le réquisitoire du grand dominicain quand il écrivait, parlant de Bourdaloue : « Son caractère veut l'ordre, aime la règle; il la révère dans l'Eglise; il la respecte dans l'Etat; il la prêche dans la Société. Il en a été comme imprégné dans sa famille religieuse. La pondération, n'est-ce pas le caractère de la Compagnie de Jésus? Loin des chimères, rarement en avance, jamais en retard, d'un pas égal, comme le voulait Bossuet, — « un évêque ne court jamais », disait-il (une congrégation non plus), — elle s'avance dans la voie de simplicité et de calme rectitude qui est la sienne, et dont les éloges intempestifs, ou les outrages immérités ne la font point se départir. L'adresse que la renommée prête à ses membres, et qui leur cause tant de surprise, c'est d'adapter leur conduite quotidienne aux lois pratiques de l'Eglise qui plie et ne rompt pas. Ils jouissent surtout de l'immense crédit, un peu naïf qu'on leur accorde. Il n'y a rien de tel pour dérouter les calculs des habiles que de n'en pas avoir. Fonds et forme, les casse-cou aux choses religieuses ne vont pas loin; le pire, c'est qu'après s'être brisé les os, ils ont pour un temps fourbu la monture. Le mérite de Bourdaloue reste d'avoir parlé aux âmes sans défaillance et sans l'emportement qui sera toujours un signe de faiblesse ». (*Correspondant,* 10 mai 1904, p. 437).

et invraisemblable, dites seulement que leur système confond trop discipline et pédagogie, qu'il attache une importance vraiment excessive à la surveillance, que son élève sort d'entre ses mains ne sachant pas se diriger, éternel enfant qui a toujours et partout besoin du « bon Père »; et enfin au lieu du Jésuite captateur d'héritages, mettez le Jésuite accapareur insinuant des aumônes, des œuvres, des confessions, des vocations, — vous aurez alors l'idée que de sincères catholiques se font de la Compagnie de Jésus, qu'on imprime peu, qu'on se contente d'insinuer dans les livres, mais qui défraye bien des conversations.

Et ici je me permets un doute, toujours le même. Je demande si, à cette manière de voir, Pascal et Arnauld, Sainte-Beuve et Michelet, ne seraient pas pour quelque chose; si les sources d'information sont bien sûres; s'il ne serait pas utile à la vérité objective de prêter l'oreille à l'autre son de cloche, celui des amis; si les préjugés de naissance et d'éducation n'ont pas déformé. grossi, faussé des faits par ailleurs exacts; si une antipathie de tempérament, une opposition d'idées sur le terrain des opinions libres, que sais-je encore? quelque chose enfin qui n'est pas l'esprit scientifique, n'est pas à la base de ces jugements indiscutés et acceptés avant tout examen? A-t-on eu toujours entre les mains le dossier complet des affaires en litige? Est-on bien sûr que, dans tel conflit, les Jésuites n'avaient pas de solides raisons, solides à leur point de vue? Et pourquoi, eux aussi, n'auraient-ils pas leur point de vue particulier? Au fond, en dépit des contradictions

de surface, de part et d'autre, on cherchait la gloire de Dieu. On avait l'air de se quereller, comme on dit, pour des « questions de clocher », l'intention dernière était plus haute et plus pure; et c'est précisément parce que l'on n'avait en vue qu'un intérêt supérieur, que la lutte a été plus âpre. Triste chose, mais combien humaine! et qu'il est difficile de s'entendre quand on n'est séparé que par des nuances! (1)

Les Jésuites n'ont aucun privilège d'inerrance. Ils se trompent comme les autres. Ils voudraient seulement avoir leur part à la justice commune. Je le répète : ils voudraient qu'à leurs privilèges canoniques, dont parfois on affecte de se scandaliser, l'opinion n'ajoutât pas celui d'être toujours, et partout, et en tout, quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils disent, soupçonnés, accusés, condamnés, exécutés. Encore une fois, est-ce trop demander?

(1) De ces conflits, il ne serait que trop facile de prendre des exemples contemporains et vivants. Je préfère remonter en arrière de deux siècles et demi. Voyez dans le *Richelieu* du V[te] d'Avenel, t. III, p. 347, l'idée que le grand cardinal se faisait des Jésuites. Ses relations avec eux ont toujours été « moitié miel et moitié vinaigre ». Il ne leur fut jamais ouvertement hostile, mais il se défie; il croit à des constitutions secrètes, aux « Jésuites de robe courte », que l'on reçoit dans la Compagnie pour demeurer néanmoins dans le monde. Il croit, alors que le Saint-Siège a déclaré le contraire, qu'ils ne sont religieux qu'après les « grands vœux »; que le Général, en vertu d'une bulle, a le pouvoir d'absoudre de ces vœux mêmes; que les uns ne font jamais ces vœux, et d'autres seulement dans un âge très avancé, etc. etc.; toutes choses absolument fausses. Que n'a-t-il pris le parti de se renseigner!

BIBLIOGRAPHIE

Cette liste complète celle du tome premier, p. 463. Nous indiquons en **caractères gras**, sur les principales matières, à quelle page s'en trouve la bibliographie.

Cartwrigth. *The Jesuits, their Constitutions, their teaching, an historical sketch*. Londres, 1876.

M. Chossat, S. J. *Les Jésuites et leurs œuvres à Avignon,* 1553-1768. Avignon, Séguin, 1896.

G. Compayré. *Histoire des doctrines de l'éducation,* 1re édition, Paris, Hachette, 1879; 3me édition, 1881, 2 in-18.

V. Cousin. *Défense de l'Université*. Paris, 1844.

E. Denis. *Fin de l'indépendance bohême. Les premiers Habsbourg*, 2 in-8°, Paris, 1890.

Daniel. *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au XVIIe et au XVIIIe siècle,* Paris, 1880, in-18.

Delfour. *Les Jésuites à Poitiers*, Paris, 1902, 8°.

Dictionnaire de pédagogie, Paris, 1882-1887, 4 vol. (F. Buisson).

Dictionnaire de théologie catholique, Paris, Letouzé.

Enquête sur l'enseignement secondaire, 1899, 5 vol.

Estaunié. *L'Empreinte. (Revue de Paris*, 1895).

Franc-Maçonnerie, p. 163-166.

Génin. *Les Jésuites et l'Université*, 1844, 8°.

Gothein. *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, Halle, 1895, 8°.

G. de Grandmaison. *La Congrégation*, Paris, 1889, 8°,

Hamy. *Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus*, Paris, Picard, in-4°.

Hospinianus, *Historia Jésuitica*, Zurich, 1619, in-f°.

J. Huber. *Der Jésuiten-Orden*, Munich, 1873. Traduction par A. Marchand, 2 in-12. Paris, 1873.

S. Ignace, 339.

Jansséniste (Antijésuitisme), p. 5.

Juillet (Monarchie de), 199.

J. de la Servière. *Le Père Ch. Porée*, Paris 1899, 8°.

Lavalette, p. 136.

Le Tellier, S. J. *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine*, in-12, 1re partie, Paris, 1687; 2me partie, 1690.

Lettres édifiantes et curieuses, édition de Lyon, 1819.

Maynard. *Des études et de l'enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression*, Paris, 1853.

Monumenta pædagogica, S. J. Madrid, 1901, 8°.

Müller (Hermann). *Les origines de la Compagnie de Jésus, Ignace et Lainez*. Paris 1898.

Philippson (Martin). *Les origines du catholicisme moderne. La contre-révolution religieuse au XVIe siècle*. Bruxelles, 1884, 8°.

E. Piaget. *Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus*, Leide, 1893.

A. F. Pollard. *The Jesuits in Poland*, Oxford, 1893, in-16.

Restauration, p. 175.

Reusch (Fr. H.) *Beitrage zur Geschichte des Jesuitenordens*, Munich, 1894, 8°.

Rites chinois et malabars, p. 49.

De Rochemonteix, S. J. *Un collège de Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le collège Henri IV de la Flèche*, 4 in-8°. Le Mans, 1889.

Rob. Schwickerath, S. J. *Jesuit education, its history and principles*. Saint-Louis, MO, 1903.

Suppression de la Compagnie, p. 125.

Walsh, *The Jesuits in Great Britain; an historical inquiry into their political influence*, Londres, 1903, 8°.

INDEX

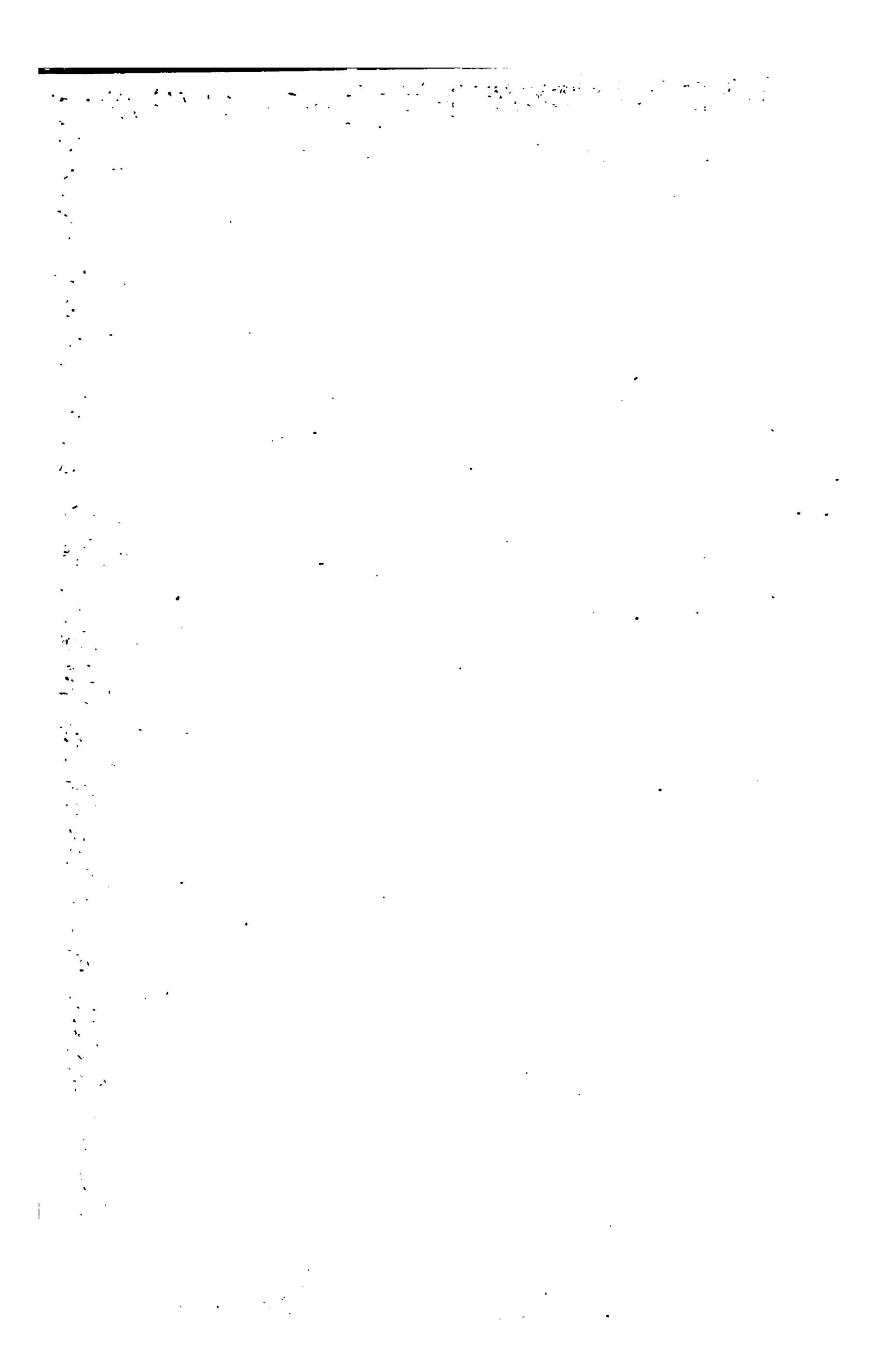


TABLE DES MATIÈRES

LIVRE SECOND

L'ANTIJÉSUITISME SECTAIRE

de Pascal jusqu'à nos jours

CHAPITRE PREMIER

LA MORALE PRATIQUE, 1656-1700.

CHAPITRE II

LA QUERELLE DES RITES.

CHAPITRE III

AUTOUR DE VOLTAIRE.

CHAPITRE IV

LA SUPPRESSION DES JÉSUITES, 1760-1773.

CHAPITRE V

DE VOLTAIRE A BÉRANGER, 1773-1830.

CHAPITRE VI

AUTOUR DE MICHELET, 1843-1845.

CHAPITRE VII

CHEZ LES PROTESTANTS

CHAPITRE VIII

EN FRANCE, DE 1848 A 1906.

LIVRE III

L'ANTIJÉSUITISME SAVANT

CHAPITRE PREMIER

LE JÉSUITE DES HISTORIENS

CHAPITRE II

« MON SIÈGE EST FAIT. »

CHAPITRE III

« JESUITICUM EST, NON LEGITUR. »

CHAPITRE IV

LA MALADIE DE FROUDE

CHAPITRE V

« CREDO QUIA ABSURDUM »

ERRATA

Les fautes non signalées seront facilement corrigées par le lecteur.

Lire : page 200, ligne 20, et 204, note, Ponlevoy; — 206, 20, harcèle; — 218, 18, de malade; — 232, 11, archevêque; — 264, 15, quant; — 271, 6, Eh bien! — 276, 28, entre autres; — 318, 20, quelquefois; — 351, 5, faite; — 351, 12, tout; — 360, 3, dispenseront; — 360, 27, *Enquête parlementaire;* — 375, 30, mars 1894; — 382, 5, a ses exigences; — 384, note, l. 17, Labbe; — 388, 29, Lehr-u. Erziehungsplan; — 457, 24, inadvertances; — 458, 21, s'accommoder; — 458. 27, formée; — 461, 27, *sine dubio;* 498, 13, on abuse; — 501, 13, Beckx; — 53, 28, accommodement; — 410, 3, apportées; — 514, 6, procurer; — 529, 4, stationnaire.

Page 7, note 1 : l'article de M. F. Mathieu a suscité, entre autres répliques, l'opuscule de M. Abel Lefranc, *Défense de Pascal*, édition de la *Revue Bleue*.

Evreux. — Imp. de l'Eure, L. Odieuvre, 4 bis, rue du Meilet.

